John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
★ADAMS
243.5
v.7

ABRÉGÉ
DE L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
De J. A. de Thou.
TOME SEPTIÉME.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE *DE J. A. DE THOU.*

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734.

Par M. RÉMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse.*

TOME SEPTIÉME.

A LA HAYE.

M. DCC. LIX.

ADAMS 243.5

SOMMAIRES DES LIVRES

contenus dans ce ſeptiéme Volume.

LIVRE XXXIII.

Schiaus & Ferhat ſont nommés une ſeconde fois, l'un Grand Viſir; l'autre, Général de l'armée du Grand Seigneur. Nouveaux exploits d'Emir Hamſe. Fin tragique du Prince de Perſe. Kodabendeb ſuit de près ſon fils. Troubles en Syrie. Sédition à Riga. Mort de Bathory, Roi de Pologne. Son éloge. Mort d'Auguſte, Electeur HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

de Saxe ; du Duc & de la Ducheſſe de Parme ; du Cardinal Louis d'Eſt. Sixte V fait placer l'Obeliſque du Vatican. Ce Pape envoye un Nonce en Suiſſe. Différend entre le canton de Berne & les chanoines de Brunnen. Ambaſſade des cantons Suiſſes vers Henri III. Mayenne s'empare de Montignac-le-Comte. Les Proteſtans abandonnent diverſes Places. Lettres du Roi de Navarre aux trois Ordres du royaume, & à la Ville de Paris. Le Prince de Condé revient de Garneſey. Il épouſe Catherine-Charlotte de la Trémoille. Mort du Comte de Laval, & de ſes trois freres. Mort de René de Rohan. Méſintelligence entre Mayenne & Matignon. Reddition de Caſtetz. Mayenne ſe rend maître de Saint-Bazeille. Priſe de Monſegur par Matignon. Siége de Caſtillon. Duel du jeune Biron & du Prince

de Carency. Convention de la Cour avec le Roi de Navarre. Joyeuſe obtient le commandement de l'armée deſtinée au Maréchal d'Aumont. Un Italien tue le Duc d'Angoulême. Gouvernement de Provence donné au Duc d'Eſpernon. Nouveaux Edits burſaux. Ambaſſade ſolemnelle des Proteſtans d'Allemagne. Voyage du Roi. Frivoles amuſemens de ce Prince. Expédition du Duc de Joyeuſe. Digreſſion ſur la Ville de Maruege. Siége de la Peyre. Aſſemblée des Ligueurs à Orcamp. François le Breton puni de mort malgré ſa folie. Le Duc d'Eſpernon prend quelques Places en Provence. Entrevue de Catherine de Medicis & du Roi de Navarre. Le Comte de Leyceſter arrive dans les Pays-bas, pour y exercer les fonctions de Gouverneur général au nom de la Reine d'Angleterre. Priſe de Grave par Ale-

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1587. *Etats. Révocation du Comte de Leyceſter. Priſe de Bonn par le Général Schenck. Diviſion en Pologne au ſujet du choix d'un nouveau Roi. Elections du Prince de Suede & de l'Archiduc Maximilien. Le Prince de Suede ſe rend en Pologne. Défaite de l'Archiduc Maximilien. Entrée de Sigiſmond à Cracovie. Couronnement de ce Prince. Mort de Gothard Kettler, du Duc de Mantoue, du Grand Duc de Toſcane, de Jean Vigand, de Jacques Pamele, de Germain Vaillant de Guelis. Seconde défaite de Maximilien. Il eſt fait priſonnier. La*

1588. *Ville de Bonn repriſe par les Eſpagnols. Conférences de Bourbourg. Départ de la flotte Eſpagnole, ſurnommée* l'Invincible. *Elle eſſuye divers malheurs, & eſt preſque totalement détruite. Voyage de Thomas Candish aux Indes Orientales & Occidentales.*

Entrepriſe du Duc de Parme ſur Berg-op-zoom. Les Eſpagnols s'emparent de Wacktendonck. Réduction d'Utrecht à l'obéiſſance des Etats. Mort de Frederic II, Roi de Danemarck ; du Comte de Leyceſter, & du Duc de Bouillon. Le Duc de Lorraine fait aſſiéger Jamets. Les Sedanois s'oppoſent au mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec un fils de ce Prince. Reddition de la Ville de Jametz. Manifeſte de la Noue. Eſpernon nommé grand Amiral de France, & Gouverneur de Normandie. Mort du Prince de Condé. La Princeſſe de Condé eſt condamnée à ſubir la queſtion. Elle accouche d'un Prince. Nouvelles entrepriſes des ligueurs ſur la perſonne du Roi. Arrivée du Duc de Guiſe à Paris. Journée des barricades. Fermeté de l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Fuite du Roi.

LIVRE XXXV.

HENRI III. 1588.

LE Duc de Guiſe fait élire à Paris de nouveaux magiſtrats municipaux. Lettres de Henri III aux Gouverneurs de provinces, & à toutes les Villes du royaume. Proceſſion des ligueurs. Extravagance du Frere Ange. Les ligueurs veulent ſe rendre maîtres des environs de Paris. Députation du Parlement au Roi. Requête préſentée à ce Prince, au nom de la Ligue. Eſpernon remet le Gouvernement de Normandie. Henri III envoye des Commiſſaires dans les provinces. Il négocie avec le Duc de Guiſe. Demandes des ligueurs. Voyage du Roi à Rouen. Edit de Juillet, ſurnommé l'Edit d'Union. *Le Roi de Navarre reprend l'Iſle de Marans. Exploits de Leſdiguieres*

en Dauphiné. Traité de ligue offensive & défensive entre la Valette & Lesdiguieres. Seconde députation du Parlement de Paris au Roi. Entrevue du Roi & du Duc de Guise. Edit singulier en faveur du Cardinal de Bourbon. Entreprise contre le Duc d'Espernon. Changemens dans le ministere. Les sceaux sont donnés à François de Montholon. Etats de Blois. L'Edit d'Union *est déclaré loi fondamentale de l'Etat. Affront fait au Comte de Soissons par les ligueurs. Le Duc de Savoye se saisit du Marquisat de Saluces. Franc & véritable discours. Le Grand Duc Ferdinand de Médicis obtient en mariage une sœur de la Reine. Une querelle de pages pense avoir des suites funestes. Les Etats déclarent le Roi de Navarre incapable de succéder à la couronne. Prise de Montagu par l'armée du Roi. Cette armée*

HENRI III. 1589.

l'Evêque du Mans pour Rome. Droits des Rois de France sur le Clergé de leur royaume. Sixte V demande que Henri III lui remette le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon. Le Roi ne peut obtenir l'absolution du Pape. Révolte de plusieurs Villes de France. La Châtre embrasse le parti de la Ligue. Trahison du Duc de Mercœur. Les Toulousains se portent aux plus grands excès. Assassinat de Duranti & de Daffis, l'un premier Président, l'autre Avocat général du Parlement de Toulouse. Edit contre les ligueurs. Défaite d'un Corps de leurs troupes. Henri III transfere à Tours le Parlement de Paris. Exploits du Roi de Navarre. Tréve conclue entre le Roi & les Protestans. Nouveaux traits de la haine des ligueurs contre le Roi. Défaite des Gautiers en Normandie. Le Duc de Mayenne envoye à Rome

le Doyen de l'Eglise métropolitaine de Rheims. Ordres donnés par les Princes Lorrains à leurs agens auprès du S. Siége. Sixte V excommunie le Roi. Réduction de Vendôme à l'obéissance de la Ligue. Entrevue de Henri III & du Roi de Navarre. Un fauxbourg de Tours est attaqué par le Duc de Mayenne. Henri III charge le Roi de Navarre du soin de ce qui regarde la guerre. Ambassade du Roi en Espagne. Révolte de la Ville de Paris. Les ligueurs assiégent Senlis. Défaite des troupes de la Ligue par le Duc de Longueville. Châtillon bat un autre Corps des mêmes troupes. Négociation de Sancy. Son retour en France. Le Comte de Soissons est pris par les ligueurs. L'armée du Roi emporte Gergeau d'assaut. Elle assiége Pontoise. La citadelle de Jamets se rend au Duc de Lorraine. Arrivée de Henri III à

HENRI III. 1589.

Saint-Cloud. Il eſt aſſaſſiné par Jacques Clement. Caractere de ce Prince.

Fin des Sommaires de ce ſeptiéme Volume.

ABRÉGÉ

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXIII.

DÈs qu'on eut reçu à Conſtantinople la nouvelle de la mort d'Oſman, Amurath ſongea à faire choix d'un nouveau Général. Cicala, depuis que la guerre duroit, s'étoit diſtingué par ſa valeur. Mais il étoit encore jeune, & le Sultan jugea qu'un Général, plus avancé en âge, ſeroit plus propre à contenir les troupes dans le devoir. La dignité de grand Viſir fut rendue à Schiaus, & Ferhat fut mis encore une

HENRI III. 1586.

Schiaus & Ferhat ſont nommés une ſeconde fois, l'un, grand Viſir; l'autre, Général de l'armée du Grand Seigneur.

HENRI III. 1586.

fois à la tête de l'armée. Il partit au mois d'Avril 1586 de Conſtantinople, où la peſte faiſoit alors de grands ravages. En même-tems Ulucciali, Capitan-Pacha, qui depuis peu étoit de retour de Sinope, eut ordre d'embarquer les Janniſſaires ſur les galeres du Grand-Seigneur, & de les conduire à Trébiſonde.

La difficulté fut de trouver les ſommes néceſſaires pour ſubvenir aux frais de cette campagne. On fit un emprunt aux Négocians d'Alep, & on leur aſſigna leur rembourſement ſur les droits de Douane, que la Porte levoit dans les ports de Syrie.

Ferhat n'arriva que ſur la fin de Juin à Sivas. Il s'y arrêta plus d'un mois, parce que la diſette étoit à Erzerum, où les troupes avoient coutume de s'aſſembler. Enfin preſſé par l'Eunuque Giaffer, qui lui envoyoit couriers ſur couriers, pour lui repréſenter le beſoin que Tauris avoit de ſecours, il prit la route d'Erzerum, au commencement du mois d'Août. Il n'entra point dans cette Ville, dont le Gouverneur même avoit été chaſſé par la famine; & il ſe rendit à Van. En acceptant le commandement de l'armée, il avoit demandé

qu'on ôtât le gouvernement de cette Place à Cicala, qui fut amplement dédommagé en obtenant le gouvernement de Bagdad. HENRI III. 1586.

Sur l'avis de la marche des Turcs, Emir-Hamſe s'étoit remis en campagne. Ses eſpions lui ayant rapporté que le Pacha de Salmas s'avançoit avec quelques troupes; il marcha contre lui, le mit en fuite, & le pourſuivit l'épée dans les reins juſqu'a Salmas, qu'il emporta d'aſſaut. Il pilla cette Ville, & il en traita les habitans avec la derniere rigueur, par repréſailles de l'inhumanité dont les Turcs avoient uſé à la priſe de Tauris. De-là, il tourna ſes armes contre le Pacha d'Erivan, qui faiſoit des courſes de côté & d'autre, & qui avoit déja ravagé une grande étendue de pays; il tailla en piéces une partie des troupes de ce Pacha, & l'obligea de ſe renfermer dans les murs d'Erivan. Nouveaux exploits d'Emir-Hamſe.

Kodabendeb, dans le tems que ſon fils alloit ſe ſignaler par de nouveaux exploits, le rappella auprès de lui. Ce Monarque étoit campé à quelque diſtance de Tauris, avec environ quarante mille hommes. Il détacha Aliculi Kan à la tête des troupes de la Province de

HENRI III. 1586.

Chorazan, & Emanguli Kan avec les troupes de Médie & d'Armenie, pour harceler l'armée Ottomane, qu'ils eurent ordre de n'attaquer que dans des défilés & dans les poſtes où elle auroit un notable déſavantage. L'objet du Roi étoit d'affoiblir inſenſiblement cette armée, afin de fondre avec toutes ſes forces ſur elle, lorſqu'elle approcheroit de Tauris. Aliculi Kan, plus occupé d'un ſecret complot qu'il tramoit avec Ferhat, que du ſoin de nuire aux Turcs, ne fit contre eux aucune entrepriſe, & il ſçut trouver des raiſons ſpécieuſes pour autoriſer ſon inaction. Elle empêcha Emanguli Kan, qui d'ailleurs n'étoit nullement complice des deſſeins pernicieux de ſon Collegue, de profiter des occaſions qu'il auroit pû trouver d'attaquer avantageuſement les ennemis.

Le Prince Simon, Géorgien, veut ſurprendre Teflis.

Le Prince Simon, Géorgien, en cherchoit une de montrer ſon zéle au Roi de Perſe. S'étant mis en marche avec huit mille hommes, après avoir répandu le bruit qu'il étoit retourné au Mahométiſme; il ſe préſenta aux portes de Teflis, ſuivi d'un grand nombre de bêtes de ſomme: il apportoit, diſoit-il, cinquante mille piéces d'or pour le

payement de la garniſon, & beaucoup de munitions pour l'approviſionnement de la Place, avec un ordre de la Porte au Pacha de lui en remettre le gouvernement. Peu s'en fallut que le Pacha ne donnât dans le piége. La garniſon, ſe flattant déja d'être payée des montres qui lui étoient dûes, le preſſoit d'obéir. Heureuſement pour elle & pour lui, Simon ignoroit un mot du guet, envoyé par Ferhat; le miſtere par-là fut découvert. Le Pacha fit tirer le canon ſur les Géorgiens, & ils furent contraints de ſe retirer avec perte. HENRI III. 1586.

Pendant ce tems, Ferhat, moyennant les intelligences qu'il avoit avec Aliculi Kan, arriva ſans aucun obſtacle à Tauris; il en renforça la garniſon, & il fit entrer des vivres dans la Citadelle. Il fortifia trois petites Places dans les environs, & bornant-là les opérations de la campagne, il reconduiſit les troupes Ottomanes dans leurs quartiers, ſans avoir perdu un ſeul homme.

Emir-Hamſe, ſoupçonnant avec raiſon la fidélité d'Aliculi Kan, l'avoit fait diſgracier. Depuis la retraite des Turcs, Kodabendeb étoit retourné à Casbin, & avoit laiſſé à ſon fils le commandement de l'armée. Le jeune Prince ſe

Fin tragique du Prince de Perſe.

HENRI III. 1586.

promettoit de rendre cette année encore plus glorieuse pour la Perse, que n'avoit été l'année précédente; il n'avoit l'esprit rempli que de ce noble projet, & des moyens de l'exécuter, lorsqu'il fut arrêté au milieu de ses exploits par les embûches qu'on tendoit à sa vie. Une nuit, il fut assassiné par un de ses eunuques, qu'Aliculi Kan vraisemblablement avoit gagné. Avec ce Prince fut ensevelie toute la valeur Persane, jusques-là si redoutable pour l'Empire Ottoman. Les Turcs, non contens d'être les principaux auteurs de la mort d'Emir-Hamse, eurent la malignité de publier qu'il avoit été assassiné par l'ordre même du Roi de Perse: ils vouloient que Kodabendeb eût la douleur non-seulement d'avoir perdu un fils, sa plus chere espérance, mais encore de se voir accusé d'un parricide.

Kodabendeb suit de près son fils.

Ce double chagrin fit une telle impression sur ce pere infortuné, qu'il ne put y survivre: il mourut peu de tems après Emir-Hamse, & laissa sa couronne à Abas Mirize son second fils. Celui-ci venoit tout récemment de se ménager un nouveau rempart contre la puissance de la Porte. Il avoit épousé la fille du grand Kan des Tartares, qui en con-

sidération de ce mariage s'étoit obligé d'entretenir, tant que la guerre dureroit, vingt-mille hommes au service de la Perse. HENRI III. 1586.

L'année précédente, il y avoit eu quelques troubles en Syrie : ils recommencerent cette année. Les Druses, résolus de se venger des cruautés exercées sur eux par les Turcs, coururent la campagne, & porterent le ravage jusqu'aux portes de Tripoli [a] & de Balbec. Un nommé Mahmud Bey, qui désiroit d'obtenir de la Porte la ferme des droits que payoit Tripoli, & qui vouloit s'assurer de cette grace par quelque service important, offrit aux habitans de cette Ville de se mettre à leur tête, & de les conduire contre les Druses. Il fit prendre les armes à tout ce qu'il y avoit dans la Place d'hommes capables de les porter; le Cadi & le Defterdar furent eux-mêmes obligés de le suivre. Ebneman Manogli, commandant des Druses, chargea avec vigueur cette milice mal disciplinée, jetta le désordre dans les premiers rangs, & ayant renversé le Cadi de dessus son cheval, le tua d'un coup de pistolet; les Tripoli- Troubles en Syrie.

[a] Tripoli de Syrie, nommée par les Turcs *Tarabolos Scham.*

tains consternés de cette mort, prirent
HENRI III. la fuite, & Mahmud Bey se sauva avec
1586. les autres, laissant son étendart entre les mains des ennemis. Sur ces nouvelles, Ali, depuis peu Pacha de Damas, reçut ordre du Grand-Seigneur, d'exterminer toute la nation des Druses. Ali ne jugea pas à propos d'en venir à cette fâcheuse extrémité. Ayant pitié de gens, à qui le ressentiment, plutôt que l'envie de remuer, avoit mis les armes à la main, il se contenta de tirer d'eux de fortes contributions, & une promesse qu'ils se tiendroient tranquilles à l'avenir.

Sédition à Riga. Un sujet bien frivole, en comparaison de celui qui avoit porté les Druses à la révolte, avoit excité aussi l'année précédente un grand tumulte à Riga en Livonie. On y avoit publié, par ordre du Roi & du Clergé de Pologne, la Bulle, qui ordonnoit de recevoir le Calendrier Grégorien. En conséquence les Magistrats avoient célébré la fête de Noël en même-tems que les Jésuites, à qui Bathory avoit accordé nouvellement un établissement dans la Ville; mais ni la Bourgeoisie ni le peuple n'avoient voulu assister ce jour-là à l'office; au contraire, lorsque le jour, auquel ils avoient coutume de célébrer

cette fête, étoit arrivé, ils l'avoient solemnisé avec le plus grand éclat. Nicolas Eicke, Consul de la Ville, piqué du mépris qu'on faisoit de l'autorité des Magistrats, avoit mandé le Recteur de l'Université, lequel avoit prêché dans la principale Eglise, & il l'avoit retenu prisonnier à l'hôtel de Ville. Le peuple, y étant accouru en foule, avoit délivré le Recteur. Les séditieux s'étoient portés de-là aux maisons du Consul & du Syndic de la Ville, les avoient pillées, & avoient arrêté Jean Tasty, ancien Consul, qui avoit été agent de la Ville à Warsovie, & qu'ils accusoient d'avoir trahi en plusieurs occasions les intérêts de ses concitoyens. A la fin cet orage s'étoit un peu calmé, mais Tasty étoit toujours resté dans les fers ; cette année, il trouva le moyen de les rompre : au moment qu'il alloit sortir de la Ville, il fut reconnu ; on se saisit de nouveau de sa personne, ses ennemis se constituerent ses Juges, instruisirent son procès, & firent appliquer ce prisonnier à la question. Il avoua que le Syndic de la Ville & lui s'étoient laissé corrompre par l'argent & les promesses du Roi, pour consentir à la suppression de plusieurs priviléges des habitans. La

HENRI III. 1586.

Bourgeoisie & le peuple, sur cet aveu, condamnerent de leur propre autorité Tasty & le Syndic à la mort.

HENRI III. 1586.

Mort de Bathory, Roi de Pologne.

Bathory, en apprenant cette nouvelle, fut vivement courroucé. Il ordonna à la Noblesse de Livonie de monter à cheval; il fit marcher un corps de troupes pour bloquer Riga, & il fit élever un fort à l'embouchure de la Duine, pour en défendre l'entrée à la flotte de Suéde, que les séditieux, disoit-on, appelloient à leur secours. Gothard, Duc de Courlande, essaya d'une part d'adoucir le Roi, & de l'autre, de ramener les mutins à la raison; ceux-ci refuserent de rien écouter, à moins qu'on ne rasât le fort de la Duine. Leur obstination jetta Bathory dans un tel emportement, que ce Prince naturellement violent tomba dans des convulsions dont il mourut le 13 Décembre.

Son éloge.

[a] Il tiroit son origine des Bathory-Somli, & non des Bathory Bathory, dont la maison est encore plus illustre. Peu de Souverains furent comparables à ce Prince, en courage, en grandeur d'ame, en droiture, en équité, & en habileté dans les affaires. Sa valeur lui

[a] Ce paragraphe & le suivant, à peu de changemens prés, sont copiés de la Traduction de M. *de Thou*.

mérita la préférence sur tous les concurrens, qui lui disputerent la couronne de Pologne; & l'on peut dire qu'il étoit né pour exécuter les plus hautes entreprises, s'il se fût trouvé sur un trône où l'autorité eût résidé dans une seule tête. Il vécut cinquante-trois ans, & il régna dix ans, sept mois & douze jours. Dans ce peu d'années, il soumit les Dantzickois, fit rentrer la Livonie sous la domination de la Pologne, réduisit les Moscovites à n'oser plus sortir de leur territoire, & réprima les courses des Tartares. Si digne de commander aux autres, il ne sçut pas se commander à lui-même; & son penchant à la colére lui coûta la vie. Quoique la recommandation du Grand-Seigneur eût servi beaucoup à l'élever sur le trône, il ne souhaita rien avec plus d'ardeur, que de trouver une occasion favorable d'exercer son courage contre cet ennemi commun des Chrétiens. Lorsqu'Amurath, prêt à porter la guerre en Perse, lui fit demander des troupes pour cette expédition, Bathory non-seulement refusa de les donner, mais ajouta fierement: *Que l'aigle de Pologne, qui avoit été si long-temps sans plumes & sans vigueur, avoit repris toutes ses forces, & aiguisé*

HENRI III. 1586.

son bec & ses serres. Podolowski, Lieutenant du grand Marechal de la Cour, ayant été assassiné dans la Natolie, où il étoit allé avec un sauf-conduit du Sultan, pour acheter des chevaux; Etienne en demanda hautement satisfaction, & il l'obtint. A la vérité, quelques Historiens prétendent que les Turcs trompèrent le Roi de Pologne en cette occasion, & qu'au lieu des meurtriers de Podolowski, ils ne livrerent que de misérables criminels, condamnés au supplice.

HENRI III. 1586.

De même que Bathory fut la victime de sa colere, Auguste Electeur de Saxe le fut de son penchant à l'amour. Ayant perdu l'année précédente la Princesse Anne, son épouse, il eut l'imprudence de vouloir à soixante ans prendre une seconde femme. Il épousa, au commencement de l'année 1586, Agnès Hedwige, fille de Joachim Ernest, Prince d'Anhalt, & d'Eléonore de Wirtemberg. Ces nôces s'étoient célébrées avec beaucoup de magnificence. L'Electeur avoit amené sa nouvelle épouse dans ses Etats. Le 11 Février, au retour d'une chasse, il tomba en foiblesse, & il mourut le 14 du mois suivant: on transporta son corps à Fridberg, où il

Mort d'Auguste, Electeur de Saxe.

fut inhumé dans le tombeau de sa premiere femme, de son pere Henri, & de son frere Maurice. De quinze fils qu'il avoit eus de la Princesse Anne, il ne laissa que le seul Christian, qui avoit épousé la Princesse Sophie, fille de Jean George, Electeur de Brandebourg. Auguste avoit eu aussi de son premier mariage trois filles, Elisabeth qui épousa le Prince Palatin Jean Casimir; Dorothée mariée à Henri Jules de Brunswic, & Anne épouse de Casimir, fils de Fréderic de Saxe. Depuis qu'Auguste par la mort de Maurice son frere fut parvenu à l'Electorat, il se distingua autant par ses vertus pacifiques, que sa Maison s'étoit distinguée jusqu'alors dans la guerre. Il conserva toujours beaucoup d'attachement pour la Maison d'Autriche, à qui il avoit de grandes obligations, & en particulier pour Maximilien II, & il aima mieux voir les Empereurs rechercher son amitié, que d'être Empereur lui-même, & d'avoir besoin de tous les autres Princes. Comme il étoit persuadé que l'argent est le nerf de toutes les affaires, il se servit d'un singulier artifice, pour en amasser. Il vendit ou engagea plusieurs fois ses domaines. Lorsqu'il se fut ainsi

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

procuré des sommes considérables, il assembla les Etats de son Electorat; & s'accusant publiquement de mauvaise conduite, il leur persuada de racheter à leurs dépens les terres qu'il avoit aliénées. Il retira aussi de grandes sommes des mines de Fridberg; & toutes ces richesses accumulées lui firent un fonds de sept millions de Dalers, qu'on trouva dans ses coffres à sa mort. Tant qu'il vécut, il fut le médiateur de tous les différends qui survenoient entre les Princes & Etats d'Allemagne. Il soutint avec vigueur les intérêts de la Confession d'Ausbourg, & il traita avec la derniere sévérité quelques Prédicans, qui vouloient introduire dans ses Etats la Confession de Genéve. De ce nombre fut le célebre Gaspard Peucer, qu'il tint en prison pendant plusieurs années.

Mort du Duc & de la Duchesse de Parme.

Cette année fut aussi la derniere de la vie d'Ottavio Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, pere d'Alexandre Prince de Parme, qui faisoit la guerre en Flandre pour le roi d'Espagne. Ottavio mourut à Parme le 18 Septembre [a], âgé de près de soixante-deux

[a] D'autres Historiens font mourir *Ottavio Farnese* le 2.

ans, étant né le 8 Octobre 1524. Il s'étoit fait un nom dans la guerre que Charles V entreprit contre les Proteſtans d'Allemagne, & enſuite dans celle d'Italie, où il ſuivit tantôt le parti de la France, tantôt celui des ennemis de ce Royaume. Au mois de Janvier de cette même année, Marguerite d'Autriche ſa femme, fille naturelle de Charles V, étoit morte à Ortona, ville du royaume de Naples, qui lui avoit été aſſignée pour ſon douaire. Ce fut une Princeſſe plus vertueuſe que belle. Elle ne ſe rendit pas moins recommandable dans les Pays-bas par ſon équité, que ſon fils par ſa bravoure & par ſes conquêtes. HENRI III. 1586.

L'Italie fit une troiſiéme perte conſidérable, en la perſonne du cardinal Louis d'Eſt, ſorti du mariage d'Hercule d'Eſt II, Duc de Ferrare, & de Renée de France fille de Louis XII. Digne héritier du nom de ce Roi ſon ayeul, il eut toute ſa grandeur d'ame. Il ſurpaſſoit en libéralité la plûpart des Princes les plus riches & les plus puiſſans. L'argent que les autres prodiguent à ſatisfaire leur vanité, il ne le faiſoit ſervir qu'à ſatisfaire ſon humeur bienfaiſante, & il Mort du Cardinal Louis d'Eſt.

HENRI III. 1586.

ne concevoit point qu'on pût être heureux, lorsqu'on connoissoit quelqu'un qui ne l'étoit pas. Aussi ne l'appelloit-on à Rome que le pere des pauvres. On l'y regardoit en même-tems, comme une des principales lumieres du sacré College. Chargé des affaires de France après la mort du cardinal Hippolyte d'Est, arrivée quatorze ans auparavant, il donna des preuves de sa généreuse façon de penser, en s'opposant constamment aux desseins des Guises, enfans d'Anne d'Est sa sœur. Depuis long-tems la goute ne cessoit de le tourmenter. A cette maladie se joignit une débilité de nerfs, causée par le trop grand usage qu'il faisoit de la neige. Il mourut le 30 Décembre, dans la quarante-neuviéme année de son âge. Son cœur fut transporté à Auch, dont il étoit Archevêque; ses entrailles furent enterrées à Rome dans l'Eglise de saint Louis, & son corps fut placé à Tivoli dans l'Eglise des Cordeliers auprès de celui du Cardinal Hippolyte son oncle. Les plus beaux esprits d'Italie s'empresserent à l'envi de jetter des fleurs sur son tombeau.

Sixte V fait placer l'Obélisque du Vatican.

Sixte V leur fournit cette année, de quoi exercer leur verve. L'Obélis-

que, qu'on voit élevé aujourd'hui dans la place du Vatican, étoit enterré derriére la sacristie de saint Pierre, & enseveli sous un amas de ruines dans la poussiére & dans l'oubli. Cette aiguille est d'un marbre granit, nommé Pyropecide à cause des taches de feu dont il est marqueté. Elle fut taillée près de Syene, ville de la Thébaïde, par l'ordre du roi Nicoreus, fils de Séfostris. Les Empereurs Caïus & Neron la firent depuis transporter à Rome, comme Pline le rapporte au Livre trente-sixiéme de son Histoire. Ils la consacrerent à l'Empereur Auguste, & à Tibere son fils adoptif, ainsi que l'inscription le fait voir. Plusieurs Souverains Pontifes, entr'autres Paul II, Jules II, Paul III & Pie IV, avoient eu dessein de faire relever cet Obélisque. Autrefois Rameses voulant faire élever dans le Palais de Memphis une pareille Aiguille, & craignant que vingt mille hommes, qu'il y employa, ne succombassent sous cet énorme poids, fit attacher au haut son propre fils, afin, dit Pline, qui raconte ce fait, que le soin de la conservation du jeune Prince les engageât à veiller plus

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

soigneusement à celle de ce monument. Les Papes, dont nous venons de parler, s'étoient proposé d'assurer par un autre moyen la conservation du monument, dont ils désiroient de décorer Rome. Ils avoient prétendu que l'Architecte, qui se chargeroit de l'opération, garantît le succès sur sa tête. Personne n'avoit accepté cette condition, & le projet avoit été abandonné.

Pour le mettre en éxecution, Sixte en confia la direction à une Congrégation composée des Cardinaux Pierre Donat Cesis, Philippe Gustavillano, Ferdinand de Médicis & François Sforce. Le bruit de cette entreprise attira aussi-tôt à Rome, non seulement de toutes les parties de l'Italie, mais des différens pays de l'Europe, plus de cinq cens Architectes. Chacun proposa des moyens de conduire l'ouvrage à sa perfection. Plusieurs présenterent des modéles de machines. On choisit celle qu'inventa l'Architecte Dominique Fontana, de Côme. Le calcul qu'il fit du poids de la masse, sur laquelle il falloit opérer, parut démontré. Comme il n'avoit pas encore la réputation dont il a joui dans

la ſuite, la Congrégation lui nomma pour adjoints Barthelemi Amannati, de Florence, & Jacques della Porta, qui avoient déja donné des preuves de leur habileté. Mais enſuite le Pape abandonna entiérement à Fontana toute la conduite de cet ouvrage. Cet habile Artiſte y employa cinq leviers & quarante cabeſtans. Le tout étoit mis en mouvement par neuf cents hommes & par ſoixante-dix chevaux. On commença le 30 Avril à travailler. C'étoit un mercredi, jour heureux pour Sixte. L'Obéliſque fut en place le 10 Septembre; il fut béni deux jours après, & dédié à la Croix. HENRI III. 1586.

Selon le calcul de Fontana, il peſe neuf cents cinquante ſix mille cent quarante-huit livres. Sa hauteur, en y comprenant ſon piédeſtal, eſt de cent cinquante palmes, trois quarts. Fontana a laiſſé une deſcription fort exacte de ce monument.

Ainſi le Pape s'occupoit de l'embelliſſement de Rome avec la même tranquillité, que ſi le monde chrétien avoit été dans une profonde paix. Cependant afin d'arrêter les plaintes des Eſpagnols & des Guiſes, qui l'accuſoient d'abandonner les intérêts de Le Pape envoye un Nonce en Suiſſe.

HENRI III. 1586.

l'Egliſe, il voulut ne point paroître négliger abſolument le ſoin de la guerre, qui étoit allumée en France. Il députa aux cinq Cantons Suiſſes catholiques Jean-Baptiſte Santomio, Evêque de Tricarico, en qualité de Nonce, & il recommanda à ce miniſtre, de les empêcher de fournir des ſecours aux Proteſtans. Depuis ce tems, ces Cantons eurent toujours chez eux un Nonce de la part du Pape; & Philippe ne manqua pas, tant que dura la guerre, de tenir toujours auprès d'eux un Ambaſſadeur, ce qui ne s'étoit point pratiqué juſqu'alors. L'arrivée d'un Miniſtre de la Cour de Rome ſurprit d'abord les Suiſſes. Santomio appuyé du colonel Fiffer, agent du Duc de Guiſe, obtint qu'ils aſſembleroient une Diéte générale. L'ouverture s'en fit le 5 Octobre; & le Nonce, après avoir célébré la meſſe, communia tous les deputés de ſa main. Enſuite, leur ayant fait pluſieurs magnifiques promeſſes de la part de Sixte & du roi d'Eſpagne, il conclut une alliance perpétuelle entr'eux & le Saint Siége, pour la défenſe de la religion Catholique. Cette alliance fut confirmée par ſerment, & l'on en dreſſa un

acte, qui fut inſeré dans les Regiſtres publics. HENRI III. 1586.

Enhardi par le ſuccès de cette négociation, le Nonce s'attribua, ſur tous ceux qui étoient entrés dans la ſainte Ligue, la Juriſdiction qui n'appartenoit qu'aux Juges Civils, & il l'exerça même avec beaucoup de ſéverité. Quelque tems après la ſignature du traité, les Cantons Catholiques apprirent que les autres Cantons faiſoient de grandes levées d'hommes pour le roi de Navarre; ils craignirent que ces nouvelles troupes ne fiſſent contr'eux quelqu'entrepriſe. Dix mille hommes, que Henri III fit en même-tems lever chez eux, les raſſurerent. Avant que ces dix mille hommes partiſſent, le Nonce voulut les communier: il leur fit jurer qu'ils ne combattroient que pour les intérêts de la Religion Catholique, & que, s'ils s'appercevoient que le Roi fît aucune démarche, qui parût favoriſer les Novateurs, ils reviendroient ſur le champ dans leur patrie. Cette derniére clauſe, ajoutée par le Nonce, étoit un effet de l'artifice des Princes Lorrains. Ils vouloient faire ſoupçonner que les meſures priſes par Henri,

HENRI III. 1586.

pour donner la paix à ſon royaume, étoient autant de démarches qu'il faiſoit en faveur des Proteſtans.

Différend entre le Canton de Lucerne, & les Chanoines de Brunnen.

Un incident ébranla un peu le pouvoir, que le Nonce s'étoit arrogé ſur des Peuples jaloux de leur liberté juſqu'à l'excès. Le Canton de Lucerne, ſans contredit le plus conſidérable des Cantons Catholiques, exigea des Chanoines de Brunnen une grande quantité de bled ; & ſur leur refus ils furent cités à comparoître devant le Magiſtrat. Santomio prétendit que cette citation étoit un attentat contre l'autorité qu'on lui avoit accordée, ou qu'il s'étoit attribuée lui-même. Il défendit aux Chanoines d'obéir, ſous peine d'excommunication ; & il menaça d'excommunier la Régence de Lucerne elle-même, ſi elle uſoit de violence contre le Chapitre. La plûpart des Lucernois ſe révolterent contre cette eſpéce de deſpotiſme. Le Nonce, par le conſeil des Jéſuites qu'il avoit auprès de lui, fit aſſembler les principaux Bourgeois dans la grande Egliſe. Se repoſant de la ſureté de ſa perſonne ſur la ſainteté du lieu, & ſur la préſence du ſaint Sacrement qu'il avoit fait expoſer,

il harangua avec beaucoup de force, ayant cependant attention de ne rien laiſſer échapper qui pût aigrir davantage les eſprits. On en vint aux voies de conciliation. La Régence de Lucerne conſentit de ne point inquiéter les Chanoines de Brunnen, mais à condition que Santomio ne parleroit plus d'employer les armes ſpirituelles, dont il avoit menacé de faire uſage. HENRI III. 1586.

Les Cantons Proteſtans, avant de laiſſer partir les troupes levées dans leurs Provinces pour le roi de Navarre, envoyerent une ambaſſade à Henri III, pour le prier d'accorder la paix aux Proteſtans. Les Ambaſſadeurs furent chargés de montrer au Roi les lettres, par leſquelles François I avoit autrefois exhorté les Suiſſes à mettre bas les armes qu'ils avoient priſes les uns contre les autres pour la Religion. Henri aſſura les Ambaſſadeurs, qu'il étoit très-diſpoſé à chercher tous les moyens qui pourroient rétablir la tranquillité dans ſes Etats : mais les hoſtilités n'en continuoient pas avec moins de vivacité dans toute la France. Ambaſſade des Cantons Suiſſes vers Henri III.

Dès la fin de Janvier, le Duc de Mayenne avoit quitté Perigueux, Mayenne s'empare de Montignac-le Comte.

HENRI III. 1586.

avoit passé la Vesere, & avoit marché vers la Dordogne. Sur sa route étoit Montignac-le-Comte, appartenant au roi de Navarre. Les Magistrats de Perigueux désiroient qu'on attaquât cette petite Place, parce que, si l'on s'en emparoit, Lamaury abandonneroit aussi-tôt Tulle. L'armée étant mal pourvue de ce qui étoit nécessaire pour faire un siége, on fit venir de Brive & de Dorat quelques canons & deux cents boulets. La ville de Montignac étoit défendue par un château, au pied duquel elle étoit située. On vouloit tâcher de la surprendre, afin d'empêcher que la garnison n'y mît le feu. Mayenne y envoya Hautefort avec les régimens de Vic & de Biragues. Ces régimens se mirent en marche à l'entrée de la nuit. Une dispute, qui survint entre Biragues & de Vic, pensa les faire retourner sur leurs pas. Vic avoit plus de service, & par la naissance étoit supérieur à Biragues qui n'étoit qu'un bâtard de sa maison; mais celui-ci étoit enrollé dans la Ligue, & cela suffisoit au Duc de Mayenne pour le soutenir contre toutes les regles. Après bien des disputes, il fut décidé que les deux colonels

Colonels attaqueroient en même tems par deux endroits différens. La Ville fut emportée sans peine. Environ cent vingt soldats se sauverent dans le Château. Trois jours après, on commença à le battre avec quatre pieces de canon, & dès le soir même on fit breche. Le lendemain, la Garnison se rendit. Les Officiers sortirent l'épée au côté, & les soldats furent désarmés. HENRI III. 1586.

Mayenne pensoit à faire le siége de Sarlat. Il détacha François de Cassillac de Sessac, pour reconnoître cette Ville. Sessac ayant rapporté que les approches en étoient difficiles, Mayenne se porta vers Martel, dans le dessein de passer la Dordogne à Creisse.

Les Protestans abandonnent diverses Places.

Dans ce même tems, Lamaury, comme les Magistrats de Périgueux l'avoient prévû, abandonna Tulle, après avoir tiré des habitans une somme considérable. Birague étoit campé dans le voisinage avec son Régiment. Lamaury, venant sans cesse le harceler, reçut enfin à la tête un coup d'arquebuse dont il mourut. Quelques-uns ont prétendu, qu'il avoit été tué par l'imprudence d'un de ses gens.

Pendant que Mayenne étoit à Martel, François de la Valette de Cornusson,

HENRI III. 1586.

Sénéchal de Toulouſe, accompagné des Capitouls de cette derniere Ville, alla le trouver, pour le prier d'attaquer Montauban, une des principales Places d'armes des Religionnaires. Les Toulouſains lui offrirent, pour cette expédition, des vivres en abondance, neuf pieces de canon avec tout leur attirail, deux mille boulets, & deux mille hommes d'infanterie payés par la Ville. Mayenne ne jugea pas, qu'une auſſi petite armée que la ſienne pût riſquer une ſi grande entrepriſe. Cependant il feignit de vouloir la tenter. Il paſſa la Dordogne ſur des Pontons. La Garniſon de Roch, ſans attendre l'arrivée de Saint-Chamerand qui fut détaché pour ſe rendre maître de ce Château, ſe retira à Montfort & à Bourroles, Places du Vicomte de Turenne. Juſques-là Cavagnac, qui commandoit dans Beaulieu, avoit amuſé Mayenne par différentes propoſitions. Le Prince Lorrain donna ordre à Hautefort, d'aller inveſtir ce poſte. Hautefort dans ſa marche emporta d'emblée le Château de Gignac, dont la Garniſon commettoit beaucoup de déſordres dans le païs. Pour l'exemple, il la fit paſſer au fil de l'épée. La crainte d'un

semblable traitement fit prendre la fuite à la Garnison de Comiac. Les habitans d'Argentat promirent de garder à l'avenir la neutralité, & ils démolirent quatre Forts, qu'ils avoient construits dans leur territoire. Lorsque Hautefort eut formé le blocus de Beaulieu, Mayenne se rendit à Astaliac. Sur la nouvelle de son approche, Cavagnac fit son traité, à condition d'avoir vie & bagues sauves ; & ayant livré ses drapeaux, il remit la Place entre les mains des assiégeans. HENRI III. 1586.

Mayenne repassa aussitôt la Dordogne, & entra dans le Quercy. Mouvalen, petite Ville de la Vicomté de Turenne, ouvrit ses portes.

Le Roi de Navarre étoit à Nérac, où il rassembloit toutes ses forces, pour s'opposer aux progrès des Catholiques. Avant de quitter Montauban, il avoit écrit aux trois Ordres du Royaume, & à la Ville de Paris, pour leur faire sentir l'odieux de la conduite des Princes Lorrains, qui mettoient en litige la succession d'un Monarque encore plein de vie & dans la fleur de son âge. Le Roi de Navarre ajoutoit dans ses lettres, qu'afin d'empêcher la ruine du peuple, & d'épargner le sang de la

Lettres du Roi de Navarre aux trois Ordres du Royaume, & à la Ville de Paris.

HENRI III. 1586.

Nobleſſe Françoiſe, il avoit bien voulu ſe dépouiller un moment de la fierté de la dignité Royale, & préſenter le duel à ſes ennemis; mais qu'ils avoient refuſé un cartel, dont ils auroient dû ſe tenir honorés.

Il n'avoit avec lui que trois mille fantaſſins & quelque cavalerie. Mayenne réſolut de ſe preſſer de l'attaquer, & ſe mit en marche dans ce deſſein. L'hiver étant devenu fort rude au commencement de Mars, les troupes eurent beaucoup plus à combattre contre les injures de l'air que contre l'ennemi. Des pluies fort froides & d'affreuſes neiges, qui ſe ſuccédoient alternativement, faiſoient beaucoup ſouffrir les ſoldats.

Cependant Matignon aſſiégeoit Caſtetz ſur la Garonne. Ayant appris que le Roi de Navarre venoit au ſecours de cette Place, il ſe retira du côté de Langon, en attendant l'arrivée de Mayenne. Le Roi de Navarre, de ſon côté, prit le parti de retourner à Montauban. Comme on ignoroit s'il avoit deſſein d'aller à Bergerac, ou au Mas de Verdun; Matignon, voulant être à portée de traverſer les projets de ce Prince, marcha avec un Corps

d'élite à Villeneuve en Agenois. En même tems, Mayenne avec un autre Corps prit la route du Port de Sainte-Marie, dans le dessein de tomber sur les ennemis au passage de la Garonne; mais sa marche fut si lente, que le Roi de Navarre eut le tems de faire passer toutes ses troupes à Saint-Bazeille, & de gagner Bergerac. Mayenne, l'ayant manqué, descendit du côté d'Aiguillon, & envoya Sessac faire des courses dans les environs de Monsegur. Sessac défit quelques détachemens des Garnisons de Caumont & de Clérac. Le fils aîné du Baron de Thiange, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Mayenne, fut tué dans une de ces actions.

HENRI III. 1586.

Le Prince de Condé revint, vers ce tems, de l'Isle de Garnesey à la Rochelle. La Reine d'Angleterre lui avoit prêté des Vaisseaux, & fourni de l'argent. Le Prince, impatient de faire oublier à ses amis la tristesse que sa fuite leur avoit causée, ne tarda pas à se mettre en campagne. Il prit à composition le Château de Dampierre, qui appartenoit à Claude de Clermont, femme du Duc de Retz. On crut qu'en cette occasion il donneroit des marques

Le Prince de Condé revient de Garnesey.

de ſon reſſentiment au Duc de Retz, qui peu de tems auparavant avoit fait raſer le Château de Montaigu, un des principaux domaines de la Maiſon de la Trémoille. Condé montra qu'il étoit au-deſſus de ces petites vengeances, & il ne permit pas même le pillage à ſes ſoldats.

HENRI III. 1586.

Il épouſe Catherine Charlotte de la Trémoille.

Il avoit perſiſté dans la réſolution d'épouſer Catherine Charlotte de la Trémoille. La cérémonie ſe fit le 16 Mars à Taillebourg. Elle fut ſuivie d'un triſte évenement. Dans un petit combat que le Prince livra au Régiment de Tiercelin, Rieux & Sailly, freres du Comte de Laval, furent bleſſés mortellement. Sailly mourut le même jour, & Rieux le ſurlendemain.

Mort du Comte de Laval & de ſes trois freres.

Le Comte de Laval tomba malade de chagrin, & il ne leur ſurvêcut que huit jours. Il avoit toute la valeur & toute la probité, qui ont toujours fait le caractere de ſon illuſtre Maiſon. La maladie quelques jours auparavant lui avoit enlevé Tanley, un autre de ſes freres. Ces quatre Seigneurs, toujours unis pendant le peu de tems qu'ils vécurent, n'ont pas même été ſéparés à la mort. Ils ont un tombeau commun dans la Chapelle de Taillebourg. Leur

pere étoit François de Coligny d'Andelot, frere de l'Amiral de Coligny, & du Cardinal de Châtillon. HENRI III. 1586.

Le malheur d'une Maison si chere aux Protestans causa, à ce qu'on croit, la maladie de René de Rohan, qui mourut bientôt après à la Rochelle, dans la trente-sixiéme année de son âge. Il avoit un grand crédit auprès du Roi de Navarre, dont il étoit proche parent. Elizabeth sa mere étoit sœur de l'ayeul [a] maternel de ce Prince. René avoit épousé Catherine de Parthenay, Dame de Soubize, femme d'un rare mérite, & (ce qui n'est pas ordinaire à son sexe) aussi recommandable par son érudition que par l'éclat de sa naissance & de ses vertus. Il eut d'elle, avec des biens considérables, deux fils, Henri & Benjamin de Rohan, & trois filles, Henriette, Catherine & Anne. Mort de René de Rohan.

Matignon étoit retourné au siége de Castetz, & Mayenne s'étoit avancé à Marmande. Ils ne s'accordoient pas, & leur mésintelligence éclata, malgré les efforts que Godefroy le Camus de Pontcarré, & Gourgues, trésorier général des troupes, avoient faits pour Mésintelligence entre Mayenne & Matignon.

[a] *HENRI II, Roi de Navarre.*

les raccommoder. Matignon souhaitoit
HENRI III. 1586. que Mayenne assiégeât Saint-Bazeille ; mais Mayenne croyoit le succès de cette expédition douteux, & il ne vouloit rien entreprendre, qu'il ne fût assuré de réussir. Il aimoit mieux demeurer dans l'inaction, que de s'exposer à perdre par quelque revers la réputation qu'il s'étoit acquise. Mécontent du Maréchal, il voulut lui enlever la gloire de la prise de Castetz ; il négocia secrétement avec Favas, Commandant de la Place, lequel convint de la rendre à des conditions peu honorables pour les assiégeans. Lorsque la capitulation fut arrêtée, Mayenne en donna part à Matignon. Celui-ci en fut vivement piqué, mais il dissimula, & il ne songea qu'à empêcher son rival de s'emparer de toute l'autorité dans la Province.

Reddition de Castetz.

Après la reddition de Castetz, on fit la revue de l'armée, & on lui donna deux mois de paye, ce qui calma un peu le soldat, que l'extrême cherté de toutes choses commençoit à faire murmurer. Aussitôt le Duc de Mayenne marcha à Saint-Bazeille, sur les ordres qu'il avoit reçus de la Cour. Il fit sommer la Place par un Héraut. De Pueilh,

Mayenne se rend maître de Saint-Bazeille.

Gentilhomme Bourguignon, bon Officier, à qui le Roi de Navarre en avoit donné le Gouvernement, ayant refusé de la rendre, Mayenne la fit investir par les Régimens d'O, de Vic & de Birague. Pendant qu'on escarmouchoit auprès des ruines d'une ancienne Eglise, pour y prendre des logemens, Vic reçut à la cuisse une blessure, qui ne l'empêcha pas de se rendre maître de ces masures. Birague s'empara d'un moulin voisin. A peine le canon fut-il en batterie, que les assiégés capitulerent. Mayenne fit raser les fortifications de la Ville. HENRI III. 1586.

Quoique la plûpart des Gentilshommes, qui l'avoient suivi en qualité de Volontaires, se fussent déja retirés chez eux, il résolut d'entreprendre le siége de Monségur. Peu de tems après avoir fait ouvrir la tranchée devant cette Place, il fut attaqué d'une fiévre double-tierce. Sessac de son côté étant malade à Aiguillon, le Duc fut obligé d'avoir recours à Matignon, qui, ayant été aussi malade, étoit allé à Bordeaux pour se rétablir; & il pria ce Maréchal, de venir prendre le commandement de l'armée. Matignon se rendit le 5 Mai à Roquebrune, où Mayenne étoit arrivé

HENRI III. 1586.

la veille en litiere. Le Maréchal, après avoir conferé avec le Duc, se chargea de la conduite du siége. Dès le lendemain, il fit battre une Tour quarrée, qui servoit de défense à la principale porte de la Ville assiégée. Avant que la breche fut faite, Birague monta à l'assaut. Il fut blessé en trois endroits, & repoussé. On tira ce jour là deux mille quatre cents coups de canon. Après ce grand feu, les boulets & la poudre manquerent, & l'on fut obligé d'en faire venir de Bordeaux. Lorsque le canon recommença à tirer, les assiégés arborerent le Drapeau blanc. La capitulation fut signée le 15 Mai. Le jour suivant, la garnison sortit avec ses armes, méche éteinte. Tandis que les soldats de cette garnison passoient au milieu de l'armée du Roi, il arriva du tumulte par la négligence de l'escorte, qui étoit chargée de les conduire : les troupes du Roi, contre la foi de la capitulation, tuerent cent soixante hommes, & les autres ne se sauverent, qu'après avoir été dépouillés de tout ce qu'ils avoient.

Prise de Monségur par Matignon.

La maladie du Duc de Mayenne continuant, il se fit transporter à Bordeaux, où il fut reçu avec de grands

honneurs par le Clergé & par Antoine de Sanſac, Archevêque de la Ville. Toutes les Egliſes firent des proceſſions pour le rétabliſſement de ſa ſanté, à l'inſtigation de ceux qui étoient attachés à la Ligue, c'eſt-à-dire à la faction des Lorrains. Les gens ſages en murmurerent. Pluſieurs perſonnes ſoupçonnoient que Mayenne avoit feint une maladie, pour avoir un prétexte de venir à Bordeaux, & pour s'emparer de la Ville. Le bruit s'en répandit tellement, que le Parlement jugea à propos de lui faire une députation à ce ſujet. Mayenne répondit aux Députés avec beaucoup de prudence & de modération; mais il reſſentit vivement cette injure : cependant comme il n'étoit pas encore en état de ſe venger, il n'en témoigna rien à Matignon. HENRI III. 1586.

On étoit convenu avec les habitans de Genſac, qu'ils recevroient garniſon. L'arrivée de Turenne en cette Ville, qui appartenoit au Roi de Navare, les fit changer d'avis. Turenne fortifia ce poſte, afin qu'il pût ſervir de retraite à ceux qui iroient de Montauban à Bergerac, où de Clérac à Caumont.

HENRI III. 1585.

Comme le tems de la moiſſon approchoit, les Provinces d'Agenois, de Condomois, & d'Armagnac, prierent Matignon de permettre aux ſoldats d'aider à faire la récolte.

Siége de Caſtillon.

Mayenne, auſſi-tôt que ſa ſanté fut rétablie, partit de Bordeaux, ſe remit à la tête de ſon armée, & entreprit le ſiége de Caſtillon. Cette Ville fameuſe par un combat mémorable, qui s'y donna l'an 1453, ſous le regne de Charles VII, entre les François & les Anglois, eſt bâtie ſur une hauteur, au pied de laquelle paſſe la Dordogne. La garniſon avoit raſé les fauxbourgs, qui étoient plus grands que la Ville, & ornés de belles maiſons, & elle avoit élevé à la place cinq baſtions, devant leſquels elle avoit creuſé un foſſé très-large, défendu par des caſemates, & dont le bord extérieur étoit fortifié d'un chemin couvert. Le Baron de Savignac étoit dans la Place avec une nombreuſe Garniſon; & d'Allens, Gentilhomme d'Arles, Officier de réputation, s'y étoit enfermé avec lui, pour lui ſervir de ſecond.

Il étoit reſté, au bas des fauxbourgs détruits, quelques maiſons où un Détachement de la Garniſon s'étoit retran-

ché. On fit un si grand feu de canon contre le retranchement, que les troupes qui le défendoient furent contraintes de l'abandonner. En se retirant, elles mirent le feu aux maisons, & elles s'établirent successivement sur deux éminences voisines, où elles tinrent encore quelque-tems. Lorsqu'on les eut forcées de rentrer dans la Ville, on ouvrit la tranchée, & Mayenne fit construire trois Forts un peu au-dessous de Montravel. Deux de ces Forts étoient placés vis-à-vis d'un pont de pierre, bâti sur un ruisseau qui tombe dans la Dordogne. Mayenne pour resserrer davantage la Ville, mit sur cette riviere deux Barques armées que lui avoit amenées le Commandeur de la Douze. Le 4 Août, on attaqua la contrescarpe, & l'on s'y logea. On eleva promptement un cavalier, sur lequel on dressa une batterie de quatre piéces de canon. Les casemates, qui étoient dans le fossé, incommodant beaucoup les assiégeans, on résolut de conduire un canon dans le fossé pour les ruiner. La Douze en vint à bout contre l'opinion de tous les Officiers de l'artillerie. Du Cluseau & Charles de Choiseul du Plessis-Praslin donnerent l'assaut à

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

un baſtion, ſans ordre des Généraux, & ils perdirent beaucoup de monde; mais ils ſe maintinrent ſur la brêche. Une mine des aſſiégeans ayant joué le 2 Août, & ayant fait une brêche à un autre Baſtion, on établit un nouveau logement. La Garniſon ainſi preſſée, & d'ailleurs preſque totalement détruite par une maladie contagieuſe qui régnoit dans la Ville, battit enfin la chamade. Il fut réglé par la capitulation, que Savignac, d'Allens, Montmorency de Bours, & huit autres Officiers, ſortiroient avec leurs armes & leurs chevaux; que les ſoldats ſeroient déſarmés, & prêteroient ſerment de ne ſervir de quatre mois le Roi de Navarre. Ils n'étoient plus qu'au nombre de deux cents cinquante. A l'égard des habitans de la Ville, ils furent abandonnés à la diſcrétion du Vainqueur. On en envoya à Bordeaux quelques uns que le Parlement condamna à mort. Cette rigueur excita l'indignation de bien des gens, qui diſoient hautement que Mayenne traitoit ſi cruellement ces infortunés, pour ſe venger de ce qu'étant vaſſaux de ſa femme, ils avoient oſé ſoutenir un ſiege contre lui.

Il termina sa campagne par la prise des Châteaux de Minzac & de Puynormand. Comme ses exploits n'avoient pas répondu à ses promesses, il publia une espéce d'apologie, dans laquelle il se plaignoit de ce qu'on ne lui avoit fourni ni troupes ni argent. On lui avoit, disoit-il, fait espérer cent soixante mille écus d'or par mois, & cependant il n'en avoit touché que trois cents trois mille pour toute la campagne. Il faisoit en même-tems le détail de ses conquêtes, il en étaloit l'importance, & il paroissoit étonné d'avoir emporté de si grands avantages, vû la médiocrité des secours qu'il avoit reçus. Les Protestans composerent un écrit sanglant, en réponse à ce Mémoire, & ils reprocherent malignement à Mayenne, d'avoir oublié dans l'énumération de ses exploits l'enlevement de la veuve du Prince de Carency. HENRI III. 1586.

C'étoit une riche héritiere, fille de Godefroi de Caumont, & de Marguerite de Lustrac, qui avoit épousé ce Seigneur, après être demeurée veuve du Maréchal de saint-André. Charles de Biron, fils d'Armand de Biron, avoit desiré d'épouser Mlle. de Cau- Duel du jeune Biron & du Prince de Carency.

HENRI III. 1586.

mont ; mais elle avoit été donnée à Claude d'Eſcars, Prince de Carency, fils de Jacques d'Eſcars, Comte de la Vauguyon, tuteur de la Demoiſelle. De-là, Biron avoit conçu une haine implacable contre Carency. Le premier appella l'autre en duel. Bertrand de Pierre-Bouffiere Geniſſac, & Montpeſat de Lognac, furent les ſeconds de Biron. Carency choiſit pour les ſiens Charles d'Eſtiſſac & la Bâtie. Le rendez-vous fut derriere le fauxbourg Saint Marceau. On étoit au mois de Février, & il neigeoit très-fort. Biron prit ſi bien ſes meſures, qu'il fit tomber la neige dans les yeux de ſes adverſaires. Par cette ruſe, il ſortit victorieux avec ſes ſeconds, n'étant bleſſé qu'au bras, & il laiſſa ſur la place Carency, d'Eſtiſſac & la Bâtie. La Princeſſe de Carency, encore dans la premiere jeuneſſe, s'étoit retirée au Château de la Vauguyon après la mort de ſon mari. Les partiſans du roi de Navarre prétendoient que Mayenne avoit enlevé cette jeune veuve.

Marans aſſiégé par Biron.

Avant qu'il retournât à la Cour, le Roi de Navarre s'étoit rendu à la Rochelle, où d'un côté les habitans, & de l'autre la nobleſſe des environs, l'a-

voient fort embaraſſé par l'oppoſition de leurs ſentimens. Les Rochelois étoient d'avis qu'on raſât le Château de Marans, & les Forts dont il étoit environné. La nobleſſe au contraire demandoit qu'on les conſervât. L'arrivée de Biron dans ces cantons finit la diſpute. On apprit qu'il vouloit attaquer Marans. Il ne reſtoit plus aſſez de tems pour démolir le Château & les Forts. Ainſi il n'y eut d'autre parti à prendre que de les mettre en état de faire une longue réſiſtance. Les Rochelois y envoyerent des munitions; mais ils s'excuſerent de fournir des troupes. Ce procédé déconcerta un peu les habitans de Marans : le Roi de Navarre ranima leur courage, en ſe chargeant de les défendre. Il confia le Fort de la Baſtille à Peville, celui de Beauregard à Dracville, ceux de la Brune & de la Repentie aux Colonels Granville & Sainte-Foi. HENRI III. 1586.

Le 10 Juillet, Biron ſe préſenta devant la Place. La Garniſon fit une ſortie, dans laquelle il reçut à la main une bleſſure legére. Il dirigea ſa premiere attaque contre le Fort de la Baſtille. Tandis qu'il y étoit occupé, une Patache amena de la Rochelle & de

HENRI III. 1586.

l'Isle de Ré quelques piéces de campagne aux habitans de Marans. Ils se servirent de ce même bâtiment, pour aller prendre des vivres à Luçon. Par ordre du Roi de Navarre, ils semerent de cloux & de chausse-trapes tout l'espace qui étoit entre eux & les assiégeans, & qui d'ailleurs n'étoit pour la plus grande partie qu'un marais embarassé de joncs, & rempli de trous fort dangereux. Après ce marais il falloit passer un fossé, & traverser ensuite un terrein assez large, pour arriver à la Ville. Le Roi de Navarre fit construire sur ce terrein un fort retranchement, laissant entre le retranchement & le fossé extérieur une assez grande distance, pour pouvoir faire manœuvrer de la cavalerie. Biron, ayant poussé ses travaux jusqu'au milieu du marais, eleva successivement six redoutes, dont une étoit vis-à-vis du Fort de Beauregard. Comme on étoit dans la saison où les eaux baissent, il fit ouvrir les écluses d'en haut, & fermer celles d'en bas, afin que les eaux, se débordant, couvrissent tout le terrein, & qu'on pût se servir de bateaux, pour transporter le canon partout où il seroit nécessaire. Les assié-

gés incommodoient beaucoup les Catholiques par le feu de leur artillerie, sur-tout par celui d'une coulevrine qu'ils avoient fait venir de la Rochelle, & qu'ils appelloient Chasse-Biron. HENRI III. 1585.

Catherine de Médicis, voyant que le Roi son fils souhaitoit passionnément la paix, envoya quelques gens de confiance au Roi de Navarre, pour lui proposer de renouer les conférences, qui, comme nous l'avons dit, avoient été entamées l'année précédente. Ce Prince ne s'en éloigna pas; mais il fit entendre qu'il falloit préalablement que Biron abandonnât le siege de Marans. En conséquence, on conclut une convention, qui portoit que cette Place en quelque sorte seroit neutre; que les deux Partis auroient la liberté d'y commercer; que le roi de Navarre y tiendroit cependant une Garnison & un Gouverneur; que Biron feroit passer la Charente à son armée, & qu'il n'assiégeroit point Tonnay-Charente. Convention de la Cour avec le Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre laissa la Jarrie à Marans, pour y commander à la place de Henri de Nemours, que ce Prince envoya en Poitou. Sur l'avis que la Cour faisoit voiturer à l'armée de Bi- Ce Prince enleve de l'argent destiné pour les troupes du Roi.

HENRI III. 1586.

ron une ſomme conſidérable, Pommeau, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, ſe mit en campagne pour enlever cet argent. Il rencontra le convoi, & le contraignit de ſe réfugier dans une Abbaye. Le Roi de Navarre s'y rendit en perſonne avec du canon. Les aſſiégés, épouvantés par ſa preſence, lui remirent l'argent entre les mains. Bien-tôt cette nouvelle ſe répandit, & les troupes du Roi ſe raſſemblerent de toutes parts, pour enlever ce butin au Roi de Navarre; mais il fit tant de diligence, qu'il arriva à la Rochelle, avant qu'elles puſſent le joindre.

Joyeuſe obteint le commandement de l'armée deſtinée au Maréchal d'Aumont.

On avoit deſtiné au Maréchal d'Aumont le commandement de celles qui devoient agir du côté de l'Auvergne, du Velay, & du Gevaudan. Il avoit déja fait de grandes dépenſes pour ſes équipages, lorſque le Duc Anne de Joyeuſe ennuyé de ſon oiſiveté, & brûlant de ſe ſignaler contre les Proteſtans qu'il déteſtoit, obtint le commandement de cette armée. Il prit congé du Roi au commencement de Juin, & il ſe mit en marche avec une pompe qui reſſembloit au faſte des Rois de Perſe. En attendant que ſon

armée fût assemblée, il alla prendre les bains à Bourbon l'Archambaud, pour guérir une foiblesse de hanche, dont il étoit incommodé. HENRI III. 1586.

Un accident, qui survint alors, obligea le Roi, non-seulement de diviser ses forces, mais de faire de nouvelles dépenses. Henri d'Angoulême, bâtard de Henri II, étoit depuis quelque tems en Provence, dont il avoit le Gouvernement. Philippe Altoviti [a], Florentin, qui commandoit quelques Galéres à Marseille, avoit fait plusieurs rapports à la Reine mere contre lui. Le Duc d'Angoulême, en étant informé, fit dire à Altoviti de ne jamais paroître en sa presence. Cet Italien se moqua de cette défense, & il vint à Aix pendant que le Duc y étoit. Un jour que celui-ci passoit à pied dans la rue avec ses Gardes, Altoviti affecta de se montrer à une fenêtre. Le Duc, irrité de cette bravade, monta comme un furieux à la chambre où il avoit apperçu Altoviti; & il lui passa son épée au travers du corps. Altoviti, quoique blessé mortellement, eut la force de se jetter sur son meurtrier, Un Italien tue le Duc d'Angoulême

[a] Epoux de *Renée de Rieux de Château-neuf*, qui avoit été maîtresse du Roi.

& de lui donner dans l'aîne un coup de poignard, dont le Duc mourut quelques heures après. Les Gardes étant entrés au bruit, & trouvant leur maître baigné dans son sang, percerent Altoviti de mille coups, le mirent en piéces, & le jetterent à l'eau.

HENRI III. 1586.

Gouvernement de Provence donné au Duc d'Epernon.

Le Duc d'Espernon, qui disputoit à Joyeuse le premier rang dans les bonnes graces du Roi, n'avoit encore eu que des Gouvernemens particuliers. Il obtint le Gouvernement de Provence, & par jalousie contre son rival, il pria le Roi de lui donner aussi une armée à commander. Henri III n'eut pas le courage de lui refuser cette marque de faveur. Les revenus de l'Etat ne suffisant pas pour l'entretien de tant d'armées, & pour les profusions du Monarque ; il fallut que les Seigneurs de la Cour inventassent de nouveaux Edits bursaux. Mais le Parlement, malgré les lettres de jussion réïtérées, refusa constamment l'enregistrement. Le Roi, qui ne vouloit pas céder, vint en personne au Parlement ; & le 17 Juin, il fit enregistrer vingt-sept Edits ; ce qui causa de grands murmures dans tous les Ordres du Royaume.

Nouveaux Edits bursaux.

A l'exemple des Suiſſes, les Princes & les Etats Proteſtans de l'Empire s'étoient déterminés à envoyer en France une ambaſſade, à la tête de laquelle étoient Frederic de Wirtemberg, Comte de Monbeliard, & Wolfgand, Comte d'Iſembourg. Le Roi, pour retarder les ſecours que le Roi de Navarre attendoit d'Allemagne, imagina de différer le plus qu'il pourroit de donner audience aux Ambaſſadeurs; perſuadé que les Princes Allemands ne feroient point marcher leurs troupes avant le retour de leurs Miniſtres. Il engagea la Reine ſa mere, à s'abſenter de Paris. Cette Princeſſe partit pour ſa maiſon de Chenonceaux ſur le Cher en Touraine. Le Roi de ſon côté marcha avec peu de ſuite vers le Bourbonnois, ſous prétexte d'avoir beſoin d'y prendre les bains. On étoit encore dans le mois de Juillet.

HENRI III. 1586.

Ambaſſade ſolemnelle des Proteſtans d'Allemagne.

Voyage du Roi.

Les Ambaſſadeurs arriverent le 5 Août. Sur la nouvelle que Henri ne leur donneroit audience que dans le mois d'Octobre, les Comtes de Monbeliard & d'Iſembourg crurent qu'il ne leur convenoit point d'attendre ſi long-temps Ils écrivirent au Roi, que des affaires importantes ne leur per-

mettoient pas une si longue absence ;
HENRI III. 1586. & laissant les autres Ambassadeurs à Paris, ils reprirent le chemin d'Allemagne.

Henri III, après quelque séjour en Bourbonnois, se rendit à Lyon, pour être à portée de ses deux favoris, qui marchoient chacun avec une armée. Aussi tranquille que si le Royaume eût joui d'une félicité parfaite, il s'occupa principalement dans cette Ville à rassembler de petits chiens, qui y étoient fort recherchés. Tout le monde vit avec surprise ce Monarque, au milieu des horreurs d'une guerre civile, & dans une disette extrême d'argent, donner à de semblables plaisirs presque tout son tems, & une partie des sommes considérables qui entroient dans ses coffres. Quelque prodigue qu'il fût, si l'on compare ses autres profusions avec celles qu'il fit à Lyon pour des amusemens si frivoles, on trouvera ces dernieres infiniment au-dessus des autres. Depuis ce voyage, il lui coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour le seul achat des animaux de l'espece dont nous venons de parler. Il tenoit à ses gages une multitude d'hommes & de femmes, qui

Frivoles amusemens de ce Prince.

qui n'avoient d'autre emploi que celui de les soigner. Entre les plaisirs futiles de ce Prince, on peut compter une autre fantaisie. Il recherchoit avec beaucoup d'empressement les miniatures qui se trouvoient dans les livres de prieres écrits à la main, & qui avant l'usage de l'impression étoient travaillées par les plus habiles Peintres. Mais il sembloit n'acheter ces ouvrages, que pour les gâter. Dès qu'il les possédoit, il les découpoit, & les coloit aux murailles, comme il auroit pû faire à l'âge de cinq ou six ans. Caractere d'esprit incompréhensible. En certaines choses, capable de soutenir son rang; en quelques-unes, au-dessus de sa dignité; en d'autres au-dessous même de l'enfance. HENRI III. 1586.

Joyeuse apprit à Bourbon l'Archambaut, que François de Coligny, fils de l'Amiral, assiégeoit Compeyre dans le Rouergue. Aussitôt il marcha à grandes journées, après avoir fait prendre les devans à Jean de Beaumanoir de Lavardin, & à Imbert de Marsilly de Sipierre. Etant arrivé le premier Août à Brioude, il y reçut la nouvelle que Coligny avoit levé le siége. On tint un Conseil de guerre, & il fut résolu Expédition du Duc de Joyeuse.

qu'on attaqueroit Malziou dans le Gé-
HENRI III. 1586. vaudan. Le 9, cette Ville se rendit à discrétion. Sept des principaux habitans avoient fait des courses dans le pays, & s'étoient rendus odieux à la Province. Ils furent punis de mort. On pardonna à tout le reste. Le Gouvernement de ce poste fut donné à Antoine de la Tour, sieur de Saint-Vidal, Sénéchal du Velay, qui y établit Villeneuve son Lieutenant, avec une Garnison. Joyeuse investit ensuite Maruege. Cette Ville est dans les montagnes, mais dans un terrein plat & spacieux. Elle étoit la plus peuplée, la mieux bâtie, & la plus agréable de tout le Gévaudan, avec une belle fontaine dans ses murs.

Digression sur la Ville de Maruege.

Les Evêques de Mende avoient prétendu que la Juriſdiction & la Seigneurie suzeraine du pays leur appartenoient. Il y avoit eu là-dessus de grandes contestations entre nos Rois & ces Prélats. Philippe-le-Bel en 1306 étoit convenu avec Guillaume Durand, Evêque de Mende, que le droit de *Pariage* seroit établi entre eux, c'est-à-dire, que l'Evêque partageroit la Juriſdiction avec le Roi, & qu'ils n'auroient qu'un même Juge, qui tiendroit

alternativement son siége à Mende & à Maruege. Ce reglement avoit établi la rivalité entre ces deux Villes, & la premiere étoit fort jalouse de la seconde. Comme il y avoit beaucoup de Religionnaires dans celle-ci, parcequ'on ne vouloit pas les souffrir dans l'autre qui appartenoit à l'Evêque, les habitans de Mende se servirent du prétexte de la Religion, pour engager Joyeuse à assiéger Maruege. HENRI III. 1586.

Jean de Beaufort, Marquis de Canillac, & Antoine-Scipion de Joyeuse, Grand-Prieur d'Aquitaine, furent détachés pour amuser les ennemis, qui s'assembloient à la Canourgue, dans le dessein de secourir la Place. Quatre jours après, on éleva une batterie contre la partie de la Ville, qui regardoit un bois planté sur le chemin de Mende. Joyeuse y fut blessé d'un coup de carabine au-dessus de l'oreille, mais si legérement qu'il n'y eut que la peau d'effleurée. Quelques pieces de canon étant venues du Puy, on dressa une nouvelle batterie; & un canon braqué contre une tour en fit tomber un étendard qu'on disoit avoir été fait d'un habit sacerdotal. Cet étendard fut porté en pompe à Joyeuse, & le soldat

HENRI III. 1586.

qui l'avoit pris eut une gratification de cent écus d'or. La breche étant praticable, & les assiégés ayant demandé à parlementer; Joyeuse envoya Saugeac dans la Place, & les habitans firent passer au camp Rodéz & Barrau, Consuls de la Ville. Joyeuse voulut qu'elle se rendît à discrétion, mais il fit esperer qu'il la traiteroit avec humanité. Le Marquis de Canillac fut chargé de conduire en lieu de sureté les Officiers & les soldats de la garnison. Lorsqu'ils furent hors de la Place, quelques Gentilshommes de l'armée du Roi, au mépris de la parole donnée par les Généraux, insulterent certains Officiers à qui ils en vouloient. L'exemple une fois donné, l'Infanterie Allemande, composée de pillards, se jetta indifféremment sur les Officiers & les soldats, en tuerent une partie, & dépouillerent le reste. La Ville fut saccagée. Il n'y eut point de cruautés, que les Catholiques n'y commissent à l'instigation de Saint-Vidal, à qui Joyeuse donna fort imprudemment le gouvernement de cette Place. Après qu'on eut pillé cette malheureuse Ville, on y mit le feu. Le vent s'étant élevé dans le même tems, la plus grande partie des maisons

furent brulées, & la rue haute fut la seule que les flammes épargnerent. HENRI III. 1586.

Après la prise, ou, pour mieux dire, la ruine de Maruege, Joyeuse fit la revue de son armée. Il y trouva quatre mille fantassins François, deux mille Allemans & cinq cents chevaux. Comptant que ce qui venoit d'arriver à Maruege effrayeroit la garnison de la Peyre, & qu'elle se rendroit sans combat, il s'approcha de cette Place. La Peyre ou la Pierre, qui a donné son nom à une famille illustre, a été ainsi appellée, parcequ'elle est bâtie sur un rocher, au haut duquel étoit une forteresse, où l'on ne montoit qu'avec des échelles. La garnison pouvoit défendre long-tems la Ville; mais dès que les troupes du Roi parurent, elle l'abandonna, parce qu'elle craignit de ne pouvoir se retirer à la citadelle, si les échelles, avec lesquelles on y arrivoit, venoient à être brisées par le canon. Les assiégeans, étant maîtres de la Ville, se préparerent à battre la citadelle. Ils guinderent à force de bras quelques pieces de canon sur un rocher voisin, d'où ils tirerent en trois jours deux mille cinq cents boulets contre cette forteresse. Toutes les maisons

Siege de la Peyre.

HENRI III. 1586.

ayant été renverſées, & les murs étant ruinés en pluſieurs endroits, les aſſiégés ſe rendirent. Joyeuſe leur ôta leurs armes, & leur accorda la vie; mais comme ils n'avoient plus de quoi la défendre, les payſans bientôt la leur enleverent. Le Marquis de la Peyre avoit extrêmement fatigué les habitans de Mende par des courſes. Il leur fut livré, & ils le firent mourir.

L'armée étant conſidérablement diminuée par les maladies que les pluies continuelles cauſerent aux ſoldats; Joyeuſe prit la route de Toulouſe avec ce qui lui reſtoit de troupes. Pour ſe concilier le Parlement & le peuple de cette Ville, il fit le ſiége de Salvaignac, qui ne tarda pas à capituler. De-là, il ſe rendit auprès de ſon pere, qui commandoit pour le Roi dans le Languedoc, depuis que le Maréchal de Montmorency avoit embraſſé le parti du Roi de Navarre. Joyeuſe, après avoir donné quelques jours à l'amour filial, laiſſa le commandement de l'armée à Lavardin, & revint à Paris.

Henri III donne audience aux ambaſſadeurs d'Allemagne.

Henri III, fatigué des plaintes des Ambaſſadeurs Allemans, y étoit auſſi de retour. Il leur donna audience le 12 Octobre à Saint-Germain-en-Laye.

Quelque juſtes que fuſſent leurs repréſentations, il en fut offenſé. Sa réponſe fut qu'il appartenoit à lui ſeul de juger de ce qui pouvoit contribuer au bien de ſes peuples, de faire des loix pour le procurer, d'interpréter les loix, de les changer, ou de les abolir, ſelon ce que lui dictoit ſa prudence; qu'il l'avoit fait juſqu'alors; qu'il continueroit de le faire; & que perſonne n'avoit droit de lui preſcrire des regles de conduite. Pour le moment, il ſe contenta de congédier les Ambaſſadeurs avec ce diſcours : mais ſe ſouvenant le ſoir des reproches réïtérés qu'ils lui avoient faits d'avoir violé la foi qu'il avoit donnée aux Proteſtans, il entra dans une ſi furieuſe colere, qu'il voulut ajouter à ſa réponſe, que *quiconque diſoit qu'en revoquant l'Edit de pacification, il avoit manqué à ſa parole, en avoit menti.* Il écrivit ces mots de ſa propre main ſur un papier, & il ordonna bien avant dans la nuit à un Officier de ſa Chambre, de les porter aux Ambaſſadeurs, & de les leur lire. Les Ambaſſadeurs ayant demandé une copie de cet écrit, l'Officier la leur refuſa, & il leur dit que le Roi vouloit qu'ils priſſent cette

HENRI III. 1586.

déclaration pour leur audience de congé.

HENRI III. 1586.

Vers la fin de Septembre, les chefs de la Ligue s'étoient assemblés à Orcamp, riche Abbaye que le Cardinal de Bourbon avoit possédée, mais dont il s'étoit démis, ainsi que de celle de Corbie, en faveur du Cardinal de Guise. Ils avoient décidé que le Duc de Bouillon étant un de leurs principaux ennemis, il ne falloit pas le laisser tranquille; & le Duc de Guise en conséquence avoit résolu d'agir dès qu'il le pourroit, malgré la défense que le Roi lui en avoit faite. Comme il cherchoit l'occasion, il s'en présenta une assez spécieuse. Le 12 Novembre, un gentilhomme, nommé Monmarin, étant sorti de Sedan sans avoir communiqué son dessein au Duc de Bouillon, surprit Rocroy, & en égorgea la garnison. Guise ne manqua pas d'imputer au Duc de Bouillon cet attentat. Bouillon de son côté protesta qu'il n'y avoit aucune part. Il accusa même le Duc de Guise d'avoir excité sous main l'auteur de l'entreprise, afin d'avoir un prétexte d'attirer dans ces cantons une partie de l'incendie, qui désoloit le reste de la France. Les suites parurent confirmer

Assemblée des Ligueurs à Orcamp.

la vérité de cette idée. Monmarin, assiégé dans la Place, refusa de la rendre, tant qu'on le somma au nom du Roi. A la fin, il la rendit moyennant une grande somme, non au Roi, dont il ne fut pas fait mention dans la capitulation, mais au Duc de Guise. On promit mille écus d'or à tous les Capitaines qui demeureroient dans la Ville, & cinq cents à ceux qui voudroient se retirer ailleurs. Ceux qui prirent ce dernier parti, furent les plus sages. Ils furent les seuls à qui on tint parole. Les autres non-seulement ne toucherent point ce qui leur avoit été promis, mais furent privés de leurs biens, & chassés de la Ville. Peu de jours après, Monmarin perdit la vie. Il avoit choqué le Duc par son ton arrogant. Etant allé à Mouson, il y fut assassiné par des gens apostés, qui lui chercherent querelle, pendant qu'il jouoit à la paume. HENRI III. 1586.

On arrêta dans ce tems un fou, qui couroit par-tout le Royaume comme une Bacchante, & qui déclamoit hautement contre l'autorité Souveraine. Il s'appelloit François le Breton, & il étoit né à Poitiers, d'une famille honnête. S'étant appliqué au Droit, il s'étoit François le Breton puni de mort malgré sa folie.

HENRI III. 1586.

fait quelque réputation au Parlement de Paris dans le Bareau. Son zèle pour ſes cliens étoit tel, qu'il regardoit leurs cauſes comme les ſiennes propres. Malheureuſement il lui arriva de perdre à une Chambre des Enquêtes un procès, dont il s'étoit chargé pour un homme peu accommodé des biens de la fortune. Il en fut tellement irrité, qu'il dreſſa contre les Juges une plainte inſolente, & la préſenta à la Grand'-Chambre. On crut le traiter avec indulgence, en ſe contentant de lui faire une réprimande ; mais il jugea bien différemment, & il porta tout de ſuite ſa plainte au Roi. Ce Prince, après avoir eu la patience de l'écouter, le renvoya dans ſa Province, & lui défendit de parler en public. Le Breton en devint plus furieux. Au lieu de s'arrêter à Poitiers, il pouſſa juſqu'à Bordeaux, où le Duc de Mayenne, comme nous l'avons dit plus haut, s'étoit fait tranſporter à cauſe d'une maladie. Mayenne, dans l'audience qu'il lui accorda, reconnut que cet homme avoit l'eſprit aliéné ; mais n'ignorant pas que les fous peuvent être quelquefois utiles, il crut devoir le ménager, & lui donna quelque argent. Auſſitôt le Bre-

ton revint à Paris. Entreprenant d'y prouver par écrit ce qu'il avoit débité de vive voix dans toutes les Villes où il avoit passé, il composa un libelle contre les Magistrats. C'étoient, disoit-il, des hommes livrés à l'iniquité, qui, par complaisance pour un tyran débauché, (c'étoit ainsi qu'il appelloit le Roi), trahissoient la cause des pauvres. Pendant qu'on travailloit à l'impression de cet écrit, Jean Seguier, Lieutenant Civil, en fit saisir les exemplaires. Le Breton changeoit souvent de logement. Cependant il fut arrêté, & conduit à la Bastille. Henri III, persuadé que c'étoit moins la folie que les factieux, qui le faisoit agir, voulut tâcher de tirer de lui cet aveu par des interrogatoires secrets. Comme on ne gagna rien par cette voie, le Roi le renvoya au Parlement. Le Breton y donna des marques de folie plus grandes encore que toutes celles qu'il avoit fait paroître jusqu'alors. On ne laissa pas de le condamner au dernier supplice, mais on ajouta dans la sentence, qu'on représenteroit au Roi, que le coupable avoit le cerveau dérangé, & qu'on supplieroit Sa Majesté de lui pardonner un crime, qui étoit plutôt

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

l'effet de la maladie que d'une volonté libre. La Cour, qui dissimuloit tous les jours les brigues pernicieuses des Grands, parce qu'elle les craignoit, voulut en cette occasion faire parade d'une sévérité mal placée, & punir un malheureux, dont elle n'appréhendoit point que personne vengeât la mort. Le Roi ne s'appercevoit pas, que c'étoit le moyen de se faire encore plus mépriser, & que les factieux en poursuivroient plus hardiment leurs desseins, voyant que les gibets n'étoient que pour les misérables, & que les grands criminels pouvoient compter sur l'impunité. Au lieu d'exécuter le Breton dans la Grève, on le pendit dans la Cour du Palais. Ce fut une nouvelle faute, & le peuple infera de cette démarche, qu'on le redoutoit. Les exemplaires du libelle furent brulés par la main du boureau. Gilles Martin & Jean du Carroy, qui l'avoient imprimé, furent fouettés la corde au cou, & bannis du Royaume.

Le Duc d'Espernon prend quelques Places en Provence.

Espernon, peu après avoir obtenu le Gouvernement de Provence, étoit arrivé dans cette Province. Ses troupes, jointes à celles de Bernard de la Valette son frere, étoient composées

du Régiment des Gardes, commandé par Louis Berton de Crillon [a]; des Régimens de Picardie, de Champagne & de Piémont; de ceux de Rubempré, de Beringueville & du Paſſage; de trois mille Suiſſes; de trente-huit Compagnies de Cavalerie, ſavoir, vingt de Gendarmes, & dix-huit de Cavalerie legère. Il avoit quatorze pieces de canon, & des munitions de guerre en abondance. Le premier Novembre, il inveſtit Chorges, dont les Proteſtans s'étoient emparés en quatre jours de ſiége. Crillon & Dominique de Vic y furent bleſſés. Le dernier, l'étant dangereuſement à la jambe, garda longtems le lit, & les Chirurgiens lui annoncerent qu'il ne pourroit plus ſervir. Affligé de ſe voir en cet état, il prit ſon parti en homme courageux; & préferant le danger d'une mort promte à une vie inutile, il ſe fit couper la jambe. Le Duc d'Eſpernon, peut-être à cauſe des bleſſures de ces deux braves Officiers, traita avec beaucoup de rigueur la garniſon & les habitans du Fort de Seine. Il y fit pendre un Capi-

HENRI III. 1586.

[a] J'ai averti précédemment que le nom de cet homme célébre étoit défiguré par-tout dans la traduction de *M. de Thou*.

taine, un Ministre & un Avocat. L'ar-
HENRI III. 1586. mée du Roi obligea aussi le Château de la Bréole de se rendre, & sur la fin de Novembre la Ville de Chorges capitula. Eugent & Bougearel, les deux principaux Officiers de la garnison, furent punis de mort.

Entrevue de Catherine de Médicis & du Roi de Navarre.

Content de ces exploits, Espernon retourna à la Cour, où l'on étoit dans l'attente de l'effet que produiroit l'entrevue de la Reine-Mere, & du Roi de Navarre. Cette entrevue se fit à Saint-Bris en Angoumois, où Catherine de Médicis se rendit, accompagnée de François de Bourbon Montpensier, de Catherine de Bourbon, Abbesse de Soissons, de Louis de Gonzague, Duc de Nevers, de Biron, de Lansac, de Nicolas d'Angennes de Rambouillet, & de l'Abbé de Guadagne. On conclut une treve jusqu'au 6 Janvier de l'année suivante; & Rambouillet fut dépêché pour en porter la nouvelle au Roi. Catherine alla ensuite à Fontenay, delà à Niort. Le Roi de Navarre reprit la route de la Rochelle. On continua encore quelque tems de négocier, pour tâcher de parvenir à un accommodement; mais ce fut sans succès, & le Roi de Navarre envoya des Députés en

Allemagne, afin de presser la marche des troupes qu'il en attendoit.

HENRI III. 1586.

Il étoit d'une sécurité d'autant plus grande sur l'avenir, que le Roi d'Espagne étoit trop occupé des affaires des Pays-bas, pour pouvoir secourir efficacement les Ligueurs. Le Comte de Leycester, que la Reine Elizabeth avoit nommé Gouverneur-Général de ces Provinces, s'y étoit rendu sur la fin de l'année derniere. Les Etats-Généraux, assemblés à la Haye, lui déférerent une autorité beaucoup plus étendue que celle dont ils étoient convenus avec la Cour de Londres. Il pouvoit à son gré établir des loix, & les abroger, créer de nouveaux impôts, & disposer des deniers publics. Elizabeth, soit feinte, soit vérité, en témoigna du mécontentement. Dans une lettre qu'elle écrivit aux Etats, elle se plaignit qu'ils eussent revêtu son Ministre & son Sujet, d'un pouvoir qu'elle avoit cru devoir refuser pour des raisons importantes. Elle ajouta que cela même étoit contraire au Manifeste qu'elle avoit fait publier, puisqu'elle y déclaroit qu'elle vouloit bien prendre sous sa protection les Provinces-Unies, mais qu'elle ne prétendoit

Le Comte de Leycester arrive dans les Pays-bas, pour y exercer les fonctions de Gouverneur Général au nom de la Reine d'Angleterre.

point en accepter la Souveraineté.

HENRI III. 1586. Les Etats ayant fait consentir cette Princesse qu'ils ne changeassent rien à leurs arrangemens, le Comte de Leycester fit plusieurs nouveaux réglemens. Il donna le 4 Avril un Edit, par lequel il étoit défendu à toute personne de faire passer aucune marchandise, non-seulement chez l'ennemi, mais aussi dans les pays neutres, & même dans les Etats des Puissances Alliées, & aux Banquiers, d'y faire aucun commerce de lettres de change. Les François, les Ecossois, les Danois, & les Villes Anséatiques, s'opposerent fortement à l'exécution de l'Edit. Cependant il subsista, mais il ne produisit d'autre effet que de faire sortir des Pays-bas un grand nombre de Négocians, qui, pour se conserver la liberté d'envoyer des marchandises en Italie, en Espagne & dans les Indes, transporterent à Hambourg, à Breme, à Stade & à Embden, le commerce qu'ils faisoient auparavant dans les Provinces-Unies.

L'objet qui occupoit le plus Leycester, étoit d'opposer aux Espagnols une armée capable de leur tenir tête. Tandis qu'il y travailloit, Alexandre Far-

Prise de Grave par Alexandre Farnese.

nese, devenu Duc de Parme par la mort d'Ottavio son pere, se rendit maître de Grave. Leycester prétendit que cette Ville n'avoit pas fait une assez longue résistance. Il fit arrêter le Gouverneur & les Officiers de la garnison. On fit leur procès, & on les condamna à mort, mais on laissa au Comte le pouvoir de leur faire grace, s'il le jugeoit à propos. Afin d'empêcher à l'avenir les lâches & les gens sans expérience de se charger d'emplois qu'ils ne seroient pas en état de remplir, il fit exécuter le Gouverneur & deux autres Officiers. HENRI III. 1586.

On ne murmura point de cet exemple de sévérité, parce qu'on le crut nécessaire. Mais le Comte ayant montré dans la suite plus d'indulgence pour des fautes capitales, commises par des Officiers Anglois, on prit de ce même exemple occasion de le rendre odieux.

Après la prise de Grave, le Duc de Parme s'empara de Meghen, de Battembourg & de Venlo. L'armée Espagnole manquoit de vivres : il en fit venir des pays de Cleves, de Juliers & de Liége, sous une escorte de plus de mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie. L'escorte fut taillée en

HENRI III. 1586.

pieces auprès d'Anvers par la garniſon de Berg-op-Zoom, & par un détachement d'Anglois que commandoit le Baron de Willougsby. Les Anglois firent deux cents Eſpagnols priſonniers, leur enleverent quatre cents chariots, & détruiſirent les proviſions qu'ils ne purent emporter.

Ce Prince fait rentrer Nuitz ſous l'obéiſſance de l'Electeur de Cologne.

La Ville de Nuitz s'étoit ſouſtraite à la domination du nouvel Electeur de Cologne. Ce Prince engagea Farneſe à lui faire recouvrer cette Place. Le Duc de Parme en forma l'inveſtiſſement. Il établit ſon quartier à Ghenadendal, & il y reçut des mains du Nonce une épée & un caſque bénits par le Pape. La garniſon de Nuitz n'étoit pas nombreuſe, mais elle étoit commandée par Cloet, jeune homme actif & d'une grande valeur. Les aſſiégés firent pluſieurs ſorties, dans leſquelles ils eurent toujours l'avantage. Farneſe établit, dans une Iſle qu'ils avoient abandonnée, une batterie de trente pieces de canon, pour ruiner les portes de Meer & du Rhin. Avant qu'il eût fait bréche, il ſomma les habitans de ſe rendre. Ceux-ci, cherchant à gagner du tems parce qu'ils eſpéroient d'être ſecourus, feignirent

d'y consentir. On convint d'une suspension d'armes. Pendant qu'on parlementoit, quelques soldats de la garnison tirerent plusieurs coups d'arquebuse, sans la participation de Cloet; & peu s'en fallut que le Duc de Parme ne fût tué. L'impatience de se faire remettre les clefs de la Ville l'emporta chez lui sur le desir de se venger. Malgré le droit qu'il avoit d'écouter son ressentiment, il accorda aux assiégés les conditions qu'ils demandoient. Alors ils eurent recours à de nouveaux subterfuges. Ils dirent que Nuitz, étant une Ville Impériale, ils ne pouvoient traiter sans consulter l'Empereur & l'Empire. Le Duc de Parme, irrité de cette réponse, redoubla son feu contre la Place. Les Espagnols attaquerent quelques ouvrages l'épée à la main, & s'y logerent. A peine y furent-ils établis, que Cloet les en chassa. Mais il reçut une blessure si dangereuse, qu'il fut obligé de laisser le commandement à son Lieutenant. Cette action se passa le 25 Juillet. Le lendemain, plusieurs pieces d'artifice, que les assiégés avoient préparées, prirent feu, & causerent un embrasement dans la Ville. Les assiégéans profiterent de la circonf-

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

tance, pour monter à la bréche, & ils emporterent la Place. Cloet fut pendu avec deux Capitaines, & un Miniſtre nommé Foſſerus. Preſque toute la Ville fut conſumée par les flammes. On paſſa les habitans au fil de l'épée, à l'exception des femmes & des enfans. Farneſe, s'étant ainſi rendu maître en peu de jours d'une Place, que Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, n'avoit priſe qu'avec beaucoup de peine, & après un ſiége de pluſieurs mois, ajouta un nouvel éclat à ſa gloire. Il remit la Ville à l'Electeur de Cologne.

Succès du Comte de Leyceſter.

Lorſque Leyceſter fut en état de tenir la campagne, il détacha Norritz pour s'emparer du poſte de Sevenaër ſur le Rhin, & il s'avança vers Elten. Il avoit avec lui Emanuel, fils d'Antoine, ci-devant Roi de Portugal, Gebbard Truchſes dépouillé de l'Electorat de Cologne, & les deux jeunes Comtes Maurice & Philippe de Naſſau. On ſoupçonnoit que les Eſpagnols vouloient aſſiéger Bergh. Le Général Anglois réſolut d'attaquer Doësbourg [a],

[a] Les Traducteurs de *M. de Thou* mettent Duitzbourg; mais le nom latin *Doësburgium*, qu'employe notre Hiſtorien, ſignifie Doësbourg. D'ailleurs on voit par ce qui ſuit, que c'eſt de Doësbourg qu'il veut parler, puiſque c'eſt cette Ville, & non celle de Duitzbourg ou Duisbourg, qui a tiré ſon nom du canal de *Druſus*.

afin de faire diverſion. Cette Ville eſt dans le Comté de Zutphen. Par corruption on la nomme Doësbourg. Elle devroit être appellée Druſibourg ou Bourg de Druſus. Les perſonnes inſtruites ſavent que Druſus, frere de Tibere, fit un canal au-delà d'Arnheim, pour joindre l'Iſſel au Rhin. Dès que la tranchée fut en état, Leyceſter fit tirer ſes batteries. Elles eurent bientôt fait bréche; mais le foſſé, qui avoit ſoixante pieds de large, rendoit l'aſſaut difficile & périlleux. Cependant les aſſiégés n'attendirent pas que Leyceſter le tentât, & ils capitulerent. HENRI III. 1586.

De-là, Leyceſter marcha vers Zutphen, qui eſt une des quatre principales Villes de la Gueldre, & qui a titre de Comté. Elle étoit défendue par Jean-Baptiſte Taxis, Lieutenant de Verdugo. Leyceſter ſe ſaiſit de tous les Châteaux voiſins, & il jetta un pont ſur l'Iſſel à cinq cens pas de la Ville. Après avoir diſpoſé ſes quartiers pour l'inveſtiſſement de cette Place, il ſe rendit à Deventer pour appaiſer quelques troubles ſurvenus à l'occaſion des contributions, & il y mit quatre cents hommes de pied avec deux Compagnies de Cavalerie. Y ayant appris que le Duc de

HENRI III 1586.

Parme, qui avoit attaqué Bergh, en avoit levé le siege, il retourna en diligence à son camp.

Farnese, en se retirant de devant Bergh, avoit pris le chemin de Vésel. Il jetta quelques vivres dans Zutphen. Comme ils ne suffisoient pas, il voulut faire entrer dans la Place un plus grand convoi escorté par deux mille Fantassins & par trois cens cinquante Cavaliers. Les Anglois attaquerent l'escorte auprès du Bourg de Warusweld. L'action fut très-vive, & les Espagnols y perdirent beaucoup de monde. Deux de leurs Compagnies de Cavalerie, que commandoient Annibal de Gonzague, & Georges Carisea, Albanois, furent totalement défaites. Carisea fut fait prisonnier, & Gonzague fut blessé dangereusement. Mais la victoire des Anglois coûta la vie à Sidney, jeune Seigneur que son esprit & ses vertus militaires rendoient également recommandable. En poursuivant cent cinquante des ennemis, il reçut dans la cuisse un coup, dont il mourut vingt-cinq jours après, universellement regretté. Sidney étoit fils d'une sœur de Leyceſter.

Maladie du D. de Parme.

En ce même tems, le Duc de Parme,

étant tombé malade, retourna à Bruxelles. Emanuel Lallain de Montigny, qui venoit d'être créé Marquis de Renty, prit le commandement de l'armée Espagnole. HENRI III. 1586.

Avant que la Ville de Zutphen fût assiégée, les Etats avoient construit un Fort de l'autre côté de l'Issel, vis à-vis de cette Place. Les inondations avoient ensuite obligé les troupes, qu'ils avoient mises dans ce poste, de l'abandonner ; & après la retraite de ces troupes, la garnison de Zutphen avoit occupé le Fort. Elle y avoit ajouté de chaque côté un ouvrage avancé. Le 16 Octobre, les Anglois attaquerent l'un de ces deux ouvrages, & s'en rendirent maîtres. Ils dûrent cet avantage principalement à la valeur d'Edouard Stanley. Cet Officier, ayant saisi la pique d'un soldat ennemi, profita, pour escalader le retranchement, des efforts que le soldat faisoit pour la lui arracher. Un coup si hardi anima les Anglois, & intimida tellement les assiégés, qu'ils se sauverent dans la Ville. Leycester, pour récompenser Stanley, l'arma Chevalier. Le lendemain, les Anglois se préparoient à l'attaque de l'autre retranchement, lorsqu'ils s'ap-

HENRI III. 1586.

perçurent que les assiégés l'avoient aussi abandonné. Ce Fort ne tarda pas à se rendre, non plus que les Châteaux de Nieubeeck & de Boexberge, & les autres postes des environs. Par ce moyen, tout le pays de Weluwe fut mis à couvert des courses de la garnison de Zutphen.

Leycester ne jugea pas à propos de continuer le siége de cette Place. Comme elle étoit en quelque sorte bloquée par les Villes de Deventer, de Doësbourg, de Lochem & de Dotecum, il espéroit qu'elle tomberoit d'elle-même, faute de vivres.

Il s'éleve des différends entre Leycester & les Etats.

Aussitôt qu'il eut distribué des quartiers à ses troupes, il reprit la route de la Haye. De retour en cette Ville, il eut de vifs demêlés à soutenir. Les Etats se plaignirent du peu de discipline des troupes, & de la mauvaise administration des finances. Ils demanderent que, conformément aux priviléges du pays, personne ne fût tiré hors de sa Province pour aller plaider ailleurs; que l'autorité des Magistrats d'Utrecht, à laquelle on avoit donné atteinte, fût rétablie; & que le pays dépendant de cette Ville, qui avoit été détaché de la Hollande, y fût réuni.

Leycester,

Leyceſter, ennuyé des contradictions qu'il éprouvoit, prit le parti de s'abſenter. Il prétexta que des affaires l'appelloient en Angleterre, & il s'embarqua le 4 Décembre. Cinq députés furent nommés par les Etats, pour l'accompagner à Londres. HENRI III. 1586.

Deux évenemens occupoient alors cette grande Ville. Le premier étoit une expédition importante, que le Chevalier François Drack venoit de faire en Amérique. Ce fameux navigateur avoit mis à la voile le 12 Septembre de l'année précédente, avec une flotte de vingt-cinq vaiſſeaux, qui portoit deux mille hommes de troupes. Ayant abordé le 16 Novembre à l'Iſle de Cuba, & ayant brulé la Ville de Sant-Jago, il s'étoit rendu le premier Janvier de cette année à l'Iſle de Saint-Domingue, & il avoit contraint les habitans de la capitale de l'Iſle de payer une ſomme conſidérable, pour ſe racheter de l'incendie. De-là il étoit allé faire une deſcente dans le continent. Il y avoit tiré de fortes contributions des Villes de Cartagene, de Saint-Auguſtin & de Sainte-Héléne. Après ces exploits, il étoit revenu en Angleterre, chargé des dépouilles des Expédition de Drack en Amérique.

HENRI III. 1586.

Eſpagnols. Les richeſſes qu'il rapportoit, montoient à ſoixante mille livres ſterlings, dont vingt mille furent diſtribuées entre les troupes & les équipages. Outre cela, il avoit enlevé aux ennemis deux cents quarante-deux pieces de canon. Elles étoient preſque toutes marquées aux armes de la Maiſon de Saxe, ayant appartenu autrefois à l'Electeur Jean-Frederic, ſur qui elles avoient été priſes par l'Empereur Charles-Quint.

Nouvelle conſpiration contre Elizabeth.

Le ſecond évenement, qui tenoit à Londres tous les eſprits dans l'agitation, étoit la découverte d'une nouvelle conſpiration formée contre Elizabeth. Antoine Babingthon, jeune homme de très-bonne maiſon, d'une figure aimable, & d'un eſprit ſupérieur, avoit entrepris de faire réuſſir l'attentat que Parry n'avoit pû exécuter. Le projet des conjurés étoit, après qu'Elizabeth ſeroit aſſaſſinée, de tirer Marie Stuard de priſon, de la mettre à la tête d'une armée de Catholiques qu'on avoit levée ſecrétement dans les Provinces occidentales du Royaume & de proclamer cette Princeſſe Reine d'Angleterre. Il devoit ſe trouver ſur les côtes de Normandie & de Flandre

des troupes Françoises & Espagnoles, prêtes à passer la mer pour soutenir cette entreprise. Tout ce complot s'étoit tramé chez Mendoze, Ambassadeur d'Espagne à Londres. On dit même, que Marie Stuard lui avoit écrit à ce sujet, & qu'afin de lui donner plus d'ardeur pour l'exécution, elle lui avoit fait entendre que, si le jeune Roi d'Ecosse refusoit de se faire Catholique, elle feroit en faveur de Philippe II un testament, par lequel elle le désigneroit héritier des Couronnes d'Angleterre & d'Ecosse. Paget, de la premiere noblesse d'Angleterre, & fugitif pour la Religion, étoit passé en Espagne pour cette négociation. Charles son frere avoit agi en France par le moyen des Guises. Un nommé Ballard, Jésuite, selon M. de Thou, mais qui, si l'on en croit Camden, étoit un Prêtre du Séminaire de Rheims, avoit été le principal boute-feu, dont on s'étoit servi pour séduire Babingthon. Il avoit fait espérer à ce jeune ambitieux la main de Marie Stuard. Babingthon avoit fait part de son dessein à un gentilhomme de même maison & de même nom que lui, à Salisbury, à Savage, qui avoit servi sous le Duc de

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

Parme, à Tickburn, à Tilney, & à Barnwelt, Juriſconſulte Hollandois [a]. Le jour pris pour l'aſſaſſinat d'Elizabeth étoit le 24 Août, fête de la S. Barthelemi, jour mémorable par le maſſacre arrivé à Paris quatorze ans auparavant: (les Conjurés avoient choiſi ce jour par cette raiſon). La conſpiration ayant été découverte, on avoit arrêté Babingthon, Ballard, & pluſieurs autres de leurs complices. On les avoit interrogés ſéparément; on les avoit enſuite confrontés. Ils étoient tous convenus, non-ſeulement que Marie avoit eu connoiſſance du complot, mais qu'il avoit été formé à l'inſtigation de cette Princeſſe.

On les conduiſit au Château de Fotheringhey, où la Reine d'Ecoſſe étoit priſonniere. Le Parlement nomma, pour inſtruire le procès, trente-ſix Commiſſaires, à qui Elizabeth donna quarante adjoints. Marie, quoique récuſant ces Juges, fut amenée devant eux. Le Chancelier lui ayant expoſé le ſujet, pour lequel la Commiſſion étoit aſſemblée; cette Princeſſe répondit avec indignation, qu'elle étoit née Reine; qu'elle ne dépendoit d'aucune

[a] *Camden* dit que ce Juriſconſulte étoit Irlandois.

Puiſſance ſur la terre, & qu'elle ne devoit compte de ſa conduite qu'à Dieu ſeul. Elle demanda acte de ſa proteſtation. Lors qu'on lui montra les lettres des deux Pagets, de Trockmorton & de François Englefield, elle nia fermement qu'elle eût jamais complotté contre la vie de la Reine d'Angleterre. Elle avoua ſeulement qu'elle avoit écrit & fait beaucoup de choſes pour tâcher de recouvrer ſa liberté, & de délivrer les Catholiques de l'oppreſſion. Elle ajouta qu'elle acheteroit volontiers de ſon ſang ce dernier avantage. En prononçant ces mots, elle verſoit un torrent de larmes. Cecil, grand Tréſorier d'Angleterre, lui préſenta des écrits ſignés de Jacques Nau & de Gilbert Curle, Secrétaires de cette Princeſſe. Elle ne les déſavoua pas. Mais lorſqu'on produiſit les lettres de Babingthon, elle ſoutint qu'elle ne le connoiſſoit point. Le nom du Comte d'Arundel, fils du Duc de Norfolek, qui avoit été condamné à mort, ayant été prononcé à l'occaſion de quelques-uns des chefs d'accuſation, les larmes de la Reine priſonniere recommencerent à couler en abondance. Elle dit, en jettant de grands cris, qu'elle plai-

HENRI III. 1586.

HENRI III. 1586.

gnoit le sort de cette illustre famille, qui s'étoit attiré tant de malheurs par son attachement pour elle.

Le lendemain, on continua la procédure. Marie protesta de nouveau, que, dans tout ce qu'elle avoit fait, elle n'avoit eu d'autre but que sa liberté & celle des Catholiques. Elle répéta plusieurs fois, que, si elle n'avoit pas eu l'intention sincere de ne pas entretenir les troubles, elle n'auroit jamais offert de donner en ôtage le Roi son fils & les enfans du Duc de Guise.

Marie Stuard, Reine d'Ecosse, est condamnée à mort.

Après qu'on eut dressé le procès-verbal de tout ce qui s'étoit passé, les Commissaires retournerent à Londres. Sur le rapport qu'ils firent au Parlement d'Angleterre, les deux Chambres réunies déclarerent Marie coupable de haute trahison, la condamnerent à perdre la tête, & supplierent Elizabeth de confirmer le jugement. La Reine ne fit point de réponse à leur premiere adresse. Elles en présenterent une seconde, & les députés se jetterent aux genoux de cette Princesse, pour la presser de ne pas différer plus longtems l'exécution d'une sentence juste. Elizabeth sentoit le danger qu'il y avoit à laisser vivre Marie; mais l'idée du

supplice d'une Reine sa proche parente lui inspiroit de l'horreur. Dans l'incertitude du parti qu'elle devoit prendre, & cherchant à gagner du tems, elle envoya des Ambassadeurs aux Princes ses alliés, sur-tout aux Rois de France & d'Ecosse, pour les instruire que la nation Angloise demandoit la mort de Marie. Henri III fit partir sur le champ Pomponne de Bellievre pour Londres, & le Roi d'Ecosse y depêcha Melwin. Les deux Ambassadeurs plaiderent la cause de Marie avec beaucoup de force, mais ils ne persuaderent point une Cour irritée. Elizabeth, cédant aux instances de son Parlement, confirma la sentence prononcée contre la Reine d'Ecosse. Cette sentence fut publiée à son de trompe dans Londres, & transcrite sur les Régistres publics. HENRI III. 1586.

Elle ne pouvoit être exécutée, si Elizabeth ne la signoit. Près de deux mois s'écoulerent, avant que la Reine pût s'y résoudre. Enfin, le 2 Février 1587, elle s'y détermina, » plus, dit M. de » Thou, pour satisfaire son Conseil, » que dans le dessein d'abandonner » Marie à toute la rigueur de son sort. » En effet, elle ne marqua point de » jour pour l'exécution, & elle crut 1587.

HENRI III. 1587.

» qu'il suffisoit que tout fût prêt pour » la faire en cas de besoin. Mais Da- » vison, Secrétaire du Cabinet, gagné » par les ennemis de la Reine d'Ecosse, » porta sur le champ au Parlement la » signature d'Elizabeth, munie du » Sceau Royal.

Le Parlement incertain si Davison agissoit de son propre mouvement, ou par un ordre secret d'Elizabeth, jugea qu'il n'étoit point à propos de demander là-dessus une explication à la Reine. Les deux Chambres manderent aux Comtes de Shreusbury & de Kent, Commandant & Vice-Commandant du Château de Fotheringhey, de faire décapiter Marie Stuard. En même-tems, elles leur enjoignirent d'assembler les Seigneurs & la Noblesse du voisinage, pour assister à cette scéne tragique. Shreusbury signifia à la Reine d'Ecosse les ordres du Parlement, & le jour de l'exécution fut fixé au 18 Février.

Ce jour sur les sept heures du matin, on dressa dans la grande cour du Château un échaffaut que l'on couvrit d'un drap noir, & sur lequel on plaça un siége avec un coussin. Les personnes, chargées d'aller chercher Marie, la

trouverent à genoux & en prieres au milieu de ſes femmes. Elle ſe leva, & elle marcha vers la cour, étant ſoutenue par deux écuyers. Voyant ſes domeſtiques qui fondoient en larmes, elle les exhorta de moderer leur affliction. Enſuite, elle baiſa ſes femmes, & donna ſa main à baiſer aux hommes. Les Seigneurs, qui s'étoient aſſemblés à Fotheringhey, étant allés au-devant d'elle, le Comte de Shreusbury voulut lui tenir quelques diſcours relatifs à la circonſtance. Elle l'interrompit, en lui diſant que la mort étoit préférable à une vie malheureuſe. Puis ſe tournant vers un de ſes principaux Officiers, elle lui parla ainſi : » Vous m'avez toujours été fidéle, quoique je » ſois Catholique, & que vous ſoyez » Proteſtant. Je vous ordonne & vous » conjure de rapporter à mon fils, que » je le prie de protéger l'Egliſe, de » maintenir la paix dans ſon royaume, & d'éviter les fautes dans leſquelles je ſuis tombée. Vous ſerez » témoin, & vous aurez ſoin de le » dire à mon fils, que je meurs dans » la foi, dont j'ai toujours fait profeſſion.

HENRI III. 1587.

L'Officier lui ayant promis d'exécuter

HENRI III. 1587.

ponctuellement ſes ordres, elle demanda que ſon aumônier l'aſſiſtât à la mort, & que tous ſes domeſtiques fuſſent préſens, afin qu'ils puſſent rendre témoignage des ſentimens, dans leſquels elle mouroit. On refuſa d'y conſentir, & l'on permit ſeulement à cinq de ſes Officiers & à deux de ſes femmes, de reſter.

Auſſi tôt elle fut conduite ſur l'échaffaut, tenant dans les mains un crucifix, & elle s'aſſit ſur le ſiege qu'on lui avoit préparé. Elle étoit vêtue d'une robe de velours noir, ornée d'agrafes & de plaques d'or, couvertes de perles; & elle avoit ſur la tête un voile blanc, qui pendoit juſqu'à terre. Malgré toutes ſes traverſes & l'ennui de ſa priſon, elle avoit conſervé un éclat de beauté, qui excitoit encore l'admiration de toute l'aſſemblée. Les deux Comtes, à qui les ordres du Parlement avoient été adreſſés, s'aſſirent aux côtés de la Reine. On lui lut ſon jugement, & Richard Fletcher, Doyen de Peterborough, s'avança pour la diſpoſer à la mort; mais elle ne voulut point l'entendre. Après avoir fait à haute voix ſes prieres en latin, elle ſe déshabilla. Ses femmes l'aiderent à tirer ſa robe.

Quelques-uns des Gardes ayant voulu y porter la main, elle les repouſſa avec mépris. Lorſqu'elle ſe fut débarraſſée de ſes habits, elle baiſa une ſeconde fois les deux femmes, qui étoient reſtées auprès d'elle. Ces femmes jettant de grands cris, elle leur dit; *Vous m'aviez promis plus de fermeté. Retirez-vous, & ſouvenez-vous de moi.* Elle fit le ſigne de la croix, elle déclara de nouveau qu'elle mouroit Catholique, & elle en prit à témoin toute l'aſſiſtance. Après quoi elle ſe mit à genoux avec un viſage tranquille, & elle chanta le Pſeaume 70. Puis, elle ſe mit la tête ſur le billot. Le boureau ne la lui coupa que du ſecond coup. Le peuple, lorſqu'on éleva cette tête pour la lui montrer, cria; *Périſſent, comme cette Reine, tous les ennemis de Dieu & d'Elizabeth.* HENRI III. 1587.

Ainſi finit Marie Stuard. Ses grandes qualités avoient été obſcurcies par des vices encore plus grands. Arrivée au moment fatal qui devoit trancher le fil de ſes jours, elle termina par une mort édifiante une vie, qui l'avoit été fort peu. Elle n'étoit que dans la quarante-quatriéme année de ſon âge. Cependant on obſerva que ſes cheveux étoient tous blancs. Sans doute c'étoit

HENRI III. 1587.

l'effet des chagrins qu'elle avoit essuyés. On ne laissa rien au boureau, ni aux Gardes, de ses habits ni de son ajustement, mais on leur en paya la valeur. Tout ce qui se trouva teint du sang de cette malheureuse Princesse, fut brulé, de crainte, disoient les Ministres Anglicans, qu'on n'en fît des reliques, qui donnassent matiere à la superstition. Son corps & sa tête furent embaumés, & mis dans un cercueil.

Henri Talbot, fils du Comte de Shreusbury, fut chargé d'aller annoncer à Elizabeth la mort de Marie. Cette nouvelle répandit dans Londres une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Sans attendre l'avis des Magistrats, on alluma des feux dans les rues, & l'on sonna toutes les cloches. Soit que la Reine fût véritablement fâchée de ce qui étoit arrivé, soit qu'elle affectât une douleur qu'elle ne ressentoit pas, elle montra beaucoup de tristesse, &, pour en donner des marques publiques, elle prit le deuil. Elle se plaignit qu'on eût précipité à son insçu l'exécution du jugement. Elle accusa Davison, d'avoir agi sans ses ordres. En conséquence, les Seigneurs le condamnerent à une forte amende. Il fut mis en prison, &

dépouillé de sa charge. Par ordre d'Elizabeth, on fit à Marie des obsèques, qui coûterent cent mille florins. Cette Reine infortunée fut inhumée le premier Août à Peterborough, auprès de Catherine d'Aragon, premiere femme de Henri VIII. Quelque tems après, des factieux firent une tentative pour enlever le corps, ou du moins pour en emporter quelque partie. Ils avoient déja rompu le cercueil, lorsqu'on les surprit. On en pendit trois pour l'exemple.

HENRI III. 1587.

Les auteurs de la mort de Marie publierent une apologie, pour justifier la rigueur exercée contre cette Princesse. » Jeanne, Reine de Naples, alléguoit-» on, dans cet écrit, fut punie de » mort, comme elle le méritoit, par » Charles d'Anjou, son cousin, & de » l'avis de Louis, Roi de Hongrie, son » oncle, pour avoir fait perir cruelle-» ment André son mari; pour avoir » contracté un mariage infâme avec » Louis de Tarente, meurtrier de ce » Prince; pour avoir excité dans l'E-» glise un schisme funeste. La Reine » d'Ecosse étoit coupable des mêmes » crimes: elle a éprouvé justement le » même sort. On n'est pas plus en droit

Les ennemis de Marie Stuard publient une apologie de l'Arrêt exécuté contre elle.

HENRI III. 1587.

» de reprocher ſon ſupplice à Elizabeth, qu'on ne l'a été autrefois de » reprocher la mort de Licinius à » Conſtantin. De même que Marie » étoit Reine, Licinius étoit Empereur. Licinius, après s'être réconcilié avec Conſtantin ſon beau-frere, » conſpira contre lui. Marie, qui avoit » à Elizabeth des obligations eſſentielles, a conſpiré pareillement contre » elle. Licinius voulut poſſéder ſeul » l'Empire, qui lui étoit commun avec » Conſtantin. Marie, non contente du » Royaume qui lui appartenoit, a » voulu uſurper celui d'Angleterre. » Conſtantin ne pardonna qu'une fois » à Licinius. Elizabeth a pardonné pluſieurs fois à Marie ». On ajoutoit à ces exemples celui de l'Empereur Maximilien, que le même Conſtantin, quoique ſon gendre, réduiſit à s'ôter la vie; celui de Raſcuparis, Roi de Thrace, qui, ayant été accuſé devant Tibere, d'avoir voulu faire mourir Cotys ſon collégue, fut tué par ordre de cet Empereur; celui de Robert, Roi de Naples & Comte de Provence, condamné à mort par l'Empereur Henri VII.

Teſtament de cette Princeſſe, ſuſpect.

Si l'on en croit Roger Tritonio,

Abbé de Pignerol, auteur de la vie du Cardinal Lauro, la Reine d'Ecoſſe la veille de ſa mort fit un teſtament, qu'elle écrivit en françois, & qu'elle envoya à ce Cardinal : elle y declaroit, ſelon l'écrivain que nous venons de citer, que, ſi le Roi ſon fils n'abjuroit point l'héréſie dont il faiſoit profeſſion, elle tranſmettoit au Roi d'Eſpagne les droits qu'elle avoit ſur la couronne d'Angleterre. Le Cardinal, ajoute Tritonio, ayant comparé très-attentivement l'écriture de ce teſtament avec celle de pluſieurs lettres qu'il avoit reçues de cette Princeſſe, trouva que c'étoit le même caractere. Il le ſigna, le fit ſigner par Louis Owen, Evêque de Caſan, & après l'avoir en quelque ſorte revêtu de l'autorité publique, il le mit entre les mains du Comte d'Olivarès, Ambaſſadeur de Philippe à Rome. Malgré ces aſſertions de l'Abbé de Pignerol, l'autenticité de ce teſtament eſt fort douteuſe. HENRI III. 1587.

Lorſque la nouvelle de la mort de Marie arriva en France, un événement ſi étrange fit des impreſſions très-différentes ſur les eſprits. Le Duc de Guiſe ne pouvoit ſe déguiſer, qu'il avoit lui-même hâté le malheur de la Reine

HENRI III. 1587.

d'Ecoſſe, en pouſſant à bout la patience d'Elizabeth par les conſpirations qu'il avoit formées contre elle. Mais, pour ſe diſculper, il imputoit le triſte ſort de Marie à la haine qu'Elizabeth portoit à la Religion Catholique. Faiſant toujours ſon profit du mal d'autrui, il n'y avoit point d'artifice qu'il ne mît en uſage pour rendre odieux le Roi de Navarre, & pour perſuader au peuple, que, ſi ce Prince étoit jamais maître du Royaume, il ne ſeroit pas moins cruel qu'Elizabeth. Henri III, de ſon côté, marquoit hautement, combien il étoit indigné que la Reine d'Angleterre eût eu ſi peu d'égard à ſes prieres, & qu'elle eût ainſi foulé aux pieds la majeſté du nom Royal. Il fit célebrer le 13 Mars avec beaucoup de pompe dans l'Egliſe de Notre-Dame un ſervice pour Marie, & il y aſſiſta avec la Reine. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, qui prononça l'Oraiſon funébre, ayant qualifié de *foudres de guerre* les Ducs de Guiſe & de Mayenne, le Roi en fut choqué. Il fit faire une réprimande ſévere à ce Prélat, diſant que c'étoit bleſſer ſon autorité que de donner des éloges à des perturbateurs du repos public. L'Archevê-

Obſéques de la Reine d'Ecoſſe à Paris.

que, en faisant imprimer son discours, supprima l'expression qui avoit blessé ce Monarque. HENRI III. 1587.

Si la scéne tragique, qui venoit de se passer en Angleterre, excitoit l'indignation de Henri III; le complot qui avoit occasionné cette catastrophe, donnoit encore plus d'inquiétude à ce Prince. Il jugeoit que tout ce qu'Elizabeth avoit à craindre des factieux de son Royaume, il devoit l'appréhender des factieux de France. Ses allarmes malheureusement n'étoient que trop fondées. Pierre Hennequin, Président au Parlement, avoit fait jetter de profondes racines dans Paris à la Ligue, qui y avoit été formée secrétement dix ans auparavant par Pierre & Mathieu de la Bruyere [a]. Etienne de Neuilly, à qui le Président Hennequin, en mourant, avoit laissé le soin de la fomenter, y avoit pleinement réussi. Il avoit engagé dans cette faction plusieurs personnes chargées de dettes & de crimes, qui avoient besoin d'une guerre civile pour rétablir leurs affaires, & pour se procurer l'impunité. Les principaux étoient Charles Hotman de Rocheblonde, &

Association particuliere de quelques-uns des plus ardens Ligueurs.

[a] Voyez le Livre 25.

& un certain du Rouſſeau. Ce dernier,
HENRI III. 1587. ayant fait pluſieurs banqueroutes, avoit été obligé de ſe tenir caché chez ſes amis, tant qu'à la faveur de la paix il avoit ſubſiſté quelque juſtice ; mais dès que tout fut en confuſion, il ſortit de ſa retraite. A la ſollicitation de Neuilly, il s'aboucha avec quelques gens de ſon eſpece, & il leur fit jurer de ſe lier enſemble, pour contribuer à la réforme des abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement, & ſurtout pour maintenir la vraie religion. Bientôt des perſonnes d'une autre claſſe entrerent dans cette aſſociation. Jean Prevôt, Archiprêtre de Saint Sévérin, & célebre théologien de la Faculté de Paris, ſigna la nouvelle Ligue, non dans le deſſein d'exciter des troubles, mais par un zéle mal entendu. Il fut ſuivi de Jean Boucher, Curé de S. Benoît, homme de naiſſance & d'une grande érudition, d'ailleurs factieux juſqu'à la fureur. Mathieu de Launay imita leur exemple. Après avoir été Chanoine de Soiſſons, il avoit embraſſé le Calviniſme, s'étoit fait Miniſtre, & s'étoit marié ; mais ſur le déclin de l'âge, dégouté de ſa femme, & las de ſa miſere, il étoit rentré dans le ſein

de l'Egliſe. Comme on ne ſe fioit pas trop à ſa converſion, il voulut donner une preuve de ſa catholicité, en ſe joignant aux Ligueurs. Une ſemblable démarche, de la part de trois hommes qui avoient de la réputation, entraîna Acarie, Maître des Comptes; Hennequin de Manœuvre, Tréſorier de France; Caumont; Ménager; & l'Avocat Louis d'Orléans, dont nous avons déja parlé. Ils ne firent point de difficulté de donner leur ſignature, & ils obtinrent celle de Jean Pelletier, Curé de Saint Jacques de la Boucherie. Guinceſtre, Prédicateur ſéditieux; Crucé, Procureur au Châtelet; Hatte & la Morliere, Greffiers; un nommé Louchard & quelques autres, ſe joignirent à eux. Le plus entreprenant & le plus emporté de tous fut Buſsy le Clerc, qui, après avoir été maître en fait d'armes, avoit pris un office de Procureur au Parlement. La Chapelle Marteau, après lui, fut celui qui montra le plus d'ardeur. Il étoit gendre du Préſident de Neuilly, & fils d'Anne de Bray. Cette femme, qu'on croyoit puiſſamment riche, ayant pris les fermes les plus conſidérables du Roi, avoit emprunté des ſommes immenſes

HENRI III. 1587.

HENRI III. 1587.

sous le nom de Marteau de Nogent son fils aîné, & les avoit dissipées. Nogent étant mort de chagrin, les créanciers avoient attaqué la mere en justice, comme banqueroutiere frauduleuse. La Chapelle Marteau ne voyoit d'autre moyen que les dissentions civiles, pour tirer sa mere d'embarras. La nouvelle association fut signée aussi par François de Roncherolles de Maineville. Ayant eu toute l'éducation convenable à un homme de sa qualité, il savoit beaucoup, & il étoit naturellement éloquent; mais il étoit plein de lui-même, & aussi arrogant dans ses discours, que téméraire dans ses entreprises. Falloit-il initier un nouveau prosélyte? C'étoit Roncherolles, qui par un torrent de paroles faisoit valoir la puissance, les ressources, le zéle du parti, & la prétendue justice de sa cause.

Le nombre des conjurés croissoit de jour en jour. Ils partagerent les emplois, & distribuerent les quartiers de Paris à ceux qui étoient le plus en état de servir utilement la Ligue, ou de la langue, ou de la main. Quelques Huissiers & quelques Procureurs au Châtelet, des plus scélérats, furent

nis du complot, afin qu'ils débauchaſ-
ent les Procureurs & les Huiſſiers des HENRI III.
utres Tribunaux. On détacha Locard, 1587.
meux aſſaſſin, & un certain parfu-
neur, nommé Gilbert, pour répandre
armi le peuple les menſonges les plus
bſurdes. Ces deux émiſſaires avoient
rdre de publier que les partiſans du
oi de Navarre devoient s'aſſembler
ne nuit, & maſſacrer tous les Catho-
ques. Après avoir ameuté par ces diſ-
ours les bouchers, les bateliers, les
rocheteurs, les charretiers, ils leur
rent promettre de ſe ranger au pre-
nier ſignal ſous les drapeaux des capi-
aines qu'on leur donneroit.

En même tems, les confeſſeurs tra-
ailloient efficacement à allumer l'in-
endie. Ils développoient à l'oreille de
eurs pénitens ce que les prédicateurs
liſoient moins clairement dans les
haires. Les prédicateurs s'abſtenoient
le nommer les perſonnes. Les confeſ-
eurs, abuſant du ſecret de leur mi-
iſtere, n'épargnoient ni le Roi, ni
es Miniſtres. Si quelqu'un refuſoit de
'engager dans la Ligue, ces Prêtres
pervers lui refuſoient l'abſolution.
D'abord la Cour en porta des plaintes
aux Evêques. Elle s'adreſſa enſuite au

HENRI III. 1587.

Cardinal Morosini, Légat du Pape. Les réprimandes, qu'on fit à ces confesseurs, ne servirent qu'à leur faire employer dans la suite plus de précaution. Pour tenir leurs menées plus secrétes, ils établirent ce dogme nouveau : *Que le pénitent, qui découvre ce que le confesseur lui a dit, est aussi coupable que le confesseur qui révéle la confession de son pénitent.*

Beaucoup d'autres pratiques étoient mises en usage par les factieux, pour entretenir l'esprit de sédition. Les processions étoient des rendez-vous pour les conjurés. Par cette raison, elles étoient fréquentes. Ce n'étoient pas seulement les habitans de la Ville, qui y assistoient. La campagne y prenoit part, & le Duc de Guise faisoit venir de la Picardie, de la Champagne & de la Lorraine, une foule de monde, hommes & femmes, avec des habits blancs ornés de croix. Tous ces dévots, formant de longues files, traversoient Paris, en marmotant des prieres qu'on n'entendoit point. La populace se repaissoit avidement de ce spectacle. Les gens sensés, qui aimoient véritablement la Religion & la Patrie, regardoient ces assemblées & ces chants

xtraordinaires, comme des préſages
ineſtes d'un triſte avenir. Ainſi les ha- HENRI III.
itans des côtes de la mer prédiſent les 1587.
:mpêtes, quand certains oiſeaux hi-
eux s'attroupent le long du rivage, &
: font retentir de leurs cris effrayans.

Tout réuſſiſſant au Duc de Guiſe
ans Paris, il envoya dans la Tou-
aine & dans les Provinces voiſines,
our en gagner les habitans, un Li-
ueur nommé Ameline, dont l'audace
iſoit tout eſpérer. D'autres ſéditieux
irent envoyés en d'autres Provinces
vec des pouvoirs très-amples. Ces
liniſtres d'iniquité s'adreſſoient d'a-
ord aux perſonnes, dont les affaires
oient en déſordre. Ils ſe ſervoient
'elles, pour ameuter la populace.
)uand elle étoit attroupée, ils l'aſſu-
oient que le Duc de Guiſe avoit en-
agé ſa parole qu'il n'y auroit dans
rois ans qu'une ſeule religion en
rance; qu'il y avoit déja quatre-vingt
nille hommes en armes, & des pro-
iſions ſuffiſantes pour les faire ſubſiſ-
er; que la Ville de Paris avoit fourni
rois cents mille écus d'or pour les frais
l'une guerre ſi juſte & ſi néceſſaire [a].

[a] On prétend que le Duc de *Guiſe*, pendant que ſes miſſaires cabaloient dans les Provinces, fit un voyage Rome lui ſixiéme; qu'il y paſſa trois jours ſeulement, c qu'il ne s'y découvrit qu'au Cardinal de Pellevé.

HENRI III. 1587.

Les Ligueurs avoient pris des mésures, pour surprendre Boulogne. Vetus, Prevôt de la Maréchaussée du Boulonnois, avoit ordre de s'approcher de la Ville sur la brune, & de se saisir d'une porte. Il devoit être soutenu par le Duc d'Aumale, qui seroit embusqué dans les environs avec un Corps d'élite. Nicolas Poulain, Lieutenant du Prevôt de l'Isle de France, & que les Guises croyoient leur être attaché, eut connoissance du complot. Il en avertit secrétement le Chancelier Huraut de Chiverny. Aussi-tôt le Roi manda à Bernay, qui commandoit dans Boulogne, de se tenir sur ses gardes. Dès que Vetus fut arrivé avec ses Cavaliers à la porte dont il avoit promis de se rendre maître, on baissa la herse, & l'on s'assura de lui. Le Duc d'Aumale accourut à l'instant. Quelques volées de canon, qu'on lui tira de la citadelle, lui firent connoître que la méche étoit éventée.

Le dessein des Ligueurs sur Boulogne échoue.

Ils pensent à se défaire du Roi.

Ce mauvais succès d'une entreprise, que les factieux avoient cru ne pouvoir manquer de réussir, leur donna lieu de juger qu'ils avoient des traîtres parmi eux. Ils soupçonnerent que le Roi étoit informé de tous leurs projets; & de

& de peur qu'il n'en tirât enfin une juste vengeance, ils penserent à se défaire de lui. Ce Prince alloit souvent à Vincennes, fort peu accompagné, n'ayant que deux ou trois courtisans dans son carosse, & quelques valets de pied qui couroient aux portieres. Ainsi il n'étoit pas difficile aux conjurés, d'exécuter leur dessein. Cependant ils changerent de résolution, & ils crurent que pour le présent il falloit se borner à s'emparer des principaux postes de Paris. Ils en écrivirent au Duc de Guise, & ils lui manderent que, s'il ne venoit promptement à leur secours, leurs intérêts communs couroient un grand risque. Le Duc, qui connoissoit l'indolence de Henri III, & la foiblesse de son Conseil, ne se pressa pas de répondre à l'impatience des Ligueurs. HENRI III. 1587.

Tandis qu'ils le pressoient inutilement de se rendre dans la Capitale, Mayenne arriva à Saint-Denys. Quelques-uns d'eux allerent l'y trouver, & le prierent de suppléer par sa présence à celle de son frere. Ils prêterent entre ses mains le serment de la nouvelle Ligue, & la Cour en fut encore instruite par Poulain : mais il y avoit

des gens autour du Roi, entre autres
HENRI III. Villequier, Gouverneur de Paris,
1587. qui osoient assurer que tous ces bruits étoient faux, & qu'ils n'avoient pour auteurs que des gens de néant, dont le but étoit de troubler la tranquillité du Prince. Villequier menaça même de faire pendre ceux qui donneroient de pareils avis.

Dans ces circonstances, Hector de la Perreuse, Prevôt des Marchands, fit arrêter par ordre du Roi le nommé la Morliere, pour avoir tenu chez lui une assemblée secréte. Il se contenta de le faire garder à l'Hôtel-de-Ville. Mayenne, à la réquisition des conjurés, fit dire à la Perreuse, que, si l'on ne mettoit la Morliere en liberté, les vrais Catholiques sauroient venger sa détention. A l'instant, la maison du Prevôt des Marchands fut investie par la canaille, & il eut à peine le tems de demander les ordres de la Cour. HenriIII, de l'avis de sa mere & de quelques courtisans, sur-tout de Villequier, manda à ce Magistrat de relâcher le prisonnier, & de laisser ignorer au peuple, que le Gouvernement eût eu aucune part à l'empriſonnement de ce séditieux.

Une pareille conduite, qui montroit à découvert toute la puſillanimité du Roi, enhardit les factieux à hâter l'exécution de leurs attentats. Ces furieux vont de nouveau trouver Mayenne. Ils lui diſent que tout ce qu'il a fait en Guyenne contre les Proteſtans avec tant de gloire & de travaux, deviendra inutile, s'il abandonne les amis qu'il a dans la Capitale, & s'il ne les délivre du tyran & du protecteur de l'héréſie ; (c'étoient les noms qu'ils donnoient au Roi) ; qu'il ne manque plus qu'une choſe au nom glorieux des Princes Lorrains, & que c'eſt qu'il ſoit auſſi puiſſant pour protéger leurs amis, qu'il l'a été juſqu'alors pour faire trembler leurs ennemis. Mayenne, qui avoit le cœur élevé, dédaignoit de s'appuyer de la faveur de la populace. Mais comme il vit les choſes pouſſées à tel point, qu'il ne pouvoit conſerver ſon crédit, ſans ſe prêter à la fureur d'une multitude effrenée, il ſe rendit aux inſtances des mutins, & il promit de les ſecourir au péril de ſa vie.

HENRI III. 1587.

Conjuration découverte par Poulain.

Leur deſſein, comme nous l'avons dit, étoit de ſe rendre maîtres des principaux poſtes de la Ville. La Baſtille étoit un des plus importans. Teſtu,

HENRI III. 1587.

Chevalier du Guet, en étoit Gouverneur. Pour l'ordinaire, il couchoit dans une maison voisine. Il fut résolu que la nuit on se saisiroit de lui, & que, le poignard sur la gorge, on le forceroit d'ordonner à ses gens de rendre la forteresse ; qu'on iroit de-là chez le premier Président de Harlay, chez Jacques de Faye d'Espesses, Avocat-Général, & chez plusieurs autres fidéles serviteurs du Roi ; qu'on les égorgeroit, & qu'on pilleroit leurs maisons ; qu'ensuite on s'empareroit de l'Arcenal qu'un Fondeur de canon avoit promis de livrer, ainsi que du grand & du petit Châtelet, & du Temple; qu'on fortifieroit l'Hôtel-de-Ville, & qu'on feroit investir le Louvre par quatre mille arquebusiers. Afin que dans le tumulte la Ville ne fût point saccagée, & que les troupes ne se débandassent pas pour aller piller de côté & d'autre, il fut regle qu'on tendroit les chaînes dans les rues, & qu'on éleveroit à la hâte auprès de chaque chaîne un retranchement avec des tonneaux remplis de terre, qu'on tenoit prêts pour cet effet. Les conjurés, persuadés qu'on ne pourroit détacher des intérêts du Roi la saine partie de la No-

bleſſe, étoient déterminés à la maſſacrer. Ils comptoient de s'aſſurer enſuite facilement de la perſonne du Monarque ; de lui ôter les rênes du gouvernement ; d'établir un nouveau Parlement compoſé de Ligueurs ; de nommer un Chancelier & des Miniſtres à leur dévotion, & d'envoyer les troupes, qui devoient arriver ſur une flotte d'Eſpagne, faire la guerre au Roi de Navarre. Mayenne devoit attendre en ſon hôtel l'événement d'un ſi grand projet, & ſe mettre à la tête des conjurés, s'il réuſſiſſoit. En cas de mauvais ſuccès, il ſe propoſoit de ſortir de Paris avec les ſiens par la porte de Buſſy, que gardoit Baſſompierre, zélé ſerviteur des Lorrains.

HENRI III. 1587.

Henri III, informé de tout ce détail par le Chancelier, qui l'avoit ſçû de Poulain, met des corps-de-garde à toutes les portes, fait garder le pont de Saint-Cloud & celui de Charenton, confie l'Arcenal & le Temple à des Officiers d'une fidélité non ſuſpecte, le grand Châtelet à Pierre Lugoli, & le petit Châtelet à Nicolas Rapin. Il recommande à Teſtu, de demeurer la nuit comme le jour dans la Baſtille, & envoye ordre à divers Régimens

François & Suiſſes, de s'approcher de
HENRI III. Paris.
1587.

Ces meſures, qui firent échouer le complot des Ligueurs, allarmerent Mayenne. Sous prétexte d'une indiſpoſition, il ne paroiſſoit point à la Cour depuis quelques jours. Il étoit dangereux pour lui, de ne pas s'éloigner, mais il appréhendoit que ſa fuite ne fût regardée comme un aveu de ſon crime. Dans cet embarras, il eut recours à la Reine. Après lui avoir proteſté avec les plus horribles ſermens, qu'il ne ſavoit rien de la conjuration, il la ſupplia de lui faire obtenir la permiſſion de ſe retirer dans ſon Gouvernement. Lorſqu'il alla prendre congé de Henri III, le Roi ſe contenta de lui dire : *Quoi, mon couſin ? vous abandonnez ainſi la Ligue & les Ligueurs ?* Mayenne, en quittant Paris, aſſura les conjurés, qu'il ne leur arriveroit aucun mal pour tout ce qui s'étoit paſſé ; qu'il alloit trouver ſon frere pour conférer avec lui ; & que, ſi la Cour faiſoit mine de vouloir inquietter les Pariſiens, ſon frere & lui ne ſeroient pas ſi loin, qu'ils ne fuſſent bientôt à portée de les défendre.

On dit que, lorſqu'il fut ſorti des

fauxbourgs, il tourna plusieurs fois la tête du côté de la Ville ; qu'il maudit la férocité de la populace, & que, dans l'étonnement où il étoit de se voir échappé d'un si grand péril, il fit serment qu'il ne s'enfermeroit jamais dans des murs, où il pût être forcé de devenir l'esclave des caprices d'un peuple furieux. Par le conseil du Cardinal de Guise son frere, il laissa à Paris quelques vieux Officiers, gens determinés, qui se dispersèrent, les uns dans l'intérieur de la Ville, les autres dans les fauxbourgs. Les factieux résolurent une seconde fois de se défaire du Roi, & de toutes les personnes de la Cour, qui n'étoient point favorables à leur parti. Le Roi devoit aller à la foire Saint-Germain. Ils avoient dessein de profiter de cette occasion : Henri en ayant été averti, n'alla point à la foire, mais il y envoya le Duc d'Espernon avec quelques braves, pour voir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. Il s'y trouva en effet des bandits, qui exciterent un tumulte, dans lequel Espernon courut un grand danger. HENRI III. 1587.

Guise, ainsi que nous l'avons observé dès le commencement, avoit des projets personnels qu'il ne communiquoit

HENRI III. 1587.

à perſonne, pas même à ſes freres. Lorſqu'il ſut dans quel pas les Pariſiens avoient voulu engager Mayenne, il s'emporta vivement contre eux. Il leur envoya Maineville, pour ſe plaindre de l'injure qu'ils lui avoient faite, en doutant de la parole qu'il leur avoit donnée de les ſecourir quand il en ſeroit tems. Il leur fit dire que, s'ils en uſoient de même à l'avenir, ils pourroient faire leurs affaires, comme ils l'entendroient, & qu'il feroit les ſiennes ſans eux. Maineville, s'étant laiſſé fléchir à la vue d'un préſent qu'ils lui firent, voulut bien faire leur paix avec le Duc.

Continuation des hoſtilités du Duc de Guiſe contre le Duc de Bouillon.

Ce Prince Lorrain étoit toujours ſur les frontieres de la Champagne, où, quoiqu'avec peu de troupes, il pouſſoit la guerre aſſez vivement. L'entrepriſe, que les Proteſtans avoient faite l'année précédente ſur Rocroy, lui ſervoit de prétexte. D'ailleurs il étoit excité par les prieres réitérées du Cardinal Charles de Vaudemont, Evêque de Verdun, qui ſe croyoit inſulté perſonnellement par les courſes que la garniſon de Jametz ne ceſſoit de faire dans ſon diocèſe. Un détachement de cette garniſon s'étant emparé

d'un Château, Jean de Lénoncourt y marcha aussitôt avec quelques pieces de canon par ordre du Duc de Guise; il emporta le Château d'assaut, & il fit pendre tous les Officiers & les soldats, qui s'y trouverent. Quelques troupes du Duc, après s'être emparées de Raucour, Ville de la dépendance de la Maison de Bouillon, s'approcherent le 19 Avril de Donzy. Le Duc ayant voulu aller lui-même reconnoître les Châteaux de Givonne & de Daigny, situés aux environs de Sédan, fut chargé par le Duc de Bouillon. Les Catholiques furent mis en déroute dans cette rencontre, & le Duc de Guise ne se sauva qu'avec peine. Peu après, il essuya un autre échec. Ses quartiers furent attaqués par la garnison de Jametz, qui lui tua beaucoup de monde, & qui reprit tous les Forts que le Cardinal de Vaudemont avoit fait élever dans le voisinage de cette Ville. HENRI III. 1587.

Le Roi de Navarre se met en campagne.

Vers la fin d'Avril, le Roi de Navarre sortit de la Rochelle, suivi d'un camp volant. Il prit Chisay, qui se rendit à discrétion; il emporta Sasay d'assaut, il reçut Saint-Maixant à composition, & il alla se présenter devant

HENRI III. 1587.

Fontenay. Après s'être rendu maître du fauxbourg des Loges, il investit la Ville. Les habitans ne jugerent pas à propos de se laisser forcer. Dès qu'ils virent les batteries en état, ils capitulerent. Le Prince de Condé avec une partie des troupes Protestantes marcha vers Mauléon, dont il s'empara par escalade. Cependant le Duc de Joyeuse s'avançoit avec l'armée du Roi. Sur cette nouvelle, le Roi de Navarre fit quelques détachemens, pour harceler les Catholiques au passage de la Loire, & il retourna à la Rochelle, après avoir distribué ses troupes dans diverses Places. Il n'avoit laissé en Poitou que deux Régimens commandés par Desborye, & par Gabriel Prevôt de Charbonnieres. Ces troupes, uniquement occupées du pillage, étoient à Saint-Eloy, près de Saint-Maixant. Le Duc de Joyeuse les surprit au moment qu'elles y pensoient le moins, & il les tailla en pieces. Charbonnieres ne se trouva pas à cette action. Il avoit fait un voyage à Saint-Maixant, où il se trouva enfermé par l'armée Royale, qui en fit le siége. Jean Chevalleau de la Tiffardiere, Gouverneur de la Place, secondé de Charbonnieres, fit une

Henri III lui oppose encore une fois le Duc de Joyeuse.

belle défense, & il n'arbora le drapeau blanc, que lorsqu'il vit ses murailles entiérement ruinées. Joyeuse abandonna la Ville au pillage. HENRI III. 1587.

On croyoit que ce Duc iroit de-là assiéger Marans. Mais il attaqua Tonnay Charente, dont la garnison battit la chamade à l'approche du canon. Ayant reçu avis que le régiment de cavalerie du Sieur de Pueilhe étoit à la Croix-Chapeau, il y marcha avec quelques troupes d'élite. Ce régiment se défendit avec beaucoup de valeur. A la fin, enveloppé de toutes parts, il mit les armes bas; mais on ne lui fit aucun quartier. Pendant ce tems, le Prince de Condé avoit repris Tonnay Charente. Joyeuse, aussitôt qu'il en fut instruit, retourna devant cette Place, & il s'en rendit maître avec la même facilité, que les Protestans avoient eue à s'en emparer. Il tourna ensuite ses armes contre la Ville de Maillezais, qui ouvrit ses portes après quatre jours de siége.

Quelques amis du Duc lui ayant mandé que son absence commençoit à diminuer sa faveur auprès du Roi, il remit le commandement de l'armée à Jean de Beaumanoir de Lavardin,

HENRI III. 1587.

& il revint le 15 Août à Paris. Après son départ, le Roi de Navarre fondit à l'improviste sur Lavardin, enleva quelques drapeaux, fit un grand nombre de prisonniers, obligea les Catholiques de prendre la fuite, & les poursuivit jusqu'à la Haye en Touraine, où il les investit. N'ayant point de canon pour les y forcer, il leva le siége, & il s'avança jusqu'à Monsoreau, situé sur la Loire au-dessus de Saumur. Il y fit élever un Fort, & construire un pont de bateaux, pour faciliter le passage des troupes qu'il attendoit de l'Anjou, du Maine & de la Normandie.

Mort de la Comtesse du Bouchage.

Joyeuse, en arrivant à la Cour, n'y trouva que des sujets de douleur, qui semblerent être pour lui autant de mauvais présages. Peu de tems auparavant, Catherine d'Espernon, sœur du Duc d'Espernon, & femme de Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, étoit morte à la fleur de son âge. Ses austérités excessives & ses jeûnes indiscrets avoient abregé ses jours. Malgré la vie pénitente qu'elle avoit menée, elle parut, au lit de la mort, désespérer de son salut. Les exhortations des Capucins, qui demeuroient

près de l'hôtel de Joyeuse, ne furent pas capables de la rassurer. A peine René Benoît, Curé de Saint Eustache, ennemi déclaré de toute superstition, & qui avoit la réputation d'un homme éclairé, put-il calmer les craintes, & ranimer l'espérance de cet esprit foible. Cette mort fut suivie peu de tems après de la mort civile du Comte du Bouchage. Soit de regret d'avoir perdu son épouse, soit par dégoût de la Cour, il se retira aux Capucins, sans faire part de son dessein à son frere, & il y prit l'habit. Sa retraite jetta le Duc de Joyeuse & le Roi lui-même dans une aussi grande consternation, que si le royaume eût fait quelque perte considérable. Le Roi alla voir le nouveau Religieux, pour lui persuader de rentrer dans le monde.

HENRI III. 1587.

Le Comte son époux se fait Capucin.

Un autre incident, arrivé dans le même tems, contribua encore à chagriner le Duc de Joyeuse. Ce fut le mariage du Duc d'Espernon avec Marguerite de Foix, Comtesse de Candale, héritiere de cette Maison, une des plus illustres de la Chrétienté [a]. Les

Mariage du Duc d'Espernon & de la Comtesse de Candale.

[a] *Christine de Lorraine*, avec laquelle le Duc d'Espernon, ainsi qu'on la vû dans le livre 29, avoit été fiancé, étoit morte, avant que son mariage avec ce Duc eût été célebré.

HENRI III. 1587.

noces se firent dans le mois d'Août au Château de Vincennes. Elles furent célebrées avec beaucoup moins de faste que ne l'avoient été celles du Duc de Joyeuse ; mais elles ne coûterent pas moins à l'Etat. Ce qu'on y épargna en magnificences superflues, entra dans les coffres du Duc d'Espernon [a], homme arrangé, beaucoup plus occupé du solide que du brillant.

Quelque soin que prît Henri III pour cacher son refroidissement à Joyeuse, celui-ci sentit la vérité de ce que ses amis lui avoient écrit. Fâché de voir sa faveur baisser, il résolut de se faire tuer, ou de remporter quelque victoire éclatante, qui le mît en état de reprendre son ancien ascendant sur l'esprit du Roi. Dans cette disposition, il pressa ce Prince de lui permettre d'en venir à une action générale contre le Roi de Navarre. Il espéroit, s'il étoit vainqueur, de faire oublier les Guises, & d'attirer sur lui seul les regards de la multitude. A

[a] *Henri III* lui donna quatre cents mille écus. Le festin de la noce se fit à l'hôtel de Monpensier, où le Roi & toutes les Dames assisterent, & y balla le Roi en grande allégresse, portant néanmoins son chapelet de têtes de morts attaché & pendu à sa ceinture, tant que le Bal dura : donna ce jour-là à la mariée un collier de perles, estimé cent mille écus. *Journal de Henri III.*

l'égard de la Nobleſſe, il l'avoit déja miſe dans ſes intérêts par d'exceſſives libéralités. Auſſi, dès qu'on ſut qu'il retournoit à l'armée, & qu'il y auroit inceſſamment une bataille, une foule innombrable de Gentilshommes s'empreſſa de le ſuivre. HENRI III. 1587.

Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, frere du Prince de Condé, ſe préparoit de ſon côté à joindre le Roi de Navarre à Monſoreau. Voyant que la qualité de Prince du Sang étoit devenue un titre vain, pour lequel on n'avoit plus aucun reſpect; qu'au contraire le pouvoir des Princes Lorrains augmentoit chaque jour, & que la Majeſté Royale tomboit de plus en plus dans le mépris; il croyoit devoir embraſſer le parti d'un Prince, dont le principal objet étoit de ſoutenir l'autorité ſouveraine. Pour achever de déterminer le Comte de Soiſſons, l'Abbé d'Elbene, qui avoit ménagé cette intrigue, lui avoit fait eſpérer la main de la Princeſſe Catherine, ſœur du Roi de Navarre. Outre cela, le même Abbé avoit perſuadé au Comte de Strafford, Ambaſſadeur d'Angleterre, à qui Elizabeth avoit envoyé des ſommes conſidérables pour contribuer aux

Le Comte de Soiſſons quitte la Cour, pour ſe joindre au Roi de Navarre.

frais de cette guerre, de remettre une partie de cet argent au jeune Prince.

HENRI III 1587.

Toutes les mesures ayant été prises pour le départ, le Comte de Soissons quitta la Cour, sous prétexte d'accompagner François de Bourbon, Prince de Conty son frere, qui alloit au Château de Bonne-Etable situé dans le Maine, & appartenant à la Princesse de Conty. Le Roi de Navarre avoit détaché le Vicomte de Turenne, pour aller recevoir le Comte de Soissons. Le Vicomte, après avoir passé la Loire, suivoit la levée, lorsqu'il rencontra Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui se retiroit avec précipitation. Il attaqua l'arriere-garde du Duc, & lui enleva tous ses équipages. De-là, il se rendit au Lude, où le Comte de Soissons étoit arrivé. Quoique le Duc de Joyeuse fût déja à Saumur, Turenne conduisit le Comte sans obstacle aux bords de la Loire, qu'ils passerent avec des troupes levées par Colombieres en Normandie. Le Comte fut reçu du Roi de Navarre & de tous les Seigneurs du parti, avec les marques de joie & d'affection qu'il pouvoit désirer. Ces deux Princes marcherent à Loudun,

ans que le Duc de Joyeuſe fît aucun nouvement. Le lendemain, le Roi de Navarre ſe porta du côté d'Ervaux, d'où il entra en Saintonge. HENRI III. 1587.

Il s'étoit d'abord propoſé de remonter la Dordogne juſqu'à ſa ſource, afin d'aller joindre les troupes Allemandes qui venoient à ſon ſecours ; mais le retour inopiné du Duc de Joyeuſe l'avoit fait changer de réſolution. Ce Duc s'étoit rendu à Loudun. Il força la marche, traverſa l'Angoumois & paſſa en Périgord, dans le deſſein de diſputer au Roi de Navarre le paſſage de la Droune. Ce Prince, réſolu de prévenir Joyeuſe, raſſembla toutes ſes forces à Pons en Saintonge, & ſe hâta d'entrer auſſi en Périgord.

Le Duc avoit fait marcher la Cavalerie Albanoiſe, pour occuper Coutras. Claude de la Trémoille, Duc de Thouars, s'y étant rendu en même tems & dans la même intention, chaſſa les Albanois ; & Joyeuſe, qui avoit compté les joindre à Coutras, fut obligé de ſe replier à la Roche-Chalais. Le lendemain, le Roi de Navarre, ſur l'avis que l'armée du Roi s'avançoit en bataille, ſortit auſſi de ſes quartiers, & diſpoſa ſes troupes au combat. Il

Bataille de Coutras.

HENRI III. 1587.

partagea sa Cavalerie en quatre Corps ; se mit à la tête du premier ; donna commandement d'un autre qui devoit former l'aîle droite au Prince de Condé, & celui du troisiéme qui composoit l'aîle gauche, au Comte de Soissons. Le Vicomte de Turenne conduisoit le quatriéme, qui servoit de Corps de réserve. La Cavalerie légére couvroit le centre, & étoit commandée par le Duc de la Trémoille. Chaque Corps étoit précédé d'un peloton d'arquebusiers. L'infanterie étoit distribuée sur les deux aîles. George de Clermont d'Amboise, Marquis de Gallerande, qui commandoit l'artillerie, avoit fait passer la riviere pendant la nuit à deux grosses pieces de canon, qu'il plaça dans un poste avantageux pour incommoder les Catholiques.

Les deux armées étoient en présence, l'une appuyée de l'autorité royale, qu'on ne peut attaquer sans passer pour rebelle ; l'autre armée pour sa propre défense, & se croyant par-là suffisamment autorisée à faire la guerre à son Souverain. Les troupes du Roi étoient conduites par un Général fait à la hâte, qui n'avoit pour tout mérite que

faveur, & qui, presque encore tout neuf dans le métier des armes, se voyoit placé à la tête des armées, avant l'avoir appris à commander. Une Noblesse, intrépide à la vérité, mais du reste sans expérience, composoit une partie de ses troupes. Elles n'avoient aucun vieil Officier, & quand il s'en seroit trouvé quelqu'un, ses avis auroient été peu écoutés du Général. On voyoit au contraire à la tête des Protestans le Roi de Navarre, dont le rang seul étoit capable d'inspirer du respect, & qui dans un âge encore jeune s'étoit déja signalé par plusieurs exploits. Il étoit secondé par deux Princes ses cousins, tous deux à la fleur de l'âge, & guidé par de vieux Capitaines, dont il suivoit les conseils, parceque de bonne heure il avoit été instruit à ne pas présumer de ses lumieres. Inférieur en nombre de troupes aux Catholiques, il leur étoit supérieur de beaucoup en tout le reste. HENRI III. 1587.

D'un lieu élevé, où il étoit environné des Seigneurs de sa suite, il fit cette courte harangue aux Officiers & aux soldats, qui étoient le plus à portée de l'entendre. » Puisque le malheur » de la France veut que nous tournions

HENRI III. 1587.

» nos armes contre ceux là mêmes, à
» la tête desquels on devroit me voir
» combattre sous les ordres du Roi
» pour le salut de l'Etat; que le sang
» qui va être répandu, retombe sur
» les auteurs de cette funeste guerre.
» Courons à la gloire, qui nous attend;
» & tâchons de rendre notre victoire
» si avantageuse au Roi & au Royau-
» me, que l'un & l'autre puissent se
» réjouir un jour de nos succès. »

Après ce discours, ce Prince fit tirer le canon. Le camp du Roi y répondit par une décharge générale de toute son artillerie. Mais, comme les Protestans étoient couverts par des éminences, elle ne produisit d'autre effet que de tuer un cheval monté par un page du Prince de Condé. Clermont d'Amboise, au contraire, avoit si bien posté ses batteries, qu'elles foudroyoient à découvert l'armée Royale. Il fit sept décharges consécutives, & les Catholiques, perdant beaucoup de monde par la violence du feu de cette artillerie, doublerent le pas pour en venir aux mains. Les premiers, qui commencerent l'attaque, furent Lavardin & François de la Grange de Montigny. Tous deux se détacherent de leur poste,

hargerent la Cavalerie légere des Pro-
eſtans, & la mirent en déſordre. Le HENRI III. 1587.
Duc de la Trémoille eut un cheval tué
ous lui, & le ſieur de Vivans fut dan-
ereuſement bleſſé. Le Vicomte de
Turenne vola au ſecours. Ayant eu
uſſi un cheval tué ſous lui, & voyant
e Corps, qu'il commandoit, preſque
ntiérement défait, il ſe retira à la tête
'un Corps d'infanterie, avec lequel il
ontinua de combattre. Alors le Roi
le Navarre, le Prince de Condé & le
Comte de Soiſſons, ſe mirent en mou-
rement, marchant tous les trois ſur
ne même ligne, & précédés des pe-
otons d'arquebuſiers, qui les cou-
roient & qui ne tiroient qu'à coup
ûr. Les troupes du Duc de Joyeuſe
ne purent ſoutenir l'impétuoſité, avec
aquelle le Roi de Navarre les chargea.
Leur centre fut enfoncé, & toutes
prirent la fuite. Le Duc de Joyeuſe fut
tué [a] ſur la place avec Claude de Saint-
Sauveur ſon frere, Louis de Champa-
gne, Comte de la Suſe, Robert de

Le Roi de Navarre eſt victorieux, & le Duc de Joyeuſe eſt tué.

[a] Le Cardinal de *Bourbon*, ayant ſçu la mort du Duc de Joyeuſe, dit qu'il eût voulu que le Roi de Navarre eût été en la place du Duc, & qu'il n'y auroit eu tant de perte : ce qu'ayant été rapporté au Roi, il dit, que cette parole étoit digne de ce qu'il étoit. *Journal de Henri III.*

HENRI III. 1587.

Hallewin du Rouſſoy, Claude de Maillé Brezé, le jeune Comte de Vertus, le Marquis d'Avaugour, Jacques d'Amboiſe, Comte d'Aubigeoux, & pluſieurs autres Seigneurs. Dans la chaleur de l'action, Saint-Luc déſarçonna d'un coup de lance le Prince de Condé; mais ce Prince, étant remonté ſur le champ à cheval, pouſſa ſi vivement ſon adverſaire, qu'il l'obligea de rendre les armes. Ceſar de Bellegarde, fils du feu Maréchal de ce nom, & Gouverneur de Saintonge; Florimond de Hallewin, Marquis de Pienne, frere de Hallewin du Rouſſoy; Joachim de Châteauvieux, Capitaine des Gardes du Corps; Charles de Chambes, Comte de Monſoreau; Imbert de Marſilly de Sipierre, furent auſſi faits priſonniers par les Proteſtans. Les vainqueurs pourſuivirent pendant trois heures les Catholiques, qui laiſſerent plus de deux mille morts ſur le champ de bataille, au lieu qu'il n'y eut que très-peu de monde, & preſque perſonne de marque, de tué du côté du Roi de Navarre.

Cette bataille ſe donna le 20 Octobre. C'étoit depuis vingt-ſept ans la premiere, qu'euſſent gagnée les Reli-

ionnaires, tant de fois vaincus, & ependant toujours en état de repren- re de nouvelles forces. Le Maréchal e Matignon n'avoit plus qu'un jour e marche, pour joindre l'armée du Roi. Mais le Duc de Joyeuse, au lieu l'attendre le Maréchal, avoit mieux imé s'exposer sans lui à être battu, ue de l'avoir pour compagnon de sa loire. Lorsque Matignon fut instruit le la défaite des Catholiques, il reprit a route de Bordeaux. HENRI III. 1587.

Le Roi de Navarre ne parut nullement énorgueilli de sa victoire. Il fit ux prisonniers l'accueil le plus obligeant, & il recommanda qu'on prît les blessés un soin particulier. Avec la permission de ce Prince, le Vicomte de Turenne envoya le corps du Duc de Joyeuse à Paris, où le Roi, en faveur de l'amitié qu'il avoit eue autrefois pour ce Duc, lui fit faire des obsèques aussi magnifiques que si ç'eût été un Prince du sang.

L'avis du Prince de Condé étoit que l'armée Protestante marchât vers la Loire, & s'emparât de Saumur. Il représentoit que la prise de cette Ville faciliteroit la jonction des troupes, qui venoient d'Allemagne. Mais on

HENRI III. 1587.

objecta qu'on étoit dépourvu de ce qui étoit néceſſaire pour un ſiége ; que les troupes étoient embarraſſées de leur butin, & que la Nobleſſe avoit beſoin d'aller ſe refaire dans ſes terres. Par ces raiſons, l'on réſolut de ne tenter pour le préſent aucune entrepriſe importante. Le Prince de Condé retourna à la Rochelle. Le Roi de Navarre laiſſa le commandement au Vicomte de Turenne, & ſe rendit en Béarn, pour voir la Princeſſe Catherine ſa ſœur [a].

Trente mille, tant Allemans que Suiſſes, marchent au ſecours des Proteſtans.

Dès le 20 Octobre, les troupes, levées en Allemagne & en Suiſſe pour le ſervice des Proteſtans, s'étoient raſſemblées dans les environs de Straſbourg. Cette armée auxiliaire étoit compoſée de huit mille Reitres, d'un régiment de Lanſquenets, & de vingt mille Suiſſes & Griſons. Jean Caſimir, Prince Palatin, à qui les Princes d'Allemagne avoient confié la direction de tout ce qui regardoit les ſecours qu'ils fourniſſoient au Roi de Navarre, avoit mis à la tête des troupes Allemandes Fabien, Baron de Dohna, d'une des premieres maiſons de la Pruſſe. Comme

[a] Ou plutôt pour voir la Comteſſe de Guiche, dont il étoit amoureux.

il

il étoit à craindre que les Allemans & les François ne s'accordaſſent pas toujours parfaitement enſemble, Caſimir avoit chargé, du ſoin de les concilier, un nommé Michel de la Huguerie, originaire du pays Chartrain. Cet homme avoit été autrefois précepteur à Paris. Accoutumé à ne rougir de rien, il s'étoit vendu aux Ligueurs. HENRI III. 1587.

Le Duc de Bouillon, accompagné de Jean-Robert Comte de la Marck ſon frere, avoit joint près de la capitale d'Alſace l'armée auxiliaire avec deux mille hommes d'infanterie Françoiſe & trois cents chevaux. Le Roi de Navarre l'avoit nommé Général de cette armée, à condition cependant de ſuivre les conſeils du Baron de Dohna.

Pendant que les Allemans & les Suiſſes traverſoient la Principauté de Joinville, ils avoient reçu un nouveau renfort de douze cents Arquebuſiers à cheval & de cent Gendarmes, que François de Coligny Châtillon, fils du feu Amiral, leur avoit amenés du Languedoc. A Leyne, ils avoient perdu le Comte de la Marck, qui y étoit mort de maladie.

Henri III ſe met à la tête d'une de ſes armées.

Henri III, malgré ſon amour pour le repos, s'étoit déterminé à prendre

le commandement de l'armée destinée
HENRI III. 1587. à garder les gués de la Loire. Déja les troupes des alliés des Protestans étoient arrivées sur le bord de cette riviere. Elles n'oserent en risquer le passage devant l'armée du Roi, qui étoit retranchée de l'autre côté ; & le Duc de Bouillon aima mieux songer à se rendre maître de la Charité. Le détachement, qu'il envoya pour occuper ce poste, arriva un jour trop tard. La nuit précédente, les Catholiques avoient fait entrer une garnison dans la Place, & les Protestans furent obligés de se retirer. Châtillon s'avança vers Neuvy, pour favoriser leur retraite, & dans cette occasion il pensa enlever le Duc d'Espernon.

Division parmi les troupes des alliés du Roi de Navarre.

Cependant la division commençoit à regner entre les Allemans & les François de l'armée combinée. Les premiers se plaignoient qu'on avoit trop de ménagement pour les terres de la Noblesse, & que les troupes par-là manquoient de vivres & de fourage. En même tems, les Suisses annoncerent qu'ils avoient résolu de députer au Roi, avant d'en venir aux hostilités. Les uns & les autres avoient toujours été persuadés, qu'il avoit entrepris la

uerre contre ſon inclination, & qu'il
e cherchoit qu'un prétexte honnête, HENRI III.
our faire la paix. Voyant qu'au lieu 1587.
e profiter de l'occaſion que lui offroit
arrivée des troupes étrangeres pour
xécuter ce deſſein, il paroiſſoit vou-
oir s'oppoſer à leurs entrepriſes, ils
: déchaînoient contre ceux qui leur
voient fait eſpérer qu'il favoriſeroit
ur entrée dans le Royaume ; qu'on
ur livreroit la Charité, qui avoit au-
efois ſervi de paſſage à l'armée du
uc de Deux-Ponts ; qu'un des Princes
u Sang viendroit ſe mettre à leur tête,
: qu'on leur feroit toucher inceſſam-
ent les ſommes qui leur avoient été
romiſes. Pour arrêter les ſuites de la
éſintelligence, les François propoſe-
:nt, en attendant des nouvelles du
oi de Navarre & l'argent qu'il devoit
nvoyer, d'entrer dans la Beauſſe, qui
:oit un pays fertile & découvert, où
armée trouveroit des vivres en abon-
ance, & où elle n'auroit à craindre
ucune ſurpriſe. Ils diſoient que de-là
. ſeroit aiſé de ſe rapprocher de la
oire, en traverſant le Vendômois,
c de ſe rendre à Monſoreau, où le
oi de Navarre viendroit les joindre,
& où ils paſſeroient la riviere ſans

HENRI III. 1587.

obſtacle ſur le pont de bateaux qu'il avoit fait conſtruire. Châtillon offrit même d'abandonner à l'armée tout le pays qu'il poſſédoit autour de Châtillon & de Château-Regnard.

Les Alliés prirent le parti propoſé, & ce fut une grande faute. Demeurant dans le voiſinage de l'armée du Roi, ils étoient obligés d'avoir toujours une avant-garde très-forte, ce qui affoibliſſoit extrêmement leur corps de bataille & leur arriere-garde. Pendant ce tems, d'un côté, le Duc de Mayenne, qui deſcendoit de la Bourgogne; de l'autre, le Duc de Guiſe, fortifié de nouvelles troupes que les Ducs d'Aumale & d'Elbeuf lui avoient amenées à Joigny, pourſuivoient & harceloient ſans ceſſe l'armée combinée. Ainſi elle étoit contrainte de marcher entre trois armées ennemies.

D'abord les Alliés paſſerent par Cône & par Bony, d'où ils arriverent à Bleneau qu'ils emporterent d'aſſaut, & qu'ils pillerent. Là, ils ſe repoſerent pendant trois jours, au bout deſquels ils marcherent vers Châtillon-ſur-Loire. Alors le Duc de Guiſe alla camper à Courtenay de l'autre côté du Loir, afin de mettre ſon armée entre

Paris & les ennemis. Informé qu'ils traverſoient la plaine qui eſt entre Gien & Montargis, il forma le deſſein de les attaquer. Il détacha Courtenay & la Châtre, avec ordre de ſe jetter dans Montargis. Auſſitôt que ces deux Officiers généraux y furent arrivés, ils chargerent François Blanchard du Cluſeau, d'aller reconnoître la poſition des troupes confédérées. Celui-ci rapporta que ſept cornettes de Cavalerie de ces troupes étoient logées à Vimory. Il avoit été fidélement inſtruit ſur cet article, mais pendant qu'il étoit retourné joindre Courtenay & la Châtre, toute la cavalerie Françoiſe des Alliés étoit arrivée dans le même endroit. L'infanterie Françoiſe de cette armée avoit pris ſes logemens à Château Landon. Les Suiſſes & les Lanſquenets avoient pris les leurs dans deux autres bourgs peu éloignés, de ſorte qu'il étoit aiſé au Duc de Bouillon de porter du ſecours d'un quartier à l'autre.

HENRI III. 1587.

Le Duc de Guiſe, qui cependant s'étoit rendu à Montargis après avoir fait ſa jonction avec le Duc de Mayenne, ignoroit ces dernieres circonſtances. Le 28 Octobre, il fit marcher Mayenne avec trois cents Gendarmes

Attaque de Vimory.

HENRI III 1587.

& quatre cents hommes d'infanterie, pour surprendre Vimory. Ce bourg a plus d'une demi-lieue de longueur, & cette vaste étendue sauva les Allemans. L'infanterie du Duc de Mayenne passa au fil de l'épée les premiers, qu'elle trouva sur son passage. Mais les autres ayant eu le tems de prendre les armes la chargerent à leur tour. Elle n'étoit pas en état de résister aux Reitres, & elle poussa de grands cris pour appeller à son secours la cavalerie, avec laquelle le Duc de Mayenne étoit resté à l'entrée du bourg. Aussitôt Mayenne s'avança. Dohna se présenta, pour lui fermer le passage, & lui tira un coup de pistolet dans la mentonniere de son casque. Le Duc déchargea un coup de sabre au Baron, qui n'avoit pas la tête armée; mais le coup glissa, & effleura seulement la peau. Rouvray, qui portoit la cornette du Duc, la perdit dans cette action. Anne de Vienne de Bauffremont, fils unique d'Antoine, Baron de Listenois, & environ vingt jeunes Gentilshommes, tomberent dans un fossé que les ténébres les empêcherent d'appercevoir. Les Catholiques tuerent aux Allemans cent cavaliers & autant de goujats, & enleverent trois

cents chevaux, avec les timbales du régiment de Dohna. De leur côté, ils ne firent pas une moindre perte, & ils furent repoussés. HENRI III. 1587.

Quelques jours après, au lieu de suivre les Alliés, qui entrerent dans la Beausse, le Duc de Guise se replia sous Montreau-faut-Yonne. Le Roi lui dépêcha Joachim de Dinteville, pour savoir les raisons, qui l'engageoient à s'éloigner. Le Duc prétexta la nécessité de donner quelque repos à ses troupes. Après les avoir partagées avec le Duc de Mayenne qui retourna en Bourgogne, il se rendit le 18 Novembre à Etampes. Il y reçut une députation des Ligueurs de Paris, qui réitéroient leurs instances pour qu'il se rendît maître de la personne de Henri III.

Ce Monarque, ayant passé la Loire à Baugency, avoit marché à Bonneval, Ville considérable par son Abbaye. Les députés des Suisses allerent l'y trouver. Il les accueillit froidement, & les renvoya au Duc de Nevers, qui leur reprocha leur union avec les ennemis du Roi. Dans une seconde audience qu'ils eurent de Henri, ils voulurent s'excuser sur ce qu'en servant le Roi de Navarre, ils avoient cru servir Sa Majesté. Députation des Suisses au Roi.

HENRI III. 1587.

» Fort bien, leur répondit le Roi d'un » ton de colere. Or, vous me voyez à » préſent à la tête de mon armée, & » par conſéquent vous ne devez pas » demeurer plus long-tems parmi des » gens, à qui j'ai déclaré la guerre. » Retournez au plutôt dans votre pays, » ou craignez mon reſſentiment & ce- » lui des Cantons, qui ne peuvent » manquer de déſapprouver votre dé- » marche. »

Les Suiſſes, auſſitôt que cette réponſe leur fut rapportée, ſe déterminerent à ſe conformer aux intentions du Roi. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, fut qu'ils n'abandonneroient point l'armée, avant d'avoir fait part de leur réſolution au Roi de Navarre. Le Duc d'Eſpernon, pour les hâter de conclure leur accommodement avec la Cour, attaqua le quartier, où ils étoient logés avec les François. Mais Châtillon, toujours attentif à prévenir les deſſeins de l'ennemi, vola à leur ſecours, & fit échouer l'entrepriſe du Duc.

Défaite des Allemans à Auneau.

Celle que forma le Duc de Guiſe fut plus heureuſe. Les Allemans de l'armée des Alliés avoient leur quartier à Auneau. C'eſt un bourg commandé par

un Château très-fort, au pied des murs duquel est un étang, dont la digue s'étend jusqu'à une des portes du bourg. De l'étang sort un ruisseau, guéable seulement dans quelques endroits. Le Capitaine Chollard, Gascon, Commandant du Château, étoit convenu avec les Allemans, de ne point les inquietter. Le Duc de Guise, l'ayant engagé moyennant une somme considérable, à lui donner passage par le Château, marcha le 21 Novembre avec douze cents chevaux & trois mille hommes d'infanterie. Trois cents hommes de cavalerie légere, sous les ordres du sieur de Vins, faisoient l'avant-garde. La Châtre suivoit avec deux cents Gendarmes. Le reste de la cavalerie étoit conduit par le Duc de Guise, & avoit sa droite couverte par l'infanterie. Ces troupes arriverent le lendemain sur les quatre heures du matin, à mille pas du Château d'Auneau sur les bords de l'étang, qui s'étend depuis les Sablonieres jusqu'aux portes de la Place. Le Duc de Guise fit entrer promptement l'infanterie dans le Château, & se mit en bataille dans la plaine avec sa cavalerie. HENRI III. 1587.

Saint-Paul, à qui il avoit confié la

HENRI III. 1587.

conduite de l'attaque, & qui étoit secondé des Colonels Joannés, de Gié, de Ponsenac, & du Bourg, laissa cinquante arquebusiers dans le Château, pour assurer sa retraite. Ensuite il s'avança dans la grande rue du bourg, où le Baron de Dohna étoit logé. Il chargea Ponsenac, de faire une seconde attaque par une autre rue, à la tête de cinq cents hommes. Entre les maisons du bourg & la basse-cour du Château, il y avoit une place d'environ cinquante pas d'étendue, à laquelle deux rues aboutissoient. Les Allemans y avoient fait un retranchement de chariots & de tonneaux. Le combat y fut très-opiniâtre, & les Catholiques commençoient à se débander, lorsque Saint-Paul accourut pour les rallier, & les força de retourner à la charge. En même tems il détacha quelques troupes, qui, prenant un détour, allerent par derriere fermer les portes par où les ennemis devoient se retirer. Ainsi, lorsqu'après la perte de leur retranchement ils voulurent sortir du bourg, ils se trouverent enfermés. Ils tomberent alors dans une grande consternation. Les uns abandonnoient leurs chevaux, pour sauter par-dessus les

murailles. D'autres, voulant du moins mourir glorieusement les armes à la main, faisoient tête à leurs adversaires. Mais la partie n'étoit pas égale. Les François par les fenêtres des maisons, ou à couvert des chariots, tiroient impunément, & ne manquoient presque point leur homme. M. de Thou prétend que les Allemans perdirent deux mille hommes. On leur fit quatre cents prisonniers, & l'on s'empara de tout le bagage. Le Duc de Guise dépêcha la Châtre, pour informer le Roi du succès de cette expédition. HENRI III. 1587.

Henri III étoit à Artenay, où le Duc de Nevers, en tombant de cheval, venoit de se casser la cuisse dans le même endroit où il avoit été blessé vingt ans auparavant. La Châtre présenta neuf drapeaux au Roi. Ce Prince parut écouter avec plaisir le détail de l'action, mais il ne fit aucun présent à ce Seigneur, & par-là il donna à connoître la jalousie secréte que lui causoit l'avantage du Duc de Guise.

Les Suisses quittent l'armée des Alliés.

Après l'échec des Allemans, les Suisses ne penserent plus qu'à se séparer d'eux. Le reste de l'armée des Alliés s'éloigna en diligence. Depuis quelques jours, François de Bourbon, Prince

de Conty, avoit joint cette armée, &
HENRI III. le Duc de Bouillon lui en avoit cedé
1587. le commandement. Châtillon fit sur Gien une tentative, qui ne lui réussit pas. Les troupes du Roi tomberent sur les Lansquenets, & firent un grand nombre de prisonniers. Le Roi cependant s'étoit rendu à Gien. Le Duc de Guise alla l'y saluer, & passa de-là en Bourgogne, à dessein de harceler les Alliés dans leur retraite. Ils étoient arrivés dans le Morvant, pays couvert de bois, où les chemins étoient si difficiles, que les cavaliers pouvoient à peine y passer à la file. Ceux qui fuioient, & ceux dont ils étoient poursuivis, étoient également excédés de fatigue. Le Roi voulut dérober aux Princes Lorrains la gloire de délivrer la France des troupes confédérées. Il envoya aux Alliés le Sieur de Cormont, qui avoit été fait prisonnier de guerre, & il le chargea de leur dire qu'on assureroit aux Allemans le retour dans leur patrie; que les François, qui voudroient embrasser la Religion Catholique, seroient rétablis dans leurs biens; que les autres pourroient vendre toutes leurs possessions, & auroient la liberté de sortir du Royaume.

On ne jugea pas à propos parmi les Alliés, de négliger absolument ces propositions. La frayeur s'étoit emparée des soldats. Les chevaux étoient ruinés & déférés, sans qu'il fût possible de trouver de fers. On manquoit de guides. Lorsqu'après avoir marché bien avant dans la nuit, on arrivoit enfin avec peine à quelque village, on n'y trouvoit, ni pain, ni fourage. Les chemins étoient jonchés d'armes & de bagages, qu'on étoit contraint d'abandonner. Dans toute cette armée, composée auparavant de trente mille hommes, il ne restoit que deux cents arquebusiers François en état de combattre, & deux mille Lansquenets presque tout nuds, la plûpart sans armes. Elle arriva le 6 Décembre à Lency dans le Mâconnois. Le même jour, Claude de l'Isle de Marivaux y vint de la part du Roi, pour exhorter les chefs à profiter des offres de Sa Majesté. Ils demanderent jusqu'au soir, pour donner leur réponse. Châtillon, dédaignant d'être compris dans un accommodement qui lui paroissoit peu honorable, se retira. Le Prince de Conty pensa aussi à sa retraite. Dans le tems qu'il montoit à cheval, les Allemans s'attrouperent,

HENRI III. 1587.

HENRI III. 1587.

réſolus de le retenir, juſqu'à ce qu'on leur eût donné des ſuretés pour les ſommes qui leur avoient été promiſes. Il les amuſa par de belles paroles. Puis, ſe tournant vers ſes gens, il mit bruſquement l'épée à la main; ce qui étoit le ſignal du départ, & il piqua des deux avec ſa ſuite. Auſſitôt qu'il fut parti, les Allemans conclurent leur traité. On convint qu'ils ſortiroient du Royaume, enſeignes ployées, & qu'ils ſeroient eſcortés juſqu'à la frontiere, après s'être engagés à ne jamais ſervir en France ſans la permiſſion du Roi.

Accommodement des Allemans avec le Roi.

Les confédérés s'étant ſéparés, les uns prirent le chemin de la Breſſe, & demanderent paſſage au Duc de Savoye. Les autres traverſerent la Franche-Comté. Le Duc de Guiſe & le Marquis de Pont-à-Mouſſon pourſuivirent ces derniers juſques dans le Comté de Monbeliard. Ces deux Princes Lorrains s'y ſignalerent par toutes ſortes d'excès. Ils mirent le feu à près de trois cents villages. Leurs troupes y commirent des cruautés inouies. Pour tirer de l'argent de leurs priſonniers, les ſoldats leur bruloient diverſes parties du corps, & les patiens n'échappoient à ce ſupplice qu'en

livrant tout ce qu'ils poſſédoient. Le Duc de Bouillon ſe retira à Genève. Le Baron de Dohna alla porter en Allemagne le chagrin d'avoir ſi mal réuſſi. HENRI III. 1587.

A l'égard de Châtillon, ayant rallié à Saint-Laurent les troupes qui avoient mieux aimé être compagnes de ſes glorieux travaux que de la retraite honteuſe des Suiſſes & des Allemans, il fut conſtamment pourſuivi, & quelquefois attaqué par Mandelot, Gouverneur du Lyonnois, ainſi que par Juſte Louis de Tournon & par Saint-Vidal. Il ſut prévenir leurs deſſeins par ſa vigilance, & repouſſer leurs efforts par ſon courage. Enfin cinq jours après avoir quitté les Alliés, il arriva par des chemins longs & difficiles dans le Vivarais, où il commença à reſpirer dans le Château de Retourtou. Tout le monde donna mille louanges à une retraite ſi hardie, conduite avec tant de bonheur & d'habileté. Le fils du fameux Coligny s'acquit par-là une réputation, que la mort prématurée, qui l'enleva à la fleur de ſon âge, ne l'empêcha pas d'augmenter encore par pluſieurs autres exploits. Retraite glorieuſe de Châtillon.

Deux jours avant Noël, le Roi revint à Paris. Il y fit ſon entrée, armé Le Roi fait à Paris une entrée triomphante.

HENRI III. 1587.

de pied en cap, & comme en triomphe. Les deux Reines, & les députés des Cours supérieures, étoient allés au-devant de lui, & il fut reçu avec beaucoup de joie, du moins en apparence. Mais bientôt les Ligueurs se déchaînerent de nouveau [a]. Ils déclamerent vivement contre le Duc d'Espernon, disant que, pour favoriser le Roi de Navarre, il avoit engagé le Roi à laisser sortir les Allemans du Royaume, tandis qu'il auroit été facile de les exterminer entiérement; que par-là il avoit privé le Duc de Guise de la gloire de défaire les ennemis de l'Etat. On vit paroître plusieurs libelles à ce sujet. Les colporteurs débiterent dans toutes les rues de Paris une brochure, qui avoit pour titre; *Hauts faits d'armes du Duc d'Espernon contre l'armée des Hérétiques*, & qui ne contenoit dans chaque page que ce seul mot RIEN.

[a] *La Sorbonne*, dit le Journal de *Henri III*, *fit un resultat secret, portant qu'on pouvoit ôter le gouvernement aux Princes qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.* On a lieu d'être surpris, que M. *de Thou* ne fasse pas mention de ce fait.

Fin du XXXIII Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXIV.

ON a vu dans le Livre précédent, qu'il regnoit peu d'union entre les Etats-Généraux des Provinces-Unies & le Comte de Leyceſter. Leur méſintelligence ne fit qu'augmenter cette année. Les Etats perdirent ſucceſſivement les Villes de Gueldre & de Deventer, & le Château de Vouwe, par la trahiſon des Officiers que Leyceſter avoit chargés de la garde de ces Places. Un nommé Gerard, s'étant emparé du

HENRI III. 1587.

Suite des différends entre les Etats des Provinces-Unies & le Comte de Leyceſter.

gouvernement à Utrecht, commença
HENRI III. 1587. à ne plus vouloir reconnoître l'autorité des Etats, & l'on avoit lieu de soupçonner qu'il étoit appuyé sous main par le Comte. Le même jour que Deventer fut livré aux Espagnols, neuf cents hommes, dont Leycester avoit donné le commandement à Roland d'Yorck, prirent parti à la sollicitation de leur chef dans les troupes de Philippe II.

La Reine Elizabeth envoie des Commissaires dans les Pays bas.

Tant de mécontentemens réitérés obligerent les Provinces-Unies d'envoyer une députation en Angleterre. Les troubles dont ce Royaume étoit alors agité, & la mort de Marie Stuard, arrivée sur ces entrefaites, retarderent l'audience des Députés. Ils l'obtinrent enfin, & la Cour de Londres fit passer dans les Pays-bas le Baron de Buckhurst avec trois autres Commissaires, pour prendre connoissance des griefs dont les Etats se plaignoient. Ces Commissaires aborderent en Hollande sur la fin de Mars, & ils réformerent, annullerent même plusieurs des réglemens faits par le Gouverneur général.

Quelque tems auparavant, le Marquis de Bedfort, qu'Elizabeth depuis la mort de Sidney avoit nommé Gou-

verneur de Flessingue, avoit pris possession de son Gouvernement. Il avoit prétendu que le commandement d'un Régiment, dont Sidney avoit été Colonel, y étoit attaché ; mais les Etats, sans avoir égard à ses représentations, avoient disposé de ce Régiment en faveur du Comte de Solms. Bedfort, piqué de leur refus, ne manqua aucune occasion de leur faire sentir combien il leur étoit peu affectionné. Lorsque des Vaisseaux passoient par Flessingue, pour se rendre dans quelques Ports de la domination d'Espagne ; le Marquis faisoit arrêter ces bâtimens, quoique munis de passeports des Etats, & il confisquoit à son profit les cargaisons, sous prétexte que le devoir de sa charge l'obligeoit d'empêcher tout commerce avec l'ennemi. S'il se présentoit quelques soldats, pour entrer dans la Ville, il refusoit de les recevoir, supposant qu'ils étoient envoyés par les Etats pour quelque entreprise secréte. Tous les jours, on faisoit de nouvelles visites par son ordre chez les bourgeois. HENRI III. 1587.

Les Etats, craignant de la part des Anglois les mêmes desseins que les François avoient eus sous le gouvernement du Duc d'Anjou, s'assemblerent Les Etats reprennent leur autorité.

HENRI III. 1587.

à la Haye. Par une délibération unanime, ils reprirent toute leur autorité, & ils reglerent qu'à l'avenir les Commandans des troupes & les Gouverneurs particuliers recevroient l'ordre du Prince Maurice de Naſſau. Pour juſtifier leur démarche, ils écrivirent au Comte de Leyceſter une longue lettre, dans laquelle ils lui reprochoient d'avoir diſtribué les Gouvernemens & les principaux emplois à des gens, la plûpart ſans foi, qui les avoient trahis. Ils ſe plaignoient de ce qu'on n'avoit rien entrepris de tout l'été précédent contre l'ennemi; & que tout l'argent, qui étoit ſorti du tréſor public, avoit été employé au payement des Anglois. Dans cette même lettre, ils demandoient qu'on n'accordât plus de paſſeports au préjudice des intérêts & des droits des Provinces-Unies, & que les troupes étrangeres fuſſent ſoumiſes aux Commiſſaires nommés par la Nation. Ils prioient auſſi Leyceſter de ne pas trouver mauvais qu'ils euſſent fait mettre en liberté Paul Buys, qui avoit été empriſonné par ſon ordre; & ils promettoient de repréſenter ce Magiſtrat, toutes les fois qu'ils en ſeroient requis.

Cette lettre parut outrageante au Gouverneur général. Elizabeth elle-même en fut offensée. Il lui sembla qu'on l'attaquoit, en ménageant si peu son Ministre. Ce n'étoit pas qu'elle s'imaginât que Leycester fut absolument sans reproche ; mais elle vouloit qu'on eût recours à elle, pour le faire changer de conduite. Les créatures, que le Comte avoit dans les Pays-bas, firent encore plus de bruit que lui. Ils publierent que la lettre n'étoit point l'ouvrage des Etats, mais de quelques esprits brouillons qui cherchoient à se soustraire au pouvoir légitime ; & ils insisterent pour qu'il leur fût permis de citer ces factieux. HENRI III. 1587.

Le Duc de Parme regardoit ces divisions, comme une occasion favorable d'avancer les affaires de l'Espagne, & il songeoit à faire quelque entreprise ; mais l'exécution de ses desseins étoit retardée par le défaut de subsistances. Autant il y avoit d'abondance dans les Provinces qui obéissoient aux Etats, autant la disette étoit grande dans celles qui reconnoissoient la domination Espagnole. La guerre ayant interrompu la culture des terres dans la Flandre & dans le Brabant ; les me-

Horrible famine dans la Flandre & dans le Brabant.

HENRI III. 1587.

sures prises par les Etats, pour empêcher qu'on n'y transportât des grains, y avoient causé une misere générale. Les Villes étoient devenues des espéces de solitudes. On voyoit par-tout les loups errer librement. Ils dévoroient les femmes & les enfans, que la faim tiroit de leurs maisons. Dans les environs de Gand, plus de deux cents personnes furent la proie des bêtes carnassieres. Les chiens, après avoir exercé leur rage sur les hommes & sur les troupeaux, allerent jusqu'à se déchirer les uns les autres. Toutes les campagnes ressembloient à des forêts par la quantité de ronces & d'épines, dont elles étoient couvertes; & il n'étoit plus possible de distinguer les fossés des grands chemins. A Bruxelles, à Anvers, & dans quelques autres Villes, la mesure de farine, qui contenoit trois boisseaux de France, se vendit jusqu'à huit cents florins.

Alexandre Farnese s'empare de l'Ecluse.

Lorsque les vivres furent devenus plus communs, le Duc de Parme fit assembler son armée. Le 7 Juin, il partit de Bruxelles, pour se mettre à la tête des troupes. Il s'empara du Fort de Blanckenberg, & il assiégea la Place de l'Ecluse. Sur cette nouvelle, le

'rince Maurice entra dans le Brabant, pilla & brula deux petites Villes & ingt-deux Villages, & inveſtit Bos-e-Duc. En même tems, les Etats ſolli-iterent le Comte de Leyceſter, de re-aſſer au plutôt dans les Pays-bas. Dé-rant de faire oublier aux habitans de es Provinces par quelque grand ſer-ice les ſujets de plainte qu'il leur voit donnés, il s'embarqua, ſuivi de uelques nouvelles levées, & il mouilla e 6 Juillet à Fleſſingue. Pendant que Maurice alla l'y ſaluer, le Comte de Hohenloë, qui commandoit les trou-es en l'abſence de ce Prince, attaqua e Fort d'Engelheim, & tailla en piéces a plus grande partie d'un détache-nent, avec lequel le Baron de Haulte-enne vint au ſecours de ce poſte. Ce Baron reçut une bleſſure, dont il mou-ut le 13 du même mois de Juillet. Il ut univerſellement regretté; & pour conſerver la mémoire de cet accident, e fort d'Engelheim fut ſurnommé le fort de Crevecœur.

HENRI III. 1587.

Alexandre Farneſe preſſoit vivement le ſiége de l'Ecluſe. Les Eſpagnols avoient en batterie trente piéces de canon & huit coulevrines. Cette artil-lerie tira, ſans diſcontinuer, juſqu'au

HENRI III 1587.

24 Juillet, & fit une breche de deux cents cinquante pas de large. Il s'y donna sept assauts consécutifs, dans lesquels on se battit de part & d'autre avec une ardeur égale. Une de ces attaques coûta la vie à sept cents des assiégeans. Ils eurent recours à la mine. La garnison contremina. Chaque jour, il se livroit quelque combat dans les caves & les souterreins, dont la Ville est remplie. Enfin, une nuit, trois cents Espagnols ayant passé le canal se rendirent maîtres du retranchement extérieur, à la faveur duquel ils se logerent sur la digue qui conduit à Bruges.

Il y avoit déja plus de quarante jours que duroit le siége. Le Comte de Leycester tint un Conseil de guerre, pour délibérer sur les moyens de donner du secours à la Place. Quelques-uns étoient d'avis de le faire entrer par mer. On avoit une flotte prête pour cette expédition. Le Lord Howard Amiral d'Angleterre, étoit arrivé avec une nombreuse escadre, qui portoit la fleur de la Noblesse Angloise. Justin de Nassau, Vice-Amiral des Etats n'attendoit de son côté que leurs ordres, pour mettre à la voile. Après de longue

longues disputes, on jugea que le parti le plus sûr étoit de conduire le secours par terre. HENRI III. 1587.

En conséquence, Leycester se rendit le 30 Juillet à Ostende, avec vingt-cinq compagnies d'infanterie & six cornettes de cavalerie. Cinq jours après, il attaqua le fort de Blanckenberg, qui couvroit le camp des Espagnols. Il fit tirer quelques piéces de campagne contre ce poste. Quatre cents arquebusiers par son ordre tentèrent l'assaut. Ils furent repoussés. Le Comte, appréhendant que le Duc de Parme ne vînt tomber avec toute son armée sur lui, décampa la nuit, & reprit la route d'Ostende. On prétend que, s'il eût tenu ferme encore quelques jours dans le même poste, Farnese auroit levé le siége de l'Ecluse.

Par la retraite de Leycester, les assiégés se trouverent réduits à la nécessité de se rendre; mais, après une si belle défense, ils ne voulurent parler de capituler qu'à des conditions honorables. Ils s'obligerent tous par serment, en cas que le Duc de Parme les leur refusât, de se faire tuer les armes à la main, ou de chercher à se sauver par la fuite, après avoir mis le feu à la

HENRI III. 1587.

Ville & à la Forteresse. Un exprès, qu'ils dépêcherent aux Etats pour les instruire de leur dessein, fut arrêté par les Espagnols. Le Duc de Parme, voyant les ennemis dans une résolution si déterminée, & ne voulant point avoir affaire à des désespérés, ne fit point difficulté de leur accorder tout ce qu'ils demandoient. Le 4 Août, on dressa les articles de la capitulation.

Leycester, qui étoit retourné d'Ostende à Flessingue, rejettoit la perte de l'Ecluse sur les Commandans de la flotte de Zelande. Il fit arrêter Martin Drooghe, & le fit conduire prisonnier à Middelbourg. Les Etats, outrés de ce procédé violent, firent relâcher cet Officier, & le déclarerent innocent. Le 17 Août, Leycester se rendit à Bergh sur l'Escaut. Il fit sans succès une tentative sur Hoochstrate, & il marcha le 24 à Dordrecht.

Déclaration des Etats à Leycester.

Avant son retour dans les Pays-bas, il avoit mandé à Junius son secretaire, de faire comprendre aux principaux habitans, qu'il ne repassoit la mer que dans l'espérance & à condition qu'on lui laisseroit une autorité absolue. Cette lettre tomba entre les mains des Etats. Ils envoyerent des députés à Dor-

drecht, pour lui signifier » que depuis
» que les Provinces-Unies avoient se-
» coué le joug de la domination Espa-
» gnole, ils avoient été regardés com-
» me les seuls Souverains de la Nation;
» que c'étoit en cette qualité, qu'ils
» avoient traité avec différentes Puis-
» sances, en particulier avec la Reine
» d'Angleterre; qu'il n'appartenoit
» qu'à eux de punir & de récompenser
» les Officiers employés par la Répu-
» blique; qu'ils entendoient qu'à l'a-
» venir personne ne se dispensât de
» leur prêter serment de fidélité; que
» par rapport au Conseil d'Etat, ils
» vouloient qu'il ne fût composé que
» de membres choisis par la Nation;
» qu'ils désiroient aussi, que le Comte
» laissât à leur Amiral la conduite de
» ce qui concernoit la marine, & aux
» Gouverneurs de chaque Province le
» soin de changer les garnisons des
» Places. »

HENRI III. 158.

Elizabeth, pour se délivrer de l'embarras que lui causoient les différends continuels de Leycester & des Etats, pria le Roi de Danemarck, de ménager un accommodement entre Philippe II & les Provinces-Unies. Sur la réquisition de la Reine d'Angleterre,

Elizabeth tâche de procurer la paix entre Philippe II & les Provinces-Unies.

HENRI III. 1587.

Rantzau, Ambaſſadeur de Danemarck à Londres, paſſa en Eſpagne par ordre du Roi ſon maître, & il propoſa à Philippe d'accorder la liberté de conſcience aux Flamands; de les maintenir dans tous leurs droits & priviléges, & de donner des ſuretés à Elizabeth pour l'indemnité des dépenſes qu'elle avoit faites. A l'égard de la liberté de conſcience, Philippe déclara qu'il ne l'accorderoit jamais. Pour le reſte, il conſentit que l'Ambaſſadeur entrât en négociation avec le Duc de Parme.

Rantzau ſe rendit en Flandre, pour conférer avec ce Prince, & il fut arrêté entre Bruxelles & Namur par un parti des troupes des Etats. On lui enleva tout ce qu'il avoit, & on l'envoya avec ſes papiers à la Haye. Il ſe plaignit vivement de l'inſulte qu'on faiſoit à un homme revêtu comme lui d'un caractere public. Il rendit compte aux Etats de la commiſſion qu'il venoit d'exécuter en Eſpagne. Il ajouta que le lieu & le tems de l'ouverture des conférences étoient déja fixés, & qu'on avoit averti la Reine d'Angleterre d'y envoyer ſes Ambaſſadeurs.

Les Etats furent étonnés d'apprendre une pareille nouvelle. Ils s'excuſe-

rent au sujet de la violence exercée contre Rantzau, & lui témoignerent leur reconnoissance de la part que le Roi de Danemarck prenoit à leurs intérêts; mais ils dirent qu'ils n'étoient point dans la disposition de traiter de la paix avec les Espagnols. Rantzau fut congédié avec cette réponse, après qu'on l'eut dédommagé en partie de ce qu'il avoit perdu. Le Roi de Danemarck ressentit vivement le mépris que les Etats faisoient de ses bons offices, & le traitement qu'avoit éprouvé son Ambassadeur. La Hollande & la Zelande continuant leur commerce avec la même tranquillité, que si elles avoient été en pleine paix, il étoit sorti cette année des ports de Flessingue, de Vlie & de la Brille, plus de huit cents navires marchands. Tous ceux qui se présenterent au détroit du Sund, furent saisis par ordre du Roi de Danemarck; & ils ne furent relâchés qu'après avoir payé trente mille dalers. Quelque tems après, les Etats envoyerent une ambassade à ce Prince. Il refusa de donner audience aux Ambassadeurs.

HENRI III. 1587.

Ces divers incidens commençoient d'inquietter les Etats, lorsqu'il arriva

Conjuration contre les Etats.

HENRI III. 1587.

un évenement, qui sembloit devoir achever de détruire leur autorité, & qui ne servit qu'à la relever. Insensiblement la faction, qui désiroit de voir les Anglois devenir maîtres absolus dans les Pays-bas, s'étoit accrue considérablement. Ce parti forma en leur faveur la même entreprise, dans laquelle les François avoient échoué en 1583 sous le Duc d'Anjou. Les factieux se flattoient que, pourvu qu'ils s'emparassent d'une Ville ou deux, ils feroient bientôt révolter toutes les autres. Ils résolurent de s'assurer de celle de Leyde. Cette Ville étoit remplie d'étrangers, qui, ayant été contraints de fuir à cause de la religion, étoient venus s'y établir. D'ailleurs, la nouvelle Université, que le feu Prince d'Orange y avoit fondée douze ans auparavant, y attiroit beaucoup d'étudians. Il étoit à présumer, que, le peu d'expérience de ces jeunes gens les rendant plus hardis à mépriser les dangers, & leur légereté naturelle les portant à l'amour des nouveautés, ils prêteroient volontiers les mains à une révolution. Ainsi les conjurés ne doutoient presque point du succès. Nicolas de Maude se chargea de l'exécution d

entrepriſe. C'étoit un jeune homme diſtingué par ſa valeur & par ſes richeſſes. Il avoit été enfermé dans l'Ecluſe pendant le ſiége, & il avoit beaucoup contribué à la défenſe de cette Place. Ayant enſuite parlé un peu trop haut contre les Etats, qu'il accuſoit de n'avoir pas envoyé à tems du ſecours aux aſſiégés, il s'étoit apperçu qu'il déplaiſoit au Gouvernement ; & il cherchoit une occaſion de ſe mettre à l'abri des diſgraces, qui pouvoient être les ſuites de ſes diſcours indiſcrets. La Compagnie, qu'il commandoit, étoit dans Leyde. Il convint avec ſes complices, qu'il ſe rendroit maître de l'Hôtel de Ville & d'une porte de la Place ; qu'auſſitôt il crieroit, *Vive la Reine & le Comte de Leyceſter*, & qu'à ce ſignal tous les conjurés prendroient les armes.

HENRI III. 1587.

Quelque ſecret que fût tenu ce complot, Leyceſter apporta tant de délais à l'exécution, que le projet fut éventé. Maude fut arrêté, ainſi que les capitaines Jacques Volmar & Côme Peſcarengis, qui s'étoient engagés à le ſeconder. Tous trois furent condamnés à mort le 26 Octobre par le Conſeil de la Ville. Leur ſentence leur fut pro-

noncée en préſence de Maurice de
HENRI III. Naſſau, & le même jour elle fut exé-
1587. cutée dans la grande place de Leyde. Les têtes de Volmar & de Peſcarengis furent expoſées ſur un baſtion. On rendit celle de Maude à ſa famille, qui la fit enterrer avec le corps de cet Officier.

Révocation du Comte de Leyceſter.

Cette exécution ſanglante fit beaucoup de bruit à Londres. Les uns étoient ſurpris, que les Etats n'euſſent pas craint de s'expoſer au reſſentiment d'Elizabeth, dans un tems où ils avoient plus beſoin que jamais de ſon ſecours. D'autres les approuvoient au contraire, d'avoir couru d'abord au danger le plus preſſant, & d'avoir oſé faire un exemple capable d'intimider les ſéditieux. La Reine d'Angleterre fut auſſi ſenſible, qu'elle devoit l'être, à l'acte de vigueur par lequel les Etats venoient de ſignaler leur pouvoir. Mais elle étoit trop ſage, pour faire éclater ſon mécontentement. Prevoyant que le Comte de Leyceſter, après ce qui venoit de ſe paſſer, ne pourroit regagner la confiance des Flamands, elle le rappella. Lorſqu'il fut de retour à Londres, il écrivit aux Etats, que la Reine jugeoit à propos de le retenir

auprès de sa personne, & que, ne pouvant par cette raison continuer de veiller au gouvernement des Provinces-Unies, il le remettoit à ceux de qui il le tenoit, & qu'il se démettoit entre leurs mains de toute son autorité, à condition qu'ils ne l'exerceroient que de concert avec le Conseil d'Angleterre. HENRI III. 1587.

Au milieu de ces troubles, les forces des Flamands étant partagées, ainsi qu'eux-mêmes étoient divisés, il n'est pas étonnant que les Etats cette année ne fissent rien de mémorable. Adolphe, Comte de Meurs, sortit de Frise à la tête de quelques troupes dans le mois de Septembre, pour aller recevoir dans le territoire de Brême les nouvelles levées faites en Allemagne. Ayant appris qu'elles refusoient de marcher, il alla s'emparer de la Ville de Meppel située sur la riviere d'Ems. Mais la garnison, qu'il y laissa, soit qu'elle fût gagnée par les Espagnols, soit qu'elle appréhendât l'arrivée de Taxis, qui, après s'être rendu maître de Hassel, marchoit de ce côté, abandonna lâchement la Place.

Martin Schenck, tout entreprenant qu'il étoit, effrayé aussi de l'approche Prise de Bonn par le General Schenck.

HENRI III. 1587.

de Taxis, n'osa rien entreprendre dans le pays, & il chercha à se dédommager sur l'Allemagne. Il y surprit Bonn, qui depuis peu avoit couté tant de sang aux deux partis des prétendans à l'Electorat de Cologne. Son expédition réussit par le moyen d'un pétard, qu'il fit enfouir sous une des portes de la Ville. Afin d'empêcher la garde d'entendre le bruit que faisoient les travailleurs, il ordonna à quelques-uns de ses gens d'agacer un troupeau de porcs, qui étoient dans une maison voisine, & qui poussèrent de si horribles cris, qu'ils attirerent toute l'attention des sentinelles. Le pétard joua sur les trois heures du matin la surveille de Noël, & ayant fait sauter la porte, ouvrit à Schenck un libre passage. Les habitans, malgré la frayeur que cette surprise avoit répandue dans la Ville, ne perdirent pas courage. Ils braquerent contre les assaillans un canon, avec lequel ils tuerent plusieurs ennemis, entr'autres le Colonel Jean Wighman, Officier de réputation. Mais les troupes de Schenck, qui étoient déja dans la Ville, ayant ouvert la porte de Stochem; la cavalerie, qui survint, mit en fuite cette bourgeoisie. Schenck

s'empara de la place publique, mit par-tout des corps-de-garde, & livra la Ville au pillage. Une partie de la garnison fut taillée en piéces ; le reste prit la fuite. HENRI III. 1587.

Après avoir pourvû la Place de vivres, & avoir ajouté aux fortifications un ouvrage extérieur, Schenck se rendit auprès du Prince Casimir, & l'accompagna à la Diéte de l'Empire. Ils proposerent aux membres, dont elle étoit composée, de prendre sous leur protection la Ville de Bonn. Les Etats de l'Empire répondirent, qu'il ne leur convenoit pas dans les circonstances présentes, de se brouiller avec l'Espagne. Schenck, privé de leur secours, se suffit à lui-même. Il mit la Ville, qu'il venoit de conquerir, en état de soutenir un siége très-long & très-meurtrier [a].

Division en Pologne au sujet de l'élection d'un nouveau Roi.

L'Empereur influa beaucoup dans la résolution, que prit l'Empire de rejetter la demande de Schenck. Ce Prince n'eut pas le même succès dans les démarches qu'il fit auprès des Polonois en faveur de quelqu'un, qui lui

[a] Ici M. *de Thou* dit que Schenck défendit lui-même la Place pendant ce siége. Dans le Livre 89, il dit que ce fut le Baron *de Potlitz*.

HENRI III. 1587.

étoit lié de plus près par le sang que Philippe. Depuis que le trône de Pologne étoit vacant, Rodolphe s'étoit donné beaucoup de mouvemens, pour y faire monter l'Archiduc Maximilien son frere. Mais Sigismond, fils de Jean III, Roi de Suéde, avoit obtenu les suffrages de la plus grande partie de la noblesse Polonoise. Le 9 Août, Staniſlas Karnkowski, Archevêque de Gnesne, le proclama Roi. Trois jours après, Maximilien porté par la faction des Sborowski fut proclamé par l'Evêque de Kiovie [a].

Election du Prince de Suede.

Election de l'Archiduc Maximilien.

Chacun des deux partis dressa les *Pacta Conventa*, qu'il vouloit faire signer au Prince pour qui il s'étoit déclaré. Les Ambassadeurs de l'Empereur convinrent avec les partisans de l'Archiduc, que la maison d'Autriche feroit toucher à la Pologne la somme de huit cents mille écus d'or; qu'on auroit soin d'entretenir & de renouveller les anciens traités avec la Porte; que, si malgré ces précautions le Grand-Seigneur déclaroit la guerre à la nation, la maison d'Autriche seroit tenue de la secourir de toutes ses forces; que l'Empereur dans ce cas, afin d'arrêter

[a] Nommé *Jacques Voronieczi*.

plus ſurement les entrepriſes des Turcs, engageroit le Pape & le Roi d'Eſpagne ainſi que l'Empire, à ſe liguer avec lui ; que dans l'intervalle de trois ans les principales Villes des Provinces limitrophes à la Turquie ſeroient fortifiées aux dépens de la maiſon d'Autriche ; qu'on termineroit avant la fin de l'année 1592 les différends mus entre l'Empire & la Pologne au ſujet de la Pruſſe & de la Livonie ; que Maximilien déchargeroit les Provinces des impoſitions onereuſes, qui leur avoient été impoſées ; qu'il ne confereroit les charges & les emplois qu'à des Polonois & à des Lithuaniens ; qu'il feroit enſorte que les Seigneurs & les Gentilshommes, ſujets de la couronne de Pologne, qui ſeroient au ſervice de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne, obtinſſent des récompenſes proportionnées à leur naiſſance & à leur mérite ; qu'il engageroit le Roi d'Eſpagne, à tranſiger avec la Pologne pour les Principautés de Bari & de Roſano, & pour les autres domaines de la feue Reine Bonne Sforce, ſitués au Royaume de Naples ; qu'il aquitteroit toutes les dettes du Roi Sigiſmond-Auguſte ; qu'il remettroit ſur pied le

HENRI III. 1587.

commerce de Narva, & qu'il resserre-
HENRI III. roit l'union avec les Villes Anséati-
1587. ques.

Il fut reglé entre les Ambassadeurs de Suede & les partisans du Prince Sigismond, que le titre de Roi de Pologne n'empêcheroit point ce Prince d'hériter de la couronne de Suede après la mort du Roi Jean ; qu'il pourroit même, quand il seroit nécessaire, faire des voyages à Stockholm, pourvu que ce fût avec l'agrément des Etats de Pologne & de Lithuanie ; que le Roi de Suede armeroit à ses frais une flotte pour le service de la République ; qu'il fourniroit aux Polonois un certain nombre de canons, s'ils faisoient le siége de Pleskow, de Novogrod ou de Smolensko ; qu'il laisseroit dans Wenden l'artillerie qui avoit été prise avec cette Place ; qu'il feroit présent à la nation des cent-vingt-quatre mille Joachims qu'il avoit prêtés au Roi Sigismond-Auguste ; que Sigismond en même tems renonceroit à tout ce qu'il pouvoit répéter sur la Pologne, soit au sujet de la dot de la feue Reine Catherine sa mere, soit pour la Principauté de Bari. Il y eut des contestations par rapport à la partie de la

Livonie, que le Roi de Suede s'étoit appropriée. Les Polonois vouloient qu'il promît de la ceder à la Pologne. Les Ambaſſadeurs Suédois déclarerent qu'ils n'étoient point autoriſés par leurs pouvoirs à rien ſtipuler ſur cet article. La Reine Anne [a] s'obligea de le faire accepter par le Roi ſon beau-frere ; elle engagea tous ſes biens pour ſureté de ſa parole, & elle en donna un acte par écrit.

HENRI III. 1587.

Lorſqu'on fut d'accord, la République chargea Martin Liſnowolski, Caſtellan de Podlachie, de ſe rendre auprès du Prince, & de le conduire à Dantzick. Jerôme Roſdrazowski Evêque [b] de Wladiſlaw, les Evêques de Poſnanie & de Prémiſlie, Albert Sbaranowki, Vice-Chancelier de Pologne, le Palatin de Kalisch, & pluſieurs autres Seigneurs, furent nommés pour aller le recevoir dans ce port.

Le Roi de Suede, ayant reçu la nouvelle de l'élection du Prince ſon fils, ne fut pas peu embaraſſé. La diviſion, qui regnoit entre les Seigneurs de Po-

[a] Veuve d'*Etienne Bathory*, & tante maternelle du Prince de Suede.

[b] Il eſt qualifié du titre d'Archevêque par les Traducteurs de M. de Thou, mais Wladiſlaw n'eſt qu'un Evêché.

HENRI III. 1587.

logne, lui fit enviſager avec crainte les ſuites de l'évenement. Moins touché de la joie de voir ſon fils élevé ſur le trône, que de la perte qu'il alloit faire de cet enfant cheri, il ne conſidera que les dangers auxquels ce jeune Prince ſeroit expoſé. Sur-tout, l'article de la ceſſion du pays, qu'il poſſedoit en Livonie, lui déplaiſoit extrêmement. Il trouvoit que, tandis qu'en faveur de l'élection de ſon fils il remettoit une dette conſidérable, & ſe déſiſtoit de toutes les prétentions de la feue Reine de Suede, il n'étoit pas raiſonnable de vouloir qu'il ſe dépouillât de conquêtes, qui lui avoient couté tant de peines & de dépenſes. Sigiſmond lui même proteſtoit qu'il aimoit beaucoup mieux renoncer à un royaume étranger & électif, que de ſouffrir qu'on fît la moindre bréche au trône, dont ſa naiſſance le rendoit héritier. Sur ces entrefaites, Eric de Sparre, Chancelier de Suede, qui étoit l'un des deux Ambaſſadeurs que le Roi de Suede avoit envoyés à la Diéte de Pologne, revint de Warſovie. Il aſſura Sigiſmond, que les Polonois ſe relâcheroient ſur la demande qui lui faiſoit de la peine, & il parla d'une façon

si pressante au pere & au fils, qu'ils se déterminerent à ne pas laisser échapper la couronne qui se présentoit. Le Prince, accompagné de Sparre & d'un grand nombre de Seigneurs Suédois, partit pour Dantzick sur une flotte de vingt-quatre Vaisseaux. Du reste, il avoit ordre du Roi son pere, de ne pas mettre pied à terre, si les Polonois ne lui promettoient qu'on ne l'obligeroit point de rien jurer par rapport à la Livonie, ou que du moins il lui seroit permis de protester contre tous les engagemens qu'on voudroit lui faire prendre à cet égard. HENRI III. 1586.

La flotte du nouveau Roi mouilla le 19 Septembre à l'embouchure de la Vistule. Il y demeura à l'ancre, pendant huit jours entiers que dura la négociation avec les députés de la République. Après qu'ils lui eurent accordé la liberté de faire telles protestations qu'il jugeroit convenables, il se rendit à l'Abbaye d'Oliva, & il y jura d'observer les *Pacta Conventa*, mais en protestant pour ce qui regardoit la Livonie. Le lendemain, il se rendit par eau à Motlaw. Deux jours après, il y publia une Déclaration, par laquelle, à l'exception de la restitution Le Prince de Suede se rend en Pologne.

HENRI III. 1587.

exigée par les Polonois, il confirmoit tout ce que les Ambaſſadeurs de Suede avoient ſigné en ſon nom. Le diplôme de ſon élection lui fut remis le premier Octobre. Le Prince alla enſuite voir la Reine Douairiere à Sandomir, d'où il s'achemina vers Cracovie.

L'Empereur, malgré les occupations qu'il avoit en Hongrie, où les hoſtilités avoient recommencé cette année entre les Impériaux & les Turcs, avoit réſolu de ſoutenir l'élection faite en faveur de ſon frere. Il fournit à Maximilien quelques troupes, avec leſquelles l'Archiduc, au commencement d'Octobre, s'avança juſqu'à cinq milles de Cracovie. Les Sborowski avoient fait eſpérer à l'Archiduc, que les Polonois viendroient le joindre en foule. Maximilien attendit inutilement pendant pluſieurs jours les renforts, que ſes partiſans lui avoient promis. Pendant ce tems, il y eut diverſes eſcarmouches entre les deux partis, & l'Archiduc ravagea la campagne. Le Palatin de Poſnanie ayant amené à ce Prince douze cents hommes avec quelques piéces d'artillerie, Maximilien s'approcha de la Capitale, comme s'il avoit deſſein d'en faire le ſiége. Il fut

attaqué par Zamoyski, & perdit douze cents hommes avec tout son canon. Hors d'état de tenir la campagne après cet échec, il se retira du côté de la Silésie. Cette défaite arriva sur la fin de Novembre.

HENRI III. 1587.

Défaite de l'Archiduc Maximilien.

Le 29 de ce même mois, Sigismond fit son entrée dans Cracovie. En arrivant à la plaine dans laquelle cette Ville est située, il fut complimenté par Laurent Gosliski, Evêque de Podolie. Le Roi répondit en Polonois à la harangue du Prélat, & ce fut un plaisir de plus pour ceux qui étoient présens, d'avoir un Souverain, qui parloit la langue de la nation. Il entra dans la Ville par le quartier de Casimirie. Sur le pont de la Vistule, par lequel ce quartier est séparé du reste de la Ville, on avoit élevé un Arc-de-Triomphe. Sigismond, après avoir passé le pont, traversa le quartier de Stradom. Au lieu d'aller droit à la citadelle, où est le Palais Royal, il prit à droite le long des fossés de la Ville, & il alla gagner le fauxbourg de Clepariz On y avoit dressé un trophée des armes enlevées aux troupes de l'Archiduc. Une inscription annonçoit, que les vainqueurs avoient consacré

Entrée de Sigismond à Cracovie.

HENRI III. 1587.

ces dépouilles au Dieu des armées, avec la douleur de les avoir remportées sur des Chrétiens. A quelque distance de-là étoit la statue d'Etienne Bathory érigée par ordre de Zamoysky, en reconnoissance des bienfaits qu'il avoit reçus de ce Prince. Partout, le Roi trouva sur son passage diverses inscriptions à sa louange ou à celle des Jagellons. Lorsqu'il eut été conduit au Palais, il reçut les complimens de Balthazar Bathory, neveu du feu Roi.

Les premiers jours de l'arrivée de Sigismond furent employés à délibérer sur le gouvernement, & particuliérement sur les moyens d'établir la concorde entre les Catholiques & les Protestans. D'abord, les Evêques protestèrent qu'ils ne consentiroient point au couronnement du Roi, s'il ne s'engageoit par serment à ne souffrir en Pologne l'exercice d'aucune autre religion que la Catholique. Ils se laissèrent fléchir enfin par les prieres de la Noblesse; & la liberté de conscience fut publiée.

Couronnement de ce Prince.

On parla ensuite de la restitution du pays possédé par les Suédois dans la Livonie. Il fut décidé, que jusqu'à la mort du Roi de Suede il ne seroit point

ueſtion de cette affaire ; & le jour de
a fête de Saint Jean l'Evangeliſte [a], HENRI III.
Archevêque de Gneſne couronna le 1587.
ouveau Roi.

Avant de paſſer aux évenemens, qui
uivirent cette cérémonie, & qui ap-
artiennent à l'année 1588, nous don-
erons ici place à quelques morts illuſ-
res, arrivées en 1587.

Gotard Ketler, qui avoit obtenu de Morts illuſtres.
igiſmond-Auguſte l'inveſtiture des Getard Ketler.
)uchés de Courlande & de Semigalle,
condition de les tenir à foi & hom-
iage de la couronne de Pologne,
iourut le 17 Mai, dans un âge aſſez
vancé. Fréderic ſon fils lui ſucceda.

Le 14 Août, Guillaume de Gonza- Le Duc de
ue, Duc de Mantoue, termina ſa lon- Mantoue.
ue carriere. Ce fut un Prince fort
iid, mais d'un génie ſupérieur. Par
a prudence & par ſon habileté, il
ugmenta conſidérablement ſes Etats.
eut de ſon mariage avec Eleonore
'Autriche Vincent de Gonzague, qui
ui ſuccéda, étant alors âgé de vingt-
inq ans.

[a] Par une inattention bien
nguliere, M. *de Thou* fait
mber cette fête le troiſié
e Dimanche de l'Avent.
Cette faute étonnante
eſt juſtement relevée
par les Traducteurs de
notre Hiſtorien.

HENRI III. 1587.

François de Médicis, Grand Duc de Toscane, fut frappé de mort subite le 9 Octobre. Il avoit épousé en premieres noces Jeanne d'Autriche, & en secondes, Blanche Capello que le Sénat de Venise avoit adoptée. Depuis la mort de Philippe son fils, il ne lui restoit que deux filles, qui, ainsi que Philippe, étoient nées du premier mariage. Se voyant sans enfans mâles [a], il avoit fait un testament, par lequel il avoit déclaré héritier du Grand Duché de Toscane le Cardinal Ferdinand de Médicis son frere. Il n'y eut que cinq heures d'intervalle entre la mort de François, & celle de Blanche sa seconde femme. Des deux filles qu'il laissoit, l'aînée nommée Eleonor avoit épousé Vincent de Gonzague, dont nous venons de faire mention. Marie, la cadette, resta long-tems sans époux, mais elle fut dédommagée de ce retardement par l'alliance glorieuse qu'elle contracta depuis avec Henri IV, Roi de France.

Le Grand Duc de Toscane.

Jean Vigand.

Les Protestans perdirent cette année

[a] Il avoit eu de *Blanche Capello* un fils, nommé Antoine, qui n'est mort qu'en 1621; mais ce Prince étoit né avant leur mariage, & par conséquent n'étoit point dans le cas de prétendre au Grand Duché.

an Vigand, un de leurs plus habiles éologiens. Il travailla à l'hiſtoire Ec- HE[illegible] III. 1587.
ésiaſtique avec Mathias Flaccus Illiri- s. En conſéquence du concordat paſſé tre la couronne de Pologne & les ic & Etats de Pruſſe, Etienne Bathory i confera l'Evêché de Pomeſanie [a].

Jacques Pamele, nommé depuis peu l'Evêché de Saint-Omer, mourut le Septembre à Mons en Hainault. On i eſt redevable de deux éditions de ertulien & de Saint Cyprien. Il étoit à Bruges, & ſortoit de l'ancienne aiſon des Pamele d'Oudenarde. Jacques Pamele.

Sa mort fut ſuivie de celle de Ger- ain Vaillant de Guelis, Evêque d'Or ns, & Abbé de Paimpont. Ce der- er Prélat finit ſes jours à Meun ſur la oire. Il avoit été élevé dans la maiſon Coligny, & avoit rempli une charge Conſeiller au Parlement de Paris. n goût pour les belles lettres, & la rfaite connoiſſance, qu'il avoit de langue Grecque, lui avoient acquis ne grande réputation. Germain Vaillant de Guelis.

Maximilien, après ſa défaite s'étoit plié, comme nous l'avons dit, vers 1588.

[a] Province de la Pruſſe Polonoiſe. L'Evêque de Pomeſanie tenoit ſon ſiége à Marienwerder. Dans la ſuite, cet Evêché a été ſupprimé, & réuni à celui de Culm.

la Siléſie. Il étoit campé dans les envi-
HENRI III. rons de Wielun. Zamoyski ſe mit en
1588. marche le 13 Janvier 1588, pour lui livrer un nouveau combat. L'Archiduc, qui n'avoit avec lui que cinq cents chevaux, & un petit nombre de Lanſquenets, ſe retira en Sileſie, ſous Vitzen. Prepoſwar lui amena quelques troupes de Hongrie, extrêmement fatiguées de la longue marche qu'elles avoient faite. Avec ce renfort, les Polonois qui étoient dans l'armée de Maximilien, & ſurtout Staniſlas Stadnicki, qui en l'abſence de Jean Sborowski les commandoit, furent d'avis de riſquer la bataille.

Seconde défaite de Maximilien.

Près de Vitzen, étoit une longue chauſſée fort étroite. Elle traverſoit de grands marais; & trois Cavaliers pouvoient à peine y marcher de front. Melchior Reder, Seigneur Sileſien, cidevant Ambaſſadeur de l'Empereur auprès de la Diéte de Pologne, conſeilla de garder ce paſſage, & de s'y fortifier. Comme c'étoit un étranger qui ouvroit cet avis, c'en fut aſſez pour que les Polonois empêchaſſent de le ſuivre. Zamoyski profita de cette faute des ennemis. Il avoit déja fait paſſer la chauſſée à une partie de ſes troupes:

Reder

Reder proposa de les attaquer, tandis qu'elles étoient encore partagées; mais pour la seconde fois on refusa d'écouter ses conseils, & toute l'armée de Zamoyski passa la chaussée sans aucun obstacle. Maximilien fit sonner la charge, lorsqu'il n'en étoit plus tems. Ses troupes eurent d'abord quelque avantage; mais à la fin, accablées par le nombre, elles lâcherent pied, laissant sur la place trois mille morts avec leur artillerie & leur bagage. HENRI III. 1588.

L'Archiduc se réfugia dans Vitzen avec ses principaux adhérens. Zamoyski l'y poursuivit, & l'y assiégea. Ayant fait approcher le canon, & ayant menacé les habitans de mettre le feu à la Ville, il les obligea de lui ouvrir leurs portes. Il fit Maximilien prisonnier. Non-seulement il traita ce Prince avec les plus grandes marques de respect, mais il eut toutes sortes d'égards pour les Seigneurs Polonois qui furent pris en cette occasion, quoiqu'ils fussent ses ennemis personnels. Bien loin d'insulter à leur malheur, il ne se permit pas le moindre reproche; & il montra que, s'il étoit habile à vaincre, il savoit de même ne pas se laisser enivrer par la victoire. Ce Prince est fait prisonnier.

HENRI III. 1588.

Sigiſmond reçut la nouvelle du ſuccès de ſes armes avec la même modération. Il manda ſur le champ à Zamoyski, de ne point mener l'Archiduc à Cracovie, de peur qu'il ne parût qu'on vouloit par oſtentation faire voir au peuple de la Capitale un priſonnier de cette importance. Ainſi Maximilien fut conduit au Château de Kraſſuniſtow, peu éloigné de Lublin. Le combat de Vitzen s'étoit donné le 23 Janvier; & le lendemain l'Archiduc avoit été pris. Peu après, la Reine Douairiere & la Princeſſe Anne [a] ſe rendirent de Sandomir à Cracovie avec une ſuite nombreuſe, pour féliciter le Roi ſur ſon couronnement & ſur ſes ſuccès. Toujours également moderé ou diſſimulé, il fut bien aiſe qu'on crût que les réjouiſſances de la Capitale étoient plutôt occaſionnées par l'arrivée de ces Princeſſes que par la victoire qu'il venoit de remporter.

Tandis qu'on ne s'occupoit à Cracovie que de tournois, de ſpectacles & de feſtins, l'Empereur étoit dans une ſituation bien différente. L'affront que recevoit la Maiſon Impériale, en perdant l'eſpérance du trône de Po

[a] Sœur de *Sigiſmond*.

logne, touchoit vivement ce Prince ; & l'honneur de l'Allemagne entiere sembloit être intéreſſé dans la priſon de Maximilien. Cependant, comme Rodolphe étoit naturellement peu entreprenant ; qu'il ne comptoit que médiocrement ſur les ſecours de l'Empire, & qu'il appréhendoit que les Turcs ne fiſſent la paix avec la Perſe pour tourner toutes leurs forces contre la Hongrie, il ne voulut point s'engager dans une guerre avec la Pologne. Mais, pour ne pas demander lui-même la liberté de ſon frere à Sigiſmond, il pria le Roi d'Eſpagne, d'engager le Pape à ſe rendre le médiateur de ce différend.

HENRI III. 1588.

Sixte V, preſſé par les ſollicitations de Philippe, & perſuadé d'ailleurs qu'il travailloit pour la Chrétienté en rendant ſervice à la Maiſon d'Autriche, n'eut garde de refuſer ſa médiation. Il nomma le Cardinal Hyppolite Aldobrandin pour ſon Légat auprès du Roi & de la République de Pologne. Sigiſmond ne montra pas moins d'équité dans la négociation, qu'il avoit fait éclater de modération après la victoire. Il offrit de relâcher Maximilien & tous les priſonniers, pourvû

Sixte V s'employe pour faire rendre la liberté à l'Archiduc.

HENRI III. 1583.

que l'Archiduc renonçât à ses prétentions. Maximilien, aveuglé par les mauvais conseils de ses adhérens, rejetta cette proposition avec beaucoup de hauteur. De toute cette année, on ne put rien gagner sur l'Archiduc, & ce ne fut que l'année suivante, que détrompé enfin de ses vaines espérances, & ennuyé de sa prison, il consentit de traiter avec Sigismond, à des conditions qu'il refusa de ratifier lorsqu'il fut hors des mains de son ennemi.

La Ville de Bonn reprise par les Espagnols.

Ainsi que l'Empereur avoit eu recours au Roi d'Espagne, pour procurer la liberté à l'Archiduc Maximilien; Ernest de Baviere, Electeur de Cologne, s'adressa au même Monarque, pour recouvrer la Ville de Bonn, dont Martin Schenck s'étoit rendu maître vers la fin de l'année précédente. Sur la réquisition de l'Electeur, le Duc de Parme donna ordre à Charles de Croy, Prince de Chimay, d'assiéger cette Place. Taxis, s'étant avancé pour la reconnoître, reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut. Son corps fut porté à Cologne. Othon, Baron de Potlitz, commandoit dans Bonn. Secondé de Christophe Wolff, que

Schenck lui avoit donné pour Lieutenant, il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Capitaine vigilant & courageux, & il ne capitula qu'après une défense de sept mois; nous n'entrerons point dans le détail des opérations de ce siége, étant pressés de parler d'évenemens plus intéressans. HENRI III. 1588.

Le Duc de Parme sollicitoit fortement la Reine d'Angleterre d'entrer en négociation, pour conclure l'accommodement qu'elle avoit proposé entre Philippe II & les peuples des Pays-bas. L'objet des Espagnols étoit d'amuser cette Princesse, & de l'empêcher de se tenir sur ses gardes, afin qu'elle se vît accablée au moment qu'elle y penseroit le moins. Leur projet, comme nous le verrons bientôt, ne réussit pas. Quoique Elizabeth se défiât de leur sincérité, elle ne voulut point qu'on la soupçonnât de penser à profiter de la révolte des Flamands, pour en faire ses sujets. Malgré l'opiniâtreté avec laquelle les Etats des Provinces-Unies persistèrent à refuser de se prêter à ses vues, elle envoya en Flandre le Comte de Derby, le Baron de Cobham, & les Chevaliers Jacques Croft, Valentin Dals & Jean Rogers, en qualité de ses Conférences de Bourbourg.

HENRI III. 1588.

Plénipotentiaires. Ceux que nomma l'Espagne, furent Maximilien frere du Comte d'Aremberg, Frederic Perrenot de Champigny, Jean Richardot, Jean Maës & Flaminius Grenier. Les Ministres d'Angleterre débarquerent le 15 Février à Ostende. On fut d'abord long tems à convenir du lieu où se tiendroient les conférences, & à regler si la Puissance, qui seroit maîtresse de la Ville qu'on choisiroit pour le congrés donneroit des ôtages pour les Plénipotentiaires de l'autre Puissance. Après trois mois de contestations, les Ministres Anglois se contenterent de la parole du Duc de Parme pour sûreté, & se rendirent à Bourbourg, petite Ville de Flandre, qui étoit aux Espagnols. L'ouverture du congrés s'y fit le Juin.

Départ de la flotte Espagnole, surnommée *l'invincible.*

Cependant la flotte formidable, laquelle l'Espagne travailloit depuis long tems, étoit sortie le 29 Mai du Port de Lisbonne. Elle étoit composée de cent cinquante voiles, montée de sept mille deux cents seize matelots & de deux mille quatre-vingt-huit forçats, & armée de deux mille trois cents trente-trois canons. Indépendamment des volontaires, elle portoit dix

sept mille neuf cents soixante-quatorze hommes de troupes de débarquement. Les principaux Vaisseaux étoient de douze cents tonneaux. On les avoit construits avec tant de solidité, & on les avoit tellement renforcés avec des traverses de bois, qu'ils étoient à l'épreuve de l'artillerie. Tous les mats étoient entourés de cables enduits de goudron, afin qu'ils résistassent davantage au boulet. Aussi ces Bâtimens étoient plus propres pour la défense que pour l'attaque, leur masse ne leur permettant pas de manœuvrer aussi facilement que les Vaisseaux Anglois & Hollandois. Il y avoit sur la flotte cent vingt mille boulets [a], mille quintaux de balles, cinq mille six cents quintaux de poudre, & douze cents quintaux de méches. On avoit embarqué des vivres pour six mois. Comme il avoit été défendu de recevoir à bord aucune femme, plusieurs courtisanes avoient freté quelques petits navires, sur lesquels elles suivoient la flotte. HENRI III. 1588.

Don Alvar Bassan, Marquis de Santa-

[a] J'adopte ici le nombre donné par *Meteren*, qui a écrit en Flamand une histoire des Pays-bas. On lit douze cents mille dans M. de Thou, mais ce nombre paroît exageré, & l'on a lieu de soupçonner qu'il y a faute de Copiste ou d'Imprimeur.

HENRI III. 1588.

Cruz, étant mort quelque tems avai
qu'on appareillât ; la Cour de Madri
avoit nommé Généraliſſime de cet
armée navale Don Louis Perez c
Guſman, Duc de Medina Sidonia
plus diſtingué par ſa naiſſance & p
ſes richeſſes, que par ſon expérienc
Il avoit pour Vice-Amiral Don Jua
Martinez de Recaldo, & pour Contr
Amiral Don François de Bobadilla.

Afin de confirmer que cet arm
ment, ainſi que les Eſpagnols avoie
eu ſoin de le publier, avoit pour pri
cipal objet la défenſe de la Religion
un Vicaire-Général du Saint Offic
accompagnoit le Duc de Medina Sid
nia. C'étoit Don Martin d'Alarcon
qui étoit revêtu de cette dignité.
menoit avec lui plus de cent Capucin
& autres Religieux des Ordres Mer
dians. Le Pape avoit accordé au R
d'Eſpagne une Bulle, par laquelle
Pape excommunioit de nouveau
Reine Elizabeth, la déclaroit déchu
de tous ſes droits aux royaumes d'An
gleterre & d'Irlande, & délioit ſe
ſujets du ſerment de fidélité. Cett
Bulle devoit être publiée, auſſitôt qu
l'armée Eſpagnole auroit mis pied
terre dans le pays ennemi. Guillaum

Alain [a], de la Ville de Lancastre, lequel avoit demeuré long tems au Séminaire de Douay, ensuite à celui de Rheims, & à qui Sixte V avoit donné le chapeau de Cardinal, avoit eu ordre de se rendre en Flandre, afin de passer de-là en Angleterre après l'arrivée de la flotte de Philippe II, pour travailler, en qualité de Légat du Saint Siége, au rétablissement de la Religion Catholique dans ce royaume. HENRI III. 1588.

Préparatifs faits par le D. de Parme, pour agir conjointement avec cette flotte.

Le Duc de Parme avoit fait divers préparatifs, pour agir conjointement avec cette grande flotte. Il avoit fait équiper soixante-dix bateaux plats, capables de porter chacun trente des chevaux destinés à traîner l'artillerie & les charois, après qu'on auroit fait la descente. On avoit rassemblé à Nieuport deux cents autres bâtimens semblables, mais plus petits. Outre cela, il y avoit dans le port de Dunkerque dix-huit Vaisseaux chargés d'une grande quantité de poutres. Elles étoient garnies de pointes de fer par le bas & de crampons par les côtés, afin qu'on pût les joindre ensemble. Par ordre du Prince, on avoit préparé à Gravelines vingt mille tonneaux, & tout ce qui

[a] Nommé *Alan* dans la traduction de M. *de Thou*.

HENRI III. 1588.

étoit néceſſaire pour la conſtruction de pluſieurs ponts. On avoit amaſſé de tous côtés une quantité prodigieuſe de faſcines. Farneſe ne s'étoit pas contenté de ces précautions. Il avoit fait creuſer en Flandre cinq ou ſix canaux, entre autres le canal d'Ypres. Son deſſein étoit de conduire par ces canaux ſes bateaux plats depuis Gand & Anvers juſqu'à Bruges. Dans les environs de Nieuport étoit un camp commandé par Camille del Monte, & compoſé de trente Compagnies Italiennes, de dix Wallonnes, de huit Ecoſſoiſes & de huit Comtoiſes, dont chacune étoit de cent hommes. Il y avoit près de Dixmude un autre camp, où l'on comptoit quatre-vingts Compagnies Flamandes, ſoixante Eſpagnoles, ſix Allemandes & ſept Angloiſes ; ces ſept dernieres, commandées par Guillaume Stanley, qui avoit depuis peu livré Deventer aux Eſpagnols, & qui avoit paſſé à leur ſervice. On publioit que la plûpart de ces troupes devoient s'embarquer.

Elle eſſuye une violente tempête.

Preſque au ſortir du port de Liſbonne, la flotte de Philippe II eſſuya une tempête furieuſe, qui en diſperſa une partie. A peine reſta-t-il quatre-

vingts bâtimens avec l'Amiral. Trois des Galeres Portugaises de la flotte furent jettées au Cap de Buch sur la côte de Gascogne. Un forçat Anglois, nommé David Gwin, étant par hazard hors de la chaîne, rompit les fers de quelques autres forçats, & ils se rendirent maîtres de la Galere, sur laquelle ils servoient. Ils attaquerent ensuite deux autres Galeres, s'en emparerent, & massacrerent les Officiers & les soldats, qui étoient à bord. HENRI III. 1588.

Tous les Vaisseaux de la flotte, à l'exception de huit, se rallierent, après avoir été pendant plusieurs jours le jouet des vents. Le Duc de Medina Sidonia relâcha dans le port de la Corogne, pour faire réparer les Bâtimens maltraités par la tempête. De-là, il remit à la voile, & le 28 Juin il entra dans la Manche. Entrée de cette flotte dans la Manche.

Elizabeth, sur les avis qu'elle avoit reçus de divers endroits, particuliérement de France, avoit pris ses mesures, afin de mettre ses Etats à l'abri d'une invasion. Elle avoit assemblé à Plymouth une flotte de cent Vaisseaux, dont la destination étoit de veiller à la sureté des côtes occidentales d'Angleterre & d'Irlande. Une autre flotte de

cinquante Vaisseaux devoit croiser dans
HENRI III. 1588. la Manche entre Douvres & Calais. Cette derniere flotte étoit sous les ordres de Henri Seymour, fils du Duc de Sommerset, que le Duc de Northumberland avoit autrefois fait condamner à mourir sur un échafaut. La premiere étoit commandée par Charles Howard, petit-fils de Thomas, Duc de Norfolck, célebre par la victoire qu'il avoit remportée sur les Ecossois. Howard, descendoit de ces anciens Plantagenetes, qui pendant quatre cents ans avoient regné si glorieusement en Angleterre. On lui avoit donné pour Vice-Amiral un homme d'une naissance bien différente, mais que sa réputation illustroit assez. C'étoit le fameux François Drack, dont nous avons rapporté ailleurs plusieurs exploits, & qui venoit de se signaler encore l'année derniere par une expédition sur les côtes d'Espagne. La Reine, ayant été informée que le dessein des Espagnols étoit de descendre à l'embouchure de la Tamise, fit assembler une armée à Tilbury dans le Comté d'Essex. Elle ordonna d'élever des Forts sur les deux rives du fleuve.

Comme le tems pressoit, il fallut

employer beaucoup de diligence à ces ouvrages. Elizabeth, ainsi qu'une autre Tomyris, se rendoit tous les jours au camp, vêtue ordinairement en amasone, animant par sa présence, & les troupes à bien faire, & les ouvriers à presser l'exécution des travaux. Il y eut ordre de former encore quelques autres camps dans différentes Provinces des deux Royaumes. HENRI III. 1588.

Les Provinces-Unies n'avoient pas non plus négligé le danger commun. Elles appréhendoient peu les grands Vaisseaux d'Espagne, qui ne pouvoient être d'usage sur les côtes des Pays-bas, où la mer a peu de fond. Les bateaux plats du Duc de Parme étoient plus à craindre. Ainsi les Etats travaillerent à en rassembler de leur côté le plus grand nombre qu'il fut possible. Ils en équiperent quatre-vingt-dix, & ils les distribuerent de telle façon, que tous les ports de Flandre étoient bloqués, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à Gravelines. Les Etats en même tems renforcerent les garnisons des Places qu'ils avoient sur la côte. Ils détacherent Lonck avec vingt-cinq Vaisseaux de guerre, pour aller joindre la flotte Angloise, qui étoit aux ordres

de Seymour. L'Amiral Juſtin de Naſſau
HENRI III. 1588. avec trente-cinq Vaiſſeaux, ſur leſquels étoient douze cents hommes de troupes reglées, ſe chargea de couvrir la Zelande.

Le même jour que la flotte Eſpagnole entra dans la Manche, la flotte Angloiſe, commandée par l'Amiral Howard, fit voile de Plymouth ſur les quatre heures du ſoir. Howard fut long-tems incertain de la route que prendroient les ennemis. Enfin il les découvrit, qui cingloient à pleines voiles avec un vent de Sud-Oueſt vers Plymouth.

Premiere rencontre des flottes Angloiſe & Eſpagnole.

Au jugement de tous les habiles gens, dit M. de Thou, les Eſpagnols firent une grande faute de ne pas penſer à ſe rendre maîtres de ce port. S'étant contentés de le reconnoître, ils continuerent leur route du côté de l'Eſt. Howard, dont les Vaiſſeaux étoient plus petits & plus légers que ceux des ennemis, gagna le deſſus du vent, & commença l'attaque par pluſieurs bordées de canon. Les Eſpagnols mirent bas leurs grandes voiles, afin de prendre moins de vent, & ils ſe rangerent en bataille en forme de croiſſant. Ce fut le dernier jour de Juillet, que ſe

passa cette action. Elle fut très-vive, & la victoire se déclara contre les Espagnols. Leurs bâtimens étant fort serrés, le Galion *le Séville*, que montoit Pierre de Valdes, heurta si violemment contre un autre Vaisseau, qu'il rompit son grand mats. Cet accident le fit voguer plus lentement, & l'empêcha de suivre le reste de la flotte, lorsqu'elle fit sa retraite. Les Anglois, s'imaginant qu'on en avoit retiré l'équipage & les troupes, ne daignerent pas l'attaquer. HENRI III. 1587.

Lorsque les ennemis prirent la fuite, l'Amiral Anglois avec ses Vaisseaux les meilleurs voiliers se mit à leur poursuite, afin de ne pas les perdre pendant la nuit. C'étoit au Vaisseau de Drack, à porter le fanal. Ce Vice-Amiral s'écarta pour donner la chasse à cinq Hourques, & il causa une erreur qui pensa être fatale à l'Amiral. Howard, croyant suivre le fanal Anglois, se laissa guider pendant toute la nuit par celui des Espagnols. Le matin, il se trouva au milieu de leur flotte, & il n'échappa que par la légereté de son Bâtiment.

Drack, en revenant le joindre, rencontra le Galion monté par Pierre

de Valdes. Ayant sû que cet Officier
HENRI III. 1588. étoit encore dessus avec quatre cents hommes, il le somma de se rendre à discrétion. On trouva sur ce Vaisseau cinquante mille ducats. Le même jour, la flotte d'Espagne fit une autre perte assez considérable. Le feu prit au Galion de Don Michel d'Oquendo. La plus grande partie de l'équipage ayant péri dans les flammes, les Anglois s'emparerent aisément de ce Vaisseau. Il fut conduit en Angleterre avec quelques prisonniers qu'on fit à bord, & qui étoient à demi brulés.

Nouvelle rencontre des deux flottes. Le 2 Août, le vent s'étant tourné vers le Nord, devint favorable aux Espagnols. Ils attaquerent la flotte d'Elizabeth; mais les Anglois virerent de bord, & profitant de la légereté de leurs Vaisseaux, ils eurent bientôt regagné l'avantage du vent. On se canonna de part & d'autre. Cette seconde action ne fut pas moins vive que la premiere. Les Anglois se rendirent maîtres d'une Galéasse & de plusieurs autres Bâtimens de moindre grandeur.

Il y eut près de l'Isle de Wight un troisiéme combat. Les Espagnols y eurent encore le dessous. Alors ils se déterminerent à s'approcher des côtes

le France. Ils eſpéroient d'y être joints par le Duc de Parme. Mais l'armement de ce Prince n'étoit pas encore prêt. HENRI III. 1588.

En attendant qu'il le fût, Medina Sidonia jetta l'ancre dans les environs de Dunkerque. L'Amiral d'Angleterre, par le conſeil de Drack, tira de ſa flotte huit Vaiſſeaux, qui ayant été fort maltraités, n'étoient preſque plus en état de ſervir. Il les fit remplir de poix-réſine, de ſouffre, & d'autres matieres combuſtibles. On y embarqua auſſi quelques pieces de canon, qu'on chargea de clous & de chaînes. Ces Vaiſſeaux ainſi préparés, on y mit le feu, après les avoir remorqués au milieu de la flotte ennemie. Ils y jetterent bientôt la confuſion. Les Eſpagnols, craignant qu'il ne leur arrivât la même choſe qu'au ſiége d'Anvers, ſe hâterent d'appareiller, pour prendre le large.

Dans ce déſordre extrême, une Galéaſſe dont la Chiourme étoit de trois cents forçats, & qui portoit quatre cents hommes de débarquement commandés par Hugue de Moncade, s'embaraſſa dans les cordages d'un Vaiſſeau voiſin, & perdit une partie de ſes agrets. Ne pouvant plus ſe gouverner,

elle alla échouer sur des bas fonds près
HENRI III. 1588. de Calais. Elle y fut attaquée par quel
ques Pinasses Angloises. Moncade s
défendit avec valeur, mais il reçut
la tête un coup mortel ; & les Espa
gnols, qui étoient à bord de son Bâti
ment, ne songerent plus dès-lors qu'
la fuite. Les uns se précipitant dans l
mer, d'autres cherchant à se sauve
par quelque autre moyen, furent o
noyés, ou passés au fil de l'épée. L
Galéasse fut mise au pillage, & l'on
trouva une somme pareille à celle qu
avoit été enlevée du Galion de Valdés

Derniere action entre les deux flottes.

Le 8 Août, les Anglois, profitant d
leur avantage, allerent attaquer à Gra
velines la flotte Espagnole, qui s'
étoit ralliée, & ils la foudroyerent
coups de canon. Comme leurs Vaisseau
étoient bas de bord, il n'y avoit pres
que aucun de leur coups, qui ne portât
Ils coulerent à fond deux Bâtimens en
nemis. Le Galion *le Saint Philippe*
ayant été désemparé de ses manœu
vres, échoua sur la côte de Flandre. L
Commandant & l'équipage se retire
rent à terre, & le Vaisseau fut pris pa
les Flessinguois. Un autre Galion nom
mé *le Saint Mathieu*, sur lequel étoi
Don Diegue Pimentel, Colonel d

Régiment de Sicile, fit pendant quelque tems une belle défense. Après un combat opiniâtre, le Galion se rendit à Pierre Vander Doës. Ce Capitaine en envoya à Leyde le pavillon, qu'on plaça dans la principale Eglise. Un troisiéme Vaisseau de moindre grandeur échoua près de l'Ecluse sur des bancs-de-sable, sans que cependant il se perdît personne de l'équipage. HENRI III. 1588.

Les Espagnols, en s'éloignant de la côte, ne se servirent d'abord que de la moitié de leurs voiles. A peine furent-ils en pleine mer, qu'ils les déployerent toutes. Howard, après avoir ordonné à Seymour de garder de concert avec la flotte Hollandoise les côtes de Flandre, poursuivit les ennemis. Il ne les perdit point de vue pendant trois jours. D'abord ils lui parurent faire voile vers l'Ecosse. Voyant ensuite que le gros tems les obligeoit de ranger la côte d'Allemagne, il ne voulut point se jetter dans le précipice où il les voyoit courir. Il ramena le 14 Août à Hardwick sa flotte triomphante, n'ayant eu que cent hommes tués dans toute son expédition. Fuite de la flotte d'Espagne.

La flotte d'Espagne ne fut pas plutôt délivrée de la crainte des Anglois Cette flotte essuye une horrible tempête.

HENRI III. 1588.

& des Hollandois, qu'elle eut à combattre une horrible tempête. Deux Galéasses, à bord desquelles il y avoit six cents tant soldats que matelots, firent naufrage. Enfin le vent devint un peu moins violent, & permit aux Espagnols d'aborder à une Isle déserte sur la côte d'Ecosse. Le Duc de Medina Sidonia y ayant tenu Conseil de guerre, il fut décidé qu'il y auroit de la témérité à vouloir lutter contre le ciel & la mer en courroux; qu'ainsi on partageroit la flotte, & que chacun retourneroit en Espagne le plus promptement qu'il pourroit. La côte de Biscaye fut marquée pour le lieu du ralliement, après quoi l'Amiral Espagnol passa les Orcades, & entra dans la mer d'Irlande. Au bout de six jours, il y fut surpris pendant la nuit d'une nouvelle tempête, qui dura jusqu'au lendemain midi. Il fut encore quelque tems le jouet des vents, mais enfin il gagna la haute mer avec une partie de la flotte, & il aborda ensuite assez heureusement en Espagne. A l'égard du Vice-Amiral Récaldo, avec vingt-sept Vaisseaux qui lui restoient, il échoua sur la côte d'Irlande, où il se trouve beaucoup de bas fonds. Dix jours après, il se remit

1 mer. Les vents contraires le rejette-
nt contre la même côte, & il perdit HENRI III.
ois cents hommes. Il fut fait lui- 1588.
même prisonnier par les Irlandois avec
ixante soldats. Un Galion ayant été
orté du côté de l'Ecosse, les habitans
e la côte y mirent le feu. La poudre,
ui étoit à bord, fit sauter le premier
ont à la distance d'un demi mille. Le
o Septembre, le Galion, sur lequel
on Michel d'Oquendo avoit passé
rès l'embrasement du sien, périt avec
ut ce qui étoit dessus. Ainsi que Ré-
ldo, Don Alfonse de Luzon [a], Don
odrigue de Lasso, & deux autres Offi-
ers de considération, furent faits
risonniers en Irlande. Ils furent con-
uits en Angleterre, & remis à Horace
allavicini, afin qu'il pût les échanger
ontre Odet de la Noue, dont il recher-
hoit la sœur en mariage.

Selon les Anglois & les Hollandois,
es Espagnols perdirent plus de quatre-
ingts Vaisseaux dans leur expédition.
i l'on en croit les Espagnols, ils n'en
erdirent que trente-deux. Ils convien-
ent, qu'il leur en couta dix mille
ommes, sans compter mille prison-
iers que firent les Anglois. M. de

[a] Colonel du Régiment de Naples.

HENRI III. 1588.

Thou dit savoir de la bouche même de Don Bernardin de Mendose, pour lors Ambassadeur d'Espagne en France, que Philippe II avoit dépensé plus de trente-six millions pour l'armement de sa flotte.

Le Duc de Medina Sidonia disgracié par Philippe II.

Quoiqu'on ne pût pas imputer au Duc de Medina Sidonia le malheureux succès de cette entreprise, & que cet Amiral ne fût pas responsable, ni des maladies qui lui avoient emporté une partie de ses équipages, ni des vents qui avoient fait périr une partie de ses Vaisseaux; cependant à son retour en Espagne il eut ordre de ne point paroître à la Cour, & de se retirer dans ses terres. Philippe fut aussi fort mauvais gré au Duc de Parme, de n'avoir pas pris des mesures assez justes, pour que les Vaisseaux équipés en Flandre pussent seconder les opérations de la flotte Espagnole.

A l'occasion de la dispersion de cette flotte, on frappa en Zelande une médaille d'argent, qui représentoit les Armes de la Province, avec cette inscription, *Soli Deo gloria* [a], & au revers la flotte d'Espagne avec ces mots au-

[a] La gloire n'appartient qu'à Dieu.

essous, *venit, ivit, fuit* [a]. La Reine Angleterre & les Provinces-Unies donnerent un jour de jeûne & d'actions de graces. Ce jour, qui fut le 9 de Novembre, Elizabeth portée sur 1 char-de-triomphe, auquel étoient tachés plusieurs des pavillons enlevés ix ennemis, se rendit avec ses habits oyaux à l'Eglise de Saint Paul, étant compagnée du Parlement, & des rands Officiers de la Couronne. En lant à cette Eglise, & en retournant 1 Palais, elle trouva sur son passage ne foule innombrable de peuple, qui ar ses acclamations réitérées témoinoit sa reconnoissance pour cette rincesse. HENRI III. 1588.

Un nouvel évenement augmenta la oie, que causoit aux Anglois la déoute de la flotte d'Espagne. Ce fut le etour du Lord Thomas Candish, dont es succès couronnerent la destruction e la marine ennemie, comme l'heueuse expédition de Drack huit ans auaravant avoit couronné les avantages emportés en Irlande. Candish étoit arti de Plymouth le dernier jour de uillet de l'année 1586, avec trois Voyage de Thomas Candish aux Indes Orientales & Occidentales.

[a] Elle est venue, elle s'en est retournée, & elle n'est plus.

HENRI III. 1588.

Vaisseaux qui portoient cent vingt-trois [a] hommes de débarquement. Dix jours après, il passa à la vue des Canaries, & alla mouiller sur la côte de Barbarie à l'embouchure de la riviere appellée communément *Rio del Oro*. Il découvrit, le 25 Août, le Cap-Verd; quatre jours après, le Cap-Blanc & la *Sierra Léona*. Là, il trouva une baye assez commode, où il fit reposer ses Vaisseaux pendant quelques jours.

A dix milles de la *Sierra Léona*, sont les Isles de Madrabonda. Elles ressemblent de loin à une forêt, à cause de la grande quantité d'arbres dont elles sont couvertes. Pendant tout le mois de Septembre, les Anglois essuyerent des pluies, des éclairs & des tonnerres continuels. Le 20 du même mois, ils firent voile vers l'Amérique; & sur la fin d'Octobre ils doublerent le Cap-Froid, dont le sommet représente une Ville flanquée de deux Isles. Ensuite ils voguerent quelque tems entre l'Isle de Saint-Sébastien & le continent. Après avoir radoubé leurs Vaisseaux dans l'Isle de Saint-Sébastien, & y avoir construit

[a] Ce nombre de troupes me paroît bien médiocre. Il pourroit bien y avoir quelque altération dans le texte.

une

une frégate, ils aborderent vers la fin du mois de Décembre sur la côte de l'Amérique, & mouillerent dans un port, à qui ils donnerent le nom de Port-Desiré. Sa situation est avantageuse; il est vaste, & les Vaisseaux y sont parfaitement à l'abri. Il y a dans le milieu de ce port deux Isles, qui sont remplies de pinguins, & de chiens marins. HENRI III. 1588.

Les Anglois ayant fait provision de pinguins, & les ayant salés, tirerent vers le Sud, & aborderent à un cap, qui est à cinquante-deux dégrés quarante-cinq minutes de l'autre côté de la Ligne, & qui s'étend jusqu'au détroit de Magellan. De quatre cents Espagnols, qui avoient été envoyés trois ans auparavant pour garder ce poste, Candish n'y en trouva plus que vingt-quatre. A la vue des Anglois, ils abandonnerent un Fort où il y avoit quatre canons. L'entrée & la sortie du détroit sont éloignées l'une de l'autre d'environ quatre-vingt-dix milles. Candish employa près de deux mois à le passer. Pendant cette traversée, les Anglois furent battus de plusieurs tempêtes, qui sont très-fréquentes dans

ces parages, & ils eurent beaucoup
HENRI III. à souffrir de la disette.
1588. Enfin, le 6 Mars de l'année suivante, ils entrerent dans la mer Australe. Le 25 du même mois, ils passerent entre le Continent & l'Isle de Sainte-Marie. Ils firent le lendemain une descente à la côte occidentale de cette Isle, qui est très-abondante en poules, en porcs & en fruits. Les Espagnols y avoient fait bâtir une fort belle Eglise. Quoique les Insulaires eussent embrassé le Christianisme, les Espagnols les tenoient dans un dur esclavage, & ne leur permettoient pas même de manger de la viande.

Après avoir passé trois jours dans l'Isle de Sainte-Marie, les Anglois en partirent, & faisant voile vers l'Est, ils arriverent à l'Isle de la Conception d'où ils se rendirent dix jours après à l'embouchure d'une riviere remplie de sable, nommée par les Espagnols Rio de Quintero, & distante de trente-deux dégrés cinquante minutes de l'Equateur. Le pays abonde en taureaux, en gibier & en chevaux. Pendant le séjour qu'y firent les Anglois, ils eurent à combattre contre quelques Cava-

liers, qui vinrent fondre sur eux du haut des montagnes. Il y eut quelques hommes tués de part & d'autre. HENRI III. 1588.

Candish sortit le 10 Avril du golfe de Quintero, tirant vers l'Oueſt. Le 25, il jetta l'ancre sur la côte de la Province de Maramorena, qui est à vingt-trois dégrés d'élevation du pôle, & où l'on trouve un port très-commode. Ce pays n'étoit habité que par des Sauvages.

Le 2 Mai, les Anglois allerent jetter l'ancre dans le port d'Arica, qui dépend du royaume du Perou. Ayant été chassés à coups de canon par les Espagnols, ils rangerent la côte, faisant voile vers le Sud. Ils enleverent quelques Vaisseaux chargés de provisions & de marchandises de prix, & sur la fin du mois ils s'emparerent de la Ville de Payta qu'ils réduisirent en cendres. De-là, ils firent voile le 4 Juin vers l'Isle de Puna. Elle étoit gouvernée par un Seigneur du pays, qui avoit épousé une Espagnole. Au bruit de l'arrivée des Anglois, ce Seigneur s'étoit retiré dans le Continent avec sa femme, & avec ses effets les plus précieux. Les Anglois, en étant venus aux mains avec les Insulaires, eurent neuf hom-

mes de tués, & huit autres furent faits
HENRI III. 1588. prisonniers. Pour se venger de cette perte, Candish brula le Palais du Gouverneur, une Eglise qui en étoit voisine, & plusieurs habitations.

Il demeura onze jours dans ce lieu : il alla ensuite mouiller à l'embouchure de la riviere Douce, passa la Ligne le 21 Juin, & fit voile vers le Nord. Le 11 Juillet, il découvrit la nouvelle Espagne. Instruit de la situation, où étoient les affaires des Espagnols dans ces contrées, par un navire dont il s'empara, il se rendit au cap de Quito. Il y descendit, & il mit le feu à la Ville d'Aquatuleo, que les habitans avoient abandonnée. Les Anglois, après avoir reconnu les ports de la Nativité, de Santiago, de Malaca & de Chracalla, aborderent le 22 Septembre à l'isle de Saint-André, le 4 Octobre à Massaslan sous le tropique du cancer, & le 19 du même mois au cap de San-Lucar. Le 14 Novembre, ils doublerent le cap de Californie. Ils y rencontrerent le Vaisseau Espagnol *la Sainte-Anne*, qui étoit Amiral de la mer Australe. Après un combat opiniâtre qui dura six heures entieres, ils s'en rendirent maîtres. On trouva sur

ce Bâtiment beaucoup de riches marchandiſes, & la valeur de quatre cents quatre-vingts mille florins en lingots d'or. HENRI III. 1588.

Au commencement de Janvier de cette année 1588, Candish arriva aux Iſles des Larrons. La premiere qu'on rencontre, nommée Guana, eſt ſituée à trente dégrés de l'Equateur : les deux autres ſont plus au Nord. Pluſieurs des Sauvages, qui habitoient ces Iſles, ſe jetterent à la nage, pour conſidérer de plus près les navires Européens. Ces barbares s'aſſemblerent en ſi grand nombre autour du Vaiſſeau de Candish, que, pour les obliger de s'éloigner, il fallut tirer le canon. Ils en évitoient les coups, en ſe plongeant dans la mer, & en nageant entre deux eaux.

Les Anglois, le 24 Janvier, découvrirent l'Iſle du Saint-Eſprit, une des Philippines. Sur le ſoir, ils paſſerent le détroit entre les Iſles de Luçon & de Mindora, & ils mouillerent le lendemain à l'Iſle Capul, où ils firent quelque ſéjour. Ils entrerent de-là dans une mer remplie d'écueils. Ayant paſſé l'Iſle des Negres, que François Pretty, qui a donné une relation de ce voyage,

HENRI III. 1588.

assure être plus grande que l'Angleterre, ils rencontrerent dix ou douze petites Isles, qui sont à trois dégrés dix minutes de latitude méridionale. Le 10 Mars, ils aborderent à la grande Java. Les Portugais, établis dans cette Isle, les informerent que le Roi, qui y commandoit, avoit une autorité despotique; que c'étoit pour ses sujets un crime capital, de faire sans sa permission quelque commerce que ce fût avec les étrangers; que, quoique déja fort vieux, il avoit cent femmes; que son fils en avoit cinquante; que l'usage des Javans étoit de bruler le corps de leur Souverain après sa mort, & de conserver précieusement ses cendres; que le cinquiéme jour après la mort du Roi, toutes ses femmes s'assembloient dans une plaine; que la plus distinguée d'entr'elles jettoit une boule le plus loin qu'il lui étoit possible; qu'elles remarquoient l'endroit où cette boule arrivoit; qu'ensuite, se perçant la poitrine avec un poignard, elles partoient de compagnie, & s'avançoient de ce côté, jusqu'à ce qu'elles tombassent mortes sur la place.

Après avoir fait route pendant vingt-sept jours de suite, les Anglois mouil-

erent au Cap Faux. Là, ils furent accueillis d'un calme qui les retint long-tems. Ils demarerent le 26 Mai par un vent d'Eſt aſſez frais, & ils reconnurent diverſes côtes. Enfin, le 29 Juin, ils arriverent à l'Iſle de Sainte-Helene, éloignée de ſeize cents milles du cap de Bonne-Eſperance. Candish continua ſa navigation avec un vent, tantôt d'Eſt, tantôt d'Eſt-Sud-Eſt, & dans les premiers jours de Septembre, il mouilla aux Iſles de Flores & de Corvo, qui ſont deux des Açores. Il y apprit par un Vaiſſeau Flamand l'échec que la flotte d'Eſpagne avoit eſſuyé dans la Manche. Cette nouvelle l'encouragea à pourſuivre ſa route vers l'Angleterre, & le 19 du même mois il rentra dans le port de Plymouth, d'où il y avoit vingt-ſix mois qu'il étoit ſorti. HENRI III. 1588.

Entrepriſe du Duc de Parme ſur Berg-op-zoom.

Le 14 de ce même mois, le Duc de Parme, voulant par quelque exploit important ſe remettre dans les bonnes graces de Philippe, inveſtit Berg-op-zoom. Cette Place eſt forte, non-ſeulement par ſa ſituation, mais encore par les ouvrages qu'on y a ajoutés pour lui ſervir de défenſe. Thomas Morgan y commandoit avec une nom-

breuſe garniſon, compoſée en partie
HENRI III. 1588. d'Anglois. Le Duc de Parme fit élever une batterie ſur la digue voiſine de l'Eſcaut, & il commença à foudroyer l'angle ſaillant du baſtion conſtruit de ce côté.

Cette attaque n'étoit qu'une feinte, & Farneſe ſongeoit moins à emporter la Ville de vive force, qu'à la ſurprendre par adreſſe. Il négocia ſous main avec deux Anglois nommés Grimſton & Redhead, qui avoient autrefois été ſes priſonniers, & ils convinrent de lui livrer un ouvrage, qui étoit au Nord de la Place. Le 24 Octobre fut marqué pour l'exécution de ce projet. Déja il étoit entré dans la Ville trente des aſſiégeans, lorſque le Baron de Willoughby, qui commandoit les Anglois de la garniſon, ordonna qu'on laiſsât tomber la herſe. Stanley, le même qui avoit livré Deventer aux Eſpagnols, ſuivoit avec un ſecond détâchement celui qui avoit déja pénétré dans la Place. Voyant la herſe baiſſée, il prit de concert avec cinq cents Eſpagnols, qu'il conduiſoit, une réſolution des plus hardies. Il rompit la barriere, monta ſur les murs, & commença contre la garniſon un combat

anglant. Mais, le réflux étant ſurvenu, e Duc de Parme fit ſonner la retraite, c Stanley fut obligé de ſe retirer, près avoir perdu beaucoup de monde. HENRI III. 1588.

Comme preſque toutes les campanes voiſines étoient inondées, & que a garniſon de l'Iſle de Tolen coupoit es vivres à l'armée Eſpagnole, Farneſe eva le ſiége. Les habitans de Rurenonde le preſſant vivement de les dévrer des courſes de la garniſon de Vacktendonck, il chargea le Comte ierre Erneſt de Mansfeld d'attaquer ette derniere Place. Mansfeld ouvrit a tranchée ſur la fin d'Octobre. Ayant ait élever quelques cavaliers, il battit a Ville ſi rudement, qu'en peu de tems l ruina tous les clochers des Egliſes, c la plupart des toits des maiſons. Dans ce ſiége, les Eſpagnols ſe ſervient de bombes. C'étoit une nouvelle nvention qui venoit de Venlo [a], Ville

Les Eſpagnols s'emparent de Wacktendonck.

[a] Il n'eſt pas bien conſtaté ue le ſiége de Wacktenonck ſoit le premier, ans lequel on ſe ſoit ſervi e bombes. Les Hollanois prétendent qu'un Inénieur Italien en avoit ait l'épreuve à Berg-opoom, lorſque les Etats des rovinces-Unies avoient ait aſſiéger cette Place. A l'égard des mortiers, l'uſage en eſt beaucoup plus ancien. Il en eſt parlé dans les relations du ſiége de Naples ſous le regne de *Charles VIII.* *Du Cange* dit avoir lu dans les regiſtres de la Chambre des Comptes, qu'ils étoient connus en France dès l'année 1338. Selon Pierre Meſſin, les

voisine. On en avoit fait l'essai dans
HENRI III. 1588. une fête qu'on donnoit au Prince Guillaume, le plus jeune des fils du Duc de Cleves. Mais ce qu'on avoit regardé comme un simple jeu, avoit produit une triste catastrophe. Le feu avoit pris à la Ville, & peu s'en étoit fallu qu'elle n'eût été réduite en cendres.

Malgré la vivacité avec laquelle Mansfeld poussoit ses attaques, les assiégés firent une longue résistance. Ils ne se rendirent qu'après deux mois de siége, & ils obtinrent une capitulation honorable.

Réduction d'Utrecht à l'obéissance des Etats.

Les troubles d'Utrecht avoient recommencé avec plus de violence que jamais. Le chef de la faction Angloise dans cette Ville étoit Gerard, de Deventer. Aidé de quelques séditieux, qui, comme lui, n'étoient point de la Ville, il s'étoit fait Bourguemestre

Mores en 1343, dans la guerre contre *Alphonse XI*, Roi de Castille, tiroient des mortiers de fer, qui faisoient un bruit semblable à celui du tonnerre. Avant l'invention de la bombe, les mortiers étoient employés pour jetter des pierres. Au reste, les bombes inventées à Venlo étoient, non-seulement par leur destination, mais encore par elles-mêmes, fort différentes de celles qu'on employe à l'attaque des Places. Ainsi, à parler exactement, ce n'est pas absolument la même invention. On peut dire tout au plus que les unes ont fait naître l'idée des autres.

de sa propre autorité, & il avoit chas- HENRI III.
sé la plus grande partie des plus hon- 1588.
nêtes citoyens. Ceux-ci s'étoient ré-
fugiés en Hollande, où depuis long-
tems ils sollicitoient les Etats de les
faire rentrer dans leurs biens & dans
leurs emplois. Dès le mois d'Octo-
bre, les Etats avoient envoyé le Com-
te de Newenar, avec ordre de se ren-
dre le maître dans la Ville, aussitôt
que l'occasion s'en présenteroit, &
d'y rétablir les bourgeois qui en
avoient été injustement bannis. Newe-
nar attendoit tranquillement quelque
évenement favorable. Le tems de chan-
ger les Magistrats approchoit. Les fac-
tieux, qui appréhendoient que cette
circonstance ne leur fût nuisible, firent
supplier la Reine d'Angleterre de les
prendre sous sa protection. Elizabeth
répondit en termes vagues à leur re-
quête. Voyant qu'ils n'avoient de res-
source à attendre que de leurs propres
forces, ils prirent les armes, assiege-
rent la maison de Ville, & mirent en
prison plusieurs personnes qui leur
étoient suspectes. Ils voulurent même
obliger Newenar de sortir de la Ville.
Le Comte profita de la conjoncture.
Il appella le peuple à son secours. Tous

HENRI III. 1588.

les habitans bien intentionnés se rangerent de son parti, & bientôt il se trouva le plus fort. Gerard & les autres principaux chefs de sa faction furent arrêtés, & mis aux fers. On élut des Magistrats agréables aux Etats; on rappella les exilés, & la Ville d'Utrecht fut réunie au corps des Provinces-Unies.

Le reste de l'année fut employé à quelques actions de peu de conséquence, qui se passerent dans le Brabant, dans la Gueldre & dans la Frise. Huit cents hommes des garnisons de Gertruydemberg, de Husden, & de quelques autres Places, taillerent en pieces un détachement, que le Duc de Parme avoit mis dans Tilebourg. La garnison de Berg chassa les Espagnols de Tienen, enleva trois étendards, & pilla la Ville. En s'en retournant, elle tomba dans un gros de quatre cents hommes. Quoiqu'embarrassée de son butin, elle se fit jour au travers des ennemis, & elle rentra dans Berg, chargée des dépouilles dont elle s'étoit enrichie. Soixante dix soldats des troupes de Zelande pénétrerent dans la Flandre, attaquerent un convoi qui alloit à Courtray, & passerent l'escorte

au fil de l'épée. Schenck forma le deſſein de ſurprendre Nimegue. Il eſperoit que, comme il y avoit peu d'eau dans les foſſés, il ne lui ſeroit pas difficile d'attacher le mineur à la muraille. Des pluies abondantes, qui ſurvinrent, l'obligerent de renoncer à ſon projet. HENRI III. 1588.

Alexandre Farneſe, faute d'argent, demeuroit de ſon côté dans l'inaction. Il renouvella la treve qu'il avoit faite avec Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambray. Cette treve avoit été, de part & d'autre, aſſez mal obſervée. Les Eſpagnols avoient fait pluſieurs tentatives ſur Cambray, & Balagny s'en étoit vengé, en portant le ravage dans l'Artois & dans le Hainaut. Cet homme ambitieux, voulant, pour ſatisfaire l'humeur impérieuſe de ſa femme, ſe faire ſouverain d'une Ville, qu'il auroit pu conſerver aiſément ſous la protection de quelque Prince, perdit dans la ſuite ſa fortune & ſa réputation.

Mort de Frederic II, Roi de Danemarck.

Entre les évenemens arrivés cette année dans les pays étrangers, la mort de Frederic II, Roi de Danemarck, fut un des plus conſidérables. Ce Monarque finit ſes jours le 4 Avril à Anderschow en Seeland, âgé de cin-

HENRI III. 1588.

quante-cinq ans, & après vingt-neuf années de regne. C'étoit un Prince d'un grand ſens, & de beaucoup de courage. Il laiſſa pluſieurs enfans de ſon mariage avec la Princeſſe Sophie, fille d'Ulric, Duc de Meckelbourg. L'aîné lui ſuccéda ſous le nom de Chriſtierne IV. Frederic nomma par ſon teſtament le Chancelier Nicolas Kaas, l'Amiral Pierre Munck, George Roſencrantz & Chriſtophe de Walkendorff, pour être Régens du Royaume pendant la minorité de ſon fils, qui n'avoit que onze ans. Le corps du feu Roi fut porté à Roſchild, & inhumé le 5 Juin dans la même chapelle, où repoſoient ceux de Chriſtierne III ſon pere, & de Chriſtierne I ſon biſayeul. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies envoyerent une ambaſſade en Danemarck, pour renouveller l'ancienne alliance qui étoit entre les Danois & les Flamands, & pour demander une diminution des nouveaux droits, que Frederic II avoit mis depuis peu ſur les navires Hollandois qui paſſoient le Sund. Le Comte de Hohenloë étoit à la tête de l'ambaſſade. Les autres Ambaſſadeurs furent Florent de Brederode, Nicaiſe Sylle, Penſionnaire d'Amſterdam, & le Docteur

Conrad. N. Stuard se rendit aussi à Coppenhague de la part du Roi d'Ecosse, & il épousa au nom de ce Prince la Princesse Anne de Danemarck, fille du feu Roi. HENRI III. 1588.

Le 14 Septembre, mourut en Angleterre à Ulstoch, dans le Comté d'Oxford, Robert Dudley Comte de Leycester, ci-devant Gouverneur général des Pays-bas. Nous avons dit que ce Seigneur étoit fils du célébre Jean Comte de Warwick, qui fut créé Duc de Northumberland sous le regne d'Edouard VI, & qui eut la tête tranchée sous la Reine Marie. Quoique tous les fils du Duc de Northumberland eussent été condamnés, ainsi que lui, à perdre la vie, l'arrêt ne s'exécuta que contre le seul Gilfort; & les autres resterent prisonniers. Le Comte de Leycester fut relâché dans la suite. Il se distingua dans l'armée de Philippe à la bataille de Saint-Quentin. Elizabeth ne fut pas plutôt Reine, qu'elle l'éleva aux plus grands honneurs. Du reste, il fut l'objet de la haine des Anglois Catholiques, qui le regardoient comme un des principaux auteurs des persécutions qu'ils éprouvoient. Ils firent courir contre lui une infinité de libelles, Du Comte de Leycester.

& ils attenterent même à sa vie. Sur
HENRI III. 1588. la promesse qu'il avoit faite à N. Douglas, fille de l'Amiral Howard, de l'épouser, il en avoit eu un fils. Mais les charmes de la veuve du Comte d'Essex firent oublier à Leycester sa premiere passion. Il épousa la Comtesse. Eperduement amoureux d'elle, & ayant de la peine à s'en séparer, il voulut la mener avec lui, lorsqu'il passa dans les Pays-bas. Il ne put en obtenir la permission d'Elizabeth, qui, connoissant l'humeur impérieuse de cette femme, dit *qu'elle ne vouloit pas envoyer une Reine aux Hollandois.* Un fils, qu'il avoit eu de son mariage, étant mort quelque tems avant lui, il légua la plus grande partie de ses biens au fils de son ancienne maîtresse. La Comtesse douairiere de Leycester marqua peu de respect pour la mémoire d'un homme, dont elle avoit été si tendrement aimée. Elle s'abaissa, jusqu'à épouser un jeune homme, qui avoit été domestique de son mari.

Du Duc de Bouillon.

Cette année fut aussi la derniere de la vie de Guillaume Robert de la Marck, Duc de Bouillon. Le chagrin qu'il conçut de la défection des Allemans & des Suisses, qui étoient venus

l'année précédente au ſecours des Proteſtans de France, lui cauſa une maladie, dont il mourut le 11 Janvier à Genève, dans la vingt-ſixiéme année de ſon âge. Deux jours auparavant, il avoit fait ſon teſtament, par lequel il inſtituoit Charlotte de Bouillon ſa ſœur pour ſon héritiere univerſelle, à condition que, dans toutes les Places qu'il tenoit en droit de ſouveraineté, elle ne feroit aucun changement au ſujet de la Religion. Si elle mouroit ſans enfans, il lui ſubſtituoit ſous la même condition François de Bourbon, Duc de Montpenſier, ſon oncle, & le Prince de Dombes, fils du Duc de Montpenſier. Au cas que l'un ou l'autre ne ſatisfît point à la clauſe preſcrite, il leur ſubſtituoit le Roi de Navarre & ſes deſcendans, & à ceux-ci Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il prioit en même tems le Roi de Navarre, de donner à Mademoiſelle de Bouillon un époux qui fût de ſon rang, & qui fît profeſſion du Calviniſme. Par le même teſtament, il laiſſoit la Lieutenance générale des terres de ſa dépendance à François de la Noue ſon ami, le conjurant de demeurer à Sedan, dont il le nommoit Gouverneur. Il confirma

HENRI III. 1588.

dans la poſſeſſion du gouvernement d
HENRI III. 1588. Jamets le Baron de Schelandre, qu avoit donné, dans cet emploi, de preuves de ſa valeur, & de ſon attachement à la Maiſon de Bouillon.

Le Duc de Lorraine fait aſſiéger Jamets. Le Duc de Lorraine, auſſitôt qu'i fut informé de la mort du Duc d Bouillon, crut avoir trouvé une occaſion favorable de ſe rendre maître de Places, qui avoient appartenu à ce Duc Il fit marcher contre Jamets trois mill Lanſquenets, deux mille hommes d troupes Françoiſes, Eſpagnoles & Italiennes, & ſept Compagnies de cavalerie Albanoiſe. Ces troupes, comman dées par le Baron d'Auſſonville, com mencerent par s'emparer d'un mouli à vent, bâti de pierre de taille, & bie fortifié, qui n'étoit pas éloigné de l Place.

Il n'étoit pas aiſé au Baron de Sche landre de la défendre avec le peu d troupes dont la garniſon étoit compo ſée, & il craignoit de l'affamer s'il de mandoit du renfort. Pour ſuppléer a défaut d'hommes par la force des ou vrages, il fit perfectionner trois baſ tions commencés par le pere du fe Duc de Bouillon. Il fit tirer dans l'in térieur de la Ville deux tranchées

ont une la coupoit en deux parties. HENRI III. 1588.
an Erard, fameux Ingénieur, con-
uiſit ces travaux. Les aſſiégés tente-
nt inutilement de reprendre le mou-
n, dont les troupes du Duc de Lor-
ine s'étoient emparées.

Charles Robert de la Marck, Comte
e Maulevrier, & oncle du feu Duc de
ouillon, prétendoit que de tout tems
y avoit eu dans la Maiſon de Bouil-
n une ſubſtitution de mâle en mâle,
n vertu de laquelle il devoit hériter
e tous les domaines du feu Duc. Le
uc de Montpenſier, oncle & tuteur
e Mademoiſelle de Bouillon, deman-
oit de ſon côté de pouvoir faire en-
er garniſon dans le Château de Sedan.
ans ces circonſtances, Henri III à la
ollicitation de la Reine ſa mere inter-
int, pour que Sedan & Jamets fuſſent
is en ſéqueſtre entre ſes mains, juſ-
u'à ce que les droits des parties fuſſent
tablis. Catherine de Médicis n'étoit
ortée, ni pour les intérêts du Duc de
Montpenſier, ni pour ceux du Comte
e Maulevrier; mais elle deſiroit que
e Roi ſe ſaisît de Sedan, afin que par-
à elle fût maîtreſſe de Mademoiſelle
le Bouillon, qu'elle vouloit marier à
n des fils du Duc de Lorraine.

HENRI III. 1588.

Quelques troupes étoient parties de Sedan, sous les ordres du Capitaine Balay, pour aller au secours de Jamets, & pour y conduire un convoi. Elles y arriverent le 10 Février. Depuis l'entrée de ce renfort, les assiégés firent plusieurs sorties. Le 10 Mars, ils détacherent un soldat habillé en payſan, avec une hotte remplie de toutes sortes de fruits, & au fond de laquelle étoit un sac de poudre. Un rouet d'arquebuse bandé devoit mettre le feu à la poudre, lorsqu'on voudroit tirer le sac. Ce stratagême réussit. Les soldats, à qui le Baron d'Aussonville avoit confié la garde du moulin dont nous avons parlé ci-dessus, appercevant le faux payſan, allerent à lui, & se jetterent sur sa hotte. Malgré ses supplications & ses plaintes apparentes, elle lui fut enlevée. Pour lui, on lui laissa la liberté de s'éloigner. La hotte ayant été portée dans le moulin, les Lorrains s'empresserent de piller les fruits qu'elle contenoit. A peine eurent-ils touché au sac, que le ressort se débanda, & mit le feu à la poudre. L'effet en fut si violent, qu'il mit en pieces tous les soldats qui étoient dans ce poste, le feu s'étant communiqué à leurs fourni-

Ruses employées par la garnison de la Place.

nens. Les troupes, qui avoient leurs uartiers à Louppi & à Armoiville, ccoururent au bruit. Elles enfoncent la porte du moulin, & virent vec étonnement qu'il n'étoit plus occupé que par des cadavres. HENRI III. 1588.

Huit jours après, les assiégés employerent une autre ruse, qui n'eut pas noins de succès. Ils avoient observé u'une garde avancée des ennemis faisoit du feu la nuit dans un certain enroit. Ils y firent porter une buche u'ils avoient creusée, & remplie de renades, après l'avoir brulée par les eux bouts. Les Lorrains ayant apperu ce morceau de bois, & s'imaginant ue c'étoit un tison resté de la nuit récédente, le jetterent au feu. Aussiôt les grenades éclaterent, & tuerent u blesserent un grand nombre de solats.

Dans quelques sorties que les assiégés rent les jours suivans, il y eut beaucoup de sang répandu. Le 16 Avril, amedi-Saint, les assiégeans tenterent n assaut. N'ayant pas eu soin de bien aire reconnoître la bréche, ils furent bligés de se retirer, laissant plus de eux cents morts sur la place. Ange Marie Crespo, Colonel Italien, un

de leurs plus braves Officiers ; Ram
HENRI III. 1588. botti, son Major, & Bonzolato, furen
blessés. Le second mourut de ses bles
sures. On conclut le lendemain un
treve de trois jours, pendant laquell
il fut permis aux Lorrains de retire
leurs morts qui étoient restés dans l
fossé, & aux habitans de la Ville d
travailler à réparer leurs murailles.

Pour se rendre de Sedan à Jamets
il faut passer le Chis, qui se jette dan
la Meuse un peu au-dessous de Douz
Les Lorrains, en se rendant maîtr
de la premiere de ces deux rivieres
ôtoient à la garnison de Jamets l'esp
rance de recevoir des secours de c
côté. Dans cette vue, d'Aussonvil
avoit posté à Douzy les Compagni
de Cavalerie du Baron de Schwartze
berg, d'Antoine de Vize gentilhom
me François, de Tilly gentilhomm
Lorrain, & d'un Italien nommé Carl
Il avoit placé deux autres Compagni
de Cavalerie, à portée de soutenir l
troupes logées à Douzy. En mêm
tems Chretien de Savigny de Rosr
étoit allé camper devant Raucour.

Nueil chasse les Lorrains du poste de Douzy.

Nueil, Gouverneur du Château c
Sedan, étant informé que la Ville c
Raucour n'étoit point approvisionné

ngea d'abord à la pourvoir du né- HENRI III.
eſſaire. Il y marcha à la tête de qua- 1588.
e-vingt-dix chevaux, & de quatre
nts arquebuſiers, & il y fit entrer
es vivres. Enſuite il tourna ſes forces
ntre Douzy. De Vize & ſon Lieute-
ant ayant été tués, une partie des
oupes, qui étoient dans ce poſte,
irent la fuite. Le Baron de Schwart-
nberg & quelques autres furent re-
evables de leur ſalut à la bonté de
urs chevaux. Deux cents Lorrains ſe
fugierent dans le Fort. Lorſqu'ils
rent le canon approcher, ils ſe ren-
irent, à condition d'avoir la vie ſau-
e. Ils furent conduits à Sedan, où
lademoiſelle de Bouillon les fit trai-
r avec beaucoup d'humanité. Un dé-
chement que de Roſne avoit mis
ans Lamecour, ayant appris la défaite
es troupes de Douzy, repaſſa la Meuſe
n diligence.

On envoya de Sedan à Jamets un
nfort de cent vingt hommes. Ils y
ntrerent le 9 Mai. La Compagnie du
apitaine Balay fut auſſi renforcée de
uarante arquebuſiers. Pendant le reſte
u mois, il y eut quelques actions de
eu d'importance entre la garniſon &
Cavalerie Albanoiſe & Italienne.

HENRI III. 1588.

Cette Cavalerie, étant presque toute composée de Lanciers, fit peu de mal aux assiégés, au lieu qu'ils lui tuerent beaucoup de monde. En dépouillant divers prisonniers faits par la garnison, l'on s'apperçut qu'ils portoient sous leurs chemises certains papiers sur lesquels des prieres étoient écrites, & par la vertu desquels ils croyoient se mettre à l'abri des coups de feu. Plusieurs sur-tout portoient le premier chapitre de l'Evangile de Saint Jean écrit en Grec ou en Latin, & accompagné d'un grand nombre de croix. Au commencement de Juin, les assiégés firent une sortie vigoureuse, & ayant poussé jusqu'à Stenay, ils enleverent quatre cents bœufs qu'ils firent entrer dans Jamets.

Une intelligence, ménagée dans Jamets par d'Aussonville, ne lui réussit pas.

Le mois suivant, on découvrit une intelligence que le Baron d'Aussonville avoit dans cette Place. Celui qui avoit ménagé cette intrigue, la revela lui-même au Baron de Schelandre. Avec l'agrément de ce Gouverneur, il tira des ennemis six mille écus d'or, & un billet de quatorze mille autres. En même tems, pour engager plus aisément les Lorrains dans le piege, il introduisit dans Jamets quatre des gens d[e]

du Baron d'Auſſonville. Schelandre en retint deux. Cependant celui qui avoit donné avis du complot, eut l'adreſſe de cacher leur détention aux deux autres, & il renvoya ces derniers, avec ordre d'aſſurer leur Général, que tout étoit prêt pour l'exécution de ſon deſſein. Un détachement des aſſiégeans ſe rendit la nuit du 29 Juillet ſur le bord du foſſé. Le Baron de Schelandre, de ſon côté, fit avancer les deux Lorrains, qu'il avoit gardés auprès de lui. Craignant d'être pendus s'ils n'exécutoient fidélement ce qu'il leur avoit preſcrit, ils exhortèrent leurs troupes à ne rien craindre. Les Lorrains, encouragés par ces diſcours, ſe préparerent à franchir le rempart. Leur entrepriſe ne leur fut pas auſſi funeſte qu'elle devoit l'être. La garniſon s'étant trop preſſée de jetter ſur eux les feux d'artifice qu'elle avoit préparés, ils ne perdirent qu'environ quarante hommes. De ce nombre furent Rougnac & le Capitaine Largas.

HENRI III 1588.

Sur la nouvelle de l'arrivée de la Reine à Sedan, on convint d'une tréve de huit jours, afin que Schelandre pût aller conférer avec lui. Conformément

Les Sedanois s'oppoſent au mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec un fils du Duc de Lorraine.

aux desirs de Catherine de Médicis, la
HENRI III. Comtesse douairiere d'Aremberg, qui
1588. étoit de la Maison de la Marck, proposa le mariage de Mademoiselle de Bouillon avec un des fils du Duc de Lorraine. Mais il ne fut pas possible de faire consentir les habitans de Sedan à ce mariage. Quelques promesses que le Duc de Lorraine fît de leur laisser une liberté entiere au sujet de la religion, ils appréhenderent qu'il ne leur tînt point parole. Leur défiance à cet égard n'étoit pas sans fondement, les Ligueurs enseignant, comme une doctrine constante, qu'on n'étoit pas lié par les sermens qu'on faisoit aux hérétiques.

Schelandre étant retourné à Jamets les hostilités recommencerent. Les Albanois s'avancerent jusqu'au pied des murs de la Place, pour enlever quelques bestiaux, & les assiégés fondirent sur eux. On combattit avec ardeur de part & d'autre. Tione, Commandant des Albanois, eut deux chevaux tués sous lui, & ne se sauva qu'avec peine après avoir été dangereusement blessé.

Les ennemis avoient fait de grands abattis d'arbres. Les assiégés résolurent de faire une sortie, dans l'espérance

que, s'ils n'en retiroient point d'autre avantage, du moins ils emporteroient du bois, dont on manquoit dans la Ville. Leur projet réussit. HENRI III. 1588.

Malgré ces avantages, ils commençoient à se décourager. Outre les autres incommodités auxquelles les avoit réduits la longueur du siége, la disenterie s'étoit mise dans la garnison. D'ailleurs, il venoit d'arriver au camp des assiégeans un nouveau Corps de dix-sept cents Lansquenets. Schelandre, désespérant de pouvoir défendre plus long-tems la Ville, crut qu'il falloit songer seulement à se maintenir dans le Château. Il en écrivit à la Noue. Celui-ci négocia sur ce plan avec la Cour de Nancy, & l'on convint que le Château demeureroit entre les mains des Protestans. Le Baron d'Aussonville ayant été subitement attaqué d'un tremblement dans tous les membres, Jean de Lenoncourt avoit pris le commandement de l'armée du Duc de Lorraine. Dans les derniers jours de Décembre, la Ville de Jamets fut remise à ce nouveau Général, & Schelandre se retira dans le Château avec la garnison. Il fut stipulé dans la capitulation, que toutes hostilités se- Reddition de la Ville de Jamets.

roient ſuſpendues pendant ſix ſemaines ; qu'on travailleroit pendant ce tems, à lever les difficultés, qui s'oppoſoient au mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec un fils du Duc de Lorraine ; qu'on écriroit au Roi & au Duc de Montpenſier, pour avoir leur conſentement ſur cette alliance, & qu'elle n'auroit point lieu, s'ils n'y donnoient point leur agrément. Lenoncourt & Schelandre reglerent enſemble divers articles concernant les biens & la liberté des habitans de Jamets ; mais ces articles ne furent pas exactement obſervés.

HENRI III. 1588.

Manifeſte de la Noue.

La Noue, peu après ſon arrivée à Sedan, avoit formé une entrepriſe ſur Stenay. On a vu dans le Livre XXXII qu'il s'étoit engagé à ne jamais porter les armes contre la Maiſon de Lorraine. Pour juſtifier une démarche qui ne s'accordoit pas avec cet engagement ; il avoit publié une apologie, dans laquelle il montroit non-ſeulement qu'il ne faiſoit aucun tort à ſa réputation en manquant à ſa promeſſe, mais même qu'il ſe déshonoreroit, s'il vouloit y demeurer fidéle.

Il faiſoit dans cet écrit pluſieurs reproches graves au Duc de Lorraine ;

& Mademoiſelle de Bouillon n'étoit pas effectivement la ſeule perſonne, qui eût à ſe plaindre de ce Prince. Au commencement de l'année, il avoit tenu des conférences à Nancy avec le Duc de Guiſe & avec les autres chefs des Ligueurs. On y avoit réſolu d'exiger, que le Roi éloignât du miniſtere & des emplois publics tous les ſujets, dont on lui fourniroit la liſte; qu'il établît, du moins dans chaque capitale de Province, un tribunal de l'Inquiſition; qu'il accordât aux Ligueurs un certain nombre de Places fortes; qu'il leur permît d'entretenir une armée ſur la frontiere de la Lorraine, afin de fermer de ce côté l'entrée du Royaume aux troupes étrangeres; qu'il fît proceder inceſſamment à la vente de tous les biens appartenans aux Proteſtans; que, de l'argent qui proviendroit de cette vente, on commençât avant toutes choſes par payer les dettes que les chefs de l'Union auroient contractées pour ſoutenir la guerre; enfin qu'on ne fît quartier à aucun priſonnier, s'il ne promettoit de vivre à l'avenir dans la Religion Catholique, & s'il ne s'obligeoit à ſervir pendant trois ans à ſes propres frais dans

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

les troupes employées contre les hérétiques.

Le peu d'égard, que le Roi eut pour ces demandes, anima de plus en plus les Ligueurs contre lui. De tous côtés, ils renouvellerent leurs déclamations. Tout ce que faisoit la Cour étoit pour eux un sujet de satyre. Quiconque paroissoit être dans la faveur du Roi, étoit pour eux un objet de haine. Espernon sur-tout étoit en butte à leur traits. Le Roi venoit de le combler de nouvelles graces, en lui donnant la charge de Grand-Amiral de France [a] & le gouvernement de Normandie, qui vaquoit par la mort du Duc de Joyeuse. Les Guises ne pouvoient lui pardonner de posséder des dignités dont ils auroient desiré de disposer

Espernon, nommé grand Amiral de France & Gouverneur de Normandie.

[a] Le Duc *d'Espernon* fut reçu au Parlement dans la charge d'Amiral de France, & installé en cette qualité à la table de marbre par le Premier Président *de Harlay* le 11 Janvier selon M. *de Thou*, le 12 selon le *Journal* de l'Etoile. *L'Avocat Marion*, dit ce Journal, *le présenta & harangua en sa faveur avec magnifiques louanges.* Faye, *Avocat du Roi harangua hautement & un peu flateusement à la louange du Roi, car il l'appella le Saint des Saints, disant qu'il méritoit d'être canonisé, autant ou plus qu'un de ses prédecesseurs Rois de France. . . Sur ce nouveau Saint de Roi dit M. Faye, on sema ce jour au Palais le distique suivant.*

Quis neget Henricum miracula prodere mundo,
Qui fecit montem, qui modò vallis erat?

ou pour eux, ou pour leurs créatures. Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon, avoit un autre sujet de le haïr. Ce Prélat, ayant suivi autrefois la doctrine des Protestans, se faisoit un mérite de se déclarer par tout leur ennemi mortel, depuis qu'il les avoit abandonnés. Un jour, en présence du Roi, il se répandit en invectives contre le Roi de Navarre, jusqu'à dire qu'il étoit indigne de succéder à la couronne. Le Duc d'Espernon, outré de l'insolence de cet emporté, l'interrompit en lui demandant devant toute la Cour, si le Roi de Navarre ne méritoit pas bien autant d'occuper le trône, qu'un homme convaincu d'avoir un commerce honteux avec sa propre sœur, & de faire un trafic criminel de tout ce qu'il y avoit de plus sacré, méritoit de remplir une des premieres places de l'Eglise. L'Archevêque se reconnut dans ce portrait. Il ne put souffrir tranquillement qu'on lui dît ainsi ses vérités, & il demanda que le Roi lui fît faire satisfaction ; mais ce fut inutilement. De ce moment, il jura une guerre éternelle à d'Espernon. Ces deux ennemis se déchirerent réciproquement par divers libelles. D'Espinac

HENRI III. 1588.

Sujet de la haine de l'Archevêque de Lyon contre ce Seigneur.

HENRI III. 1588.

en publia un, qui contenoit un parallele de d'Eſpernon & de Pierre Gaverſton [a], fameux dans l'hiſtoire d'Angleterre. Eſpernon répondit à ce libelle par un écrit, dans lequel il ne ménageoit ni d'Eſpinac, ni le Duc de Guiſe.

Anti-Gaverſton.

Il y diſoit que l'hiſtoire de Gaverſton étoit beaucoup plus applicable au Duc qu'à lui ; que comme le pere de Gaverſton avoit été étranger en Angleterre, Claude de Guiſe ayeul du Duc, l'avoit été en France ; que François I, redoutant le génie ambitieux du pere & des enfans, avoit averti Henri II ſon fils, de ne leur donner aucune part dans l'adminiſtration des affaires publiques, ainſi qu'Edouard I en avoit uſé au ſujet du jeune Gaverſton ; que Henri II n'avoit pas mieux profité des conſeils du Roi ſon pere, qu'Edouard II des avis de ſon prédéceſſeur ; qu'il avoit rappellé les Guiſes à la Cour, & qu'il les avoit mis à la tête du Gouvernement ; que ſemblables à Pierre Gaverſton, ils avoient bientôt abuſé du pouvoir qui leur avoit été confié ; qu'ils

[a] Favori du Roi d'Angleterre *Edouard II.* Il étoit fils d'un Gaſcon qui s'étoit diſtingué dans les troupes Angloiſes. Une puiſſante cabale s'étant élevée contre lui, ſes ennemis lui firent trancher la tête en 1312.

avoient accablé de mauvais traitemens les Princes du Sang ; qu'on n'avoit pas encore perdu le souvenir de ce que les Lorrains avoient osé tenter sous le regne de François II contre Antoine pere du Roi de Navarre, & contre le Prince Louis de Condé ; que le sort des François étoit encore plus déplorable que celui des Anglois ne l'avoit été sous Gaverston ; que la mort de ce favori avoit rendu le calme à l'Angleterre, au lieu que la France, qui comptoit quatre Monarques depuis qu'elle gémissoit sous le joug insupportable des Guises, ne pouvoit esperer de voir finir ses malheurs que par sa propre ruine. HENRI III. 1588.

Sur ces entrefaites, on apprit la mort de Henri de Bourbon, Prince de Condé, arrivée à Saint-Jean-d'Angely. Le 3 Mars, il avoit été attaqué, après son souper, de douleurs très-aigues, que les médecins prirent pour une colique à laquelle il étoit sujet. Il expira le 5 au soir, après avoir souffert continuellement, pendant près de deux fois vingt-quatre heures, un tourment inexprimable. Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, il sortit de sa bouche une grande quantité d'écume. Toute sa peau devint d'une couleur livide & Mort du Prince de Condé.

HENRI III. 1588.

p'ombée. Ses inteſt ns ſe trouverent gâtés, & remplis d'une humeur âcre & noirâtre. Le cœur, le foye & les poulmons, étoient totalement gangrenés. Ces différens ſignes furent regardés par les médeci s & par les chirurgiens comme les effets d'un poiſon très-violent & très-corroſif.

On arrêta les domeſtiques du Prince. Il s'en trouva deux abſens, ſavoir un page nommé Léon de Belcaſtel [a], Périgourdin de naiſſance, âgé d'environ ſeize ans, & un valet de chambre, natif de la Fere en Vermandois, appellé Antoine Corbais. Jean Amelin Brillaud, qui avoit été avocat au Parlement de Bordeaux, & qui s'étoit attaché au ſervice du Prince, fut convaincu d'avoir fourni à Belcaſtel & à Corbais des chevaux & de l'argent pour leur fuite. Il déclara que c'étoit par ordre de la Princeſſe de Condé. Sans qu'on employât aucune violence, il avoua beaucoup plus qu'on ne lui demandoit. Quoiqu'il rétractât dans la ſuite une partie de ce qu'il avoit con-

[a] Les Traducteurs de M. *de Thou* nomment ce page *Beauchatel*. Mais le Roi *de Navarre* le nomme *Belcaſtel* dans une lettre à M. *de Segur*. On trouve cette lettre parmi les preuves du Journal de *Henri III*.

fessé d'abord, il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. La sentence fut prononcée par René Cumont, Lieutenant au Bailliage de Saint-Jean-d'Angely. Le prisonnier ayant appellé du jugement, le Roi de Navarre établit une commission, pour examiner la procédure. Lorsque l'on conduisit Brillaud au supplice, il vomit d'horribles blasphêmes; ce qui donna lieu de croire qu'il n'avoit pas la tête fort saine, & que par conséquent il n'y avoit pas grand fond à faire sur ses dépositions. Il fut exécuté le 11 Juillet. HENRI III. 1588.

Deux jours après, les Commissaires ordonnerent que Charlotte-Catherine de la Trémoille, veuve du Prince de Condé, qui étoit alors enceinte, seroit appliquée à la question, quarante jours après ses couches. Le premier du mois de Septembre suivant, la Princesse donna le jour à un fils. La naissance de ce Prince du Sang fit surseoir l'exécution de la sentence prononcée contre la mere. L'affaire fut même entiérement assoupie, & l'on se contenta de retenir la Princesse en prison, où elle demeura six ans.

La Princesse de Condé est condamnée à subir la question.

Elle accouche d'un Prince.

Avant que les Commissaires l'eussent condamnée à subir la question,

HENRI III. 1588.

elle avoit réclamé son droit d'être jugée par la Cour des Pairs. Sur la requête de la Princesse, il étoit intervenu le 6 Mai un arrêt, par lequel le Parlement se réservoit la connoissance du procès. Les Commissaires ayant continué malgré cela leurs poursuites, le Parlement par un second arrêt les avoit cités à la barre de la Cour, pour rendre compte de leur conduite. Mais, dans les conjonctures où l'on se trouvoit, ils se mettoient peu en peine de se conformer aux ordres de cette Compagnie.

Récapitulation des malheurs du Prince de Condé.

Le Prince de Condé ne dégénera point des grands exemples que lui avoit donnés Louis de Bourbon son pere. » Brave, & plein d'humanité; ferme, » & d'une affabilité admirable; prudent & libéral; éloquent & grave; » il avoit, dit notre Historien, tout » le mérite qu'on peut souhaiter dans » un Prince. Il ne lui manquoit que » du bonheur; mais la fortune lui fut » toujours contraire, & depuis l'inst» tant de sa naissance jusqu'à celui qui » termina ses jours à l'âge de trente» cinq ans, il se vit sans cesse en butte » à des revers. Après avoir partagé le » danger que son pere courut à la con-

» juration d'Amboise, il fut exposé, » comme lui, aux périls continuels de » nos guerres civiles. Envain se laissa- » t-il leurrer de l'espérance d'obtenir » le gouvernement de Picardie : il » crut s'en mettre en possession, en » se rendant maître de la Fere, & » il se précipita dans une nouvelle » suite d'infortunes. Devenu une se- » conde fois errant & fugitif, il men- » die inutilement du secours en Alle- » magne, en Angleterre, dans les » Pays-bas. A peine de retour en Fran- » ce, il est pris, en habit déguisé, dans » le Dauphiné, & peu s'en faut qu'il » n'éprouve un sort indigne d'un Bour- » bon. Cependant la guerre se rallume » par les malheureuses intrigues des » factieux ; le Prince va assiéger » Brouage ; il est sur le point de s'en » rendre maître, lorsque l'espérance » chimerique, qu'on lui donne de » s'emparer du Château d'Angers, lui » fait abandonner une conquête qui » ne pouvoit lui échapper : il passe la » Loire avec ce qu'il avoit de meilleu- » res troupes ; alors toutes ses esperan- » ces s'évanouissent, & il est le triste » témoin de la déroute de son armée. » Obligé de chercher son salut dans

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

» la fuite, il ne trouve un azile que » dans les Isles de Jersey & de Garne- » sey. Dans cette déplorable situation, » la Reine d'Angleterre lui tend une » main secourable ; elle rétablit les » affaires de ce Prince ; il revient à la » Rochelle ; la bataille de Coutras se » donne ; il y court risque de sa vie, » & il va mourir enfin chez lui aussi » malheureusement qu'il avoit vécu.

Outre un fils posthume [a], il laissa deux filles, Catherine [b] de Condé, qu'il avoit eue de son premier mariage avec la Princesse Marie de Cleves [c], & Eléonore [d] de Condé née de Mademoiselle de la Trémoille.

Le Roi de Navarre, cousin germain du Prince, & qui l'aimoit comme un frere, le regretta beaucoup. En recevant la nouvelle de la mort de ce parent cheri, il ne put retenir ses larmes, & il répéta souvent qu'il avoit perdu son bras droit. Les ennemis mêmes du Prince de Condé pleurerent sa perte,

[a] Qui se nomma aussi *Henri*.

[b] Elle mourut sans alliance le 30 Décembre 1595.

[c] *Marie de Cleves*, premiere Princesse de Condé, étoit morte le 30 Octobre 1574, en accouchant de *Catherine*.

[d] *Eléonore de Cond'* fut mariée en 1606 à *Philippe-Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange.

entre autres le Duc de Guiſe, qui avoit toujours été l'admirateur de ſes vertus, & pour qui la mort précipitée d'un homme de ce rang étoit un terrible exemple de l'inconſtance des choſes humaines. HENRI III. 1588.

Au contraire le peuple de Paris, qui étoit alors occupé à gagner le Jubilé que le Pape venoit d'accorder, interrompit ſes actes de dévotion, pour faire des réjouiſſances. Il fut perſuadé que cette mort étoit un coup du ciel, & qu'on devoit aux prieres publiques la fin imprévue de cet ennemi de la religion. Car les prédicateurs de la Ligue ne donnoient pas d'autre nom au Prince. Pour ce qui eſt de Henri III, il ſeroit difficile de décider quelle impreſſion cet évenement fit ſur ſon eſprit. Partagé entre les troubles de la capitale, & le ſoin de contenter ſes favoris, à peine trouvoit-il aſſez de tems pour penſer à d'autres objets. Les Pariſiens font des réjouiſſances.

Les factieux ne lui permirent pas de jouir long-tems de la tranquillité forcée, qu'il cherchoit à ſe procurer. Quelque mépris qu'ils euſſent pour ce Prince, ils ne pouvoient, après lui avoir fait tant d'outrages, s'empêcher d'appréhender ſon reſſentiment, & ils

écrivoient continuellement au Duc de
HENRI III. 1588. Guise, pour le presser de se rendre à Paris. Le Duc de son côté étoit épouvanté de la grandeur de l'attentat qu'il méditoit ; mais il ne croyoit pas devoir abandonner des gens, qui ne se trouvoient dans le danger, que pour avoir embrassé son parti. Lorsqu'il fut assuré du nombre des Parisiens, qui étoient prêts dans chaque quartier à prendre les armes, il ordonna qu'au lieu de seize quartiers, on n'en fît que cinq. Par ce moyen, ses forces étoient moins partagées, & il n'avoit pas besoin de tant de chefs pour la conduite de l'entreprise. Comme il ne se fioit pas trop à ceux qui étoient à la tête des Compagnies de la Ville, il fit entrer dans Paris plusieurs Officiers. Les plus considérables furent Urbain de Laval de Bois Dauphin ; Charles de Cossé, Comte de Brissac ; Mayneville, Gomeron, & Richebourg, freres de Mouy ; Guedon d'Esclavolles, & Chamois, tous distingués par leur naissance. Outre cela, le Duc de Guise fit approcher de Paris cinq cents hommes de cavalerie, qui devoient être conduits par le Duc d'Aumale, & qui furent logés à Aubervilliers, à la Vil-

ette, à Saint-Ouen & à Saint-Denis.

Cependant Jean le Clerc, & la Chapelle Marteau, les plus fougueux des Ligueurs, réſolurent de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi le jour du mardi gras, lorſqu'il iroit en maſque par la Ville. Henri III fut informé de ce projet par Nicolas Poulain, dont nous avons déja parlé, & il ne ſortit point. Ce deſſein ayant échoué, les Ligueurs, qui comptoient pouvoir faire prendre les armes dans Paris à vingt mille hommes, ſe propoſerent de forcer le Louvre. Poulain avertit encore Henri III de ce complot. Le Roi fit apporter le lendemain au Louvre en plein jour un grand nombre de cuiraſſes. Cela intimida les factieux, qui virent par là que l'entrepriſe étoit découverte.

HENRI III. 1588.

Nouvelles entrepriſes des Ligueurs ſur la perſonne du Roi.

Déja le Duc de Guiſe s'étoit avancé juſqu'à Goneſſe. Il ſe préparoit à ſe rendre au fauxbourg Saint Laurent. Mais ayant ſçû que le Roi faiſoit venir de Lagny-ſur Marne quatre mille Suiſſes, il retourna précipitamment à Soiſſons. Henri III lui envoya Pompone de Bellievre, pour lui défendre de venir à Paris.

Pendant que Bellievre alloit à Soiſſons, le Duc d'Eſpernon partit pour

aller se faire reconnoître à Rouen en
HENRI III. qualité de Gouverneur de Normandie.
1588. Le Roi le conduisit jusqu'à Saint-Germain. Au retour du Roi, Madame de Montpensier importuna beaucoup ce Monarque, pour l'engager à permettre que le Duc de Guise vînt à la Cour, afin de pouvoir se justifier des crimes qu'on lui imputoit. En même tems, de concert avec les Ligueurs elle méditoit une nouvelle trahison contre le Roi. Ce Monarque étoit allé à Vincennes avec très-peu de suite. Des gens, que Madame de Montpensier avoit fait cacher dans une maison voisine de la Porte Saint Antoine devoient, lorsqu'il reviendroit, l'enlever & le conduire à Soissons. Aussitôt que ce coup auroit été exécuté les factieux auroient donné l'allarme dans Paris; & afin d'avoir un prétexte de massacrer toutes les personnes qui leur étoient suspectes, ils auroient fait courir le bruit, que les Huguenots emmenoient le Roi. Henri III, à qui Poulain continuoit de donner part de toutes les résolutions prises par la Ligue, ne revint à Paris qu'avec une sûre escorte.

Le mauvais succès de cette entre-

rise rejetta les Ligueurs dans le dernier désespoir. Ils dépêcherent un nommé Brigard au Duc de Guise, pour le conjurer de ne pas différer davantage de venir à leur secours. Ce prince, quoique le Roi lui eût fait réitérer par la Guiche les défenses de paroître dans la capitale, céda enfin aux instances de ses partisans. Il se rendit à Paris. Pour marquer plus de confiance, & en même-tems plus de mépris pour le Roi, il y entra, peu accompagné. La Reine mere, chez qui il descendit, témoigna d'abord de la surprise de le voir. Elle lui fit quelques reproches sur son peu de soumission pour les ordres qu'il avoit reçûs; & après un entretien assez court, elle le conduisit au Louvre. Catherine de Medicis étoit portée en chaise, & le Duc de Guise marchoit à pied. Tout le peuple s'attroupa dans les rues, pour les voir passer. Les femmes s'empressoient de toucher l'habit du Duc, ou seulement le bord de son manteau, tandis que, sous une distraction affectée, il cachoit la joie qu'il avoit de se voir ainsi l'objet des vœux de cette populace. On avoit doublé les gardes au Louvre. Lorsque le Duc passa au

HENRI III. 1588.

Arrivée du Duc de Guise à Paris.

milieu d'eux, il les salua tous d'un air
HENRI III. 1588. riant. Ayant été introduit auprès du Roi, il lui demanda pardon d'être venu malgré les défenses qui lui avoient été notifiées, & il prétexta qu'il n'avoit désobéi que par l'impatience de détruire les calomnies dont on le noirciſſoit. Il offrit de ſoumettre toutes ſes démarches au jugement de Sa Majeſté, & de tous les Seigneurs Catholiques du Royaume, demandant ſeulement qu'on voulût bien examiner ſa conduite ſans prévention. Le Roi, qui d'abord avoit paru fort ému, feignit de ſe calmer, & il congédia le Duc, en lui diſant que s'il vouloit diſſiper tous les ſoupçons, il falloit que ſes actions répondiſſent à ſes diſcours.

Poulain, que Henri avoit fait venir, attendoit dans l'anti-chambre. Il entra, dès que le Duc fut retiré, & il annonça au Roi que les Ligueurs, qui avoient montré tant de conſternation dans l'abſence du Duc, avoient repris courage depuis ſon arrivée. Sur ce que le Duc s'étoit vanté de prouver clairement ſon innocence, Poulain preſſa Sa Majeſté d'envoyer chercher les perſonnes qu'il lui nommeroit, &

s'engagea à faire connoître par leur
ropre aveu, au péril de sa vie, la HENRI III.
érité de tous les faits qu'il avoit dé- 1588.
oilés au gouvernement. Mais le Roi,
:coutumé aux outrages par la lâcheté
e ses Ministres, n'osa prendre sur lui
e venger ses injures. Il se contenta
: prendre des mesures, pour s'oppo-
r aux attentats des Princes Lor-
ins.

On publia le 10 Mai un Edit, por-
nt que toutes les personnes qui n'é-
ient point domiciliées à Paris, &
ii n'y étoient point retenues par des
faires indispensables, en sortissent
ns délai. Le lendemain au soir, le
oi manda quelques-uns des princi-
ıux Magistrats, dont l'attachement
i étoit connu, & qu'il avoit créés
ommandans de la Bourgeoisie. Il or-
ɔnna qu'on choisît, entre les diffé-
ntes Compagnies de la Milice Bour-
eoise, celles qui étoient les plus
ɔmbreuses, & qu'on les tînt sous les
mes toute la nuit dans le Cimetiere
es Innocens. Il en confia le com-
andement au Président Augustin de
hou.

Les Ligueurs trouverent le moyen
e débaucher quatre de ces Compa-
ıies, qui malgré le Président de

HENRI III. 1588.

Thou sortirent du cimetiere, & allerent se poster, deux dans la rue Saint Honoré, & les deux autres dans la rue du Fouare. Sur les trois heures du matin, d'O arriva, suivi de quelques Arquebusiers. Trouvant ces quatre Compagnies sur son chemin, il demanda aux Capitaines, du ton fier qui lui étoit ordinaire, pourquoi ils avoient abandonné leur poste. Ils répondirent que c'étoit pour ne point laisser leurs femmes, leurs enfans & leurs maisons, en proie aux étrangers qui se préparoient à piller la Ville. D'O, qui sentit que ces troupes étoient disposées à se mutiner, n'insista point. Ayant continué sa route, & étant entré dans le cimetiere, il loua le zél des bourgeois qui y étoient restés. Ensuite il s'approcha du Président de Thou, & lui dit de faire encore prendre patience à ses gens pendant quelque tems, l'assurant qu'il alloit arriver des troupes, à l'aide desquelles le Roi sçauroit faire respecter son autorité. De là il se rendit au logis de Canaye, Commissaire de quartier. Après s'être fait remettre les clefs de la porte Saint Honoré, dont Canaye étoit gardien, il alla ouvrir cette porte

u Régiment des Gardes Françoiſes & ux Suiſſes, qui avoient été mandés ar le Roi. Ces troupes marcherent n ſilence juſqu'au cimetiere des Innocens, où elles reçurent l'ordre ; près quoi elles ſe ſéparerent, & s'aancerent, tambour battant, vers les ifférens poſtes qui leur étoient aſſinés. Le Maréchal de Biron conduiſit ois Compagnies Suiſſes au marché euf dont il ſe rendit le maître, & où il envoya celle de Dinteville ſe iſir du petit pont. Deux Companies des Gardes-Françoiſes, commandées par Claude de l'Iſle Mariaux & par du Guât, prirent poſte, une au pont Saint Michel, l'autre au etit Châtelet. Louis Berton de Crilon, Meſtre de camp du Régiment es Gardes, avoit ordre de s'emparer e la place Maubert. Une troupe de éditieux le prévint. Il ſe diſpoſoit à s charger, lorſqu'il reçut un ordre ontraire. D'O, à la tête de deux ompagnies Françoiſes & de quatre ompagnies Suiſſes, occupa la Grêve t l'Hôtel-de-Ville. Les Compagnies ourgeoiſes, qui étoient au cimetiere es Innocens, furent relevées par un orps de troupes étrangeres.

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

Journée des Barricades.

A la vûe de tant de troupes ſous les armes, les marchands & les artiſan n'oſerent le matin ouvrir leurs bou tiques ; & la plûpart des habitan épouvantés ſe renfermerent dans leur maiſons. Si le Roi eût profité du pre mier moment de la terreur générale il étoit le maître abſolu dans Paris mais par les conſeils pernicieux d Villequier, il perſiſta à vouloir qu les troupes ſe contentaſſent de ſe teni ſur la défenſive. Alors les Pariſiens s'appercevant qu'on les redoutoit ceſſerent de craindre. Inſenſiblemen l'eſprit de révolte, qui avoit com mencé d'éclater à la place Maubert ſe répandit dans les autres quartiers Par-tout les chaînes furent tendues les avenues des places ſe trouveren fermées de barricades ; on ne voyoi aux fenêtres que des gens armés d pierres. Diverſes troupes de factieux ayant à leur tête les Officiers que l Duc de Guiſe avoit fait entrer dan la Ville, ſe préſenterent de toute parts les armes à la main, & bloque rent peu à peu les troupes du Roi, qu continuoient de ne faire aucun mou vement.

La Reine mere & Bellievre firen cependan

cependant plusieurs voyages à l'hôtel de Guise, pour engager le Duc à sortir de Paris. D'abord il ne parut point éloigné d'y consentir, pourvu qu'on lui accordât des sûretés suffisantes. Mais dans le fond il ne cherchoit qu'à gagner du tems, résolu de se régler sur l'événement. Lorsqu'il vit que le peu de fermeté de la Cour faisoit perdre courage aux troupes du Roi, & augmentoit au contraire l'audace des factieux, il commença à parler plus haut. Il se plaignit ouvertement de l'affront que le Roi lui faisoit, & il demanda qu'on lui fît une réparation authentique. HENRI III. 1588.

Jusques là il s'étoit tenu chez lui avec ses amis & quelques gens armés. Sur le midi, il sortit dans la rue en habit de campagne; il se promena assez long-tems avec l'Archevêque de Lyon entre deux haies de personnes, dont les unes le regardoient avec crainte, d'autres avec indignation, presque toutes avec étonnement; & il donna tranquillement ses ordres à divers exprès que les factieux lui dépêcherent successivement pour l'informer de ce qui se passoit.

» Je me souviens, dit M. de Thou,

HENRI III. 1588.

» que quelque tems avant midi, j'eus
» la curiosité de voir quelle contenance
» tenoient les deux partis. Dans cette
» vûe, sans craindre le danger auquel
» je m'exposois, je me rendis au Lou-
» vre. Il étoit désert, & il y régnoit
» un morne silence. Sortant de ce Pa-
» lais la douleur dans le cœur, je
» m'acheminai vers l'hôtel de Guise.
» Ayant rencontré le Duc qui se pro-
» menoit, je remarquai dans ses yeux
» un air de confiance & de gayeté
» qui annonçoit qu'il n'étoit point in-
» quiet des suites, & qu'il songeoit
» seulement à chercher les moyens d
» sauver sa réputation, en donnan
» un bon tour à son attentat. »

Les troupes, que le Roi avoit fait entrer dans Paris, ont besoin que le Duc de Guise les prenne sous sa sauvegarde.

En effet, depuis le matin, la scén avoit bien changé de face. Ce ne fu plus au Duc de Guise de recevoir l loi. Il commença à la donner; & a lieu qu'auparavant on lui ordonno de sortir de la capitale, on regard alors comme une grace, qu'il voulî faciliter aux troupes du Roi le moye de se retirer, sans être taillées e piéces. Le Duc saisit habilement cet occasion de faire parade de son créd & de sa magnanimité. Il se rendit l'Hôtel-de-Ville, suivi de Saint Paul, e

passant au travers d'une foule de peuple. Après avoir parlé avec une douceur mêlée de dignité aux troupes du Roi, qui étoient dans la Grêve, il ordonna qu'on les en laissât sortir sans les inquiéter. Elles rendirent les armes ; & Saint Paul, une simple canne à la main, marcha à leur tête, comme s'il eût conduit des prisonniers de guerre. Le Duc retiroit en même-tems deux avantages de sa feinte générosité. Il augmentoit beaucoup son autorité parmi le peuple, qui prenoit un sensible plaisir à être le témoin de cette espéce de triomphe, & il donnoit une haute idée de son caractere aux troupes du Roi, qui lui avoient l'obligation de les avoir tirées de ce péril. HENRI III. 1588.

La retraite des troupes, qui avoient été postées au marché neuf, ne se fit pas aussi tranquillement. L'Officier, que le Duc de Guise chargea de les prendre sous sa sauve-garde, n'imposa pas assez au peuple pour le contenir. Il y eut environ soixante Suisses tués à coups de pierre ou d'arquebuse. Ce fut au reste tout le sang qui fut versé.

Afin d'irriter davantage le peuple contre le Roi, Madame de Mont-

HENRI III. 1588.

penſier fit répandre dans Paris, que le deſſein du Roi avoit été, après qu'il ſe ſeroit rendu maître de cette Ville, de faire pendre tous les Catholiques zélés, qui s'oppoſoient aux deſſeins des *Politiques;* qu'on avoit aſſemblé pour cet effet une infinité de potences, & qu'on avoit fait venir de tou côtés des boureaux qui avoient paſſé la nuit dans l'Hôtel-de-Ville.

On établit le ſoir des corps-de-garde dans tous les quartiers de Paris. Mais Perreuſe, Prevôt des Marchands, ayant voulu donner, ſelon la coutume, le mot du guet au nom du Roi, les mutins refuſerent de prendre l'ordre, & allerent le recevoir du Duc de Guiſe. Perſonne ne dormit pendant la nuit, qui ſe paſſa dans l'attente de ce que la journée du 13 enfanteroit. Les capitaines de la Bourgeoiſie, & quelques autres émiſſaires des chefs de la Ligue, couroient de maiſon en maiſon d'un côté exhortant le peuple à rendre graces à Dieu, dont la main toute puiſſante avoit ſeule, diſoient-ils, délivré les bons citoyens du plus grand danger qu'ils euſſent jamais couru de l'autre, faiſant mille éloges du Duc de Guiſe, qui par ſa ſageſſe & ſo

intrépidité venoit de remporter une victoire si complete.

HENRI III. 1588.

Tout avoit réussi au gré de ce Prince, & même au delà de ses espérances. Il n'étoit plus embaraſſé que de ſçavoir comment les étrangers prendroient ce qui venoit de se passer. Il ne tarda pas à en faire l'épreuve. Il avoit envoyé le Comte de Brissac à l'hôtel d'Edouard, Comte de Stafford, Ambaſſadeur d'Angleterre. La commiſſion de Brissac portoit d'offrir de la part du Duc une sauve-garde à l'Ambaſſadeur, & en même-tems d'observer ce qui se passoit dans l'hôtel de ce miniſtre, qu'on disoit avoir chez lui des gens armés. Les ligueurs appuyoient ce bruit, afin de se servir de ce prétexte, pour attaquer la maiſon de l'Ambaſſadeur à la faveur de la haine que le peuple avoit pour Elizabeth. Dès la premiere propoſition que Brissac fit à Stafford de conſentir qu'une garde montât chez lui, ce miniſtre répondit gravement, que s'il étoit en France comme simple particulier, il accepteroit volontiers dans les circonſtances l'offre du Duc de Guise; mais que, se trouvant revêtu de la qualité d'Ambaſſadeur d'une

Fermeté de l'Ambaſſadeur d'Angleterre.

HENRI III. 1588.

grande Reine, il ne vouloit ni ne pouvoit accepter de sûreté d'autre part que de celle du Roi.

Brissac insista, & ajouta que le Duc de Guise n'étoit point venu à Paris dans le dessein de rien entreprendre de criminel, mais uniquement pour prévenir le danger dont ses amis étoient menacés; qu'on avoit découvert un complot formé contre tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans la Ville; que le Duc de Guise prioit l'Ambassadeur d'en instruire la Reine d'Angleterre. Le Comte de Stafford feignit de vouloir bien croire que le fait étoit tel que Brissac le disoit. Il ne laissa pas de faire entendre que ce qui venoit d'arriver seroit fort mal reçû de tous les Souverains, & qu'ils étoient intéressés à ne pas souffrir de si dangéreux exemples. » Au reste, continua-t-il, » j'informerai la Reine ma maîtresse » de ce dont j'ai été témoin, mais je » ne suis point dans l'intention de me » rendre auprès d'elle l'organe de M. » le Duc de Guise. » Brissac voyant qu'il ne gagnoit rien, ni par ses offres, ni par ses prieres, sur l'esprit de l'Ambassadeur, eut recours aux menaces. Il déclara à ce ministre, qu'i

voit tout à craindre des Parisiens, qui étoient extrêmement aigris contre les Anglois à cause de la cruauté exercée depuis peu contre la Reine d'Ecosse. » Cruauté ? répliqua Stafford. Parlez des actions des Princes avec plus de respect, & ne qualifiez point d'un nom odieux un jugement équitable. » Ensuite Brissac lui ayant demandé s'il n'avoit point des armes cachées dans son logis. » Si vous me faisiez cette question en qualité de mon ami, tel qu'étoit autrefois Artus de Cossé votre oncle, je pourrois, répondit l'Ambassadeur en souriant, vous informer de ce qui en est. » Brissac se réduisit enfin à jouer avec lui le personnage d'ami. Il lui conseilla de faire fermer son hôtel. Alors le Ministre Anglois reprit son sérieux, & dit : » Sachez que, si l'on viole à mon égard le droit des Ambassadeurs, je le défendrai jusqu'à la derniere goute de mon sang. Pour ce qui regarde de fermer mes portes, je ne prendrai ce parti, que lorsque je verrai arriver les furieux dont vous me menacez. D'ailleurs, je ne suis pas venu en France, pour fixer ma demeure à Paris. Apprenez

HENRI III. 1588.

» que ma réſidence eſt par-tout où eſt
HENRI III. » celle du Roi. »
1588.

Par les diſcours de Stafford, le Duc de Guiſe ſe vit déchû de l'eſpérance qu'il avoit eue de ſe faire valoir auprès de la Reine d'Angleterre, & de la mettre dans ſes intérêts. Cependant comme il crut qu'il étoit de ſon honneur que les miniſtres étrangers fuſſent en ſûreté dans une Ville où il étoit le maître, il recommanda aux chefs de la bourgeoiſie, d'avoir ſoin que les Anglois ne reçuſſent aucune inſulte.

Ainſi ſe paſſa la fameuſe journée du 12 Mai, dite des barricades, dans laquelle on vit l'heureuſe témérité du Duc de Guiſe couronnée, du moins pour un tems, par le ſuccès, & la puiſſance des Princes Lorrains s'établir ſur les ruines de l'autorité royale. On dit que le Pape Sixte V, qui étoit un homme courageux, & qui ſçavoit également bien ſoutenir ſon autorité, & ſe venger d'une injure, s'écria, en apprenant l'arrivée du Duc de Guiſe à Paris : *O le téméraire ! ô l'imprudent, d'oſer ainſi ſe mettre entre les mains d'un Prince qu'il a ſi vivement outragé!* Mais lorſqu'on lui annonça que Henri

[II. n'avoit point fait éclater ſon reſ-
ſentiment, il s'écria encore plus haut : HENRI III.
O le lâche ! ô le pauvre Prince, d'a- 1588.
voir laiſſé échapper l'occaſion de ſe dé-
faire d'un homme qui ſemble né pour le
perdre !

» Après la faute que la puſillani- Fuite du Roi.
» mité des miniſtres avoit fait com-
» mettre le jour des barricades, la
» Cour, ajoute M. de Thou, en fit le
» lendemain une beaucoup plus grande.
» On recevoit à toute heure des avis
» au Louvre, que les factieux avoient
» tenu conſeil pendant la nuit; qu'ils
» avoient un magaſin d'armes dans le
» couvent de l'Obſervance ; que la
» jeuneſſe, qui ſe rend de toutes les
» provinces du royaume à Paris pour
» y faire ſes études, gagnée par les
» rebelles, devoit ſe joindre à eux ;
» enfin que les ligueurs avoient abſo-
» lument réſolu de ſe ſaiſir de la per-
» ſonne du Roi ; que dans cette vûe
» ils devoient, avec huit mille hom-
» mes, fermer la ſortie de la Ville à
» ce Prince, tandis qu'ils attaque-
» roient le Louvre avec le reſte de
» leurs forces. La crainte porta facile-
» ment Henri à ajouter foi à ces rap-
» ports, & il ſe diſpoſa à abandonner

HENRI III. 1588.

» Paris avec auſſi peu de préparatifs » qu'il en avoit fait quatorze ans auparavant, lorſqu'il s'étoit enfui de » Pologne après la mort de Charles IX. » Ayant communiqué ſon deſſein à la » Reine mere, & à quelques-uns de » ſes courtiſans les plus affidés, il ſe » rendit le 13 vers le midi aux Thuilleries, ſous prétexte de vouloir ſe promener; il y monta à cheval, & il » partit, après avoir fait prendre » les devans au Régiment des Gardes » Françoiſes, aux Suiſſes, & à une » partie de ſa Cour. C'étoit un ſpectacle bien digne de compaſſion de » voir ce Monarque, obligé de fuir de » ſa capitale, tourner encore de tems » en tems ſes regards vers cette Ville » ingrate, ſuivi de tous ſes ſerviteurs » errans & diſperſés, les uns à pied, » les autres ſur de miſérables chevaux » de louage, la plûpart ſans bottes & » ſans manteau. Ce jour là, le Roi » alla coucher à Trapes. On mit des » corps-de-garde à toutes les avenues, » pour n'être pas ſurpris par les troupes du Duc de Guiſe. La Cour arriva le lendemain à Chartres, où » Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, & qui avoit toujours été zélé

» pour le parti du Roi, lui fit l'entrée
» la plus magnifique qu'il lui fut pos-
» sible [a]. »

HENRI III. 1588.

[a] Les deux Reines, comme on verra dans le Livre suivant, n'avoient point suivi le Roi. Cela donna occasion de semer dans Paris, le surlendemain de la fuite du Roi, le quatrain suivant, dans lequel on faisoit allusion au jeu de prime, qui étoit le jeu favori du Duc *de Guise*.

La fortune a jouant le Guisard bien traité.
Car ayant un Valet & un Roi écarté,
Une & une autre Reine en sa main retenue,
O trois fois heureux sort! Prime lui est venue.

Fin du XXXIV Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXV.

HENRI III. 1588.

LA Reine mere étoit restée à Paris avec la Reine, pour conserver à Henri par leur présence une espéce d'autorité sur cette capitale. Le jour même du départ du Roi, le Duc de Guise alla sur le soir rendre une visite à la premiere de ces deux Princesses. Il affecta de paroître mortifié de ce départ subit, dont il assuroit qu'il n'y avoit aucun sujet raisonnable. Ensuite il parcourut à pied la plûpart des rues

de Paris, & il établit lui-même les corps-de-garde, s'entretenant familiérement avec les hommes les plus vils, careſſant les uns, ſouriant aux autres, & ſe prêtant à tout, ſans rien perdre de ſa grandeur. Il rendit auſſi viſite aux principaux membres du Parlement, & il les menaça du reſſentiment du peuple, s'ils ſe mettoient en devoir de procéder contre quelqu'un des bourgeois. Il voulut intimider en particulier le premier Préſident de Harlay; mais ce Magiſtrat, ſi connu par ſa droiture & par ſa fermeté, répondit hautement qu'il feroit ſon devoir. Le Duc inſiſtant, Harlay déclara qu'il mourroit plutôt que de faire aucune démarche indigne de lui, c'eſt-à-dire, qui fût contraire à l'attachement & à l'obéiſſance qu'il devoit au Roi. [a]

HENRI III. 1588.

[a] Lorſque le Duc de *Guiſe* entra chez le premier Préident, il le trouva, qui ſe promenoit dans ſon jardin, lequel s'étonna ſi peu de leur venue, qu'il ne daigna pas ſeulement tourner la tête, ni diſcontinuer ſa promenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut, & étant au bout de ſon allée, il retourna, & en retournant, il vit le Duc de Guiſe qui venoit à lui. Alors ce grand Magiſtrat, levant la voix, lui dit: *C'eſt grand pitié, quand le Valet chaſſe le Maître. Au reſte mon ame eſt à Dieu; mon cœur eſt à mon Roi, & mon corps eſt entre les mains des méchans. Qu'on faſſe ce qu'on voudra.* (Diſc. ſur la vie & la mort du Préſident de Harlay.)

HENRI III. 1588.

Comme il étoit de l'intérêt du Duc de Guise d'être maître de la Bastille, il somma Laurent Testu, Gouverneur de cette forteresse, de la lui remettre, & celui-ci eut la lâcheté d'obéir. Le 15, les séditieux, devenant chaque jour plus hardis, arrêterent, comme traître à la patrie, Perreuse, Prevôt des Marchands, & le mirent à la Bastille. Deux jours après, le Château de Vincennes fut livré au Duc de Guise. Le 18, le Prevôt des Marchands fut dépose sans autre forme de procès; &, les Echevins le Comte & Lugoli ayant suivi le Roi, on indiqua une assemblée pour créer de nouveaux Magistrats municipaux. Le Duc de Guise donna de son autorité la charge de Prevôt des Marchands à la Chapelle-Marteau. Sainction & Bonard, ayant dissipé les soupçons qu'on avoit sur leur compte, furent maintenus dans leurs places d'Echevins. On nomma Compan & Roland pour remplacer les deux Echevins absens.

Le Duc de Guise fait élire à Paris de nouveaux Magistrats municipaux.

Rien ne fit tant de peine au Roi, si l'on excepte sa fuite de Paris, que ce nouvel attentat des ligueurs. Il écrivit à tous les Gouverneurs de Provinces, pour leur recommander de

Lettre du Roi aux Gouverneurs de Provinces & à toutes les Villes du royaume.

veiller à ce que les habitans des pays, dont la garde leur étoit confiée, ne se laissassent point entraîner par les mauvais exemples de la capitale. En même tems il adressa à toutes les Villes du royaume une lettre circulaire, par laquelle il les assuroit de son zéle pour l'extirpation de l'héréfie, les exhortoit lui demeurer fidéles, & les prioit de ne point se laisser prévenir par de faux bruits; leur faisant espérer qu'aussitôt qu'il auroit terminé la guerre, il travailleroit avec plus d'application & plus efficacement que jamais, à remédier aux maux qu'elle avoit entraînés après elle. HENRI III. 1588.

Tandis que Henri décéloit ainsi sa foiblesse, le Duc de Guise tenoit un langage triomphant, qui annonçoit toute la confiance d'un homme au-dessus de ses ennemis. Il manda au Roi, que les événemens de la journée des barricades suffisoient pour prouver combien il étoit éloigné des desseins dont on l'accusoit. Que la modération qu'il avoit fait paroître en se contenant d'être sur la défensive, & les peines qu'il s'étoit données, tant pour arrêter les suites du soulévement, que pour la conservation des Suisses & du régiment Le Duc de Guise écrit au Roi.

HENRI III. 1588.

des Gardes, montroient évidemment que, bien loin de chercher à répandre le trouble, il n'avoit rien plus à cœur que de faire plaisir à Sa Majesté. Que pour donner de nouvelles preuves de ses dispositions pacifiques, il avoit ménagé les moyens de procurer un accommodement dont Sa Majesté seroit satisfaite, & dans lequel la gloire du trône ne courroit aucun risque.

C'est ainsi que le Duc de Guise sembloit insulter à la Majesté Royale. Il s'expliquoit plus ouvertement, en écrivant à ses amis, & il ne leur dissimuloit pas qu'il espéroit, avec les mêmes moyens dont il s'étoit servi jusqu'alors, continuer de défendre la religion, & la mettre à l'abri des pernicieux complots des hérétiques. Dans une lettre qu'à l'exemple du Roi il écrivit à toutes les Villes du royaume, il les invitoit à ne pas souffrir que, sous prétexte de l'obéissance dûe à Sa Majesté, on fît chez elles aucun changement; qu'on y élevât des citadelles; qu'on y bâtît des arcenaux, & qu'on leur donnât des garnisons. Les Parisiens écrivirent aussi à toutes les Villes. La lettre portoit que la Cour en vouloit aux biens & à la vie de

atholiques. Que les Parisiens don-
oient cet avis aux Villes, afin qu'elles
n profitassent, & qu'elles songeassent
prendre leurs mesures. Qu'ils les
rioient, puisqu'elles étoient autant
e membres de l'Etat, de s'unir étroi-
ment à la capitale, & de ne pré-
enter aucune requête, ni aucun mé-
oire au Roi, que de concert avec
le. Que le tems étoit venu pour les
ens de bien, de verser jusqu'à la der-
ière goute de leur sang, ou de ren-
re la religion victorieuse des efforts
u Roi de Navarre, & de secouer le
oug du Duc d'Espernon.

HENRI III. 1588.

Sur ces entrefaites, il arriva un in-
ident, qui en lui-même ne méritoit
ue le mépris & la risée, mais dont
es suites ne furent pas pour cela moins
préjudiciables au parti du Roi. Nous
vons dit ci dessus, que ce Prince avoit
nstitué à Paris une confrerie de Péni-
ens. La plupart des ligueurs s'y étoient
nrollés. Ils prirent le prétexte d'aller
n procession jusqu'à Chartres, pour
isposer le peuple de cette Ville, qui
usqu'alors avoit tenu le parti du Roi,
secouer à la premiere occasion le
oug de l'obéissance. Mais appréhen-
ant que l'entrée de la Ville ne leur

Procession des ligueurs.

HENRI III. 1588.

fût fermée, ils engagerent Henri d Joyeuſe, qui, en entrant dans l'Ordr des Capucins, avoit pris le nom d Frere Ange, à mener lui-même l proceſſion. Ce Religieux y conſenti d'autant plus volontiers, qu'il ſavoi que ces ſortes de dévotions étoien agréables au Roi. Pour ajouter à l cérémonie quelque trait de ſon inven tion, il imagina la ſcene du mond la plus extravagante [a]. Un Capucin longue barbe, & à mine refrognée, cou vert d'un cilice, & portant un larg baudrier, d'où pendoit un ſabre recour bé, paroiſſoit à la tête de la proceſ ſion, & tiroit quelques ſons diſcordan d'une mauvaiſe trompette. Après lu marchoient fierement trois autre moines, armés de hallebardes, & ayant chacun en tête une marmite en guiſe de caſque, des gantelets au mains, une cotte de maille ſur leu robe. Ils traînoient Frere Ange lié & garotté. Celui-ci, revêtu d'une aube portoit une couronne d'épines ſur une vieille perruque, d'où ſembloient couler des goutes de ſang. Le dos char gé d'une longue croix de carton peint,

Extravagance du frere Ange.

[a] Ceci eſt pris des reſtitutions ajoutées au dixiéme volume de la traduction de M. *de Thou*.

feignoit de succomber sous le poids, : tomboit par intervalles, en pous- nt de profonds gémissemens. On oyoit à ses côtés deux jeunes Capu- ns, qui représentoient l'un la Vier- e, l'autre la Magdeléne. Tous deux roſoient la terre de leurs larmes, & prosternoient comme en cadence utes les fois que le Frere Ange se issoit tomber. Quatre satellites, qui uivoient, frappoient à grands coups e fouet sur le dos de ce Religieux vec un bruit terrible. Une longue le de pénitens fermoit cette mar- he burlesque. Ce fut sur les trois eures après midi, qu'ils arriverent à Chartres. Henri III donna ordre de es laisser entrer dans la Ville ; & au ilieu d'une foule de peuple qui cou- oit à ce spectacle, comme à une pa- ade, ils s'avancerent vers la Cathé- rale, où ils se présenterent, pendant ue le Clergé à la fin de Vêpres fai- oit dans la nef ce qu'on appelle la *Station*. Le Roi, frappé de voir un eigneur, qu'il avoit tendrement ai- né, jouer un rôle si peu digne de lui, ne put s'empêcher de plaindre l'aveu- glement d'un homme de ce rang, qui, éduit par ses confreres, & trompé par

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

les factieux, se rendoit ainsi le joue de la populace. Comme il faisoit fo chaud, la sueur, qui couloit du fron de Frere Ange, effaça les goutes d sang qu'on lui avoit appliquées sur le tempes & sur les joues pour exciter l compassion des spectateurs. Il entr dans une chapelle, afin de se fair teindre de rouge les endroits d'où l sang avoit disparu. On ne put dérobe au peuple la vue de cette comédie & elle augmenta le ridicule.

Berton de Crillon, Mestre de cam du régiment des Gardes, & dont l frere aîné avoit épousé à Avignon l tante de Joyeuse, s'étoit acquis l droit de tout dire. Pendant que l procession défiloit, il cria aux bou reaux enfroqués, qui frappoient su Frere Ange : *Fouettez, fouettez fort C'est un lâche, qui a endossé le froc pour ne pas porter les armes.* Frer Ange fut extrêmement sensible à ce paroles. Ayant été admis le lendemai à l'audience du Roi, il avoua à ce Prince, que, malgré la résolutio qu'il avoit prise de souffrir patiem ment les opprobres, il ne pouvoi supporter celui-ci ; qu'ainsi il supplioi Sa Majesté, non pas pour lui-mêm

i n'étoit plus de ce monde, mais ur l'honneur de la Maiſon de Joyeu- , de lui faire raiſon d'un tel outra- . Henri III l'écouta avec bonté, mais reprit très-vivement d'avoir eu, par zèle indiſcret, l'imprudence de ſe ettre à la tête des factieux, *que je s*, ajouta le Roi, *être en grand nom- à votre proceſſion.* Par ces mots, ce onarque déſignoit le Préſident de euilly & pluſieurs autres, que le ſſein d'acquérir de nouveaux proſé- es à la Ligue avoit conduits à Char- s ſous le ſac de pénitens. HENRI III. 1588.

Cependant le Duc de Guiſe, crai- ant qu'on n'affamât Paris, forma le ojet de s'emparer de tous les poſtes s environs. Accompagné du Cardi- l de Guiſe, il pouſſa ſes courſes juſ- à Meaux & à Château-Thierry. Il ſur Melun une tentative, qui ne lui uſſit pas. Triſtan de Roſteing, Che- lier des Ordres du Roi, & Gouver- ur du Château, s'y étoit enfermé. e Roi fit marcher au ſecours des aſſié- és Charles de Bourbon de Rubempré, ui fut ſuivi de Miraumont. Ces deux fficiers rompirent toutes les meſures e Saint-Paul, que le Duc de Guiſe voit chargé de l'attaque de la Place. Les ligueurs veulent ſe rendre maîtres des environs de Paris.

HENRI III. 1588.

Catherine de Medicis sentoit qu'elle avoit prêté des armes à la révolte, et entretenant le Roi dans son assoupissement & dans l'oubli de sa gloire.

Députation du Parlement à Henri III.

Elle fit dire sous main au premier Président de Harlay & au Président de Gueſle, qu'il seroit à propos que le Parlement envoyât une députation à Chartres. L'Arrêt, par lequel on ordonna cette députation, fut donné à la réquisition de Jacques de Gueſle, Procureur général, afin que le Parlement parût ne faire cette démarche que de son propre mouvement. On nomma pour députés le Président de la Gueſle, les Conseillers Jacques Brisard, Jean Courtin, Propper Bauyn, Jacques Gillot, & le Procureur général. Le 16 Mai au matin ils eurent audience du Roi. Ce Prince les fit rappeller après son dîner, & il leur dit que, s'il avoit fait entrer des troupes dans Paris, ce n'avoit été nullement dans le dessein de les y laisser; que, pour peu que les Parisiens eussent eu de patience, ces troupes n'auroient pas demeuré dans la Ville plus de vingt-quatre heures; que son unique objet avoit été de faire visiter exactement toutes les maisons

in d'obliger les étrangers ſuſpects, u'on diſoit être au nombre de plus de uinze mille dans cette capitale, d'en ortir; qu'il vouloit donc que les Pari- ens reconnuſſent toute l'étendue de ur faute, & qu'ils la réparaſſent par n ſincere repentir; qu'il ſavoit que es gens mal intentionnés, qui mé- roient ſon reſſentiment ſur la gran- eur de l'offenſe, chercheroient à leur erſuader qu'ils n'avoient point de ardon à eſperer; mais qu'il comptoit ue le Parlement empêcheroit le peu- e d'ajouter foi à des diſcours deſti- ués de tout fondement. HENRI III. 1588.

Quelques jours après, Henri III en- oya au Parlement Claude Dorron, laître des Requêtes, pour annoncer u'il avoit réſolu de convoquer les tats généraux, & de ſe faire donner armi les Princes de ſon ſang un ſuc- eſſeur Catholique; mais qu'il exi- eoit qu'avant toutes choſes on mît s armes bas. Requête préſentée à ce Prince, au nom de la Ligue.

Lorſque Dorron exécuta ſa commiſ- on, le Duc de Guiſe n'étoit point à aris. Dès qu'il fut de retour, il pro- oſa au Corps de Ville, d'en uſer ainſi ue le Parlement, & d'envoyer auſſi es députés au Roi. Mais auparavant

il fit dresser une nouvelle requête
HENRI III 1588. au nom du Cardinal de Bourbon & des autres Princes & Seigneurs de l'Union. Par cet écrit, les ligueurs protestoient qu'en prenant les armes ils n'avoient jamais eu d'autre vue que d'extirper l'hérésie, & d'assurer par ce moyen la tranquillité au royaume, & la couronne à Sa Majesté. Ils se déchaînoient vivement contre le Duc d'Espernon & contre la Valette son frere, & ils pressoient le Roi, non seulement d'éloigner ces deux Seigneurs, mais de les dépouiller de toutes leurs dignités. Cette requête fut présentée le 25 ou le 26 Mai.

Depuis le 21, le Duc d'Esperno étoit revenu à la Cour. Henri III commençoit à se dégouter d'un favori, qui fournissoit aux factieux un prétexte de persister dans leur révolte. Espernon étoit trop clairvoyant, pour ne pas pénétrer les dispositions du Roi & trop fier pour ne pas prendre là dessus son parti. Persuadé qu'il ne pourroit garder long-tems le gouvernement de Normandie contre les cris, non seulement des ligueurs, mais encore de la plupart des Seigneurs de la Cour qui étoient jaloux de le voir possede

D'Espernon remet le Gouvernement de Normandie.

c

e Gouvernement, il s'en démit avec
agrément du Roi, en faveur du Duc
e Montpenſier, & il demanda la per-
iſſion d'aller paſſer quelque tems en
ngoumois.

HENRI III. 1588.

Après le départ d'Eſpernon, Henri
crut déchargé d'un grand fardeau.
e Prince venoit de révoquer juſqu'à
ente-ſix édits burſaux, & il ſe flat-
it de ramener peu-à-peu le peuple.
ais on régarda la diminution des
poſitions, comme un effet de la ti-
dité du Roi, plutôt que comme une
euve de ſon amour pour ſes Sujets.
in d'éclairer & de déconcerter les
ſſeins des Ligueurs, il réſolut d'en-
yer des Commiſſaires dans diverſes
ovinces. Preſque tous furent tirés
entre les Maîtres des Requêtes & les
onſeillers du Parlement & du grand
onſeil. Jacques-Auguſte de Thou,
teur de l'hiſtoire dont je fais l'ex-
it, fut nommé pour paſſer en Nor-
ndie. Charles Turquant fut chargé
ller en Limoſin, où Edmond de
utefort, devoué au Duc de Guiſe,
erchoit à brouiller. Pierre Lubert
ut ſes ordres pour la Champagne,
evôt de Saint-Cyr pour la Touraï-
, Adrien du Drac pour la Picardie.

Le Roi envoye des Commiſſaires dans les Provinces.

HENRI III. 1588.

La Normandie étant une des Provinces, dont il importoit le plus au Roi de s'assurer, & d'ailleurs ce Prince se proposant de s'y retirer en attendant la fin des troubles ; il fit partir de Thou avant les autres Commissaires. Ce Magistrat se rendit d'abord à Evreux, parceque Claude de Sainctes, qui en étoit Evêque, avoit embrassé le parti de la Ligue, & qu'on avoit par conséquent plus sujet de craindre que cette Ville n'abandonnât celui du Roi. De Thou alla d'Evreux à Rouen, ensuite à Dieppe, à Saint-Vallery & à Mondivilliers. Il affermit les habitans de toutes ces Villes dans la résolution de demeurer fidéles. Ceux de Caën lui montrerent les mêmes sentimens. Au Havre & à Lizieux, il trouva les esprits moins bien disposés. Villars, qui commandoit dans la premiere de ces deux Villes, étoit vendu au Duc de Guise, & avoit déja reçu des ligueurs de Paris trente mille écus d'or. Les Chartreux avoient fourni cette somme, & l'avoient empruntée. Les Hennequins, dont la famille étoit puissamment riche, étoient intervenus au contrat comme cautions. Cela causa dans la suite un grand procès. Au bou

de quelques années, les Chartreux voulurent revenir contre ce contrat, & les Hennequins prétendirent devoir être déchargés de leur cautionnement. L'affaire fut portée au Conseil, parceque la plus grande partie du Parlement de Paris étoit alliée aux créanciers. Le Conseil prononça en leur faveur contre les Chartreux. Le plus grand nombre des voix alloit même à procéder criminellement contre les Hennequins, parceque l'amnistie, que la Cour avoit accordée, ne regardoit que ce qui s'étoit passé depuis la journée des barricades, & que ces emprunts faits pour corrompre les Gouverneurs des Places étoient antérieurs à cette époque. HENRI III. 1587.

On étoit encore dans l'incertitude du parti que prendroit la Champagne. Rheims & Châlons penchoient pour la Ligue. Troyes au contraire tenoit pour le Roi. Les Princes Lorrains y avoient cependant une faction ; mais Dinteville, Gouverneur de la Ville, avoit fait ensorte que les royalistes eussent le dessus. Nous avons annoncé qu'il étoit à Paris le jour des barricades. Il avoit suivi la Cour à Chartres. Le Cardinal de Guise, espérant profi- Triomphe des ligueurs à Troyes.

HENRI III 1588.

ter de l'absence de ce Gouverneur, partit de Paris en habit déguisé, & suivi seulement de trois personnes de confiance. Mais son voyage n'eut pas le succès qu'il se promettoit. Envain il se présenta successivement à deux portes de Troyes. L'entrée de la Ville lui fut refusée, & il fut contraint de descendre dans une auberge voisine du fauxbourg. Les Echevins y allerent lui porter le présent de Ville, mais le prierent de se retirer incessamment. Le Cardinal revint à Paris, jettant feu & flamme contre les Troyens, & les menaçant de se souvenir de l'affront qu'ils lui avoient fait. Ses adhérens ne tarderent pas à le rappeller. Sur leurs promesses, il reprit la route de Troyes, & il y fut introduit secrétement le 10 Juin au soir par la porte de Croncels. Denis Latrecey, qui en avoit les clefs, & que les Ligueurs avoient gagné à force d'argent, la lui ouvrit. A peine le Cardinal parut, qu'il fut joint par deux cents hommes de son parti, qui l'attendoient à l'Hôpital du Saint-Esprit. Alors il mit pied à terre, & fut conduit par ce cortége à l'Evêché. Il fit poser des corps-de-garde en différens endroits de la Ville, & il donna

le mot du guet. La nuit se passa avec beaucoup de confusion & de désordre. Le lendemain avoit été marqué pour l'élection d'un Maire. On s'assembla pour y procéder, & le choix tomba sur Nicolas du Sault, créature des Princes Lorrains. HENRI III. 1588.

Aussi-tôt que le Cardinal se vit maître de Troyes, il se saisit des deniers Royaux, & il établit une imposition par tête sur les habitans. Il chassa de la Ville le Président de Megrigny & le Prevôt Renaud. Peu après, il insinua aux huit Echevins & aux vingt-qua re Conseillers de Ville, que le peuple étoit mal-intentionné pour eux. L'appréhension de quelque violence les engagea à donner leurs démissions. Il nomma d'autres Magistrats, sur les sentimens desquels il pouvoit compter. Tous les soirs, il faisoit allumer dans les rues de grands feux, où l'on brûloit diverses figures allégoriques, & les prétendus portraits des principaux Docteurs de la Religion Protestante. Pendant tout le séjour qu'il fit dans la Ville, les Chefs de chaque Corps de métier, à certains jours de fêtes, faisoient par son ordre élever des théâtres dans les places pu-

bliques pour amuſer les oiſifs par des
HENRI III. 1588. jeux & par des ſpectacles. Afin qu'on ne l'accuſât pas de détourner à ſon profit l'argent du Public, il tenoit matin & ſoir table ouverte. Tout ce qu'il y avoit de gens perdus de réputation, étoient traités magnifiquement par ſes Officiers, & l'on ne manquoit pas dans ces feſtins de boire avec appareil à ſa ſanté & à celle de *Monſieur le Duc*, (c'eſt ainſi que les ſéditieux nommoient le Duc de Guiſe.)

Henri III négocie avec le D. de Guiſe.

Henri III, qui s'étoit rendu de Chartres à Vernon, avoit dépêché Marc Miron, ſon premier Médecin, à la Reine mere, pour la prier de ſçavoir des chefs de la Ligue, quelles étoient leurs prétentions. Gaſpard de Schomberg, Comte de Nanteuil, qui, tout étranger qu'il étoit, avoit le cœur françois, avoit auſſi été chargé par le Roi d'entamer une négociation avec le Duc de Guiſe, & de traiter en particulier avec les Balzacs pour la reddition d'Orléans. Miron ne rapporta que des eſpérances fort incertaines. Il aſſura ſeulement Henri, que le moyen le plus ſûr de pacifier les troubles, étoit de ſatisfaire la vanité des Princes

Lorrains. Le Roi, à qui il tardoit de conclure un accommodement, envoya Nicolas de Neufville, Sieur de Villeroy, pour faire diverſes propoſitions au Duc de Guiſe, & pour lui offrir la charge de Connétable. Villeroy, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus, communiqua, en arrivant à Paris, ſes inſtructions à Catherine de Médicis. Cette Princeſſe jugea qu'il ne falloit accorder au Duc que le moins qu'on pourroit. L'ayant fait ſonder, & ayant découvert qu'il ſe contenteroit du titre de Généraliſſime des armées, elle en donna avis au Roi, & il ne fut pas mention de la charge de Connétable dans la négociation. Les chefs de la Ligue donnerent la liſte de leurs demandes. Elles étoient à-peu-près conformes aux articles de la requête de Nancy. Les ligueurs exigeoient que tous les Sujets du Roi s'engageaſſent par ſerment à employer leurs biens & leurs vies, pour empêcher qu'aucun Prince hérétique, ou ſuſpect d'héréſie, ne montât ſur le trone : Que le Roi & la Nation priſſent ſous leur protection tous ceux qui étoient entrés dans la Sainte Union : Que Sa Majeſté ratifiât tous les réglemens, qui

HENRI III. 1588.

Demandes des ligueurs.

HENRI III. 1588.

feroient faits relativement à cet objet, & que les Conseillers d'Etat, les Cours Supérieures, les Chevaliers de l'Ordre, les Gouverneurs généraux & particuliers, enfin tous les Officiers Militaires ou Civils, juraſſent de les observer : Que le Roi laiſſât aux Unis pendant ſix années la jouiſſance des Places de ſûreté, qui leur avoient été accordées : Que la Cour promît de ne point inquiéter les habitans des autres Villes qui s'étoient jointes à l'Union, ou qui s'y joindroient avant la ſignature du traité : Que ſi, avant le terme dans lequel les Places devoient être remiſes au Roi, leurs Gouverneurs venoient à mourir, les chefs de la Ligue euſſent le droit d'y nommer d'autres Gouverneurs : Que Sa Majeſté renonçât à toutes alliances faites avec des Princes ou des Etats infectés de l'heréſie, & à la protection de certaines Villes qui ſervoient de retraite aux hérétiques : Qu'on procédât inceſſamment à la vente des biens appartenans aux Proteſtans, & que les deniers qui en proviendroient fuſſent employés à leur faire la guerre : Enfin qu'on mît ſur pied deux armées, dont l'une, deſtinée à agir en Poitou, ſeroit com-

mandée par le Duc de Guise dans l'absence du Roi, & l'autre passeroit en Dauphiné sous les ordres du Duc de Mayenne. HENRI III. 1588.

Villeroy, ayant porté ces demandes à la Cour, fut renvoyé à Paris avec les réponses du Roi à chaque article. Pendant que l'on continuoit la négociation, le Duc de Guise fut informé que les Balzacs étoient en marché pour livrer Orléans. Afin de parer ce coup, il demanda qu'on ajoûtat cette Ville & celle de Bourges aux Places de sûreté, qui seroient accordées à la Ligue. Il y eut de grandes contestations à ce sujet; mais à la fin Villeroy en passa par ce que voulut le Duc de Guise. Le Secretaire d'Etat, Claude Pinart, qui étoit resté à Paris avec la Reine mere, dressa l'acte de cession des deux Villes ci-dessus nommées, & le signa. Le Roi revint ensuite contre cet acte, & prétendit qu'il n'avoit jamais entendu céder Orléans, mais seulement Dourlens, Ville sur la frontiere d'Artois. Ce malentendu fit beaucoup de tort à Villeroy, & fut, dit-on, un des principaux motifs qui causerent sa disgrace. La Cour désavoue une démarche de Villeroy.

Quelques obstacles avoient empêché Adrien du Drac, Commissaire du

HENRI III. 1588.

Roi, en Picardie, de se rendre dans cette Province. On y envoya Jacques Auguste de Thou, qui avoit terminé sa commission en Normandie, & qui de Maître des Requêtes venoit d'être fait Conseiller d'Etat. Ses instructions étoient écrites de la propre main de Henri III, ce Monarque commençant à se défier de ceux-mêmes de ses ministres en qui il avoit eu le plus de confiance. De Thou avertit la Cour, que Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambrai, cherchoit à soustraire de l'obéissance du Roi les habitans d'Amiens & qu'à force de promesses il étoit venu à bout d'ébranler leur fidélité. Cette nouvelle désagréable fut compensée par celle de la levée du siége que le Duc d'Aumale avoit mis devant Boulogne.

J. A. de Thou envoyé en Picardie.

Le 11 Juin, le Roi se rendit à Rouen. Il y fit une entrée solemnelle, & y fut reçû par Tanneguy le Veneur de Carrouges, & par le fils du Comte de Tillieres, à la tête de la Bourgeoisie sous les armes. Toute la Ville montra beaucoup de joie de posséder son Souverain. Elle lui donna diverses fêtes, entr'autres plusieurs spectacles de combats & de joûtes sur la Seine, & il

Voyage du Roi à Rouen.

jouissoit de ces amusemens avec la même tranquillité, que si le royaume eût été dans la paix la plus profonde. Il affecta d'entendre la messe tous les jours dans différentes Eglises ; & il y alloit à pied, afin de se faire voir au peuple. HENRI III. 1588.

Ce Prince étoit encore dans cette Ville, lorsqu'il apprit qu'enfin l'accommodement avec les ligueurs étoit conclu. Il fit publier en conséquence au mois de Juillet un Edit, par lequel il annonçoit qu'il ne mettroit point les armes bas, avant d'avoir entiérement extirpé l'héréſie. Par le même Edit, il confirmoit l'Union. Il ordonnoit que les Princes, Seigneurs, Villes, Communautés & Universités, jurassent de ne reconnoître pour Roi qu'un Prince Catholique, & que désormais personne ne pût être revêtu d'aucune charge, ni exercer aucun emploi public, sans produire un certificat de sa religion, signé de son Curé & de dix témoins non suspects. En même tems il accordoit une amnistie générale pour le passé, & ajoûtoit spécialement qu'il pardonnoit aux Parisiens la journée des barricades. Cet Edit fut enregistré le 19 Juillet au Parlement de Rouen, & Edit de Juillet en faveur des ligueurs, surnommé *l'Edit d'Union.*

HENRI III. 1588.

deux jours après au Parlement de Paris.

Le Cardinal de Bourbon & le Duc de Guise députerent l'Archevêque de Lyon, & la Châtre, Gouverneur du Berri, pour remercier le Roi d'avoir confirmé l'Union. Les deux députés avoient ordre de rendre graces en particulier de la dignité de Généralissime accordée au Duc de Guise, mais de prier le Roi que le Duc n'acceptât point cet emploi. L'objet du Duc étoit de faire croire que, dans tout ce qu'il avoit fait, il n'avoit point agi pour ses propres intérêts, mais seulement pour ceux de la religion. Aussi les ligueurs ne manquerent-ils pas de faire valoir ce procedé. Henri III, persuadé par quelques-uns de ses ministres, entr'autres par Villeroy, qu'il y avoit quelque nouvel artifice caché dans le prétendu acte de générosité du Duc, lui fit expédier ses Patentes malgré son refus. Le Roi s'en repentit ensuite. Il voulut beaucoup de mal à ceux qui lui avoient donné ce conseil; & cela, joint à l'affaire d'Orléans, acheva de décréditer Villeroy dans l'esprit du Monarque. La disgrace de ce ministre lui fut commune avec quelques-uns de ses

collégues. Nous rendrons compte de ces changemens, après avoir rapporté quelques faits qui doivent trouver ici leur place.

HENRI III. 1588.

Le Roi de Navarre reprend l'Isle de Marans.

Jean de Beaumanoir de Lavardin, Lieutenant & neveu de Malicorne Gouverneur de Poitou, avoit enlevé de nouveau l'Isle de Marans aux Protestans. Le premier Juillet, le Roi de Navarre parut à la vûe de l'Isle avec un corps de troupes d'élite. Il fit une descente à l'isle du Charron. Quatre-vingts arquebusiers, qui gardoient le Fort de Braut, se rendirent à discrétion, & la garnison du Fort même du Charron suivit leur exemple. Deux jours après le Roi de Navarre passa dans l'isle de Marans, & s'avança en personne, accompagné du Comte de Soissons, pour attaquer le fort de Clousy. Il se trouvoit arrêté par un canal très-profond, que défendoient trois Forts bâtis à trois cents pas de distance l'un de l'autre. On ne pouvoit arriver à ce canal que par de vastes plaines toutes découvertes. De plus, on ne pouvoit jetter un pont sur ce même canal, que vis-à-vis l'un des trois Forts, & malheureusement vis-à-vis de celui qui étoit dans le milieu. Ainsi il falloit dans cette en-

HENRI III. 1588.

trepriſe eſſuyer le feu de tous les trois Forts enſemble. Cependant, après avoir reconnu le poſte, le Roi de Navarre réſolut de tenter le paſſage quelque danger qu'il y eût à courir. Tout le jour ſe paſſa à ſe canonner de part & d'autre. Sur le ſoir, le Roi de Navarre fit débarquer toutes ſes troupes. Il ordonna à ſes galeres de louvoyer le long de la côte, afin de laiſſer les ennemis dans l'incertitude de ſon deſſein. Le lendemain au matin, ſes galeres s'arrêterent en un endroit qu'il leur marqua, & qui étoit avantageux pour foudroyer les Forts. Il marcha en même tems, faiſant porter après lui grand nombre de gabions, & le pont ſur lequel ſes troupes devoient paſſer le canal. Après avoir fait ſonder le gué, & rangé ſes troupes en bataille il détacha Mignonville, Maréchal de camp, & Gabriel de Charbonnieres pour attaquer d'un côté, tandis qu'il attaqueroit du ſien. Les deux attaques commencerent à onze heures du matin, & furent pouſſées avec une telle vigueur, que la terreur s'empara des Catholiques. Dès que le Roi de Navarre s'apperçut qu'ils s'ébranloient il fit jetter ſon pont. La précipitation

avec laquelle cet ordre s'exécuta, dérangea l'opération. Le pont ne se trouva pas placé où il devoit l'être. Comme il fallut remédier à cet inconvénient, les Catholiques eurent le tems d'évacuer les Forts du canal. Le Fort de Clousy ouvrit ses portes. Sans perdre un moment, les Protestans continuerent leur marche vers Marans. Du Cluseau, qui y commandoit, étoit à table, lorsqu'ils se présenterent devant la Place. Aussi-tôt il fit prendre les armes à la garnison; mais la voyant effrayée, il se retira avec elle dans le Château, où il fut bien-tôt investi. Les Forts de la Brune, de l'Allouette & de Poix-neuf, ne firent aucune résistance. HENRI III. 1587.

Il ne restoit aux Catholiques dans toute l'Isle, que le Château de Marans, le Fort de la Bastille & celui de la Pauvée. Pour empêcher ces deux Forts de se donner réciproquement du secours, le Roi de Navarre posta Claude de la Trémoille avec la cavalerie légere & les Compagnies de Plassac, de Lorges & d'Arembures, à Saint Jean de Liversay. La Trémoille fit construire un Fort entre la Bastille & le Château; ensorte que la garnison de la premiere

de ces deux forteresses, se voyant blo-
HENRI III. quée de toutes parts, battit la cha-
1588. made. Le même jour, qui étoit le 11 de Juillet, une batterie de deux canons & de deux coulevrines, dressée contre le Château de Marans, commença à tirer. Du Cluseau, étourdi d'une si grande diligence, demanda le lendemain à parlementer. On convint par la capitulation, que les Officiers de la garnison, sortiroient à cheval, avec leurs armes, & les soldats l'épée au côté; que les drapeaux seroient remis aux assiégeans, ainsi que les munitions de guerre, & que du Cluseau avec trois Officiers demeureroit prisonnier.

Après la reddition du Château, la Roque, qui gardoit le Fort de la Paulée, l'abandonna par ordre même de Lavardin. Ce fut ainsi, qu'en peu de jours le Roi de Navarre reprit les Isles de Marans & du Charron. Par cet exploit, non-seulement il fortifia son parti dans la Saintonge & dans le Poitou, mais il rendit un grand service à la Rochelle, dont il avoit fait sa Place d'armes, & qui recommença par-là à jouir de sa liberté.

Exploits de Lesdiguieres en Dauphiné.

Les hostilités continuoient dans la Provence & dans le Dauphiné. Au

ommencement de l'année, François e la Baume, Comte de la Suze, for- HENRI III. 1588.
ıa ſur Orange une entrepriſe, qui choua. Un ſergent de la garniſon, u'il avoit gagné, fut découvert & ondamné à mort. Cinq jours après, eſdiguieres, Commandant pour le oi de Navarre dans le Dauphiné, fit onner l'eſcalade à Grenoble, mais il e fut pas plus heureux. Pour ſe dé- ommager, il alla le même jour atta- uer le Fort de Gieres, & il l'emporta épée à la main. Depuis long-tems, projettoit d'en faire élever un ès de Gap, afin de reſſerrer cette lace. Il choiſit, pour l'exécution de e deſſein, la petite montagne de Puy- lore à l'oueſt de cette Ville, dont le eſt peu éloignée. Les Proteſtans ommencerent le 5 Avril, à mettre main à l'ouvrage, & il fut achevé ı treize jours. Il étoit flanqué de ıatre baſtions, peu élevés parce que montagne eſt fort eſcarpée. Sur la ouvelle que Saint-Julien étoit en arche pour troubler les travailleurs, eſdiguieres alla à ſa rencontre, & le it en déroute. La Valette, frere du uc d'Eſpernon, étoit parti de Siſte- n dans le même deſſein que Saint-

Julien. En approchant de Gap, il a
HENRI III. 1588. prit que la nouvelle forteresse étc
construite. Ne se jugeant pas assez fo
pour l'attaquer, il se retira à Tallar
d'où il retourna à Sisteron.

Après avoir approvisionné Puy-Mor
Lesdiguieres fit investir Saint-Jean
Royans par la Tour Gouvernet & p
Cugy. Ils n'oserent en entreprendre
siége. Cependant les troupes, q
étoient dans la Place, appréhenda
quelque fâcheux retour, mirent le f
peu de tems après aux fortification
& se retirerent. Le même jour que
blocus de Saint-Jean-de-Roya
avoit été formé, c'est-à-dire le
Avril, Cecilienne ayant rencontré
dessus de Vif la cornette de Laure
de Maugiron, & deux cents cinqua
arquebusiers conduits par Disemie
défit ce détachement. Les Protest
firent un grand nombre de prisonnie
& enleverent plusieurs chevaux
prix. Disemieu reçut plusieurs bles
res. Le 7 Mai, Lesdiguieres mit
siége devant Jarges, qui capitula
sixiéme jour.

Peu de tems après, on reçut en D
phiné la nouvelle des barricades
Paris. Comme, en matiere de fait

loignement, au lieu de diminuer les
)jets, les groſſit toujours, la renom- HENRI III.
ée peignit le mal encore plus grand 1588.
'il n'étoit. Les Proteſtans s'imagine-
nt que tant d'outrages rendoient le
)i irréconciliable avec les ligueurs.
)ncluant de-là que la face des affai-
; alloit changer, ils envoyerent de-
nder de nouveaux ordres au Roi de
ıvarre. En les attendant, ils s'empa-
ent de la petite Ville d'Etoille. Ils
purent ſe rendre maîtres du Châ-
u. Dans le tems que Leſdiguieres
ngeoit à faire le ſiége de Pont-Saint-
prit, le bruit ſe répandit que le Roi
toit raccommodé avec les ligueurs,
qu'il ſe préparoit à recommencer la
erre contre les Proteſtans. Sur la fin
Juillet, cet avis ſe confirma; l'Edit
Jnion fut apporté au Parlement de
enoble, pour y être enregiſtré, &
n apprit que le Duc de Mayenne
voit inceſſamment entrer en Dau-
iné à la tête d'une armée. Ces nou-
lles obligerent la Valette, de pen-
: de bonne heure à profiter des
nſeils qu'il recevoit du Duc d'Eſper-
n, qui étoit alors à Angoulême, &
s amis qu'ils avoient à la Cour. Il
voyoit ſur le point d'être expoſé,

lui & ſon frere, par le refroidiſ
HENRI III. 1588. ment du Roi, à tout le reſſentime
de leurs ennemis. Dans ces circonſt
ces, il crut devoir prendre ſes me
Traité de ligue offenſive & défenſive entre la Valette & Leſdiguieres. res, avant que Mayenne arrivât. I
l'entremiſe de la Tour Gouvernet.
conclut avec Leſdiguieres une lig
offenſive & défenſive. Le traité
paſſé le 12 Août à Monmaur. Les h
bitans du Marquiſat de Saluces, d
la Valette avoit le gouvernement, v
lurent être compris dans ce traité,
promirent de contribuer aux frais
la guerre.

Sur ces entrefaites, un détacheme
des troupes Proteſtantes ſurprit le Cl
teau d'Entraigues dans le Comtat,
Leſdiguieres s'empara de Châte
Dauphin. Le Duc de Savoye s'ét
préſenté ſur la frontiere à la tête
quatre cents chevaux, Ramefort
ordre de Leſdiguieres & de la Vale
le chargea, & le contraignit de ſe
tirer.

Le Duc de Mayenne, en attend
qu'il pût ſe rendre en Dauphiné,
avoit fait entrer trois régimens d'
fanterie, trois Compagnies de g
darmes, & deux Compagnies de
valerie Albanoiſe. Ces troupes inve

le bourg d'Oysans, que Lesdiguie- HENRI III. 1588.
avoit fait fortifier depuis peu. Les
testans attaquerent le camp des as-
eans. On se battit vigoureusement à
:aque d'un moulin, & il y eut beau-
p de sang répandu de part & d'au-
, mais la perte fut plus grande du
é des Religionnaires. Ceux-ci re-
nerent à la charge le premier No-
ibre. L'action fut encore plus chau-
que la précédente, & Lesdiguieres
l'avantage. Ce succès n'empêcha
, que la garnison d'Oysans ne ca-
ilât. Lesdiguieres prit sa revanche,
emportant Ancone d'Assaut.

Le jour même que l'Edit d'Union Seconde députation du Parlement de Paris au Roi.
it été enregistré au Parlement de
is, le Roi avoit quitté Rouen, &
it retourné à Vernon. Il y reçut une
onde députation du Parlement. Le
sident Barnabé Brisson étoit à la tête
députés ; il fit un discours très-
quent, & il pressa fort Sa Majesté,
ne pas priver plus long-tems les
isiens de sa présence. Henri III, qui
lgré des affaires plus sérieuses s'a-
soit volontiers de ces sortes d'ac-
ns publiques, fit une réponse, dans
uelle on sentoit qu'il avoit cherché
faire briller son esprit.

HENRI III. 1588.

De Vernon, le Roi se rendit Mantes. Il y trouva les deux Reine qui l'y attendoient, & il marqua bea coup de reconnoissance des soins q la Reine mere s'étoit donnés pour pr curer la paix. Cette Princesse eut av lui un entretien particulier, après l quel elle retourna en poste à Paris, a d'y prendre le Duc de Guise, & de mener au Roi, avec qui elle vouloi à quelque prix que ce fût, le racon moder. A l'égard de la Reine regnant elle resta auprès du Roi, & le suiv à Chartres.

Entrevue du Roi & du Duc de Guise.

Catherine de Médicis y conduisit Duc de Guise. En abordant Henri II il se prosterna, & lui baisa la mai Le Roi le releva d'un air riant, l'embrassa. Des deux côtés, la dissim lation joua parfaitement son rôle. 26 Août, le Roi fit enregistrer Parlement de Paris une Déclaratio par laquelle Sa Majesté non-seuleme confirmoit au Duc le titre de Géné lissime des armées, mais lui donnoi sur les troupes, presque la même a torité qu'avoient eue les Connétabl

Edit singulier en faveur du Cardinal de Bourbon.

Après avoir contenté le Duc Guise, il falloit aussi donner quelq satisfaction au Cardinal de Bourbo

nri III par un Edit exempta de taille
l Officiers de ce Prince, leur donna HENRI III. 1588.
l droit de *Committimus*, & lui accorda
ui-même le privilége de distribuer
s plusieurs Villes du Royaume les
mes graces, que les Rois ont cou-
ne de dispenser dans la circonstance
leur avénement. Il est à remarquer
e, dans cet Edit, le Roi qualifia
lement le Cardinal du titre de son
s proche parent, & non du titre de
ceseur à la Couronne.

Ce Cardinal & le Duc de Guise ve- Ce Cardinal & le Duc de Guise reçoivent des lettres du Pape.
rient de recevoir des lettres de Six-
V, datées du quinze Juillet. Le Pape
aisoit l'éloge de leur zèle pour la re-
ion. Il ajoutoit que dans les conjonc-
es présentes il jugeoit à propos d'en-
yer en France un Légat, qui pût par
s soins & par son autorite seconder
louables projets, qu'ils formoient
n & l'autre ; & qu'il avoit chargé
cet important emploi le Cardinal
an-François Morosini, Evêque de
esce. Les émissaires de la Ligue eu-
nt soin de faire traduire ces lettres,
de les rendre publiques. Dans celle
i étoit adressée au Duc de Guise,
Pape disoit qu'il ne pouvoit s'em-
cher de le comparer à ces généreux

HENRI III. 1588.

Machabées, qui combattirent si long tems pour la défense de leur patrie de leur temple & de leur loi, & pa qui fut sauvé Israël.

De pareils éloges, donnés à un hom me qui avoit attenté si manifestemen contre l'autorité royale, offenseren singulierement Henri III. Le Duc d Nevers, pour l'aigrir encore davan tage, lui représenta que, si le Duc d Guise, sans être revêtu d'aucune au torité légitime, étoit venu à bout d soulever tout le royaume, il ne falloi pas s'attendre, que lorsque son créd seroit étayé de sa nouvelle dignité d Généralissime, il mît aucunes borne à ses desirs ambitieux; qu'il n'y avo rien que ne pût oser un téméraire qui, après avoir obligé son Souverai d'abandonner la capitale, voyoit so audace récompensée; que le Duc d Guise ne regarderoit la faveur qu' recevoit de la Cour, que comme un marque de crainte de la part du Roi ou comme un effet de sa dissimulation qu'il n'y avoit point de doute que lorsqu'il seroit le maître des armées il ne travaillât à se rendre de plus e plus redoutable, ou du moins à n'avo plus rien à redouter. Ces discours firen impressio

mpreſſion ſur le Roi. Il fut ſur le point e révoquer la Déclaration & les Pa- entes accordées au Duc de Guiſe. Mais HENRI III. 1588.
i Reine mere empêcha l'effet de cette éſolution, prétendant que le Roi ne evoit point riſquer ſon repos, pour e pas donner à ce Duc un vain titre, ndis que lui-même demeureroit en oſſeſſion de l'autorité.

Cependant Eſpernon, moins ſenſi- le aux bienfaits dont le Roi l'avoit Entrepriſe contre le Duc d'Eſpernon.
omblé, qu'au chagrin de n'être plus i faveur, avoit pris des liaiſons ſe- etes avec le Roi de Navarre. Henri I. en avoit été inſtruit, & il avoit ıvoyé ordre à Norman, premier onſul d'Angoulême, de ſe ſaiſir de perſonne de ce Duc, qui y conti- ioit ſon ſéjour. Cette Ville étoit dé- ndue par une citadelle, dont des ordes, créature d'Eſpernon, avoit le ouvernement; & par un château aſſez al fortifié, où le Duc logeoit. Le 10 oût, Norman ayant mandé chez lui s-Bordes ſous prétexte de quelques faires, l'arrêta. Enſuite il ſe rendit château, étant ſuivi de quarante ommes armés ſous leurs habits, & deux autres en bottes, qu'il diſoit re deux couriers. La garde, qui n'a-

HENRI III. 1588.

voit aucune défiance de lui, ne fi point difficulté de le recevoir. Il laiſſ la plus grande partie de ſes gens à l porte, afin qu'au premier ſignal il s'aſſuraſſent du corps-de-garde ; & i alla droit à l'appartement du Duc d'El pernon. Le Duc s'entretenoit en parti culier avec Claude de l'Iſle-Mari vaux & avec l'Abbé d'Elbene, en at tendant que ſon aumônier fût prêt lui dire la meſſe. Il y avoit dans l'anti chambre Pierre Aubin, Conſeiller a Préſidial d'Angoulême ; Rouillart[a] & Seguencio, Sécretaires du Duc ; Sor lin ſon chirurgien, & un Florentin nommé Raphaël Gieronimo. Norma attaqua d'abord Sorlin, à qui il tir un coup de piſtolet ſans le bleſſer, & qui lui répondit par un coup de ſabr ſur la tête. Gieronimo bleſſa trois de gens du Conſul ; mais il fut jetté pa terre d'un coup de piſtolet, & il fu achevé à coups d'épée par ſes aſſaſſin Sorlin étoit deſcendu aux offices & au écuries, où il avoit fait prendre le

[a] On lit dans le texte (*Roillartius, qui ſororem Eſpernonii in matrimonium habebat.*) M. *Dupuy* a remarqué que M. *de Thou*, trompé par la reſſemblance du nom, avc mis *Roullart* à la place *Jacques Goth*, Marquis *Rouillac*, beau-frere Duc. *Rouillart* étoit Séc taire *d'Epernon*.

rmes à tous les domestiques. Lorsqu'ils se présenterent à la porte de l'appartement, ils trouverent que Norman l'avoit fait fermer. Le Duc de son côté s'étoit barricadé dans son cabinet avec Marivaux & d'Elbene. Les gens que le Consul avoit laissés en bas, voient tenté de s'emparer du corps-e-garde ; mais ils avoient été repoussés par la garde, à la tête de laquelle étoient mis François de Jussac d'Amlev lle, Roger de Comminges de obole, Beaurepaire, Barets & quelues autres gentilshommes. Beaureire, Barets, & un garde du Duc, irent tués. Plusieurs seigneurs & gentlshommes, qui se promenoient près u château, s'y jetterent avant que garde en fermât les portes. Accompagnés de tous les soldats & de tous s domestiques qu'ils purent rassemer, ils marcherent à l'appartement u Duc. Ses ennemis, n'ayant pû forr la porte de son cabinet, s'étoient tirés par un escalier dérobé, dans le essein de se rendre maîtres de la tour u château. On leur coupa le chemin, ils se refugierent dans une chambre oisine de la tour. Là ils perdirent le onsul, qui fut tué, en regardant im-

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

prudemment par une fente de la porte. Après leur retraite, le Duc, entendant la voix de Sobole, sortit de son cabinet avec d'Elbene & Marivaux. Il apprit que le frere de Norman escaladoit par un endroit ruiné le mur du château, tandis qu'une partie du peuple de la Ville tâchoit de rompre la porte, & y avoit déja appliqué le petard. Aussi-tôt il vole vers le lieu où se faisoit l'escalade; il tue le frere du Consul, & met en fuite les gens dont celui-ci étoit accompagné. De-là après avoir posé une garde à la brêche par laquelle ils avoient essayé de monter, il court à la porte du château, & la fait murer. Il place des gens armés par-tout où il est nécessaire. Deux choses l'inquiétoient. Il n'avoit point assez de vivres & de munitions pour soutenir un siége, & il n'entendoit ni le canon ni la mousqueterie de la citadelle. Ignorant que des Bordes fût prisonnier, il ne sçavoit que penser de ce grand silence, causé par la menace que le peuple avoit faite à la garnison d'exposer des Bordes au premier boulet, si la citadelle se mettoit en devoir de tirer. Meré & la Messeliere, qui étoient à la tête du parti

formé dans la Ville contre le Duc, ui envoyerent un tambour, pour le HENRI III. 1583.
ommer de ſe rendre. Malgré l'embar-as où il ſe trouvoit, il répondit fié-ement qu'il leur apprendroit bientôt i parler d'autre ſorte.

La Ducheſſe ſa femme ne montra as moins de fermeté. Avant que le Conſul fût entré dans le château, elle n étoit ſortie, pour aller entendre la neſſe dans une Egliſe de la Ville. Dès e premier bruit du tumulte, elle voit quitté la meſſe, pour retourner oindre d'Eſpernon. En chemin, elle voit été faite priſonniere. On eut eau la menacer de la poignarder, ſi lle n'engageoit le Duc à ouvrir les ortes du château: elle déclara que la nort ne l'épouvantoit point, & que ſa ie lui étoit moins chere que l'hon-ieur de ſon époux.

Pendant ce tems, les gens du Duc, yant mis le feu à la porte de la cham-re, où les ſatellites du Conſul avoient herché une retraite, les obligerent le capituler. Ces derniers obtinrent la ie, à condition d'écrire à Bourgoin, econd Conſul d'Angoulême, que la erte de la Ville étoit certaine, ſi l'on 'obſtinoit à vouloir forcer le Duc dans

son asile. Bourgoin, intimidé par cette
HENRI III. 1588. lettre, entra en négociation. Il donna l'Avocat du Roi en ôtage, & d'Espernon chargea l'Abbé d'Elbene de traiter avec les Magistrats.

Cet Abbé étoit sur le point de conclure un accommodement, lorsque Meré souleva le peuple une seconde fois, en lui faisant entendre que le Baron d'Aubeterre étoit en marche avec des troupes, pour soutenir l'entreprise formée contre le Duc. On annonça à d'Elbene, que le Duc n'avoit point d'autre parti à prendre que celui de se remettre à la discrétion de ses ennemis. D'Elbene demanda la permission de voir la Duchesse, ce qu'il n'obtint que difficilement.

Le lendemain, Meré & la Messeliere firent sonner le tocsin dans toutes les Eglises. Chacun courut aux armes, & les bourgeois se présenterent en bataille devant le côté le plus foible du château. Ils attacherent de nouveau le pétard, mais sans succès. Voyant que les assiégés se disposoient à se défendre, ils ne jugerent pas à propos de risquer l'assaut.

Peu de tems après parut Tagent, qui, sur la nouvelle du danger que

couroit d'Eſpernon, venoit à ſon ſecours avec un Corps de cavalerie. L'approche de ces troupes allarma d'autant plus le peuple, qu'il ne voyoit point arriver le Baron d'Aubeterre. Elle encouragea au contraire la garniſon de la citadelle, & le Lieutenant de des-Bordes commença à foudroyer la Ville à coups de canon. Dans cette conjoncture, on renoua les conférences. Mais l'arrivée du Baron de Toverac les fit rompre. Il amenoit avec lui un Officier, qui aſſura que le Baron d'Aubeterre arriveroit le lendemain avec trois cents hommes de pied & trois cents chevaux. La populace reprit courage. Elle ſe rendit en foule chez le ſecond Conſul, ſe ſaiſit de l'Abbé d'Elbene, le traîna au pied des murs de la citadelle, & le força d'ordonner de la part du Duc à la garniſon, de ne plus tirer. HENRI III. 1588.

Le triomphe des ennemis d'Eſpernon ne dura pas long-tems. Le Roi de Navarre avoit été informé de la ſituation où le Duc ſe trouvoit, & ſur le champ il avoit détaché les Comtes de la Rochefoucauld & de Beaupré, pour le défendre. Dès qu'on ſut dans la Ville, qu'ils s'avançoient, on retomba

HENRI III. 1588.

dans la consternation. Les principaux bourgeois craignirent que la Place ne fût emportée d'emblée. Ils s'assemblerent chez l'Evêque [a], & ils accepterent les conditions que d'Elbene leur avoit proposées. La Duchesse d'Espernon fut reconduite honorablement au château, où elle rentra par une échelle, parce qu'on n'avoit pas eu le tems de démurer la porte. On relâcha de part & d'autre les prisonniers ; & le Duc rendit les corps de Norman & de son frere. Meré & les autres gentilshommes, qui avoient excité le peuple à prendre les armes, eurent la permission de se retirer.

Ce fut ainsi, que le Duc d'Espernon se délivra de ce mauvais pas. Il avoit passé, lui & ses gens, trente heures, sans boire ni manger, & il ne lui restoit pas un seul coup de poudre. Jamais on n'eut plus d'intrépidité & de présence d'esprit, qu'il en fit paroître en cette occasion. Il écrivit au Roi, pour se plaindre de l'entreprise qu'on avoit tentée contre lui. Henri ne lui dissimula point qu'il en étoit l'auteur ; mais il l'assura qu'il n'avoit donné ordre de l'arrêter, que pour le faire ra-

[a] *Charles Bonio*, Florentin.

mener à la Cour, & pour l'y traiter comme un de ſes plus chers favoris. HENRI III. 1588.

Changemens dans le Miniſtere.

Eſpernon étoit perſuadé que Villeroy avoit beaucoup influé dans la ſcéne qui venoit de ſe paſſer. Suppoſé que le Duc eût raiſon, il eut bientôt le plaiſir d'être vengé. Quoi qu'Orléans fût du nombre des places de ſureté accordées aux Ligueurs, les Balzacs renouvellerent leur offre de livrer cette Ville au Roi, ſi ce Prince vouloit en donner le gouvernement à l'un d'eux. Villeroy n'ayant point écouté leur propoſition, ils en conçurent un violent dépit, & ils n'oublierent rien pour perdre ce miniſtre. Dunes, le cadet des deux freres, le peignit à Henri III, comme un perfide, qui publioit hautement que c'en étoit fait du Roi & du royaume, ſi ce Prince ne remettoit le timon des affaires au Duc de Guiſe. Le Roi, déja indiſpoſé depuis quelque tems contre Villeroy, fut déterminé par ce rapport, à l'éloigner. Le gouvernement d'Orléans fut ôté au Chancelier, & donné à Balzac d'Entragues. Le Chancelier étoit allé paſſer quelques jours à ſon château de Chiverny. Le Roi, ne pouvant ſouffrir la préſence de ce miniſtre après lui avoir

HENRI III. 1588.

fait une injuſtice ſi criante, lui envoya ordre de ne point revenir à la Cour. Le même dégout fit exiler Pompone de Bellievre, parcequ'il avoit toujours été en grande liaiſon avec Villeroy. Les deux Secrétaires d'Etat Claude Pinart & Pierre Brulart partagerent la même diſgrace, parce qu'ils faiſoient tout ce que vouloit la Reine mere.

Lorſque le Chancelier reçut l'ordre de la Cour, il étoit en chemin, pour ſe rendre de Chiverny à Blois, où les Etats généraux étoient convoqués pour le premier Septembre. Après avoir lu la lettre de cachet, il réſolut d'aller trouver le Roi. Il ne put obtenir audience, quoique la Reine mere la demandât pour lui. Ainſi il retourna à Chiverny, d'où il ſe retira quelque tems après au château d'Eclimont dans le pays Chartrain. Le Roi donna les ſceaux à François de Montholon, Avocat général au Parlement de Paris. C'étoit un homme plein de droiture, mais qui n'étoit propre qu'à la plaidoirie. Auſſi Henri eut-il bientôt honte de ſon choix. Montholon dans toute ſa conduite montra un dévouement ſervile pour les volontés du Prince, &

Les ſceaux ſont donnés à François de Montholon.

très-peu de talent pour sa charge. Son pere avoit rempli la même dignité avec aussi peu de réputation sous le regne de François I. HENRI III. 1588.

Martin Ruzé de Beaulieu, Louis de Revol, Pierre de Moyenne & Arnault d'Ossat furent nommés Secrétaires d'Etat. Les deux derniers s'excuserent d'accepter cet emploi. Moyenne représenta qu'il étoit trop âgé, pour se charger d'un tel fardeau. A l'égard de d'Ossat, qui étoit pour lors à Rome, il prétexta qu'étant entré depuis peu dans l'ordre de Prêtrise, il étoit résolu de s'occuper principalement des devoirs de son état. Il étoit originaire d'Auch, & d'une naissance assez obscure. Du reste il joignoit à des mœurs fort reglées beaucoup de savoir, & sur-tout une grande connoissance du Droit. D'abord il avoit exercé la profession d'Avocat à Paris, d'où il avoit passé au service de Paul de Foix. Ce ministre étant mort à Rome, le Cardinal d'Est avoit pris d'Ossat chez lui. En plusieurs occasions, d'Ossat pendant l'absence de nos Ambassadeurs avoit exécuté auprès du S. Siége diverses commissions importantes, & il s'étoit comporté avec tant de zèle & de pru-

dence, qu'à la Cour de Rome les en-
HENRI III. 1588. nemis mêmes des François faisoient l'éloge de son habileté à manier les affaires les plus délicates.

Etats de Blois. La Cour s'étoit rendue à Blois; mais, les députés des Provinces ne s'y trouvant pas en assez grand nombre, l'ouverture des Etats fut remise au mois d'Octobre. Le 4 de ce mois, on fit une procession solemnelle, à laquelle le Roi, les deux Reines, & les membres des Etats, assistèrent. Le dimanche suivant, Henri III assembla dans l'Eglise de l'Observance les Princes & les Seigneurs, ainsi que les députés du Clergé, & il jura sur le S. Sacrement, ainsi que tous ceux qui étoient présens, de ne jamais abandonner la Sainte Union. L'ouverture des Etats se fit [a] le 16 dans la grande salle du château de Blois, où le Roi les avoit déja tenus plusieurs années auparavant [b].

[a] Ce fut un Dimanche selon M. *de Thou*. Mais cela ne peut s'accorder avec ce qu'il dit quelques lignes plus haut, que le 4 du mois, jour de la procession dont nous venons de parler, étoit aussi un Dimanche.

[b] M. *de Thou* dit que cette salle avoit été préparée onze ans auparavant pour ces sortes d'assemblées. Il se trompe d'un an, puisque c'est en 1576, que se fit l'ouverture des premiers Etats tenus à Blois par *Henri III*.

Quoique Henri III par le dernier édit eût accordé une amnistie générale pour le passé, il étoit bien aise qu'on sût qu'il n'avoit pardonné que conditionnellement aux coupables. Il ne cacha point aux Etats, que, s'il ne conservoit aucun ressentiment, il n'en étoit pas moins disposé à mettre tout en usage pour recouvrer l'autorité qu'il avoit perdue. Montholon prit la parole près le Roi, & s'étendit sur les bonnes intentions de ce Prince. L'Archevêque de Bourges harangua pour le Clergé; Claude de Bauffremont, Baron de Senecey, pour la Noblesse; & la Chapelle Marteau pour le Tiers-état. HENRI III. 1588.

Il y avoit dans le discours de Henri III plusieurs traits, dont le Duc de Guise & ses adhérens furent extrêmement choqués. Ils en porterent leurs plaintes à la Reine mere, qui selon la coutume se contenta de les amuser. Ayant appris qu'on imprimoit ce discours, ils députerent l'Archevêque de Lyon, pour prier le Roi d'adoucir quelques unes des expressions, dont il étoit servi. Ce Prince ne paroissant pas faire beaucoup d'attention à cette requête, l'Archevêque, homme aussi

HENRI III. 1588.

hardi que bouillant, en vint aux menaces. Il dit que, si Henri s'obstinoit à refuser ce qu'on souhaitoit de lui, la plus grande partie des députés abandonneroit les Etats, & qu'il verroit naître une source de troubles plus funestes encore que ceux qu'il avoit assoupis. Le Roi fut piqué jusqu'au vif de l'arrogance du Prélat. Il dissimula cependant, & il ceda enfin par le conseil de Catherine de Médicis, quoi qu'il n'eût plus en elle qu'une médiocre confiance.

L'Edit d'Union est déclaré loi fondamentale de l'Etat.

Dans la seconde séance des Etats, qui se tint le 18, Henri ordonna que l'Edit d'Union seroit désormais regardé comme une loi fondamentale du royaume, & que tout le monde jureroit de nouveau de s'y conformer. Il donna à ce sujet une Déclaration, dont Ruzé fit la lecture en présence de l'assemblée, & dans laquelle il étoit dit que le Roi ne prétendoit par là déroger en rien à ses droits & à la soumission qui lui étoit due. Croyant par cette clause mettre son autorité à couvert, il voulut que l'Archevêque de Bourges, qu'il savoit être bien intentionné pour la paix de l'Eglise, prépârât par un discours d'appareil les es-

rits au ſerment qu'on alloit prêter. Après que ce Prélat eut ceſſé de parler, le Roi renouvella ſon ſerment l'obſerver l'Edit. Tous les membres les Etats en firent autant, la Nobleſſe & le Tiers-Etat en levant la main, les Eccléſiaſtiques en la portant ſur la poitrine. On ſe rendit enſuite à l'Egliſe de Saint Sauveur, où le *Te Deum* fut chanté en action de graces. Pendant toute cette cérémonie, les ligueurs applaudiſſoient en apparence à la démarche de Henri, mais ils ſe mocquoient intérieurement de ce Prince. A quoi aboutiſſoient en effet tant de ſermens réiterés, ſinon à reſſerrer davantage les nœuds qui lioient le Duc de Guiſe & les factieux? Auſſi cette nouvelle foibleſſe du Roi acheva-t-elle de faire perdre cœur à tous les gens de bien. HENRI III. 1588.

L'affront que le Comte de Soiſſons reçut, augmenta encore leur douleur. Irrité de n'avoir pu obtenir en mariage la Princeſſe Catherine, ſœur du Roi de Navarre, il avoit abandonné le parti des Proteſtans, & il étoit revenu à la Cour. Pour que les liaiſons qu'il avoit eues avec les Religionnaires, ne lui nuiſiſſent point dans la ſuite, il Affront fait au Comte de Soiſſons par les Ligueurs.

HENRI III 1588.

avoit sollicité à Rome un bref d'absolution. Le Légat Morosini le lui ayant remis, le Roi fit expédier des Lettres Patentes en conséquence. Lorsqu'elles furent portées au Parlement, les ligueurs s'opposerent à ce qu'elles fussent enregistrées. Plusieurs séditieux qu'ils avoient ameutés, & qui avoient à leur tête un tailleur nommé la Rue, s'étant attroupés dans la cour du Palais, arrêterent les Magistrats qui alloient à la Grand'Chambre, & ils les menacerent de leur faire un mauvais parti, si l'enregistrement avoit lieu. Un des Conseillers demanda à la Rue, au nom de qui les mutins s'opposoient, puisqu'il n'y avoit point de signature à leur requête. Celui-ci répondit avec hauteur, que dix mille des meilleurs Catholiques de Paris la signeroient, s'il en étoit besoin. Le Parlement ne procéda point à l'enrégistrement, afin de ne pas exciter quelque soulevement plus dangereux.

Le Duc de Savoye se saisit du Marquisat de Saluces.

Ce n'étoit pas assez, que Henri eût le chagrin de se voir insulté de la sorte par les plus vils de ses sujets. Il reçut en même tems la nouvelle, que le Duc de Savoye avoit envahi le Marquisat de Saluces. Ce Prince, marchant sur

es traces de ſon pere, joignoit à beaucoup d'ambition un deſir ſecret de ſe venger de la France, quoique la reſtitution de Pignerol & de Savillan eût dû lui faire perdre le ſouvenir de ce qui avoit précédé. On prétend que d'ailleurs le Roi d'Eſpagne, en lui accordant ſa fille, lui avoit fait promettre avec ſerment de ſe déclarer contre Henri III. Quoiqu'il en ſoit, le Duc ut profiter habilement des circonſtances. Il avoit fait ſolliciter la Coſte, Gouverneur de Carmagnole, de lui ivrer cette Place. Cet Officier avoit eint de prêter l'oreille à cette propoition, & il avoit, avec l'agrément du Roi, tiré du Duc des ſommes conſidérables. Lorſqu'il n'y eut plus moyen l'amuſer le Duc, la Coſte laiſſa Saint-Sivier en qualité de ſon Lieutenant à Carmagnole, & ſe rendit à Paris.

HENRI III. 1588.

Le Duc de Savoye s'apperçut qu'on l'avoit joué, & il changea de batterie, ans changer de deſſein. Il gagna un caporal de la garniſon. Le complot ayant été découvert, le caporal fut pendu par les pieds, & enſuite étranglé avec ſes complices. Cependant arriva la journée des barricades. Le Duc, imaginant qu'il n'y avoit plus

de ressources pour le Roi, offrit so
HENRI III. secours au Duc de Guise, à co ditio
1588. qu'ils partageroient le royaume, &
que le Dauphiné, la Provence & l
Marquisat de Saluces, seroient cédé
à la Savoye. Mais le Duc de Guise n
se pressa point de traiter. Il craigni
de se rendre odieux aux François, e
se liguant avec un ennemi déclaré d
la nation. D'ailleurs il ne voyoit pas d
raisons de morceler, pour faire plaisi
à autrui, un royaume, qu'il pouvoi
garder tout entier pour lui-même. Le
lenteurs du Duc de Guise irriterent l
Duc de Savoye, & le déterminerent à
mander à des Alimes, son Ambassa-
deur en France, d'informer le Roi,
que le Duc de Guise formoit des pro-
jets contre la personne de Sa Majesté.
En offrant ses services à Henri III, il
le pria de lui permettre de prendre des
suretés pour lui-même. Il exposoit que
Sa Majesté, occupée ailleurs, n'étoit
pas en état d'arrêter les progrés de
Lesdiguières, qui étoit devenu redou-
table, non-seulement à la Savoye,
mais à toute l'Italie ; que ce Général
s'étoit rendu maître de Château-Dau-
phin, & qu'il répandoit, avec la ter-
reur de ses armes, le poison de l'hé-

ésie dans toutes les vallées voisines ; HENRI III. 1588.
ue les Princes d'Italie appréhen-
oient avec fondement, que la conta-
ion ne se communiquât de-là jusqu'à
urs propres Etats ; que Lesdiguieres
voit des intelligences secretes avec
Fitte, Lieutenant pour le Roi dans
Marquisat de Saluces ; que, puis-
ue les besoins du royaume empê-
hoient Sa Majesté de veiller aux affai-
es d'Italie, il étoit à propos qu'elle
onfiât à lui Duc de Savoye, ou au
Duc de Nemours, le gouvernement du
Marquisat de Saluces ; qu'ils tien-
droient cette province au nom du
Roi, & qu'ils la défendroient contre
ous les efforts des hérétiques ; qu'au-
rement les Princes d'Italie seroient
bligés de s'unir pour s'affranchir du
danger commun.

Henri comprit que le Duc pensoit
noins à l'éclairer sur les desseins du
Duc de Guise, qu'à ajouter à la Savoye
& au Piémont les Places qui res-
toient aux François en Italie. Il dit
à des Alimes, qu'il n'étoit pas telle-
ment denué de tout ce qui étoit né-
cessaire pour faire la guerre, qu'il ne
pût encore aisément faire échouer les
entreprises de ses ennemis, tant au de-

HENRI III. 1588.

hors qu'au dedans ; qu'il envoyoit une puissante armée en Dauphiné ; qu'il y feroit passer de plus grandes forces, si les circonstances le requéroient ; & qu'il feroit connoître aux Princes d'Italie, qu'il n'avoit pas moins d'attention à la conservation des Places qu'il possédoit dans leur voisinage, qu'à la tranquillité de l'intérieur de son royaume.

Le Duc de Savoye, n'a yantpû s'emparer du Marquisat de Saluces par adresse, se disposa à l'emporter à force ouverte. Sous prétexte de vouloir recouvrer le Montferrat, qu'il prétendoit avoir été usurpé par les Ducs de Mantoue, il mit sur pied une armée, dont il donna le commandement à Henri de Savoye, Marquis de Saint Sorlin, son cousin. Ce Général, au lieu de marcher vers Casal, tourna contre Carmagnole. La Ville ne fit aucune résistance, & le premier Novembre elle ouvrit ses portes. Les Savoyards formerent le siége de la citadelle. Saint Sivier, lorsqu'il fut assiégé, venoit de faire vendre ses anciennes provisions, & il n'avoit pas eu le tems d'en amasser de nouvelles. Il rendit sa forteresse. Les ennemis y trouverent plus de quatre cents piéces de

anon, qui après avoir ete tirées de
outes les Places que les François oc- HENRI III.
upoient au-delà des Alpes trente ans 1588.
uparavant, avoient été laiſſées en dé-
ôt dans celle-ci, au cas qu'on voulût
orter de nouveau la guerre en Italie.
Après la priſe de Carmagnole, les
Villes de Saluces & de Cental ne tarde-
ent pas à capituler. La garniſon de
Ravel tint quelque tems; mais n'étant
as ſecourue, elle arbora le drapeau
lanc. Le Duc de Savoye, enyvré de
es ſuccès, fit frapper des médailles
l'or & d'argent, du poids de trois on-
es. D'un côté étoit ſon effigie. De l'au-
re, on voyoit un Centaure bandant
on arc, & foulant aux pieds une cou-
onne, avec ce mot, *opportunè*. La
ortune, qui rendoit le Duc ſi vain,
e joua dans la ſuite bien cruellement,
orſqu'il fut dépouillé par Henri le
Grand de tout ce que la Savoye poſ-
édoit en-deçà des Alpes. Ce Monar-
que, pour venger l'inſulte faite à ſon
rédéceſſeur, fit à bien plus juſte titre
rapper une médaille, repréſentant
d'un côté les armes de France, & de
'autre l'Hercule François, qui tenoit
d'une main une maſſue ſemée de fleurs
de lys, & qui relevoit de l'autre une

couronne, & fouloit aux pieds un
HENRI III. Centaure, avec ce mot, *opportunius*
1588. Auſſi tôt qu'on fut informé en France de la perte du Marquiſat de Saluces, les ligueurs eurent la malignité de publier que c'étoit un jeu joué entre le Roi & le Duc de Savoye, pour avoir un prétexte de ne point faire la guerre aux Proteſtans, & que Henri avoit voulu ſe mettre dans la néceſſité de porter ſes armes hors du royaume, afin de ſe diſpenſer de les tourner contre le Roi de Navarre. Au contraire il n'y avoit point d'honnête homme, qui ne fût touché de voir que la foibleſſe & les diviſions de ceux qui gouvernoient, euſſent réduit la France à voir les ennemis braver ainſi le Roi à la face de toute la nation.

L'entrepriſe du Duc de Savoye acheva d'outrer Henri, dont l'eſprit étoit aigri déja par tant d'affronts réïtérés, & elle fit au Duc de Guiſe beaucoup d'ennemis dans les Etats parmi la Nobleſſe. Louis d'Angennes de Maintenon, de la Maiſon de Rambouillet, employa toute ſon éloquence, pour perſuader à cet Ordre de prendre en main la vengeance de l'honneur du nom François. Il dit hautement que

es gentilshommes mériteroient de erdre les priviléges que la vertu leur voit acquis, s'ils oublioient leur de- oir en cette occasion; qu'ils devoient eu se mettre en peine de l'opposi- ion qu'ils trouveroient dans le Clergé & dans le Tiers-Etat; qu'en ce qui oncernoit la guerre, & la gloire de a nation, c'étoit à la Noblesse à dé- ibérer & à résoudre; que sur d'autres natieres elle pouvoit attendre le con- entement des autres Ordres; qu'en elle-ci il étoit de son devoir de les révenir.

HENRI III. 1588.

Animée par ces discours, la No- lesse paroissoit disposée à faire repen- ir le Duc de Savoye de sa témérité. Mais le Clergé & le Tiers-Etat demeu- erent insensibles à l'outrage qu'avoit eçû la nation. Le Duc de Guise, s'ap- ercevant que leur indifférence sur et article le rendoit odieux, imagina n milieu pour contenter le Roi & la Noblesse, sans s'écarter de ses vues. Il hargea le Cardinal de Guise, de par- er aux principaux membres du Clergé & du tiers Etat, pour engager ces leux Ordres à consentir à ce que la Noblesse souhaitoit. De son côté, il aisoit entendre aux députés attachés

Il est résolu dans les Etats, que la France déclarera la guerre au Duc de Savoye.

HENRI III. 1588.

à ſon parti, qu'ils pouvoient hardiment laiſſer déclarer la guerre au Duc de Savoye; qu'elle ne ſe feroit qu'en idée, & qu'on n'agiroit réellement que contre le Roi de Navarre. La face des Etats changea tout-à-coup, & il fut décidé d'une voix unanime, que Sa Majeſté ſeroit ſuppliée de faire marcher une armée contre la Savoye. L'Archevêque de Bourges porta la parole au nom de tous les députés. Le Duc de Guiſe vouloit que le Roi lui fût redevable de ce conſentement des Etats. En même tems il employoit ſes émiſſaires, pour perſuader à des Alimes, que le Duc de Savoye ne devoit point s'inquietter; qu'on ne lui déclaroit la guerre que pour la forme, & que les Catholiques zélés empêcheroient bien que l'Italie eût rien à craindre de la France. Il donnoit les mêmes aſſurances à Don Bernardin de Mendoſe, Ambaſſadeur d'Eſpagne.

Les intrigues du Duc de Guiſe ne purent être conduites ſi ſecrétement que Henri n'en fût inſtruit. Dès-lors le Roi déſeſpera de réduire cet homme dangereux, & penſa, à ce qu'on croit, pour la premiere fois aux moyens de s'en défaire. Il fut confirmé dans cette réſolution

HENRI III. 1588.

éſolution par un écrit, qui parut ſous le titre de *franc & véritable diſcours*, & qui fut reçu des perſonnes ſenſées avec applaudiſſement. On l'attribua à Michel Hurault de l'Hoſpital, petit-fils du fameux Chancelier de ce nom [a]. C'étoit un jeune homme, dont l'eſprit étoit très-cultivé. Il avoit d'abord été Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Maître des Requêtes. Indigné de la foibleſſe du Gouvernement, il venoit de paſſer au ſervice du Roi de Navarre, qui l'avoit chargé de commiſſions pour l'Angleterre & pour la Hollande. Dans l'ouvrage dont il s'agit, l'auteur exhortoit le Roi à prendre courageuſement en main les rênes du gouvernement, & il frondoit le pernicieux conſeil, que les miniſtres, par une politique mal entendue, ou plutôt par une trahiſon manifeſte, avoient donné à ce Prince, d'entretenir la guerre civile.

Le franc & véritable diſcours.

Au milieu de tant d'affaires de différente nature, la Cour fut occupée de réjouiſſances pendant quelques jours.

Le grand Duc Ferdinand de Médicis obtient en mariage la ſœur de la Reine.

[a] Le Chancelier *de l'Hôtal* n'avoit eu qu'une fille. Elle avoit été mariée à *Robert Hurault*, Seigneur de Belesbat, Maître des Requêtes, puis Chancelier de *Marguerite de France*, Ducheſſe de Savoye. Leurs enfans prirent le nom & les armes de *l'Hôpital*.

HENRI III. 1588.

Le Cardinal Ferdinand de Médicis, grand Duc de Toscane, s'étoit déterminé à se marier, & on lui avoit accordé Christine de Lorraine, sœur de la Reine de France. Charles Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, & grand Prieur de France, épousa la Princesse au nom du grand Duc. La cérémonie se fit dans la chapelle du château de Blois.

Une querelle de pages pense avoir des suites très-funestes.

Il arriva pendant ces fêtes un accident peu considérable en lui-même, mais qui pensa faire répandre beaucoup de sang. Les Cardinaux de Bourbon & de Vendôme logeoient au château, ainsi que le Prince de Joinville fils du Duc de Guise, le Duc d'Elbeuf, & divers Seigneurs. Tandis que les maîtres étoient chez le Roi, les pages attendoient ordinairement dans la cour du château, où sur l'escalier appellé *la perche aux Bretons*. A l'exemple du reste de la noblesse, ils étoient partagés en deux factions. Les uns tenoient pour les Princes du Sang, les autres pour les Princes de la Maison de Lorraine. Ils en vinrent insensiblement à une guerre ouverte. Ceux du Cardinal de Bourbon, malgré son dévouement pour le Duc de Guise, sou-

tenoient le parti de la Maiſon Royale. Ils commencerent la querelle, & ils chargerent, l'épée à la main, ceux du parti contraire. Un page du Duc de Guiſe fut tué. Quelques gentilshommes accoururent au bruit, & les pages en jetterent auſſi un ſur le carreau. Les gardes du corps ayant voulu ſéparer cette jeuneſſe mutinée, pluſieurs furent laiſſés pour morts ſur la place. Les Princes Lorrains appréhenderent que cette ſcene n'eût été préparée par le Roi, pour ſervir de prélude à quelque plus grande tragédie. Quoique les portes du château fuſſent fermées, ils trouverent moyen de donner avis de ce qui ſe paſſoit, à ceux de leur parti, qui logeoient dans la Ville. Le Cardinal de Guiſe y avoit pris un logement, afin de n'être pas ſurpris en même tems que ſon frere, ſi le Roi avoit contre eux quelque mauvaiſe intention, & afin de pouvoir conferer plus commodément de nuit & de jour avec les ligueurs. Suivi d'une troupe nombreuſe, il courut au château. Les partiſans de la Maiſon de Bourbon volerent auſſi. Dans le tems qu'on ſe préparoit de part & d'autre à s'attaquer, on apprit que le calme étoit

HENRI III. 1588.

HENRI III. 1588.

rétabli ; que le tumulte, qui avoit mis tout en combustion, étoit une querelle de pages, & qu'aucune personne considérable n'y avoit trempé. Lorsque le Roi fut informé de ce qui avoit donné lieu à tout ce bruit, il se tourna d'un air riant vers quelques Seigneurs, & leur dit tout bas, que les pages du Cardinal de Bourbon avoient plus d'esprit que leur maître, puisqu'ils savoient si bien défendre les intérêts de sa Maison, contre laquelle il avoit l'imprudence de se déclarer.

Continuation des hostilités entre les Catholiques & les Protestans.

Le Roi de Navarre continuoit de résister aux efforts de ses ennemis. Sur la nouvelle que Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, avoit commencé le siége de Montagu [a], il marcha au secours de cette Place. Le Duc de Mercœur ne jugea pas à propos d'attendre ce Prince, & il se retira vers Clisson. Il fut poursuivi par le Roi de Navarre, qui atteignit dans le pays Nantois l'arriere-garde des Catholiques, & la mit en déroute. Après avoir rendu graces à Dieu de cette victoire, le Roi de Navarre retourna à

[a] Les Traducteurs de M. *de Thou* écrivent *Montagut.*

Saint-George, où il fut joint par les régimens d'infanterie de Charbonnieres, de Salignac & de Préau, & par son régiment des Gardes. Querin, colonel de ce régiment, venoit de défaire près de Poitiers le régiment de l'Estelle, & il apportoit quatre drapeaux qu'il lui avoit enlevés. L'armée Protestante demeura quelques jours à Saint-George, pour se remettre de ses fatigues. Ensuite elle rentra dans le pays Nantois, & elle s'empara du château de Beauvoir. Elle eut beaucoup à souffrir à ce siége, les soldats étant obligés d'être continuellement dans l'eau jusqu'aux genoux. L'exemple du Roi de Navarre, qui étoit le premier à s'exposer à cette incommodité, les fit triompher de tous les obstacles. Les habitans de l'isle Bouin, contre la parole qu'ils avoient donnée au Roi de Navarre, avoient reçu garnison Catholique. Cette garnison, investie par les Protestans dont les Vaisseaux occupoient tous les passages par où elle pouvoit se retirer, se rendit à discrétion. Le Roi de Navarre voulut bien ne pas la faire désarmer. Il pardonna généreusement aux insulaires, & il confia la garde de l'Isle à Kergueroy,

HENRI III. 1588.

L'armée Protestante s'empare de Beauvoir.

gentilhomme Breton, dont la valeur & l'attachement lui étoient connus. De-là, il reprit la route de Montagu. Après en avoir renforcé la garnison, & après avoir pourvu à la sureté de Mauléon, de Fontenay, de Talmont, & de la Ganache, il repassa à la Rochelle.

HENRI III. 1588.

Assemblée des Eglises protestantes à la Rochelle.

Il y avoit convoqué une assemblée générale des Eglises protestantes. Le 14 Novembre, il en fit l'ouverture. Les députés dressèrent plusieurs reglemens concernant la discipline tant militaire qu'ecclésiastique, l'administration des finances, la nomination & les fonctions des Magistrats, & l'établissement d'un Conseil général.

Les Etats déclarent le Roi de Navarre incapable de succéder à la Couronne.

Le 4 du même mois, les Etats généraux déclarerent le Roi de Navarre incapable, comme hérétique relaps, de succéder à la couronne. Guillaume d'Avanson, Archevêque d'Embrun, homme livré bassement au Duc de Guise, fut chargé [a] de présenter au Roi cette délibération, & de le prier de la confirmer. Ce Prélat, accompagné de douze députés de chaque Ordre, s'acquitta de sa commission. Le

[a] Au défaut de l'Archevêque de Bourges, qui eut la prudence de refuser cette commission.

Roi exigea que les Etats délibéraſſent de nouveau ſur cette affaire, & il témoigna deſirer, qu'avant de ſe déterminer, on députât au Roi de Navarre, pour le ſommer de rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Mais ſans reſpect pour l'autorité du Souverain, & ſans égard pour ſes avis, les Etats déciderent qu'une nouvelle ſommation étoit inutile. En conſéquence, l'Archevêque d'Embrun retourna dire au Roi, qu'ils avoient réſolu de ne rien changer à ce qu'ils avoient arrêté. HENRI III. 1588.

A la fin du mois précédent, le Duc de Nevers avoit pris le commandement de l'armée du Duc de Mercœur. Le nouveau Général commença ſes opérations par la priſe de Mauléon, qui ſe rendit le 14 Novembre. L'armée Royale mit enſuite le ſiége devant Montagu. Colombieres, chargé de la défenſe de la Ville, ſe laiſſa gagner. Il convint que, s'il n'étoit pas ſecouru dans huit jours, il ſe rendroit. Le ſecours ne parut point, & Colombieres tint parole. La garniſon, après avoir remis ſes drapeaux, ſortit en armes, mais méches éteintes. Les Officiers & les Gentilshommes eurent la liberté d'emmener leurs équipages. On fut

Priſe de Montagu par l'armée du Roi.

HENRI III. 1588.

bientôt confirmé dans l'opinion, que l'argent des Catholiques avoit contribué à rendre si facile la prise de la Place. A peine Colombieres eut-il fait une lieue à la tête de ses troupes, qu'il les abandonna pour passer dans celles du Duc de Nevers. On conduisit la garnison jusqu'à Luçon. Lorsqu'elle n'eut plus son escorte, le Comte de Sagonne, fâché qu'on eût accordé si bonne composition aux Officiers & aux soldats dont elle étoit composée, fondit sur eux à Saint-Aubin, & les obligea de se réfugier dans l'Eglise du lieu. Ils furent forcés d'y capituler une seconde fois, & ils n'obtinrent la vie, qu'en livrant leurs armes & leur bagage.

Cette armée assiége la Ganache.

Le Duc de Nevers, après la prise de Montagu, résolut de s'emparer de la Ganache. Cette Ville, située sur la frontiere de la Bretagne & du Poitou, est à sept lieues de Montagu, à deux de Machecou, & à trois de la mer. Elle est fortifiée d'un château. Du côté de la mer, elle est bornée par de vastes campagnes. Quelques bois épais la couvrent du côté de Machecou. Au pied du château est un grand étang, qui s'étend depuis le fauxbourg de

S. Léonard jusqu'à celui de S. Thomas. Ses eaux, se répandant dans les prairies voisines, rendent difficile l'accès de la Place, sur-tout dans l'hiver. HENRI III. 1588.

Mathurin de la Brunetiere, sieur du Plessis Gettay, commandoit dans la Ville. Il avoit fait ajouter aux fortifications, du côté du fauxbourg S. Thomas, deux ouvrages dont un étoit au-dessous de la digue qui servoit à retenir les eaux de l'étang. Un troisiéme ouvrage, qu'il avoit fait construire, couvroit la porte de la Ville du côté de Machecou. L'armée du Roi parut devant la Place, un Vendredi 16 Décembre. Elle attaqua d'abord le fauxbourg S. Léonard, & malgré la vigoureuse résistance de la Perrine, Lieutenant de la Brunetiere, elle s'en rendit maîtresse. On se battit aussi avec opiniâtreté jusqu'à la nuit du côté de quelques masures, où la Brunetiere avoit posté un détachement d'arquebusiers. Tout le mois se passa en escarmouches. Enfin, malgré la difficulté des chemins, l'artillerie arriva au camp le dernier de Décembre; elle consistoit en six pieces de gros canon, deux de moyen calibre, & quatre coulevrines. On les mit en batterie sur une colline

du côté de Machecou ; & le Duc de
HENRI III. Nevers, ayant sommé inutilement les
1588. assiégés de capituler, se disposa à faire le siége de la Place dans les formes.

Suite des Etats de Blois. L'entretien de l'armée que commandoit ce Duc ; les préparatifs nécessaires pour mettre en campagne celle que devoit commander le Duc de Mayenne ; la résolution prise de déclarer la guerre au Duc de Savoye, & les autres occasions de dépense, qui se multiplioient chaque jour, épuisoient le trésor public. Les Etats, bien loin de chercher à augmenter les ressources du Roi, songerent à les diminuer. Quelques représentations qu'il fît sur ses besoins, ils le forcerent de diminuer six millions cent trente-huit mille livres sur les impôts. En même tems, ils exigerent qu'on informât contre les comptables, & qu'on établît pour cet effet une commission composée de vingt-quatre juges, dont dix-huit seroient choisis parmi les députés des Etats, & six autres dans les differens Parlemens du royaume.

Démarche hardie des Tréſoriers de France. Au lieu de deux Tréſoriers de France, qui étoient autrefois dans chaque élection, il s'y en trouvoit alors jusqu'à dix. On proposa de réduire ces Offi-

ciers à leur ancien nombre. Il avoit été déja queſtion de cette réforme quatre ans auparavant. Scevole de Sainte-Marthe qui étoit du Corps, & qui par ſon mérite auroit pu remplir dignement tout autre emploi, avoit lui-même plaidé la cauſe de ſes collégues en préſence du Roi & de toute la Cour, & il avoit obtenu qu'il ne ſeroit rien innové à leur égard. Ils en avoient été quittes pour quelque augmentation de finance. Dans cette occaſion-ci, ils chargerent encore Sainte-Marthe de les défendre. Liés d'intérêts avec le Roi, ils s'étoient toujours montrés zelés défenſeurs de ſon autorité. Par-là, ils s'étoient attirés la haine des ligueurs. Sainte-Marthe jugea que dans une telle conjoncture le courage étoit plus néceſſaire que l'éloquence. Ayant été admis à l'audience des Etats, il proteſta au nom de ſon Corps contre leur validité, alléguant que la plupart des députés avoient été élus illégalement. En conſéquence, il déclara que ſes collégues regarderoient comme nul tout ce que cette aſſemblée pourroit décider à leur préjudice.

HENRI III. 1588.

Cette démarche irrita les Etats. Ils

HENRI III. 1588.

demanderent que le Roi leur en fît avoir satisfaction. Quoique Henri ne fût plus fâché de les voir attaqués, il ne voulut pas paroître absolument insensible à leur requête. Il manda les Tréſoriers de France, & les réprimanda, mais d'une maniere à les encourager à soutenir leur protestation. Aussi, non-seulement ils ne s'en désisterent point, mais ils offrirent de donner par témoins & par écrit les preuves de ce qu'ils avoient avancé. Le Duc de Guise dissimula, pour ne pas retarder l'exécution des grands desseins qu'il méditoit, & l'on ne parla plus de cette affaire.

On propose dans les Etats la publication du Concile de Trente.

Celle de la publication du Concile de Trente fut remise sur le tapis. Le dessein du Duc de Guise étoit, si elle réussissoit, de s'en faire honneur auprès du Saint Siége & du Clergé, & si elle échouoit, de faire tomber tout l'odieux sur le Roi. Henri, par les insinuations des ligueurs cachés qui étoient autour de sa personne, étoit assez disposé à permettre la publication demandée; mais il vouloit qu'on examinât l'affaire à fond, de crainte qu'elle ne rencontrât des difficultés de

la part des Parlemens, sur-tout du Parlement de Paris, dont l'autorité est très-grande en ces matieres. Les principaux Conseillers d'Etat furent nommés Commissaires pour l'examen, ainsi que plusieurs Evêques, & un grand nombre d'autres Ecclésiastiques, juges suspects dans la question dont il s'agissoit. Il fut reglé que Jacques Faye d'Espesses, Avocat Général, & le Procureur Général Jacques de la Guesle, assisteroient à l'assemblée pour soutenir les droits du Roi & de la Nation. HENRI III. 1588.

Dans la premiere séance que tint la Commission, l'Avocat Général ouvrit la conférence, en posant pour principe, que les libertés de l'Eglise Gallicane n'avoient jamais été contestées par aucun Concile. Il ajouta qu'elles consistoient en deux points principaux, qui étoient : 1°. qu'au sujet du temporel, les Papes n'ont point autorité de faire aucun statut ou reglement dans toutes les terres de la domination du Roi très-Chrétien, & que s'ils passent en cela leur pouvoir, les sujets de Sa Majesté, fussent-ils engagés dans l'état ecclésiastique, ne doivent point leur obéir. 2°. Que, quoiqu'on reconnoisse en France, qu'en matiere de

HENRI III. 1588.

religion le Pape a une autorité supérieure, il n'a cependant jamais eu dans le royaume une puissance absolue & sans bornes, mais que son pouvoir y a toujours été limité par les Canons des anciens Conciles reçus par la Nation, qui servent comme de barriere contre les entreprises du Saint Siége. » C'est en ces termes, continua-t'il, » que l'Université de Paris, qui par » son zéle pour la conservation du » dépôt de la foi, a mérité d'être re- » gardée comme l'oracle de la Chré- » tienté, s'en est expliquée, lorsqu'elle » s'opposa à l'enregistrement des Bul- » les accordées par le Pape à George, » Cardinal d'Amboise ».

Le Cardinal de Gondi & l'Archevêque de Lyon interrompirent successivement d'Espesses, & s'emporterent contre lui en invectives. Mais ce Magistrat par des reparties également justes & piquantes leur imposa silence. Lansac prit la parole. Il fit un magnifique éloge du Concile de Trente, & il soutint que tout le monde étoit obligé de s'y soumettre. » Puisque je » parle ici, lui dit d'Espesses, pour la » défense des droits du Roi & de la » Nation, permettez-moi d'user du

» même privilege dont d'autres ont
» déja usé à mon égard, & de vous HENRI III. 1588.
» interrompre. Apprenez-moi, je vous
» prie, si vous pensiez ainsi qu'à pré-
» sent, lorsque vous assistâtes au Con-
» cile en qualité d'Ambassadeur de
» France ». Lansac ayant répondu qu'alors, comme depuis, il avoit toujours parlé de cette assemblée avec le plus grand respect, l'Avocat Général tira des lettres, & lui demanda s'il les reconnoissoit pour être de lui. Elles ne furent point désavouées par Lansac, & d'Espesses en fit faire tout haut la lecture. Dans ces lettres écrites à André Guillart de l'Isle, alors Ambassadeur de France à Rome, Lansac se plaignoit en termes très-amers du Concile, & des résolutions étranges que l'on y prenoit au préjudice des intérêts du Roi & du Royaume. Il disoit » que tout le monde étoit indigné de » voir que, tandis que le Concile » étoit assemblé à Trente, tout se dé- » cidoit à Rome; que ceux qui prési- » doient à l'assemblée, envoyoient au » Pape une note de tout ce qui étoit » proposé; & que le Souverain Pon- » tife, après avoir donné une décision » à sa fantaisie, leur renvoyoit le dé-

HENRI III. 1588.

» cret tout dressé; enfin que le discours
» commun des Ambassadeurs étoit,
» *que toutes les semaines on envoyoit*
» *de Rome aux Peres du Concile le*
» *Saint-Esprit dans une valise.*

Lorsque Henri apprit que les Magistrats, chargés particuliérement de la défense de ses droits, avoient été traités d'une maniere si indigne par le Clergé, il fut infiniment sensible à ce nouvel outrage. Persuadé que ce n'étoit pas seulement aux Commissaires que ces coups étoient adressés, il comprit que c'étoit lui-même que les factieux vouloient rendre mépriſable dans la personne de ceux qu'il avoit revêtus de son autorité. Le désespoir, plutôt qu'un vrai sentiment de vigueur, se joignant à tant de motifs qui l'excitoient à la vengeance, il se confirma dans la résolution de se défaire du Duc de Guise.

Nouveaux motifs pour perdre le D. de Guise.

Un concours d'événemens hâta l'exécution de cette résolution. Quelque unis que fussent les Lorrains contre le Roi & contre la famille Royale, ils n'étoient pas d'accord entre eux. Il y avoit eu entre les Ducs de Guise & de Mayenne une querelle au sujet d'une femme. Les deux freres s'étoient

ppellés en duel, & ils s'étoient même
rouvés au rendez-vous. A la vérité, HENRI III.
quand ils avoient été sur le point d'en 1588.
enir aux mains, Mayenne par respect
our son aîné, peut-être encore plus
ar des considérations politiques, lui
voit rendu les armes ; & tous deux
'étoient séparés, confus en apparence
le la démarche qu'ils avoient faite.
Mais depuis ils avoient conservé l'un
our l'autre une aversion secrete. D'un
utre côté, le Duc de Mercœur, frere
le la Reine, en conséquence des pré-
entions qu'il croyoit avoir sur la Bre-
agne par Marie de Luxembourg sa
emme, avoit des intérêts personnels,
ort différens de ceux du Duc de Guise.
A l'égard des autres Princes de cette
Maison, il n'y en avoit aucun que la
uissance du Duc de Guise ne rendît
alous. On parloit même d'une faction
formée entre eux. Elle avoit à sa tête
e Duc de Mayenne lui-même, & on
'appelloit la faction Caroline, parce
que tous les Princes, dont elle étoit
composée, portoient le nom de Char-
les. Depuis quelque tems, le Roi avoit
promis le gouvernement de Lyon
au Duc de Nemours, qui étoit entré
dans cette faction. Charles de Neuf-

HENRI III. 1588.

ville d'Alincourt, fils de Villeroy avoit obtenu anterieurement la survivance de ce gouvernement; & Mandelot, qui en étoit titulaire, ne lui avoit accordé sa fille qu'en conséquence de cet arrangement. Mais, Villeroy ayant été disgracié, Henri se mettoit peu en peine de le chagriner, pour s'assurer du Duc de Nemours. Mandelot mourut subitement à Lyon le 2. Novembre. Aussitôt Mayenne, sous prétexte de se disposer à passer en Dauphiné, quitta la Bourgogne, pour aller prendre possession du gouvernement de cette Ville, au nom du Duc de Nemours son frere de mere, & son ami. Pendant son séjour à Lyon, il eut plusieurs entretiens avec le Colonel Ornano, un des plus zelés serviteurs du Roi. Il parla fort librement à ce Colonel de l'ambition démesurée du Duc de Guise, & la désapprouva hautement. Ayant sû que d'Ornano retournoit à la Cour, il lui recommanda avec empressement, d'avertir le Roi de se défier du Duc de Guise. Il le pria en même tems d'assurer Sa Majesté, qu'aucun Prince de la Maison de Lorraine n'avoit part aux desseins téméraires que le Duc avoit formés; que la

ligion & l'honneur de leur Maison
part, dont leur conscience & leur HENRI III.
oire ne leur permettoient pas d'a- 1588.
ndonner la défense, ils seroient tou-
urs fidéles au Roi, & qu'il les trou-
eroit toujours prêts en toute occa-
on, à combattre pour son service &
our celui de l'Etat, contre qui que
: fût sans exception.

D'Ornano rapporta ces discours au
oi. Presque en même tems, Henri
çut de semblables avis de la Duchesse
Aumale. Elle l'avoit long tems solli-
té inutilement de lui donner une au-
ience. Ces refus ne l'avoient point re-
utée. Un jour, en présence de toutes
s Dames de la Cour, elle se mit à
enoux dans la chambre de la Reine,
: feignit de prier Dieu. Les autres
ames lui demandant, pourquoi elle
hoisissoit ce tems & ce lieu pour faire
s prieres, elle répondit qu'elle avoit
e grands secrets à reveler au Roi, &
u'elle imploroit le secours du ciel,
ont elle sentoit qu'elle avoit besoin
our les faire entendre à Sa Majesté.
e Roi lui accorda enfin une audience,
: elle dit à ce Prince, de la part du
)uc d'Aumale, les mêmes choses que

HENRI III. 1588.

d'Ornano avoit dites de la part du Duc de Mayenne.

Ce qui contribua encore beaucoup à déterminer le Roi, fut l'arrogance de la Ducheſſe douairiere de Montpenſier[a]. Cette femme emportée montroit tous les jours à ſes confidens des ciſeaux d'or qu'elle portoit à ſa ceinture, diſant, qu'elle les deſtinoit à tondre le Roi ; qu'un pareil Monarque n'étoit bon qu'à être relégué dans un monaſtere ; qu'on mettroit ſur le trône un Prince, qui méritoit mieux que lui de porter une couronne, & qui ſauroit défendre la religion contre les attentats des hérétiques. Elle donnoit aſſez à entendre, que c'étoit du Duc de Guiſe ſon frere qu'elle parloit. Sur ces entrefaites, elle quitta la Cour, ſous prétexte d'accompagner la Ducheſſe de Guiſe, qui alloit faire ſes couches à Paris. Henri, dont les ſoupçons n'étoient ſans doute que trop fondés, jugea que ce voyage précipité cachoit le deſſein de faire éclore quelque nouvel orage.

Peu de tems auparavant, le Maré-

[a] Catherine-Marie de Lorraine, ſœur du Duc de Guiſe, & veuve de Louis de Bourbon II du nom, Duc de Monpenſier, mort le 23 Septembre 1582.

HENRI III. 1588.

ıal d'Aumont s'étoit rendu à Blois, ır les ordres du Roi. Le Duc de Guise ɔulut gagner ce Seigneur, qui étoit lié du Duc d'Elbeuf, ayant épousé ntoinette de Chabot, tante de Marıerite de Chabot mariée à ce Duc. 'abord le Duc de Guise employa pour ela quelques amis communs. Il entrent le Maréchal en particulier, & il i dit que le tems étoit venu, où ceux ui avoient rendu service à la Religion à l'Etat, & parmi lesquels le Maréhal, de l'aveu public, tenoit le preıier rang, devoient avoir pour récomenſe les principaux emplois; que le ouvernement de Normandie, dont Duc d'Espernon s'étoit démis, avoit té donné au Duc de Montpensier; ıais que c'étoit un homme soupçonné vec raison de favoriser le Roi de Narre, & qui d'ailleurs par son indoence étoit peu digne de remplir cette lace; que, si le Maréchal vouloit, n engageroit la province à demander ıu Roi un autre Gouverneur, & que e Maréchal devoit être certain que e choix ne tomberoit point sur d'aıre que lui. D'Aumont prétextant, our s'excuser d'accepter ces offres, u'il ne vouloit point choquer le Duc

de Montpenſier dont il étoit ſerviteur
HENRI III. 1588. le Duc de Guiſe, afin de lui prouver
ſincérité de ſes offres, ſe dépouilla
bras juſqu'au coude, & tirant un po
gnard, il ſe mit en devoir de s'ouvrir
veine, prêt à ſigner ſa promeſſe de ſo
ſang, ſi le Maréchal ne l'avoit reten

Ce Seigneur rendit compte de cett
ſcéne à Henri. Il ajouta que le Duc em
ployoit tous les jours de pareils artifi
ces, pour groſſir ſon parti, & que mal
heureuſement il n'avoit que trop d
ſuccès : que déja l'on entendoit dir
de toutes parts, que depuis long-tem
nos Rois ne faiſoient nul cas de l
vertu, & la laiſſoient dans l'oubli
qu'il n'y avoit plus que le Duc de Guiſe
qui la protegeât ; que c'étoit lui, qui
étoit l'auteur de la guerre ſi juſtement
entrepriſe contre les hérétiques ; que
le Roi n'avoit conſenti qu'à regret à
cette guerre ; qu'auſſi il ne cherchoit
qu'à en empêcher la réuſſite ; que ſous
différens prétextes il diſperſoit ſes
troupes, au lieu de les réunir pour ac-
cabler le Roi de Navarre ; que, pour
amuſer le peuple, on avoit créé la
charge de Généraliſſime, mais qu'on
la rendoit inutile pour celui qui en
étoit revêtu, & qu'on donnoit à d'au-

es le commandement des armées ; HENRI III. 1588.
'il n'y avoit d'autre remede aux
aux dont tous les gens de bien gé-
iſſoient, que de mettre à la tête non-
ulement des troupes, mais du gou-
rnement, une perſonne véritable-
ent digne de commander ; qu'il fal-
it que les Etats nommaſſent le Duc
Guiſe Connétable, afin qu'il pût ſe
rvir de l'autorité qu'ils lui mettroient
main, pour aſſurer le repos de la
ligion, & pour réformer le gouver-
ment en dépit du Roi même & de
s miniſtres.

Une parole du Duc de Guiſe ne lui
iſit pas moins que tous les rapports
its au Roi. L'article de la ceſſion
Orléans avoit déja produit pluſieurs
tercations vives entre ce Monarque
le Duc. Celui-ci, emporté un jour
r la chaleur de la diſpute, s'oublia
ſqu'à dire, qu'il ſauroit conſerver
ne Ville, qui avoit été promiſe à
Union.

Henri, tiré entiérement de ſa lé- Le Roi prend conſeil du Maréchal d'Aumont, de d'Angennes & de Nangis.
argie, prit en particulier le Maré-
al d'Aumont, Nicolas d'Angennes
e Rambouillet, & Antoine de Bri-
anteau de Beauvais Nangis. » Vous
voyez, leur dit-il, la récompenſe

HENRI III. 1588.

» que je reçois d'avoir protegé des in
» grats, non-seulement contre le
» Montmorencis & les Colignis, mai
» contre les Bourbons mêmes, me
» proches parens. Que n'ai-je poin
» fait ? Que n'ai-je point souffert
» pour ramener à la raison & à la mo
» dération des esprits audacieux, qu
» portoient trop haut leurs regards
» J'esperois toujours que ces homme
» ambitieux & brouillons, dont j'es
» timois d'ailleurs les grandes quali
» tés, deviendroient un jour plus sa
» ges. Aujourd'hui que la douceur n'a
» servi qu'à aigrir le mal, je pren
» Dieu à témoin, que c'est malgré mo
» que j'en viens à des moyens éloigné
» de mon génie & de mon caractere
» Ce qui me console, c'est que, quel
» que parti que je prenne contre de
» traîtres, je n'ai pas lieu d'appréhen
» der qu'on les croye trop rigoureu
» sement punis. Le danger est si pres
» sant, que leur mort ne sauroit non
» plus être trop prompte. Assurons,
» non pas ma vie que je compte pour
» rien, mais le salut de l'Etat, par
» leur perte. Il n'est pas douteux que
» je ne doive les sacrifier : il s'agit
» seulement d'examiner la maniere

la

» la plus sûre d'en venir à bout. »

D'Aumont, Rambouillet & Nangis, promirent au Roi, qu'ils exécuteroient ses ordres, de quelque nature qu'ils fussent, & qu'ils verseroient jusqu'à la derniere goute de leur sang pour la défense de sa personne & de sa gloire. Ils demanderent seulement un jour, pour délibérer sur le choix des moyens qu'on employeroit, pour délivrer le Roi du Duc de Guise. On mit du secret Louis d'Angennes, frere de Rambouillet. Le lendemain, tous ces Seigneurs se rendirent secrétement auprès de Henri. Le Maréchal d'Aumont fut d'avis qu'on arrêtât le Duc & le Cardinal de Guise, & qu'on fît instruire leur procès dans les formes. Nangis & les d'Angennes [a] démontrerent par plusieurs raisons, que ce parti étoit trop dangereux. » A quel tribu- » nal, dirent-ils, portera-t-on le ju- » gement de criminels de cette im- » portance ? Si l'on veut suivre les » régles établies par les loix du royau- » me, ils ne peuvent être jugés que HENRI III. 1588.

[a] L'ainé, dans un écrit qu'il publia par la suite, & qui est intitulé : *Remonstrances du Sieur de Rambouillet*, prouve qu'en l'occasion, dont il s'agit, il parla fort différemment de ce que M. de *Thou* fait dire ici aux deux freres.

HENRI III. 1588.

» par la Cour des Pairs, les Cham-
» bres assemblées. Or, si l'on en vient
» là, quel mouvement ne verra-t-on
» pas dans la capitale ? Avec quelle
» ardeur Paris ne s'employera-t-il pas
» pour la défense des accusés ? Quels
» Juges oseront prononcer contre eux
» dans une Ville armée pour leur con-
» servation, & d'où le Roi lui-même
» vient d'être chassé honteusement ?
» Les loix pourront-elles se faire en-
» tendre ? Avant même d'en venir là,
» ne faudra-t-il pas conduire les cou-
» pables à Paris ? N'y aura-t-il aucun
» risque à courir dans ce voyage ? Que
» pendant ce tems le Roi de Navarre
» tente quelqu'entreprise ; quels mur-
» mures ne s'éleveront pas de toutes
» parts ? Ne dira-t-on pas, que le Roi
» n'a fait arrêter les Guises, que pour
» fournir aux hérétiques une occasion
» d'avancer leurs affaires ? Il n'y a donc
» qu'un coup de main, qui soit capa-
» ble de prévenir le danger dont on
» est menacé. Dans une circonstance,
» où il s'agit du salut commun, le né-
» cessaire devient honnête. D'ailleurs
» le Souverain peut-il se croire assu-
» jetti à suivre les formalités ordi-
» naires, vis-à-vis de gens manifeste-

» ment convaincus d'avoir violé eux-
» mêmes tous les droits divins & hu- HENRI III. 1588.
» mains ? Et qu'on ne s'imagine pas
» que, lorsque le Roi aura pris une
» fois sa résolution, l'exécution ren-
» contre de grandes difficultés. Jamais
» un parti n'est accablé si facilement,
» que lorsqu'il appréhende moins de
» l'être. A l'égard du Duc de Guise,
» c'est un vainqueur tranquille, qui
» croit l'autorité royale tellement
» anéantie, qu'il dédaigne presque de
» se tenir sur ses gardes. »

Sur ces considérations, il fut décidé qu'on ôteroit, soit par surprise, soit par violence, la vie au Duc, & qu'on s'assureroit du Prince de Joinville son fils, du Cardinal de Guise, des Ducs de Nemours & d'Elbeuf, & même du Cardinal de Bourbon. Le Duc se faisoit toujours accompagner d'une suite nombreuse. On choisit, pour le perdre, un moment où il ne pourroit se servir de ce secours. Lorsqu'il y avoit Conseil, la porte de l'antichambre du Roi étoit fermée ; & les Seigneurs, qui entroient, étoient obligés de laisser leur suite au haut de l'escalier. Le 22 Décembre, le Roi indiqua un Conseil pour le lendemain ; & il recommanda

La perte du Duc de Guise est résolue.

au Duc & au Cardinal de Guise, ainsi
HENRI III. qu'à l'Archevêque de Lyon, de s'y
1588. trouver. Vers le soir, Nicolas de Grimoville de Larchant, un des quatre capitaines des gardes du corps, se rendit avec toute sa compagnie chez le Duc, sous prétexte d'implorer sa protection pour faire payer aux gardes ce qui leur étoit dû. Le Duc ayant promis de s'y employer, Larchant le pria de trouver bon que le lendemain matin ils lui présentassent leur requête, afin qu'il la lût au Conseil. On voulut ainsi préparer l'esprit du Duc, pour qu'il ne s'étonnât pas le jour suivant de se voir environné de tant de gens en armes. Le même soir, le Roi eut avec d'Ornano, d'Entragues, Gouffier de Bonivet & la Grange de Montigny un entretien particulier, dans lequel il regla le choix des ministres de sa vengeance. Il résolut de la confier à neuf des braves que Joyeuse & d'Espernon avoient ajoutés à sa garde ordinaire, & qu'on nommoit les *Quarante-Cinq*. Le lendemain de grand matin on introduisit chez le Roi par un escalier dérobé ceux qui furent choisis. Ce Prince les fit venir dans son cabinet & leur dit : » il faut que ce jour soi

» le dernier de ma vie ou de celle du
» Duc de Guise. C'est à vous de déci- HENRI III. 1588.
» der lequel de nous deux doit périr.
» Une action de vigueur peut seule
» me tirer des fers honteux, qu'on me
» fait porter. C'est de votre valeur,
» que je l'attens. » Henri, les voyant disposés à servir son ressentiment, tira de longs poignards, & les leur mettant en main, » voilà, continua t-il, les
» vengeurs de votre liberté & de la
» mienne, aussi-bien que de la gloire
» du nom françois. Je vous donne le
» pouvoir de vous servir de ces armes
» pour le salut de l'Etat contre un
» traître, qui a juré de le détruire. »
Ensuite il alla les poster dans un cabinet, qui étoit à gauche, en entrant dans la chambre; après quoi il se renferma avec les quatre Seigneurs, dont nous avons parlé quelques lignes plus haut.

Il n'étoit pas encore jour, que la plupart des personnes, qui devoient assister au Conseil, étoient déja dans l'appartement du Roi. De ce nombre étoient les Cardinaux de Vendôme & de Gondi; les Maréchaux d'Aumont & de Retz; Nicolas d'Angennes de Rambouillet, & François d'O. Le Car-

HENRI III. 1588.

dinal de Guiſe & l'Archevêque de Lyon s'y rendirent quelque tems après. Le Duc de Guiſe arriva le dernier. On prétend qu'une Dame de la Cour, qu'il aimoit paſſionnément, & avec laquelle il avoit paſſé la nuit, étoit la cauſe de ſon peu de diligence.

A peine étoit-il ſorti de ſon appartement, qu'il avoit trouvé ſur ſon chemin la même Compagnie des gardes du corps, qui étoit allée chez lui le jour précédent. Larchant étoit à leur tête. Il préſenta leur requête au Duc, & il le prévint qu'ils alloient le ſuivre, réſolus de demeurer à la porte de l'appartement du Roi, juſqu'à ce qu'on leur eût donné une réponſe ſatisfaiſante. Au pied de l'eſcalier, les gardes, comme pour faire honneur au Duc, écarterent la foule, & ſe partageant en deux haies le long des rampes, l'accompagnerent chapeau bas juſqu'en haut. Le Duc, après leur avoir répété la promeſſe qu'il leur avoit faite la veille, entra ſeul chez le Roi. Les gardes un moment après firent retirer les pages & la livrée, qui étoient ſur l'eſcalier, & ils s'emparerent de tous les dehors de l'appartement.

Depuis quelques jours, les amis du

Duc l'avertissoient de se défier de la trop grande patience de Henri. Dans un repas dont étoient le Cardinal de Guise, l'Archevêque de Lyon, le Président de Neuilly & la Chapelle Marteau, ils le pressèrent de mettre ses jours à couvert, en se retirant promptement de la Cour. Le Duc traita leurs allarmes de terreur panique. Il leur dit que la situation, dans laquelle il se trouvoit avec le Roi, ressembloit parfaitement à celle de deux armées en présence; que lorsqu'on étoit vis-à-vis de l'ennemi, il falloit en venir aux mains, ou du moins tenir ferme sur le champ de bataille; que faire retraite dans cette conjoncture, c'étoit s'exposer à une défaite certaine. La veille de sa mort, un inconnu, ayant glissé sous la serviette du Duc un billet, par lequel on lui annonçoit que le Roi songeoit à se défaire de lui; le Duc lut le billet: il demanda une plume, & écrivit sur le même papier ce seul mot: *Il n'oseroit.* Il rejetta sous la table le billet tout plié, afin qu'il retombât entre les mains de celui qui en étoit l'auteur. HENRI III. 1588.

Lorsque le Duc fut entré au Conseil, les discours de ses amis, les avis ano-

HENRI III. 1588.

nimes qu'il avoit reçus, ce cortege de gardes ſous les armes, qui l'avoient accompagné, ſe repréſenterent à ſon eſprit. Il fit réflexion qu'il étoit éloigné de tout ſecours, & livré à la diſcrétion du Roi. Alors il reconnut ſa faute. Il ſentit qu'il étoit trop tard pour la reparer, mais il voulut du moins cacher ſa crainte, ſur-tout au Cardinal ſon frere. Quelque effort qu'il pût faire, la frayeur prévalut. Quoiqu'il fût aſſis près du feu, un froid mortel s'empara de tous ſes membres. En même tems, le ſang lui ſortit du nez en abondance. Les valets de chambre lui apporterent quelques confitures, dont il prit un peu pour ſe fortifier.

Il n'étoit pas encore bien remis de ſa foibleſſe, lorſque Revol, Secrétaire d'Etat, qui ne ſavoit rien de ce qui ſe tramoit, vint l'avertir que le Roi le demandoit. A cette nouvelle, le Duc ſe leva, il compoſa ſon viſage, & ayant ſalué tous ceux qui étoient dans la ſalle, il marcha vers la chambre du Roi. Il ne fut pas plutôt entré, que l'Huiſſier referma la porte ſuivant l'uſage. De-là, le Duc s'avança vers le cabinet. Dans le tems qu'il levoit la tapiſſerie pour entrer, Saint-Ma-

Mort du Duc de Guiſe.

lin, [a] un de ceux que Henri avoit choisis pour l'exécution de ses volontés, saisit d'une main l'épée du Duc, & de l'autre lui porta un coup de poignard dans la poitrine. Aussitôt le Duc fut percé de plusieurs coups. Malgré le grand nombre de ses blessures, & quoique suffoqué [b] par son sang, il se soutenoit encore : il se débaraſſa même de ses meurtriers, & il cherchoit à sortir de ce lieu funeste, lorsque Montpesat de Loignac, [c] qui étoit alors dans la chambre du Roi avec le Comte de Thermes, le voyant venir à lui les bras tendus, & les poings fermés, lui présenta son épée sans la tirer du fourreau, & le renversa par terre. Le Duc tomba sur le tapis de pied, & expira dans l'instant sans aucun mouvement convulsif. [d] Dès que le Roi apprit qu'il

HENRI III. 1588.

[a] C'est le nom que lui donne le Journal de *Henri III.* Le nom de Saint-Malines, employé par les Traducteeurs de M. *de Thou*, est une faute.

[b] Si l'on en croit M. *de Thou*, le Duc *de Guise*, du premier coup qu'il reçut, fut tellement suffoqué par son sang, qu'il ne put proférer une parole. Au contraire, le Journal *de Henri III* rapporte que le Duc, pendant qu'on le perçoit de coups, dit, » mon » Dieu, ayez pitié de moi. » Ce sont mes péchés, qui » en sont cause ».

[c] Capitaine des *quarante-cinq*.

[d] La relation, que *Miron*, premier médecin de *Henri III*, a donnée de la mort du Duc de *Guise*, diffère du récit de M. de *Thou* en quelques points, & l'on y trouve plusieurs détails curieux, que M. de *Thou* passe sous silence.

HENRI III. 1588.

étoit mort, il fit renverser le tapis sur lui, & sortit de son cabinet.

Cependant le Cardinal de Guise, au premier bruit, s'étoit levé de son siége avec précipitation. Sans songer à donner du secours à son frere, il courut à la porte de l'antichambre, pour se sauver. L'Archevêque de Lyon au contraire avoit couru à la porte de la chambre; résolu, comme il l'a dit depuis à M. de Thou, de périr avec le Duc. On arrêta le Cardinal & l'Archevêque, & on les conduisit dans un grenier, où ils passerent le reste du jour & la nuit suivante.

Immédiatement après la mort du Duc, la chambre du Roi fut ouverte à tous les Seigneurs; & ce Prince, s'adressant d'abord au Cardinal de Vendôme; » enfin je suis Roi, lui dit-il. » Que ceux qui oseront donner atteinte » à mon autorité, apprennent par cet » exemple ce qu'ils doivent attendre. » Après cela, il descendit chez la Reine mere. Elle n'avoit point été prévenue du dessein formé contre le Duc de Guise. Le secret, qu'on lui avoit gardé sur le projet, la frappa encore plus que l'évenement même. Mais comme elle savoit parfaitement dissimuler, elle se

contenta de demander au Roi, s'il avoit prevû les suites que cette action pouvoit avoir. HENRI III. 1588.

Le Prince de Joinville & les Ducs de Nemours & d'Elbeuf furent arrêtés, ainsi que Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guise. On donna aussi des gardes au vieux Cardinal de Bourbon. François du Plessis de Richelieu, grand Prevôt de l'Hôtel, fut détaché pour s'assurer du Président de Neuilly, de la Chapelle Marteau, de Compan, de Cotteblanche & de quelques autres députés du tiers Etat. Urbain de Laval de Bois-Dauphin, & Charles de Cossé, Comte de Brissac, eurent les arrêts chez eux. On fit beaucoup de recherches, pour trouver Urbain de Lansac, Evêque de Comminges; François de Corneilhan, Evêque de Rhodez, & Pierre Dormy, Evêque de Boulogne, députés du Clergé; mais elles furent inutiles. Sur le premier avis de la catastrophe du Duc de Guise, ces Prélats avoient pris la fuite. On arrête le Cardinal de Bourbon.

Au sortir de chez la Reine mere, le Roi alla entendre la messe à son ordinaire. En passant par la galerie des Bretons, il remarqua l'Evêque de Langres, qui, de peur d'être vu, se cachoit

dans la foule. Il l'appella, & lui dit
HENRI III. 1588. » Il y a trois semaines, que par le cré-
» dit du Duc de Guise vous obtintes
» un arrêt contre les habitans de Lan-
» gres, sans qu'on daignât entendre
» leurs défenses. Aujourd'hui vous
» avez perdu votre procès ».

Le Cardinal de Guise a le même sort que son frere.

Ceux qui avoient conseillé à Henri de perdre le Duc de Guise, ne doutoient pas qu'on ne dût faire mourir aussi le Cardinal. Ils insistoient d'autant plus sur la nécessité de s'en défaire, que, connoissant le génie du Roi, ils appréhendoient que la compassion ne prît bientôt chez lui le dessus; qu'il ne se repentît du traitement qu'il venoit de faire au Duc, & que le Cardinal, s'il échappoit, ne tirât d'eux une vengeance éclatante. Ils représenterent qu'il étoit un homme fier & indomptable; qu'il ne seroit retenu par aucun des liens qui servent de frein aux hommes; qu'il n'avoit ni femme, ni enfans; que par conséquent il n'y avoit personne plus à redouter parmi les Princes Lorrains. Henri se laissa vaincre par ces raisons, & la mort du Cardinal fut résolue. Le lendemain, du Guast, capitaine aux Gardes, eut ordre de le faire expédier. Cet Officier,

ayant pris avec lui quelques soldats de sa Compagnie, se rendit au lieu où le le Cardinal étoit détenu ; & l'ayant conduit dans un passage obscur, il le fit tuer à coups de hallebarde. Cette mort ne pouvoit être tenue secrète. Bientôt toute la Cour fut informée que le Cardinal avoit eu le même sort que son frere.

HENRI III. 1588.

On dit que François de Guise leur pere avoit prévu, sur le différent caractere de ses trois fils, ce qui arriva dans la suite à chacun d'eux ; & qu'il avoit prédit que l'aîné seroit un jour l'idole & la victime de la faveur du peuple ; que le second, emporté par son naturel violent, suivroit la fortune de son frere, & partageroit les mêmes malheurs ; que le troisiéme, qui étoit le Duc de Mayenne, & qui dès son enfance donnoit déja des marques d'une modération & d'une sagesse peu communes, deviendroit l'unique soutien de son illustre Maison.

La Duchesse douairiere de Nemours, mere de ces Princes, demanda au Roi les corps des deux fils, dont il venoit de la priver. Il avoit quelque répugnance à lui refuser cette grace. Mais on craignit que, dans la fermentation

[HENRI III. 1588.

où étoient les esprits, ce que la tendresse seule portoit une mere affligée à demander, ne devînt entre les mains des séditieux un des moyens les plus puissans pour augmenter la révolte; que les factieux ne portassent par-tout le royaume ces corps sanglans, & qu'ils ne les plaçassent comme des reliques jusques sur les autels. Par ces raisons, l'on jugea à propos de ne laisser aucun vestige des deux cadavres. La nuit de la veille de Noël, on les descendit dans un fossé de la basse cour du Château, & on les consuma avec de la chaux [a].

Portrait du Duc de Guise.

Henri I du nom, Duc de Guise, après avoir fait ses premieres campagnes en Hongrie, s'étoit signalé par la défense de Poitiers, & par la victoire qu'il remporta près de Château-Thierry sur Montmorency Thoré. En ces deux occasions, il reçut des blessures également honorables & dangereuses. Le succès de la journée du Pont-Saint-Vincent, celui de Vimory, enfin la défaite de l'armée des Alliés à Auneau dans la Beausse, mirent le sceau à sa réputation. Ceux mêmes qui ne l'aimoient pas, & qui détestoient ses pro-

[a] Selon le Journal de *Henri III*, les deux corps furent brulés, & l'on jetta les cendres au vent.

jets criminels, ne pouvoient s'empêcher de faire l'éloge de sa valeur & de son habileté. Il joignoit à ses grandes qualités un agrément singulier dans son extérieur, une taille avantageuse, une physionomie prévenante, un air de dignité, qui marquoit l'élevation de ses sentimens; une éloquence insinuante, qui triomphoit des cœurs ainsi que des esprits. Aussi étonnant par la force de sa complexion que par l'éminence de ses talens, il souffroit également le froid & le chaud, la faim & la soif; dormoit peu; travailloit sans cesse; toujours guai, se faisant un jeu des affaires les plus importantes, & si supérieur au travail, qu'on l'auroit cru désœuvré au milieu des plus sérieuses occupations. HENRI III. 1588.

Tant d'admirables dons, qu'il avoit reçus de la nature, étoient gâtés par une ambition demesurée. Uniquement occupé de ses intérêts & de ses vues, rempli d'artifice, respectant peu la vérité, habile à fabriquer des impostures, il n'épargnoit ni le mensonge ni même le parjure, pour faire tomber dans ses piéges ceux qu'il vouloit tromper. Il étoit si peu religieux observateur de ses promesses, même vis-à-vis

HENRI III. 1588.

de ſes amis, que pluſieurs l'abandonnerent, parcequ'ils ne pouvoient compter ſur ſa parole.

On avoit arrêté Pericard ſon ſecrétaire, & Bernardin de Codanic, ſon premier valet de chambre, parcequ'on ſuppoſoit qu'ils avoient été dans ſa plus intime confidence. Jacques Guiotard & Louis Bretel de Languetot, Conſeillers au grand Conſeil, furent chargés de les interroger. Par les dépoſitions de ces deux priſonniers, & par les papiers du Duc, on eut de pleines lumieres ſur ſes intelligences avec le Roi d'Eſpagne & avec le Duc de Savoye, & l'on ſut qu'il avoit touché de la Cour de Madrid diverſes ſommes d'argent, qui, par le calcul qu'on en fit, ſe trouverent monter à quinze cens mille écus.

L'Archevêque de Lyon refuſe de répondre à ſes Commiſſaires.

Des Commiſſaires, nommés par le Roi, ſe rendirent auſſi auprès de l'Archevêque de Lyon, pour l'interroger. Mais ce Prélat, étant informé que ſa grace avoit été accordée aux preſſantes ſollicitations d'Edme de Malain, Baron de Lux, ſon neveu, refuſa obſtinément de répondre. Comme il n'y eut pas moyen de rien gagner ſur ſon eſprit, on eut recours aux informa-

ions, & elles furent rendues publi-
ques, afin que les factieux, voyant HENRI III. 1588.
eurs deſſeins découverts, perdiſſent
eſpérance de les faire réuſſir.

Malheureuſement la ſéduction avoit
ris ſur tous les ligueurs un trop puiſ-
ant empire, pour qu'ils écoutaſſent la
oix de la raiſon & de la juſtice. Les
Guiſes, qui en tout autre tems au-
oient été regardés comme des traî-
res & comme des rebelles, étoient
réconiſés dans toutes les chaires &
ans tous les confeſſionnaux, comme
es martyrs. » Quel eſt, diſoit-on,
le crime de ces Princes ? Qu'ont-ils
» fait que le Roi n'eût dû faire lui-
» même ? Peut-on leur reprocher d'a-
» voir entretenu correſpondance avec
» le Roi d'Eſpagne & avec le Duc de
» Savoye, pour travailler à l'extirpa-
» tion de l'héréſie ? Lorſque la religion
» eſt en péril, il n'y a point de Chré-
» tien, qui ne ſoit obligé de chercher
» au dehors, pour la défendre, les ſe-
» cours qu'il ne trouve pas chez lui.
» On accuſe le Duc de Guiſe, d'avoir
» reçu de l'argent d'Eſpagne ; mais à
» quels uſages l'a-t-il employé ? En eſt-
» il devenu plus riche ? N'a-t-il pas
» engagé tous ſes domaines ? Tandis

HENRI III. 1588.

» que le Roi s'épuiſoit en libéralité
» en faveur de quelques hommes nou
» veaux, nés pour le malheur de l
» France ; le vrai défenſeur de l'Egliſ
» & de l'Etat ſe ruinoit à faire la guerr
» à ſes dépens. Pour récompenſes
» après tant de travaux eſſuyés, aprè
» tant de ſervices rendus, on a la lâ
» cheté de le faire aſſaſſiner, & comm
» ſi le ſang de ce grand homme n
» ſuffiſoit pas pour aſſouvir la rage d
» ſes perſécuteurs, on s'efforçe de noir
» cir ſa mémoire par d'atroces calom
» nies. » De toutes parts, des bout
feux crioient qu'il falloit venger l
ſang innocent ; qu'il y alloit de la gloir
de Dieu ; qu'il n'abandonneroit pas le
ſiens dans une pareille circonſtance
& que des pierres il feroit des enfan
d'Abraham ; que ſi l'on avoit perd
deux freres, il en reſtoit un troiſiéme
qui ſauroit par ſa valeur réparer l
perte qu'on venoit de faire.

Henri III. avoit bien prévû que le
factieux penſeroient à mettre le Duc
de Mayenne à leur tête. Auſſi avoit-il
fait partir Ornano en poſte pour ar-
rêter ce Prince. Mais cet ordre n'eut
point ſon effet. Ornano fut prévenu
de quelques heures par un courier

ue l'Ambaſſadeur d'Eſpagne dépêcha
u Duc. Celui-ci, averti du ſort qu'on HENRI III. 1588.
ui préparoit, ſortit de Lyon avant
arrivée d'Ornano, & il retourna
romptement à Dijon, où il étoit en
ureté contre les entrepriſes de la
Cour. Le Roi voyant que le feu, qu'il
voit cru éteindre par le ſang des
hefs de la révolte, étoit ſur le point
e ſe rallumer plus vivement que ja-
nais, tint conſeil ſur le parti qu'il
onvenoit de prendre. Balzac de Du-
es étoit allé à Orléans, pour empê-
her cette Ville de ſe donner à la li-
ue. Les habitans, entiérement voués
cette faction, non-ſeulement avoient
ermé l'oreille aux exhortations de ce
eigneur, mais l'avoient contraint de
e refugier dans le château de la Ville,
& l'y tenoient aſſiégé. Le Maréchal
l'Aumont avoit marché à ſon ſecours
vec les Gardes-Suiſſes, & une partie
les Gardes-Françoiſes. Ces troupes ne
e trouvant pas ſuffiſantes pour en
mpoſer aux rebelles, d'Aumont de-
mandoit qu'on lui envoyât des forces
lus conſidérables. Quelques perſon-
nes dans le Conſeil furent d'avis qu'on
appellât l'armée de Poitou, pour
l'employer à réduire les habitans d'Or-
léans. Le Duc de Retz s'éleva contre

cette proposition. Il prétendit que le
HENRI III. 1588. peuples, qui verroient tourner contre les Villes Catholiques les armes qu'on avoit prises pour faire la guerre à l'erreur, se souleveroient de concert & que le Roi verroit sortir des cendres des Guises un nouvel incendie plus à craindre que le premier. L'avis du Duc de Retz l'emporta sur l'esprit d'un Prince pusillanime, qui ne prenoit jamais une résolution vigoureuse, s'il n'y étoit contraint par la nécessité. On proposa aussi dans le Conseil de faire venir des secours de Suisse. Nicolas de Harlay, Sieur de Sancy, qui avoit été quelque tems auparavant Ambassadeur auprès du Corps Helvetique, représenta que jamais le Roi ne trouveroit une plus belle occasion de faire une alliance avantageuse avec les Cantons Protestans, & que par haine pour le Duc de Savoye, ou par crainte de s'en voir accablés, ils s'uniroient volontiers d'intérêt avec la France. Le Duc de Retz s'opposa encore à cet avis, & le fit rejetter.

Le Duc d'Aumale, nommé Gouverneur de Paris par les ligueurs.

Déja le Duc de Nemours s'étoit sauvé de sa prison, & s'étoit rendu à Paris. La nouvelle de la mort du Duc de Guise y étoit arrivée le lendemain du meurtre de ce Prince. Avant qu'elle

evînt publique, les ligueurs mirent
es gardes à toutes les portes, & dé- HENRI III.
uterent sur le champ au Duc d'Au- 1588.
nale, qui étoit en retraite aux Char-
eux, pour le prier de rentrer dans
a Ville. Pendant la nuit, ils tinrent
hez lui un Conseil, dans lequel les
entimens furent très-partagés. Le jour
uivant, qui étoit la fête de Noël, les
gueurs après Vêpres assemblerent
es principaux bourgeois à l'Hôtel-de-
'ille, où le premier Président de
Harlay & le Président de Thou furent
nandés. L'espérance des factieux étoit
que ces Magistrats, inviolablement
ttachés au Roi, laisseroient échapper
quelques discours désagréables au peu-
ple, & qu'ils payeroient de leur sang
ette hardiesse. Roland, Conseiller
n la Cour des Monnoies, harangua
'assemblée, appuya sur l'importance
dont il étoit de nommer un Gouverneur
de Paris, & il désigna le Duc d'Au-
male comme la personne la plus pro-
pre à remplir cet emploi. Tous les
suffrages des séditieux se réunirent en
faveur de ce Prince, & le peuple, qui
avoit forcé la garde pour entrer, ap-
plaudit à ce choix par de vives accla-
mations. Il se mettoit en devoir de se

jetter sur Harlay & sur le Président de Thou ; mais le Duc d'Aumale ne voulut pas ensanglanter les commencemens de son gouvernement.

HENRI III. 1588.

Comme on étoit dans l'incertitude de ce que deviendroit l'affaire d'Orléans, les ligueurs n'osoient encore en venir aux dernieres extrémités. Ils résolurent seulement, pour le présent, de soutenir efficacement les habitans de cette Ville. Claude de Lorraine, chevalier de Malte, frere du Duc d'Aumale, y conduisit quelques Compagnies, qu'il tenoit à sa solde. Les Parisiens firent partir après lui un détachement de troupes levées à la hâte & plusieurs chariots chargés de poudre. Mais Philippe d'Angennes du Fargis & François de la Grange de Montigny enlevérent ce convoi, & mirent en déroute l'escorte qui le conduisoit.

Propositions du Roi de Navarre au Duc d'Espernon.

Le Roi de Navarre, de son côté, ne se tenoit pas tranquille. Il pressoit le Duc d'Espernon, de se joindre aux Protestans. Le Duc hésitant de se déclarer, jusqu'à ce qu'il eût retiré trois cents soixante mille écus qu'il avoit déposés entre les mains de Zamet & de Bandini, & dont il craignoit la confiscation ; le Roi de Navarre consentit

our lui faire bon de cette ſomme, de
ui ceder tous ſes domaines de Guyen- HENRI III. 1588.
e, à condition de pouvoir les retirer,
n le rembourſant. Pendant cette né-
ociation, Eſpernon reçut la nouvelle
e la mort du Duc de Guiſe. Il dépêcha
ſſitôt un courier, pour en donner
art au Roi de Navarre. Ce Prince,
n apprenant cette cotaſtrophe, dé-
ara que pluſieurs gentilshommes lui
voient offert de tuer ce chef de la
igue, mais qu'il les avoit conſtam-
ent refuſés, & qu'il les avoit mena-
és, s'ils continuoient à lui parler de
e deſſein, de ne les plus regarder, ni
omme ſes amis, ni comme des gens
'honneur.

Au reſte la ſcene tragique, qui s'é-
oit paſſée à Blois, rompit les meſures,
ue le Roi de Navarre commençoit à
rendre avec d'Eſpernon. Ce Seigneur
'avoit été éloigné de la Cour, que
our donner ſatisfaction au Duc de
uiſe. Celui-ci n'étant plus, il y avoit
pparence que d'Eſpernon ſeroit incef-
amment rappellé. Le Roi de Navarre
toit alors à Saint Jean-d'Angely. Dans
es conjonctures, les Proteſtans repri-
ent le projet de ſe rendre maîtres de
a Ville de Niort, ſur laquelle ils

HENRI III. 1588.

avoient déja fait envain plusieurs tentatives. Quelques mécontentemens personnels donnerent lieu à cette nouvelle entreprise. Les habitans de Niort à la faveur d'une forte garnison, & de la situation avantageuse de leur Place non-seulement bravoient les efforts de leurs ennemis, mais désoloient toutes les terres que les Réformés possédoient dans le voisinage. Pour peu qu'on fût suspect, on n'étoit point épargné. Tout récemment Jean Valette, grand Prevôt du Roi de Navarre, avoit été tué dans un combat, qui s'étoit donné au pied des murailles de la Ville. Le corps de ce Officier avoit été emporté dans la Place; & Jacques Laurent, Lieutenant général de Niort, homme brutal après avoir fait traîner ignominieusement le cadavre dans toutes les rues l'avoit fait pendre à un gibet.

Prise de Niort par les Protestans.

Louis de Saint-Gelais, un des principaux chefs des Protestans, avoit ses terres aux portes de Niort. Il avoit été un des plus exposés aux insultes. Ce fut lui, qui se chargea de l'attaque de la Ville. Il donna rendez-vous près du bourg de Sainte Placide à quatre vingts gendarmes, & à quatre cents arquebusiers commandés par d'Arambure

par Jean Baudéan de Parabere & par Hector du Préau. Ayant partagé ſes troupes en deux diviſions, il prit avec l'une la route de la vallée de Vouillé, & fit marcher l'autre par Fors ſous les ordres d'Antoine de Ranques, qu'il avoit choiſi pour ſon Lieutenant dans cette expédition. Ranques, en approchant de Niort, rencontra un détachement de la garniſon, le battit, & l'empêcha de rentrer dans la Place. Les deux diviſions des troupes Proteſtantes arriverent dans le milieu de la nuit au lieu marqué pour le point de réunion. La lune répandoit alors une grande clarté. Ainſi, pour aller plus avant, il fallut attendre que cette planete fût ſous l'horiſon. L'obſcurité ayant enfin ſuccédé à la lumiere, les Proteſtans s'avancerent vers une des portes de la Ville, y attacherent le pétard, & donnerent en même tems l'eſcalade par deux endroits. Ranques franchit la muraille, & égorgea les ſoldats d'un corps-de-garde. Saint-Gelais entra dans la Place par la porte, que le pétard avoit fait ſauter. Il fut joint aux halles par d'Arambure & par Parabere, qui, ainſi que Ranques, avoient eſcaladé les murs. Là, un gros

HENRI III. 1588.

HENRI III 1588.

de bourgeois fit tête long-tems aux attaquants. D'Arambure y reçut un coup, dont il perdit l'œil. Les Protestans eurent un second combat très vif à soutenir contre une autre troupe commandée par Philippe de Villiers Princé, qui fut joint par Laurent, Lieutenant général de la Ville. Mais Princé ayant été tué, & le Lieutenant général blessé dangereusement, les Catholiques se découragerent. Saint-Gelais fit mettre des lumieres aux fenêtres, & crier de toutes parts, *vive le Roi de Navarre*. La garnison s'enferma dans le château ; plusieurs des habitans prirent le même parti ; la plupart des autres se laisserent couler le long des murailles avec des cordes. A la pointe du jour, le soldat se mit à piller, & l'on s'apperçut aisément, qu'il étoit moins animé par l'avarice que par la vengeance. Les Parisiens publierent une relation affreuse des excès commis en cette occasion par les Protestans. Mais M. de Thou assure, qu'ayant passé quelques mois après à Niort, il reconnut par lui-même la fausseté de ces calomnies.

Le Lieutenant général Laurent avoit promis une grosse rançon à ceux qui

l'avoient fait prisonnier, & ils l'avoient tenu caché pendant quelques jours. Comme on n'avoit point eu soin de ses blessures, il mourut. Son cadavre, ayant été découvert, fut attaché au même gibet, où il avoit fait attacher celui de Valette. Saint-Gelais fit pendre un nommé Jamart, accusé d'avoir tenu contre le Roi de Navarre divers propos injurieux. Ce furent là les deux seules victimes sacrifiées à la vengeance publique. HENRI III. 1588.

Malicorne, Commandant de la garnison de Niort, se défendit quelques jours dans le château. A l'arrivée du Roi de Navarre, il capitula, & obtint des conditions honorables. Les Protestans trouverent dans Niort deux coulevrines, cinq gros canons & deux autres de médiocre grandeur. Le Roi de Navarre donna le gouvernement de la Ville à Saint-Gelais, & celui du château à Parabere.

Fin du XXXV Livre.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XXXVI.

HENRI III. 1589.

Mort de Catherine de Médicis.

PEu de tems avant le meurtre du Duc de Guiſe, Catherine de Medicis avoit été indiſpoſée. Elle commençoit à ſe rétablir, lorſque cet événement imprévû lui porta le coup de la mort. Le Cardinal de Bourbon, dans une viſite qu'elle lui rendit, lui ayant reproché, que par ſes careſſes elle les avoit amenés à la boucherie, lui, le Duc de Guiſe, & tous les bons Catholiques, c'eſt-à-dire les ligueurs,

(car ils ne se donnoient point d'autre nom), elle ne put tenir contre ce dernier assaut. Une fievre violente s'empara d'elle, & la conduisit au tombeau le 5 Janvier 1589 [a]. HENRI III. 1589.

Cette Princesse douée d'un génie vaste, & détachée de l'amour de la bagatelle, défaut si ordinaire à son sexe, fut uniquement occupée des plus importans projets. Afin de pouvoir plus aisément dominer, elle entretint continuellement les Princes ses enfans dans le goût du plaisir & de la molleſſe. Pendant long-tems, faisant naître adroitement des troubles dans l'Etat, & les appaisant à son gré, selon que ses intérêts le demandoient, elle sçut attirer à elle toute l'autorité. Egalement à charge à la nation dans la paix comme dans la guerre, aussitôt que les François délivrés des troubles inteſtins commençoient à goûter quelque repos, elle les replongeoit dans de nouveaux malheurs, par le desir qu'elle avoit de procurer des souverainetés à tous ses fils. Outrée de voir son crédit diminuer, elle alluma dans le sein du royaume la derniere

[a] Elle mourut au château de Blois, âgée de soixante-neuf ans, huit mois & vingt-trois jours.

HENRI III. 1589.

guerre civile. Ce feu ayant excité un incendie plus dangéreux qu'elle ne s'y étoit attendue, elle s'apperçut, malgré la dissimulation de Henri III, qu'elle ne conservoit plus aucun pouvoir sur l'esprit de ce Prince. Dès lors, soit feinte, soit dégoût, elle affecta de ne vouloir plus se mêler du gouvernement, contente de représenter à la Cour par beaucoup de magnificence. En cela, elle suivoit son humeur prodigue. Peu de Princesses firent autant de dépenses qu'elle, sur-tout en bâtimens. Elle fit élever un grand nombre d'édifices ; mais elle n'en conduisit aucun à sa perfection. Entêtée des vaines prédictions de quelques astrologues, elle croyoit que le jour, qui les verroit achevés, seroit le dernier de sa vie. [a]

Elle donna par son testament au

[a] *Catherine de Médicis* est peinte ainsi dans des vers que rapporte l'*Etoile*, & qui furent composés en guise d'épitaphe de cette Princesse.

La Reine qu'ici-gît, fut un diable & un ange,
Toute pleine de blâme, & pleine de louange.
Elle soutint l'Etat, & mit l'Etat à bas ;
Elle fit maints accords, & pas moins de débats.
Elle enfanta trois Rois, & cinq guerres civiles,
Fit bâtir des Châteaux, & ruiner des Villes ;
Fit bien de bonnes loix, & de mauvais édits.
Souhaite lui, passant, enfer & paradis.

Comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, les grandes terres qu'elle possédoit en Auvergne & dans le Languedoc, & elle fit divers autres legs considérables. HENRI III. 1585.

Personne ne parut, ni fort gai, ni fort triste de la mort d'une Princesse, qui avoit brouillé le royaume, tant qu'elle avoit vécu. D'ailleurs il arriva de si terribles révolutions, que ses plus zélés serviteurs n'eurent pas le tems de la regretter, & qu'elle fut bien tôt oubliée de tout le monde. Le corps de cette Reine fut mis en dépôt dans l'Eglise de Saint Sauveur, & il ne fut transporté que long-tems après à Saint Denis[a], où Catherine avoit fait ériger un superbe mausolée pour elle & pour Henri II. son époux.

Ce fut au milieu du deuil de la Cour, que se terminerent les Etats. Le 4 Janvier, les députés présenterent leurs cahiers au Roi; & les trois Ordres ayant juré une troisieme fois d'observer l'Edit d'Union, ils tinrent le 16 du même mois leur derniere séance avec autant de sécurité que si l'on eût joui de la paix la plus profonde. L'Archevêque de Bourges, devenu Président du Clôture des Etats.

[a] Il n'y fut transporté qu'en 1610.

HENRI III. 1589.

Clergé par la mort du Cardinal de Guise, porta la parole pour cet Ordre. Le Comte de Brissac harangua au nom de la Noblesse, & Etienne Bernard, de Dijon, pour le Tiers-Etat. Henri III, en congédiant les députés, leur fit promettre à chacun en particulier, de travailler dans leurs provinces à retenir le peuple dans le devoir. Il y en eut peu qui tinrent parole.

Quelques-uns des prisonniers recouvrent leur liberté.

Vers la fin du mois, le Roi conduisit lui-même les prisonniers au château d'Amboise. Un gentilhomme de la Province, nommé de Rilly, y commandoit. Quoiqu'il fût connu par son attachement pour le service de Henri, ce Monarque lui ôta sa place, pour la donner à du Guast. Quelques jours après, Henri rendit la liberté à la Duchesse de Guise. Il fit relâcher aussi Compan & Cotteblanche, & les renvoya à Paris. Claude Marcel eut ordre de les y accompagner. Nous avons dit ailleurs, qu'il avoit eu autrefois beaucoup de crédit sur le peuple de cette capitale. Il étoit chargé de faire certaines propositions. Les Parisiens le reçurent, mais ne voulurent point l'écouter. Cependant les factieux, afin d'amuser le Roi, & de tâcher de découvrir ses desseins,

lui députerent Pierre le Maître, Président aux Enquêtes, & l'un des plus ardens ligueurs. HENRI III. 1589.

Henri de son côté, séduit par les apparences d'un acheminement aux voyes de conciliation, publia une déclaration, datée du dernier de Décembre, par laquelle il confirmoit l'Edit d'Union. Il protestoit dans cette déclaration, que la tragédie, qui avoit ensanglanté le château de Blois, n'étoit qu'une suite de ce que les clauses portées par cet Edit n'avoient pas été observées; que son intention n'avoit été que de punir les auteurs de cette infraction, & qu'il ne prétendoit point étendre ses recherches sur les autres coupables, pourvu qu'ils cessassent de l'être. Confirmation de l'Edit d'Union.

Ayant perdu l'espérance de faire arrêter le Duc de Mayenne, il lui écrivit une lettre remplie de marques d'estime. Elle portoit que le Duc pouvoit être persuadé des dispositions favorables de Sa Majesté à son égard; qu'elle ne le confondoit point avec ses deux freres, & qu'elle étoit persuadée qu'il n'avoit point trempé dans leurs projets criminels. Mayenne, sensible à un coup dont la plaie saignoit encore, re- Le Roi écrit au Duc de Mayenne.

HENRI III. 1589.

garda les ménagemens que Henri semblait avoir pour lui, comme un avec de la timidité de ce Prince. Il n'en devint que plus animé à poursuivre la vengeance qu'il méditoit, & à laquelle la Duchesse douairiere de Montpensier sa sœur l'excitoit par ses lettres.

Prise de la Ganache par le Duc de Nevers. Maladie du Roi de Navarre.

Pendant ce tems, les Protestans étoient dans la consternation. La Ville de la Ganache s'étoit rendue le 14 au Duc de Nevers, & le 9 le Roi de Navarre, en marchant au secours de cette Place, étoit tombé malade d'une pleurésie. Au bruit de cet accident, un deuil universel se répandit dans toutes les Villes, qui tenoient pour la Réforme; la Rochelle fondit en larmes, comme si le parti touchoit au moment de sa ruine; on ordonna des prieres publiques qui durerent plusieurs jours, & où il y eut un concours extraordinaire. La tristesse ne fut pas moins grande à la Cour parmi tous ceux qui avoient quelque zele pour le bien public. Ils voyoient avec douleur enlever au Roi & à la France, dans des circonstances si fâcheuses, le plus ferme appui de l'Etat. A l'égard du Roi de Navarre, persuadé que sa derniere heure étoit venue, il regarda la mort

de sang froid. Il témoigna que son seul regret étoit de ne pouvoir continuer de secourir tant de gens de bien, qui gémissoient sous l'oppression. Pour le bonheur des François, il revint de cette dangereuse maladie. HENRI III. 1589.

Le Duc de Nevers s'étoit apperçu de l'éloignement que la plûpart des Officiers de son armée avoient pour le service du Roi depuis la mort du Duc de Guise. Presque tous menaçoient hautement de quitter le camp, & déja la désertion se mettoit parmi les soldats. Aussi, dès que la garnison de la Ganache avoit eu capitulé, Nevers étoit retourné à la Cour. Quelques jours après, son armée s'étoit débandée, comme il l'avoit prévu. Par-là, on fut privé du moyen de renforcer celle du Maréchal d'Aumont, [a] & le château d'Orléans fut obligé d'ouvrir ses portes aux ligueurs. Les ligueurs s'assurent d'Orléans.

Cette perte fut suivie d'un incident, qui donna aussi de l'embarras au Roi. L'Archevêque de Lyon, & la Chapelle Incident, qui oblige le Roi de changer la prison du Cardinal de Bourbon.

[a] Ici, M. de *Thou* suppose que le Maréchal d'*Aumont* étoit enfermé dans le château d'Orléans avec quatre cents hommes seulement. Plus haut, notre historien a dit que d'*Aumont* avoit marché au secours de ce château avec les Gardes Suisses & une partie des Gardes-Françoises.

HENRI III. 1589.

Marteau, détenus au château d'Amboise, firent insinuer à du Guast, qui en avoit le gouvernement, qu'on publioit à la Cour, qu'il avoit tué le Cardinal de Guise sans ordre, & seulement pour se venger d'une insulte personnelle que ce Cardinal lui avoit faite au jeu. Les émissaires des prisonniers ajoutoient que c'étoit Henri III, qui faisoit répandre ce bruit, pour appaiser Rome; & que le Roi avoit résolu de perdre du Guast, afin qu'on ne pût découvrir la vérité. Cet Officier, naturellement crédule, n'eut aucun soupçon qu'on le trompoit. Après l'avoir persuadé, il ne fut pas difficile de le gagner par les offres avantageuses, que lui fit la Chapelle Marteau. Déja les prisonniers triomphoient, comme s'ils eussent été en pleine liberté. Déja ils s'imaginoient voir le Cardinal de Bourbon sur le trône. Il en recevoit les complimens, & il admettoit tous les jours à sa table du Guast, qui envoya son frere à Paris, pour servir de sureté de sa parole aux ligueurs. Henri III, informé de cette intrigue, en conçut de justes allarmes. Il se servit du Capitaine Gotz, compatriote de du Guast, pour le faire revenir des impres-

sions qu'on lui avoit données. Ce n'étoit pas assez de rassurer ce gouverneur sur ses craintes. Il falloit satisfaire son humeur intéressée. On convint avec lui, que le Roi lui feroit toucher trente mille écus, qui sur le champ lui furent payés comptant par Pierre Molan, trésorier de l'épargne. De son côté, il remit au Roi le Cardinal de Bourbon, le Prince de Joinville & le Duc d'Elbeuf, & on les reconduisit sous bonne garde à Blois. A l'égard de l'Archevêque de Lyon & des autres prisonniers, ils resterent à Amboise, & l'on regla que ce seroit du Guast, qui recevroit leurs rançons.

HENRI III. 1589.

Mendose quitte le caractere d'Ambassadeur d'Espagne.

Dans ces circonstances, Don Bernardin de Mendose quitta le caractere d'Ambassadeur, dont Philippe II l'avoit revêtu à la Cour de France. Après avoir fait d'inutiles efforts pour engager les habitans de Blois à se soulever contre la Cour, il partit brusquement de cette Ville, comme s'il eût eu dessein de repasser en Espagne; & il se rendit à Paris, où il se comporta longtems en ennemi déclaré de la couronne. Le bruit, qu'il répandit de la prétendue délivrance du Cardinal de Bourbon, enhardit plusieurs Villes à

lever l'étendard de la révolte.

HENRI III. 1589.

Députation de Sancy vers les cantons Suisses & vers les Princes d'Allemagne.

Alors Henri comprit que la malheureuse politique de son Conseil alloit manifestement à la ruine des affaires, & qu'en voulant éviter l'odieux d'appeller les Protestans à son secours, il travailloit lui-même à sa perte. Pressé par la nécessité, il accepta enfin la proposition, que Nicolas de Harlay de Sancy lui avoit faite quelque tems auparavant. Il lui donna de pleins pouvoirs d'emprunter de l'argent des cantons Suisses & des Princes Protestans d'Allemagne; de faire avec eux telles alliances, & à telles conditions qu'il jugeroit les plus convenables; & de lever tel nombre de troupes qu'il croiroit être nécessaire. Sancy se mit en chemin au commencement de Février. En arrivant à Lyon, il trouva que tout le monde s'y disposoit à secouer le joug de l'autorité royale. Ainsi, appréhendant d'être arrêté, il se déguisa; il prit avec lui un Suisse qu'il connoissoit, & traversant la Bresse, qui étoit de la dépendance du Duc de Savoye, il arriva le 14 du même mois à Genève. De-là il passa en Suisse, où il réussit au-delà de ses espérances & de celles du Roi.

Les ligueurs cependant ne s'endormoient pas à Paris. Après s'être donné un gouverneur à leur dévotion, ils avoient mis à la tête des seize quartiers de la Ville seize hommes de la lie du peuple, tous gens ruinés, ou qui avoient sujet de craindre la rigueur de la justice. HENRI III. 1589. Création des *Seize*.

Quoique les confesseurs travaillassent depuis long tems à séduire le peuple, il y avoit encore bien des bourgeois, qui se faisoient scrupule d'entrer dans la nouvelle Union. Il s'agissoit de lever leurs doutes. Pour cela, les ligueurs imaginerent de mettre en œuvre la faculté de théologie, dont presque tous les membres leur étoient dévoués. Les plus furieux du parti firent présenter à cette faculté, au nom du Prevôt des Marchands & des Echevins, un mémoire par lequel ils demandoient, *Si les François pouvoient être censés dégagés du serment de fidélité, qu'ils avoient prêté à Henri III, & s'ils pouvoient en conscience prendre les armes contre ce Prince ?* La faculté de théologie, assemblée au nombre de soixante-dix docteurs, décida pour l'affirmative. En même tems, elle ordonna que son décret seroit envoyé au Pape, Cas de conscience proposé à la faculté de théologie par les ligueurs.

HENRI III 1589.

qui seroit supplié de l'appuyer de son autorité, & de secourir l'Eglise de France dans la triste situation où elle se trouvoit. Cette décision fut imprimée, & rendue publique [a]. Par l'acte qui en fut dressé, il paroissoit que le décret avoit passé tout d'une voix. Cependant il étoit constant que les anciens docteurs, entre autres Jacques le Févre [b], n'y avoient point donné leur approbation.

Cette décision fit beaucoup d'impression sur le simple peuple, mais ne fut d'aucun poids auprès des personnes d'un certain ordre, sur-tout auprès du Parlement. Les ligueurs, qui croyoient n'avoir rien fait s'ils n'avoient pour eux cette Compagnie, résolurent d'employer la force, où l'adresse étoit inutile. Ils n'eurent pas de peine à y faire consentir le Duc d'Aumale. Outre que c'étoit un homme sans expérience, il se persuada qu'il affermiroit son autorité, en affoiblissant celle du premier des tribunaux.

[a] On la trouvera à la fin de ce Livre, & l'on y verra pourquoi j'ajoute dix docteurs au nombre de ceux que M. de *Thou* dit avoir assisté à la délibération.

[b] *Le Févre* est nommé *Jean* par M. de *Thou*. Mais le vrai nom de ce docteur étoit *Jacques*. Voyez *Launoy*, hist. du collége de Navarre. Paris 1677, page 367.

Il fut donc reglé, qu'on arrêteroit les principaux membres de cette Compagnie. D'abord on mit du complot les prédicateurs, afin que, s'il arrivoit quelque émotion, ils euſſent des ſermons tout prêts pour calmer le peuple. Enſuite on dreſſa une liſte des magiſtrats, dont on vouloit s'aſſurer ; & pour s'y trouver compris, ce fut aſſez qu'on eût déplu à quelques-uns des factieux. Lorſqu'ils délibererent ſur les moyens d'exécuter leur projet, les ſentimens furent partagés. Les uns opinoient pour qu'on allât arrêter les Préſidens & les Conſeillers, chacun chez eux. D'autres prétendirent qu'il étoit plus à propos de ſe ſaiſir d'eux au Palais. Cet avis l'emporta, & Jean Buſſy le Clerc s'offrit de lui-même pour l'exécution. Les factieux commencerent par empriſonner pluſieurs perſonnes, qui pouvoient leur être ſuſpectes dans Paris. De ce nombre furent Bertrand de Patras de Campagnol, qui depuis peu avoit battu le Duc d'Aumale à Boulogne ; Louis de Châtaigner d'Abin, qui n'étoit pas moins diſtingué par ſon érudition, ſa valeur & ſa probité, que par ſa naiſſance ; Charles de Choiſeul de Pralin, & divers autres.

HENRI III. 1589.

HENRI III. 1589.

On fit beaucoup de recherches pou trouver Jacques-Auguſte de Thou [a] Crucé, Procureur au Châtelet, & l plus grand ennemi qu'euſſent les hon nêtes gens, s'étoit imaginé que ce ma giſtrat avoit été complice du meurtr du Duc de Guiſe, & il l'avoit perſuad aux gens de ſon eſpece. De Thou n s'étant point rencontré chez lui, Mari de Barbançon ſon épouſe, fille de Fran çois de Cany, qui ſous le regne d François II avoit été impliqué dan l'accuſation intentée contre le Princ de Condé, & qui depuis avoit perd la vie à la bataille de Saint-Denis, fu conduite à la baſtille par Pierre de l Rue, un des ſatellites des Seize.

Enfin le 16 Janvier, jour de la clô ture des Etats de Blois, les Chambre étant aſſemblées, le Palais fut inveſt par les ligueurs. Buſſy le Clerc, arm d'une cuiraſſe, & eſcorté de Jean-Bap tiſte de Machault, de Michel de Ma rillac, & d'un nommé Baſton, entra dans la Grand'Chambre, au momen que le Parlement ſe diſpoſoit à nom mer des députés qu'il avoit réſolu d'en voyer au Roi. Il lut à haute voix les

[a] Auteur de l'hiſtoire, ſur laquelle je compoſe cet ouvrage.

noms des magistrats qu'il étoit chargé d'arrêter. A la tête étoient le Premier Président de Harlay & le Président Augustin de Thou. Le Président Barnabé Brisson, qui, à ce qu'on croit, avoit été prévenu, ne s'étoit point rendu ce jour-là au Palais [a]. Le Président Potier n'y avoit point paru non plus, & le Président Pierre Seguier étoit sorti de Paris la veille avec l'Avocat général son frere. Le Clerc continuoit la lecture de sa liste, lorsque tous les Conseillers s'écrierent qu'ils suivroient leurs chefs. Ils se leverent de concert, & ils abandonnerent ainsi le sanctuaire de la justice, arrêtés comme des criminels par un homme de néant jusques sur ce tribunal redoutable, au pied duquel ils l'avoient vu ramper en qualité de Procureur. A la vue de tant de graves personnages, que de misérables satellites conduisoient dans les rues comme en triomphe [b], la plupart des bourgeois, quoique infectés du poison de la révolte, ne purent retenir leurs larmes. On courut aux armes de

HENRI III. 1589.

Emprisonnement des principaux membres du Parlement.

[a] Le Journal de *Henri III* met cependant ce Président au nombre des magistrats, qui furent arrêtés au Palais.

[b] Les magistrats prisonniers furent conduits d'abord à l'Hôtel-de-Ville, ensuite à la bastille.

tous côtés, sans se mettre en peine de
HENRI III. 1589. consulter le Duc d'Aumale ; les bou-
tiques furent fermées, & l'on posa de
corps-de-garde dans tous les quartier
de la Ville.

Comme le tumulte augmentoit, &
que par-tout on murmuroit haute-
ment contre l'entrepriſe des Seize
les prédicateurs monterent auſſi-tôt en
chaire, & ils aſſurerent le peuple
qu'on n'avoit pû ſe diſpenſer de ce
coup d'éclat ; qu'au reſte les magiſ-
trats priſonniers n'avoient aucun mau-
vais traitement à craindre ; qu'ils ſe-
roient même mis en liberté, dès qu'on
auroit pris certaines meſures ; qu'ainſi
les bourgeois devoient ſe tenir tran-
quilles, & ouvrir les boutiques à l'or-
dinaire, afin que le commerce ne
ſouffrît aucune interruption.

Les emiſſaires des Seize tenoient
un langage bien différent dans les rues
& dans les places publiques. Ils pu-
blioient que le Parlement avoit réſolu
de livrer la Ville aux ennemis de
Dieu & de la religion ; qu'on avoit
trouvé les clefs d'une des portes entre
les mains d'un membre de cette com-
pagnie ; qu'un gros de cavalerie avoit
paru dans les environs de cette capi-

ale, & que ces troupes devoient être
uivies du Roi de Navarre, qui se pro- HENRI III. 1589.
oſoit de mettre Paris à feu & à ſang.
e 17, on relâcha pluſieurs Conſeil-
ers, qui, ſans être ſur la liſte de
Clerc, avoient ſuivi le premier Pré-
dent.

Bientôt les ligueurs ajouterent un Suite des entrepriſes des ligueurs.
ouvel attentat à ceux qu'ils avoient
éja commis. Ils dreſſerent une for-
ule de ſerment, par laquelle le Par-
ment s'engageoit à prendre contre
ii que ce fût, ſans diſtinction de
ng ni de perſonne, la défenſe de
Jnion; à repouſſer la violence de
ux qui, au préjudice de la foi pu-
ique & de la liberté des Etats, avoient
it mourir ou arrêter les Princes &
igneurs catholiques; & à pourſui-
e par toutes les voies de droit la
ngeance d'un ſi grand crime. Ce ſer-
ent fut prêté ſolemnellement le 30
r les Préſidens & Conſeillers qui ſe
ouverent ce jour là au Palais, & le
ndemain par tous les Avocats & Pro-
reurs. Baſton, qui étoit du corps
ces derniers, voulut ſe diſtinguer,
ſignant la formule de ſon ſang. Ac-
blé de dettes, & cherchant à ré-
olir ſes affaires par toute ſorte de

voies, il avoit offert au Roi, après l
HENRI III. 1589. journée des barricades, de tuer le Du
de Guise. Henri qui n'étoit pas encor
déterminé à recourir aux moyens ex
trêmes, ayant rejetté cette propos
tion, Baston s'étoit jetté du côté de l
Ligue.

Requête présentée au Parlement par la Duchesse de Guise. Il auroit été surprenant, que la Du
chesse de Guise ne jouât pas un rôl
dans les conjonctures qui se préser
toient. Cette Princesse en grand deuil
& suivie d'un cortége aussi nombreu
que lugubre, se rendit le dernier jou
de Janvier au Parlement, pour lor
uniquement composé de gens, ou ir
timidés, ou dévoués au parti. Elle de
manda qu'il lui fût permis de fair
informer contre les auteurs du meur
tre du Duc son époux, & que la Cou
nommât des Commissaires, afin qu'a
près l'examen des informations l'o
procedât contre les coupables. La re
quête ayant été lue, les Chambre
assemblées, fut enterinée, oui, & c
requérant le Procureur Général.

Seconde requête de cette Princesse. La Duchesse présenta ensuite un
seconde requête, par laquelle elle s
plaignit de ce que, tandis qu'en cor
séquence de la permission qu'elle avoi
obtenue du Parlement, elle travail

loit à faire ses informations, ceux qui au mépris des droits des gens avoient HENRI III. assassiné le Duc & le Cardinal de Guise, 1589. faisoient informer à Blois contre ces Princes, & de ce que le Roi avoit nommé des Commissaires pour cet effet, sans égard pour les loix du royaume, qui défendent de juger les Pairs ailleurs qu'à la Cour des Pairs. Elle se porta pour appellante de cette commission, & des informations qui seroient faites conséquemment, demandant de pouvoir intimer, tant les Commissaires que les personnes qui les avoient nommés, & toutes celles que besoin seroit. Le Parlement admit la requête, & prononça que les citations, faites par un crieur public dans un des lieux voisins de ceux qu'habiteroient les intimés, seroient censées aussi valables, que si elles étoient faites au lieu du domicile desdits intimés, & en parlant à leurs personnes.

Sur une autre requête présentée par les Echevins de la Ville de Paris, le Parlement défendit par un arrêt à toutes personnes, quelles qu'elles fussent, d'empêcher le transport des vivres à Paris, & de rien entrepren-

dre au préjudice des Villes de l'U-
HENRI III. 1589. nion, à peine contre les contrevenans d'être regardés comme ennemis de la patrie, & d'être punis comme des traîtres.

Le D. de Mayenne quitte la Bourgogne. Le Duc de Mayenne, que Madame de Montpenſier étoit allée trouver à Dijon, ne cachoit plus ſes deſſeins. Il fit arrêter Céſar de Balzac de Gié, fils de d'Entragues, & Jean d'Angennes de Poigny, qui traverſoit la Bourgogne, en revenant de Turin, où il avoit fait un voyage par ordre du Roi. L'un & l'autre furent conduits à Paris, & renfermés à la baſtille avec les Préſidens & Conſeillers priſonniers. Après avoir fait faire de nouvelles levées par Chrétien de Savigny de Roſne, par Roger de Grammont, par Mauléon, & par d'Eſclavoles de Chamois, le Duc ſe mit en marche, ſuivi de quelques troupes, & il s'avança vers Orléans. Il y arriva peu de jours après la capitulation du château. Trouvant les choſes dans l'état où il les ſouhaitoit, il prit la route de Paris. Il avoit déja paſſé Auneau, château de la Beauſſe devenu fameux par la victoire que le Duc de Guiſe avoit remportée quelque tems auparavant près de cet endroit

endroit sur l'armée des alliés. Une députation qu'il reçut de Chartres, l'obligea de retourner sur ses pas. Nicolas de Thou, Evêque de cette Ville, & François d'Escoubleau de Sourdis, qui en étoit Gouverneur, étoient inviolablement attachés au Roi. Mais, comme ils n'avoient point de troupes, leur autorité étoit trop foible pour balancer celle d'une multitude séduite par les insinuations pernicieuses des ligueurs. Le Procureur Général la Guesle étant allé à Chartres par ordre de Henri, les bourgeois avoient annoncé fierement à ce magistrat, que le Roi ne devoit pas s'attendre qu'on lui fût plus fidéle qu'il l'avoit été au Duc & au Cardinal de Guise. Théodore de Ligneris avoit eu même l'audace d'arrêter la Guesle, & ne l'avoit remis en liberté qu'après avoir tiré de lui une forte rançon. C'étoit pour donner part de ces nouvelles au Duc de Mayenne, & pour se mettre sous sa protection, que la Ville lui envoyoit des députés. HENRI III. 1589.

Il y fit son entrée le 7 Février, & il y fut reçû avec beaucoup de joie, les enfans criant de toutes parts, *Vivent les Princes Lorrains.* Armé de pied en

cap, il descendit à la Cathédrale. L'E-
HENRI III. vêque fut contraint par les Chanoines
1589. de le recevoir à la porte du chœur, & de lui présenter la croix à baiser. Le Duc ne demeura que deux jours à Chartres. Pendant ce tems, il reçut le serment de fidélité des habitans, à qui il fit les plus belles promesses. Cependant il fit dire à Jacques-Auguste de Thou, qui s'étoit refugié dans cette Ville, & qui se tenoit enfermé dans le Palais Epiſcopal, de se retirer. Ce magistrat obéit, & se rendit à Blois avec l'Evêque de Maillezais [a]. Sourdis auroit desiré de les suivre, mais il fut retenu par les habitans. Il chargea son frere & de Thou d'une lettre pour le Roi.

Maladie du Roi. Lorsqu'ils arriverent à Blois, ce Prince étoit malade d'un flux de sang, auquel son tempérament mélancolique le rendoit sujet. Il ne dormoit point depuis quelques nuits. Cependant sa constitution étoit si bonne, qu'il n'avoit point de fievre.

Les ligueurs, toujours attentifs à profiter des événemens, ne manquerent pas de tirer avantage de sa maladie. Ils publierent qu'il étoit déses-

[a] *Henri d'Escoubleau*, frere du Gouverneur de Chartres.

péré, ou même qu'il étoit déja mort. Par là ils engagerent plusieurs Villes, qui flottoient encore dans l'incertitude, à se déclarer. Cependant le Duc de Mayenne arriva à Paris. Par son habileté, encore plus par le malheur qui accompagnoit le parti du Roi, ce Duc répondit parfaitement aux espérances que les Parisiens avoient conçues de lui. Il commença par établir un Conseil de l'Union, composé de quarante personnes tirées du clergé, de la noblesse, du corps des magistrats, & de celui de la bourgeoisie.

HENRI III. 1589.

Arrivée du D. de Mayenne à Paris.

Etablissement d'un Conseil de l'Union.

Ce Conseil, auquel tout le monde eut ordre d'obéir sous peine de mort, décida le 4 Mars, qu'en attendant l'assemblée des Etats généraux du royaume, qui furent convoqués pour le 15 du mois de Juillet suivant, le Duc de Mayenne se chargeroit du soin des affaires de la guerre & du gouvernement, *en qualité de Lieutenant général de l'état royal & couronne de France.* Les patentes en furent lues, publiées & enregistrées le 19 du même mois au Parlement. Le Duc de Mayenne s'y rendit cinq jours après, & il jura entre les mains du Président Brisson, de maintenir l'autorité des Par-

Mayenne est déclaré Lieutenant général de l'état royal & couronne de France.

HENRI III. 1589.

lemens, les priviléges du clergé & de la noblesse, & de ne se servir du pouvoir, qui lui étoit confié, que pour la gloire de Dieu, la tranquillité de l'Etat, la sûreté des bons, & la terreur des méchans. Il s'engagea aussi par serment, à diminuer les impôts, & à mettre le peuple à couvert de toute violence. Quelque tems auparavant, c'est-à-dire le 16 Février, le Parlement avoit rendu un arrêt, par lequel il nommoit de nouveaux Commissaires à la place de ceux qui avoient été choisis pour procéder à la vente des biens appartenans aux Protestans.

Déchaînement des Parisiens contre Henri III.

Tandis que ces scenes se jouoient, il n'y avoit point d'injures, que l'on ne vomît contre Henri, point d'outrages [a] qu'on ne fît à sa personne & à son

[a] Toutes les personnes, qui ont quelque lecture, savent que la devise de Henri III étoit trois couronnes, avec ces mots : *Manet ultima cœlo.* Dès l'an 1586, les ligueurs avoient fait à l'occasion de cette devise ce distique.

Qui dedit ante duas, unam abstulit; altera nutat;
Tertia tonsoris mox facienda manû :

Ils firent cette année-ci les quatre vers suivans :

Perjurii te pœna gravis manet ultima cœlo,
Nàm Deus infidos despicit ac deprimit.
Nil tibi cum cœlis : hîc nulla corona tyrannis.
Te manet in fœdis ultima cœnobiis.

autorité. On ne l'appelloit plus que Henri de Valois. Les prédicateurs dans leurs sermons lui prodiguoient les épithetes d'hypocrite, de traître, de barbare & de tyran. Ils demandoient que, pour réparation de l'infraction de la foi publique qu'il avoit violée à la face des Etats, on ordonnât que, comme un simple particulier, il reconnoîtroit humblement sa faute à genoux, en chemise, pieds & tête nuds, & portant à la main une torche du poids de trente livres, & demanderoit pardon à Dieu, à la Justice & à la Nation; après quoi il seroit déclaré indigne de porter la couronne, & renfermé à perpétuité dans le couvent des Minimes du bois de Vincennes, pour y faire pénitence le reste de ses jours au pain & à l'eau. HENRI III. 1589.

Leur impudence alla jusqu'à faire accroire au peuple, que le Roi étoit magicien. Ils avoient trouvé dans son oratoire de Vincennes une croix de vermeil, qui portoit deux satyres gravés sous la traverse entre quelques feuilles d'acanthe [a]. Cette croix passa

[a] On trouve dans un imprimé, intitulé: *Sorcelleries de Henri de Valois*, une estampe où cette croix est représentée. Selon le même imprimé, ces satyres étoient de bosse, & détachés de la croix.

HENRI III. 1589.

tour à tour par les mains de tous les prédicateurs de la Ligue. Ils assuroient avec les sermens les plus horribles, que Henri, sous prétexte d'aller dans son oratoire rendre ses hommages à la croix du Sauveur, adoroit les démons représentés par les satyres, & qu'il avoit avec eux des entretiens secrets.

A ces déclamations on joignoit des processions, auxquelles présidoient à l'envi le libertinage & la fureur. Les filles & les femmes, malgré la rigueur de la saison, y marchoient pieds nuds. Quelques unes des plus jolies n'étoient couvertes que d'une toile de lin très-fine, qui n'opposoit aucun obstacle aux regards curieux & aux caresses lascives d'une jeunesse effrontée. Toutes les personnes, qui assistoient à ces processions, portoient des cierges allumés, qu'elles éteignoient après avoir chanté certaines prieres en vers, comme si, sur la foi de ce que la fable nous raconte du tison fatal, à la conservation duquel étoient attachés les jours de Meléagre, elles eussent espéré d'abreger par ces mystérieuses cérémonies la vie du Roi. Ce fut avec la même fureur, si l'on en croit nos historiens,

que sous le regne de Charles VI on vit autrefois les Parisiens se soulever contre le Dauphin son fils.

HENRI III. 1589.

Les mouvemens, dont la France étoit agitée, s'étoient fait sentir jusqu'à Rome. Sixte V étoit convenu avec le Duc de Guise, de donner une de ses nieces en mariage au Prince de Joinville, & de déposer le Roi, pour mettre la couronne sur la tête du Duc. Ce Pape voyoit avec regret tant de belles espérances évanouies, & c'étoit ce qui l'irritoit le plus contre Henri. Le Duc de Mayenne, avant son départ de Dijon, avoit envoyé le Chevalier Jacques de Diou, pour peindre au souverain Pontife la tragédie de Blois sous les plus horribles couleurs. La Ligue avoit fait partir dans le même dessein Lazare Coquelay, Conseiller au Parlement de Paris. C'étoit un magistrat d'un grand sens & de beaucoup d'esprit. Trop de zele pour la liberté publique, à laquelle il s'étoit imaginé que le Roi & ses ministres donnoient de jour en jour de nouvelles atteintes, & que cet homme de cœur ne pouvoit voir opprimer sans y être sensible, lui avoit fait croire que les factieux ne pensoient qu'à mettre un frein au des-

Menées du D. de Mayenne & de la Ligue auprès du Pape.

HENRI III. 1589.

potisme. Dans la suite il reconnut qu'il s'étoit trompé. Il changea pour lors de parti, & il témoigna autant d'ardeur pour réparer ses fautes, qu'il avoit montré d'empressement à les commettre. Diou & Coquelay profiterent tellement des dispositions, où Sixte se trouvoit déja, qu'il reçut fort mal Jerôme de Gondi, chargé de lui demander au nom du Roi une absolution secrete pour le meurtre du Cardinal de Guise.

Le Roi fait partir l'Evêque du Mans pour Rome.

Henri, informé du peu de succès de la négociation de Gondi, donna ordre à Claude d'Angennes, Evêque du Mans, de se rendre à Rome. Le grand âge de ce Prélat ne lui permit pas d'y arriver avant le 23 de Février. Dans son voyage, il passa par Turin & par Florence. Le grand Duc étoit alors occupé aux préparatifs de ses noces. Attaché à la France, il instruisit d'Angennes du génie de la Cour Romaine, & de la conduite qu'il y falloit tenir. Il assura le Prélat, que le Roi ne pouvoit y avoir de meilleur appui que ses propres succès; que, si son parti devenoit en France le plus puissant, il auroit pour lui tout le Sacré Collége, & le Pape lui même; qu'autrement il n'en

avoit rien à espérer ; que sur-tout il falloit s'attacher à diminuer la haute idée qu'on s'étoit faite à Rome des forces de la Ligue. L'Evêque du Mans, dans l'audience qu'il eut de Sixte V, parla conformément au plan que le grand Duc lui avoit conseillé de suivre. Il donna à entendre au Pape, que le Roi étoit à la veille de triompher de tous ses ennemis. Au lieu de demander une absolution publique & solemnelle pour Henri, ainsi que Sixte l'exigeoit, il dit que ce Prince n'avoit de compte à rendre à personne de ses paroles ni de ses actions ; que S. M. avoit pourvu à la sureté de sa conscience, en se faisant absoudre par son confesseur ; mais qu'elle prioit néanmoins le Pape, de lui accorder sa bénédiction, en cas que S. S. la crût nécessaire pour une plus grande sureté. Sixte répondit qu'il étoit surprenant que Henri espérât la bénédiction apostolique, dans le tems qu'il persevéroit dans son péché, & pendant qu'il retenoit prisonniers le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon. HENRI III. 1589.

Le lendemain, le Pape tint conseil avec quelques membres du Sacré Col-

HENRI III. 1589.

lége. Cependant l'Evêque du Mans rendit visite à tous les Cardinaux, non pour les solliciter comme juges, mais pour les engager à ne point le traverser. La plupart insistoient sur la nécessité de l'absolution publique. L'Evêque prétendoit au contraire, » qu'un des » principaux droits de nos Rois & de » la nation étoit de ne point encourir les censures qu'on appelle *Latæ* » *sententiæ ;* que les Constitutions des » Papes, faites en faveur des Cardinaux, n'étoient point obligatoires » pour la France, n'y ayant jamais été » reçues ; que d'ailleurs, quand elles » y auroient été reçues, on ne pourroit pas dire que le Roi eût encouru » les censures pour une action, à laquelle il ne s'étoit porté que pour préserver sa couronne & sa vie de la ruine certaine qui menaçoit l'une & » l'autre ; que les Evêques & autres ecclésiastiques étoient soumis à la juris- » diction séculiere, sur-tout en France, » où les Evêques n'obtiennent même » la jouissance de leur temporel, » qu'après avoir prêté serment entre » les mains du Souverain ; Que, suivant les loix du royaume, il y avoit » même certains cas, dont le Juge

Droits de nos Rois sur le clergé du royaume.

» ecclésiastique, quoique les parties
» fussent renvoyées devant lui, ne pou- HENRI III.
» voit connoître, sans appeller le Juge 1589.
» royal; Que de plus les Pairs de Fran-
» ce, tels qu'étoit le Cardinal de Guise,
» ne reconnoissoient point d'autre tri-
» bunal que le Parlement de Paris,
» nommé *la Cour des Pairs*. Enfin que
» nos Rois avoient sagement pourvu
» à tout par l'établissement des Parle-
» mens, qui, étant composés de Clercs
» & de Laïques, pouvoient rendre
» également justice à tout le monde,
» sans donner atteinte aux priviléges
» de personne. »

Quelques jours s'écoulerent dans ces contestations, & le 3 Mars l'Evêque du Mans, accompagné du Marquis de Pisani, Ambassadeur de France auprès du Saint Siege, retourna une seconde fois à l'audience du Pape. Comme ce Prélat se disposoit à s'étendre sur les projets criminels des Princes Lorrains, Sixte V l'interrompit, en disant qu'il ne s'embarassoit point de tous ces détails: Qu'il s'agissoit de l'outrage fait à l'Eglise par la mort du Cardinal de Guise: Que le Roi ne pouvoit en faire satisfaction, qu'en demandant & en recevant solemnellement l'absolution

HENRI III 1588. Sixte V demande que Henri III lui remette le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon.

de ce péché : Que pour l'obtenir, il falloit envoyer à Rome les Prélats prisonniers. L'Evêque du Mans représenta qu'il étoit à propos, que du moins, en attendant, Sa Sainteté daignât confirmer l'absolution que le Roi avoit reçue de son confesseur. Voyant qu'il n'y avoit pas moyen de faire changer Sixte de résolution, il le pria d'annuller du moins le décret aussi absurde qu'injuste de la Faculté de Théologie de Paris. Sixte convint de la témérité de ce décret, & répéta plusieurs fois qu'il feroit son devoir, lorsque Henri auroit fait le sien : Que Louis XI, pour avoir fait arrêter honteusement le Cardinal de Balue & l'Evêque de Verdun, avoit été obligé d'envoyer des Ambassadeurs à Rome, & de faire solliciter publiquement son absolution dans le Consistoire. Nos Ambassadeurs promirent qu'ils informeroient le Roi des conditions exigées par Sa Sainteté.

Trois jours après, l'Evêque du Mans, toujours accompagné de Pisani, eut une troisieme audience du Pape. Alors, pour la premiere fois, ce Prélat se servit des argumens tirés du droit & des priviléges de la nation. Sixte n'écouta

qu'impatiemment le nom terrible de *Libertés de l'Eglise Gallicane ;* & prenant feu, il dit aux Ambassadeurs, *qu'ils se donnassent bien de garde de rien avancer d'aussi téméraire, & qui fût aussi suspect d'héréſie.* Il finit par les menacer, s'ils ne changeoient de langage, & si on ne le satisfaisoit au sujet des Prélats prisonniers, d'excommunier le Roi, & de faire arrêter l'Evêque du Mans. Pisani, outré de cette violence, répondit que le caractere de ministre du Roi de France mettoit le Prélat à couvert de ces menaces ; qu'un Ambassadeur étoit toujours en droit de faire valoir les justes raisons de son maître ; qu'il n'y avoit point de manque de soumission & de respect que l'Evêque du Mans & lui ne fussent disposés à donner au Saint Pere, mais que ni la crainte de la prison, ni celle de la mort, ne les empêcheroit point de faire leur devoir. HENRI III. 1589.

Sur ces entrefaites arriverent des lettres du Roi, datées du 24 Février. Ce Monarque, las des troubles, n'avoit pas eu la patience d'attendre des nouvelles de ses Ambassadeurs. Il leur envoyoit ordre de demander en son nom une absolution formelle. Après

Le Roi ne peut obtenir l'absolution du Pape.

HENRI III. 1589.

avoir concerté avec le Cardinal de Joyeuse la formule dont ils se serviroient, ils se présenterent de nouveau le 14 Mars à l'audience du Pape. » Le Roi, dit l'Evêque du Mans, avoit » cru, en se faisant absoudre par son » confesseur, mettre sa conscience en » sureté. Il a été informé par les lettres » du Marquis de Pisani & du Cardi- » nal de Joyeuse, que V. S. en jugeoit » autrement. Ainsi, pour se confor- » mer à vos intentions, Sa Majesté, » quoiqu'il ne lui reste d'ailleurs au- » cun scrupule, m'a commandé de de- » mander à V. S. une absolution en » forme. » Ensuite, se jettant aux pieds de Sixte, » Très-Saint Pere, » continua-t il, je demande donc au » nom du Roi très-Chrétien votre ab- » solution, avec tout le respect que » le pere commun des Fidéles a droit » d'attendre d'un fils humble & sou- » mis. Je supplie V. S. d'avoir pour » lui des entrailles de pere, & de le » rétablir dans vos bonnes graces, » ainsi que dans tous les droits dont il » a joui jusqu'à présent auprès d'elle. »

Sixte, charmé d'avoir gagné ce point sur la fierté du Roi, ordonna au Prélat de se lever, & le fit asseoir auprès

de lui. Mais il se garda bien d'accorder l'absolution qu'on demandoit. Il ne désespéroit pas d'obtenir de Henri, que le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon fussent conduits à Rome, ce qui auroit déshonoré la France, où dans le cas de crime de leze-majesté toutes personnes sont soumises à la juridiction du Prince. HENRI III. 1589.

D'autres affaires, que celle qui se traitoit auprès du Pape, occupoient sérieusement Henri III. A l'exemple de Paris, d'Orléans & de Chartres, Amiens abandonna le parti de la Cour, à la sollicitation de Godefroi de la Martonie son Evêque [a]. Les habitans, pour couronner leur attentat, arrêterent, contre le droit des gens, Marie de Bourbon, douairiere de Longueville, François d'Orléans, Comte de Saint-Paul, & sa sœur, & en exigerent une rançon exorbitante. Abbeville, capitale du Comté de Ponthieu, secoua aussi le joug. Dès avant la mort du Duc de Guise, ces deux dernieres Villes avoient fait une ligue secrète avec Montluc Revolte de plusieurs Villes de France.

[a] Et d'un nommé *le Roy*, Lieutenant général de la Ville. Ce traître avoit été du nombre des députés du Tiers-Etat, que *Henri* avoit fait arrêter à Blois. Il venoit d'obtenir sa liberté, sur la promesse qu'il avoit faite de renoncer à toute cabale.

de Balagny, Gouverneur de Cambray.

HENRI III. 1589.

Rouen, capitale de la Normandie, ne fut pas long-tems non plus, sans se soulever. Tanneguy le Veneur de Carrouge, qui en étoit Gouverneur, tenoit pour le Roi, & étoit aimé du peuple. Le 9 Février, les ligueurs de la Ville, après avoir répandu le bruit que les hérétiques étoient aux portes, (ce qui étoit par-tout le signal de la révolte,) se firent remettre la garde des deux châteaux. Peu après, à l'arrivée du Duc d'Aumale, ils chasserent Carrouge, & la plupart des habitans signerent l'Union. Claude Groulart, premier Président du Parlement de la province, & tout ce qu'il y avoit de magistrats de quelque considération dans ce Corps, étoient sortis de Rouen. Ils se retirerent à Caën, où ils rendirent la justice au nom du Roi pendant tout le tems de la guerre.

Au Mans, les bouchers, secondés de quelques gens de leur espece, allumerent le feu de la sédition. Quelques gentilshommes & quelques bourgeois, qui voulurent soutenir les intérêts du Roi, perdirent la vie dans ce tumulte. Le Gouverneur même y fut dangereusement blessé, & il demeura entre les

mains des factieux. C'étoit Philippe d'Angennes du Fargis, frere de l'Evêque de la Ville. Il fut envoyé à Paris, où il alla tenir compagnie dans la baſtille au ſieur de Poigny leur frere. Les révoltés avoient à leur tête Urbain de Laval de Bois-Dauphin, qui avoit été arrêté quelque tems auparavant à Blois, & qui avoit été relâché ſur ſa parole, dont le Duc de Montbazon & Nicolas de Grimoville de Larchant, Capitaine des gardes du corps, s'étoient rendus garans. HENRI III. 1589.

Triſtan de Roſtaing avoit conſervé la Ville de Melun au Roi. Mais n'étant point ſecouru, & ſe voyant trop foible d'un côté, pour réſiſter aux forces du dehors; de l'autre, trop peu accrédité au dedans, pour contenir les mutins dans le devoir, il abandonna enfin cette Place. La Ville de Senlis étoit auſſi juſqu'alors reſtée fidéle par les ſoins de Nicolas de Livry de Humerolles. Les ſéditieux le contraignirent d'en ſortir : ils y appellerent un gentilhomme du voiſinage, nommé de Raſſes de Saint-Simon, qui étoit entierement dévoué à la Maiſon de Guiſe, & ils firent recevoir l'Union par tous les habitans. Guillaume Roſe, Evêque

HENRI III. 1589.

de la Ville, influa beaucoup dans cette révolution. Malgré l'obligation qu'il avoit à Henri de cet Evêché; malgré plusieurs autres bienfaits dont il avoit été comblé par ce Prince, il étoit un des déclamateurs de la ligue les plus furieux; exemple remarquable de l'ingratitude qu'on a souvent reprochée aux gens de son état. La révolte de Senlis fut une espece de tocsin pour toutes les Villes des environs. Crépy en Valois, Pont-Saint-Mexent, Creil-sur-Oyse, Clermont en Beauvoisis, se soulevèrent presque en même tems.

Lyon balança long-tems, avant de se déterminer. A la fin, cette Ville fut entraînée dans le parti des ligueurs par Charles de Neufville d'Alincourt. Pendant quelque tems, il ne voulut point paroître avoir eu part à ce changement; mais bientôt il leva le masque; il vint à Paris avec Villeroy son pere; & le Duc de Mayenne les fit entrer dans le Conseil de l'Union, après leur avoir fait prêter serment de fidélité.

La Châtre embrasse le parti de la ligue.

Claude de la Châtre, Gouverneur du Berry, qui venoit d'exercer les fonctions de Maréchal de camp dans l'armée du Duc de Nevers, s'étoit rendu

à la Cour, après la réduction de la Ganache. Soit par confiance, soit par la crainte de le mécontenter, le Roi ne l'avoit pas voulu retenir près de lui. La Châtre s'étant retiré à Bourges, & y tenant une conduite qui donnoit lieu de le soupçonner ; Henri lui envoya deux fois de suite Odar Fretel de Buy, & lui fit faire des propositions très-avantageuses, dans la vue de s'assurer la fidélité d'un Officier de cette conséquence. Par malheur, sur ces entrefaites, les habitans de Sancerre, qui dans le cœur étoient presque tous Protestans, s'emparerent du château de leur Ville. Dans le même tems, le Roi de Navarre se rendit maître du château d'Argenton, ainsi que nous le rapporterons bientôt. Ces deux évenemens parurent à la Châtre une preuve manifeste, que Henri III étoit d'intelligence avec ce Prince. Après avoir sondé les bourgeois, il les fit assembler ; & par ses conseils ils accéderent à l'Union. L'Archevêque [a], ayant refusé de la signer, obtint de la Châtre la permission de se retirer. Il alla joindre la Cour, où il servit toujours le Roi avec zele.

HENRI III. 1589.

[a] *Renaud de Beaune.*

HENRI III. 1589.

La qualité de beaufrere de Henri n'empêcha pas le Duc de Mercœur, de le trahir. Ce Duc arma successivement les Villes de Nantes & de Rennes contre le Roi. Les habitans de la derniere de ces Villes se repentirent peu après de leur faute, & ils rentrerent dans le devoir.

Trahison du Duc de Mercœur.

Les Toulousains se portent aux plus grands excès.

Nulle part, la révolte n'éclata plus vivement qu'à Toulouse. Le peuple, soulevé, à ce qu'on croit, par les Jésuites, s'y porta aux plus grands excès. Le premier Président du Parlement de Languedoc étoit alors Jean-Etienne Duranti. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & d'une probité digne de nos ayeux. D'ailleurs, on prétend qu'il espéroit de devenir un jour premier Président du Parlement de Paris; & cette raison auroit été un motif suffisant, pour qu'il ne se détachât point des intérêts du Roi. Malgré les soins de ce magistrat, les ligueurs inspirerent à une partie de la Ville leurs sentimens. Urbain de Saint-Gelais, Evêque de Comminges, après s'être sauvé de Blois, s'étoit réfugié à Toulouse. Ne cherchant qu'une occasion de signaler son ressentiment contre la Cour, il anima la fureur du peuple,

déja disposé à se mutiner. A l'instigation de ce Prélat, & du Président François de Paule qui aspiroit à la place de Duranti, les séditieux présenterent au Parlement une requête, par laquelle ils demandoient qu'il leur fût permis d'établir un Conseil pour veiller à la sûreté publique. Leur demande leur fut accordée, avec la restriction que dans les affaires importantes le nouveau tribunal seroit obligé de communiquer ses résolutions au premier Président, afin que ce Magistrat en rendît compte à sa Compagnie. La facilité du Parlement le rendit mepriſable dans l'esprit du peuple. Les factieux se mirent peu en peine d'observer la clause, qui leur étoit prescrite. Ils pousserent l'audace jusqu'à déferer de leur autorité le gouvernement de la Ville à l'Evêque de Comminges, qui l'accepta, à condition, disoit-il, de le remettre à quelqu'un des Princes ligués. HENRI III. 1589.

A peine le Prélat fut-il installé dans sa nouvelle dignité, qu'il fit mettre en délibération dans le Conseil, si l'on étoit encore obligé d'obéir au Roi. La plûpart des membres de l'assem-

HENRI III 1589.

blée prononcerent qu'on ne devoit aucune fidélité à un Prince, qui avoi violé ſa parole, & qui attaquoit ouvertement la religion. Duranti, avec toute la fermeté que ſa charge exigeoi de lui, s'éleva contre le ſentiment d la pluralité. Il fut ſecondé par Jacque Daffis, Avocat général, & il obtin qu'on renverroit cette affaire à la déci ſion du Parlement. Le 17 Janvier cette Compagnie s'aſſembla à cett occaſion. Les avis y furent ſi partagés qu'on ne put rien réſoudre. Cependan le peuple en fureur inveſtit le Palais Lorſque le premier Préſident voulu retourner chez lui, ſon caroſſe fut criblé de coups d'épée, & ce magiſtrat n les évita, qu'en ſe couchant de ſon lon ſur le marche-pied, tandis que le co cher pouſſoit les chevaux à toute bride pour écarter la foule. Malheureuſe ment une des roues de la voiture ſ briſa, & Duranti fut contraint de ſ réfugier à l'Hôtel de Ville, dont i n'étoit pas éloigné. Il ſe flattoit qu tous les bons citoyens voleroient à ſo ſecours. Perſonne ne parut. L'eſpri de parti, ou la crainte, lui avoit en levé ſes plus fideles amis. Ceux qu

jusqu'alors avoient soutenu les intérêts du Roi étant sortis de la Ville, ou se tenant cachés, on tendit les chaînes, & l'on éleva des barricades dans toutes les rues. HENRI III. 1589.

Il y avoit déja quatre jours, que le premier Président étoit enfermé dans l'Hôtel de Ville, lorsque le Parlement ordonna par un arrêt, qu'on laissât à ce magistrat la liberté de se retirer à la maison de plaisance de l'Archevêque de Toulouse. Les ligueurs s'opposerent à l'exécution de cet arrêt. Non contens de retenir Duranti, ils lui donnerent pour prison le couvent des Dominicains. Il y fut conduit par les Evêques de Comminges & de Castres, & on l'y resserra si étroitement, que sa fille unique ne put obtenir la permission de le voir. On permit seulement à sa femme, de s'enfermer avec lui.

Assassinat du P. Président Duranti, & de Daffis, Avocat général.

L'Avocat général Daffis s'étoit retiré à la campagne. Du lieu de sa retraite, il écrivit à Guillaume Daffis son frere, premier Président du Parlement de Bordeaux, & au Maréchal de Matignon, pour les informer de ce qui se passoit, & pour les prier de secourir les serviteurs qui restoient au Roi dans

Toulouſe. Par une nouvelle diſgrace, ſes lettres furent interceptées. On envoya ſur le champ arrêter l'Avocat général, & on le ramena à Toulouſe, où il fut condamné à mort. La fureur des ſéditieux ne ſe bornant point là, ils réſolurent de ſe défaire auſſi de Duranti. Le 10 Février, ils publierent que ce magiſtrat avoit tramé un complot, pour livrer la Ville au Maréchal de Matignon; que les Comtes de Carman & d'Aubigeoux s'avançoient avec des troupes, & que le Baron de Blaignac à la tête d'un autre Corps étoit déja proche. Cette fauſſe nouvelle produiſit l'effet que les factieux s'en promettoient. Le peuple s'étant joint à eux, ils ſe rendirent ſur les quatre heures du ſoir au couvent des Dominicains, & ils aſſaſſinerent le premier Préſident à coups d'épée & de piſtolet. Enſuite ils traînerent ſon cadavre ſanglant à la place de S. George, lieu deſtiné pour l'exécution des criminels. Là, ils attacherent le corps la corde au col à la porte du pilori, & pendirent vis-à-vis à un poteau le portrait du Roi. Au deſſous du cadavre du premier Préſident, ils placerent cette inſcription; *Tu as*

HENRI III. 1589.

tant

tems aimé ton Roi. Jouis présentement de sa vue à ton aise, & qu'il meure ainsi que toi. De-là, ils coururent au Palais, tirerent de la Conciergerie l'Avocat général Daffis, & le mirent en pieces. Le lendemain, un des Capitouls, assisté d'un Conseiller au Parlement, enleva dans un linceul le corps de Duranti, & le fit porter aux Cordeliers, où il fut inhumé à côté du grand autel. L'Avocat général fut de même enterré sans bruit dans l'église de S. Antoine. HENRI III. 1589.

La mort de ces deux magistrats ne fut pas capable d'assouvir la rage des ligueurs. Ils se saisirent d'un portrait du Roi, qui étoit à l'Hôtel de Ville, & ils le mirent à l'encan, un d'eux contrefaisant le priseur public, & criant à haute voix : *Notre tyran de Roi à vendre, à cinq sols pour lui acheter un licol.*

Duranti mourut à l'âge de cinquante-six ans. Quoiqu'il eût toujours vécu avec beaucoup d'œconomie, il laissa très-peu de bien ; ce qui est une preuve de son intégrité. Il étoit fils d'un Conseiller au Parlement. Avant l'âge de dix-sept ans, il avoit soutenu toutes ses theses de droit. D'abord, il exerça la profession d'Avocat. Ayant ensuite rempli pendant plusieurs années la

HENRI III. 1589.

charge d'Avocat général, il succeda dans celle de premier Président à Jean Daffis son beau-pere, mort huit ans avant lui. Il composa sur les cérémonies de l'Eglise un ouvrage [a] estimé, que Sixte V fit imprimer à Rome à ses dépens après la mort de ce magistrat. Duranti affectionna beaucoup les Religieux. Ce fut lui qui introduisit les Jésuites à Toulouse. Il fit venir d'Italie des Capucins, qui ne subsisterent long-tems que de ses libéralités.

Edit contre les ligueurs.

Le Roi étoit encore à Blois. Jugeant qu'il n'y avoit plus aucun accommodement à esperer avec les ligueurs, il donna dans le mois de Février un édit, portant, que, si le Duc de Mayenne, le Duc d'Aumale & le Chevalier d'Aumale son frere, ne se soumettoient avant le premier du mois de Mars suivant, Sa Majesté les déclaroit criminels de leze-Majesté au premier chef, & enjoignoit à tous ses sujets de leur

[a] Cet ouvrage est écrit en latin, & est intitulé (*De ritibus ecclesiæ.*) *Le Bret*, auteur d'un abrégé de l'Histoire Universelle, & après lui *Dom Martenne*, ont avancé que ce livre étoit de Pierre *Danés*, Evêque de Lavaur. Ils prétendent que *Duranti*, ayant acheté la bibliotheque du Prélat, y avoit trouvé le manuscrit de l ouvrage en question, & qu'il se l'étoit approprié. Cette allégation a été refutée par plusieurs savans.

courir sus. Par le même édit, Henri proscrivoit les Parisiens & les habitans de plusieurs autres Villes, cassoit leurs Gouverneurs & leurs jurisdictions, & ordonnoit aux Cours de Parlement, Chambres des Comptes, Cours des Aides, & Bureaux des Trésoriers de France, d'en sortir incessamment. Le Roi prescrivoit en même tems à tous les Princes, seigneurs & principaux gentilshommes de son royaume, de se rendre le 12 de Mars auprès de sa personne, avec les troupes qu'ils avoient sous leurs ordres. HENRI III. 1589.

Sur ces entrefaites, la Ligue reçut un échec. Falandre avoit été chargé par le Duc de Mayenne, de conduire dans le Maine deux régimens d'infanterie & cinq compagnies de chevaux legers. Le Comte de Soissons défit ce détachement. Défaite d'un corps de leurs troupes.

Ce Prince, charmé de ce premier succès qui sembloit être d'un heureux préfage pour le parti du Roi, revint sur le champ à la Cour, pour prendre de nouveaux ordres. On y mit en délibération, quelle Ville Henri III devoit choisir pour y établir sa réfidence, & pour y transferer le Parlement & le Conseil, tandis que les troubles dure-

HENRI III. 1589.

roient. Le Duc de Nevers conseilloit au Roi, de passer à Moulins, afin de s'approcher de Lyon, prétendant que Henri avoit dans cette derniere Ville un grand nombre de sujets fidéles, qui, fortifiés du voisinage de S. M. prendroient les armes en sa faveur. Il ajoutoit que par ce moyen le Roi recevroit plus facilement les secours que Sancy devoit amener. Le Comte de Soissons fut d'un avis contraire. Il soutint que, si Henri s'éloignoit de la Loire, qui servoit comme de barriere pour arrêter le torrent de la révolte, Tours, Angers & toutes les autres Villes qui sont sur cette riviere, ne tarderoient pas à se soulever, lorsqu'elles se verroient menacées du côté de la Guyenne par le Roi de Navarre, & du côté opposé, par les ligueurs; que d'ailleurs la noblesse du Blésois, de la Touraine, de l'Anjou & des provinces voisines, prendroient l'éloignement de S. M. pour une fuite, & en auroient moins d'ardeur à soutenir la bonne cause; que la situation de Tours étoit avantageuse, & que le Roi ne pouvoit faire choix d'un lieu plus propre pour la résidence de la Cour. Plusieurs seigneurs

appuyerent le sentiment du Comte de Soissons.

HENRI III. 1589.

Henri balançoit entre ces deux partis. Le soulevement de Tours le détermina. La plûpart des habitans de cette Ville se laisserent emporter par cet esprit de vertige, qui s'étoit emparé de presque tout le royaume. Gilles de Souvré, Gouverneur de Touraine, n'oppoſa d'abord à ce torrent que beaucoup de modération. Ensuite, voyant qu'il ne réussissoit point par la douceur, il employa la force ; & secondé de l'élite de la bourgeoisie, il en imposa aux séditieux. Mais comme il n'avoit fait aucun exemple des mutins, il étoit à craindre que le feu de la révolte ne se rallumât, si le Roi ne venoit par sa présence encourager les gens de bien, & repandre la terreur dans le cœur des méchans. La Cour eut donc ordre de se disposer à partir pour Tours, & le Roi par un édit y transfera le Parlement & la Chambre des Comptes. Ce Monarque, ayant laissé une forte garnison dans Blois, se mit en chemin, suivi des prisonniers d'Etat. Il évita de passer par Amboise, afin de ne pas donner de nouveaux ombrages à du Guast, & il

Henri III transfere à Tours le Parlement de Paris.

HENRI III. 1589.

se rendit à Montrichard. De ce dernier endroit, il envoya le Cardinal de Bourbon bien escorté à Chinon sur la Vienne. Le Duc d'Elbeuf fut conduit à Loches. A l'égard du Prince de Joinville, Henri le mena avec lui à Tours, & l'y fit resserrer dans le château.

La Ville d'Angers est ramenée à l'obéissance par le Maréchal d'Aumont.

Bientôt le Roi eut lieu de s'applaudir d'avoir suivi le conseil du Comte de Soissons. On apprit que le Comte de Brissac avoit fait déclarer la Ville d'Angers pour la Ligue. Le Maréchal d'Aumont y marcha avec le régiment des Gardes & le régiment de Picardie. Il ne lui en couta pas beaucoup, pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Pierre Donadieu de Picheri, qui commandoit dans le château, y reçut d'Aumont; & ce Maréchal n'eut pas plutôt fait une sortie de cette forteresse contre la Ville, que le Comte de Brissac prit la fuite avec ses adhérens. La Ligue, pour corrompre Picheri, lui avoit promis cent mille écus d'or, & l'entretien de quatre mille hommes; mais il rejetta généreusement ces offres.

L'édit de la translation du Parlement fut enregistré & publié le 22

Avril, le Roi tenant son Lit de Justice [a]. Depuis quelque tems, Jacques-Auguste de Thou avoit obtenu la survivance de la charge de Président d'Augustin de Thou son oncle, qui étoit retenu prisonnier à Paris. Le Roi jetta les yeux sur lui, pour lui faire remplir les fonctions de premier Président. De Thou s'étant excusé d'accepter cette commission, elle fut confiée à Jacques Faye d'Espesse, Avocat général, dont la charge fut donnée à Louis Servin sur la recommandation du Cardinal de Vendôme. HENRI III. 1589.

Le 27 Avril, le Parlement séant à Tours enregistra un édit, qui déclaroit confisqués au profit du Roi tous les biens du Duc de Mayenne, ainsi que ceux du Duc & du Chevalier d'Aumale, ordonnant de vendre ces biens à l'encan, pour être les deniers, qui en proviendroient, employés à faire la guerre aux proscrits.

Exploits du Roi de Navarre.

Après la prise de Niort, le Roi de Navarre s'étoit emparé de Saint-Mexent & de Maillezais. Il laissa Louis de Harlay Monglas dans la premiere

[a] Ce Lit de Justice se tint à Tours dans l'Abbaye de Saint Julien, qui depuis a été réunie au Collége des Jésuites de la même Ville.

HENRI III. 1589.

de ces deux Places, & Agrippa d'Aubigné dans la seconde. Delà, profitant de ses succès, il répandit tellement l'épouvante dans tous les environs, que Loudun, Mirebeau, Vivonne, l'Isle Bouchard, & Chatelleraut, lui ouvrirent leurs portes. Dans aucune de ces Villes, il ne changea ni les magistrats, ni le gouvernement civil. Il se contenta d'y faire revenir les Protestans qui en avoient été chassés, & de les rétablir dans leurs biens & dans le libre exercice de leur religion.

La Ville d'Argenton avoit été cédée à la Duchesse douairiere de Montpensier pour ses reprises matrimoniales. Ceux qui commandoient dans le château pour cette Princesse, étoient dévoués à la Ligue. Ils voulurent obliger les habitans de la Ville, d'embrasser le même parti. Les bourgeois prirent les armes, & envoyerent demander du secours au Roi. La garnison du château députa de son côté à la Châtre. Alors, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il ne s'étoit pas encore déclaré. Il ne voulut pas secourir en personne cette garnison, mais il écrivit aux Orleanois d'agir à son défaut, & en effet ils firent marcher des troupes de ce côté. Le

Roi de Navarre en reçut la nouvelle à Châtelleraut. Auſſitôt il détacha la compagnie de ſes gardes & quarante gentilshommes ſous les ordres de Vignoles, pour ſoutenir les habitans d'Argenton. Déja ces habitans, trop foibles pour réſiſter à leurs ennemis, ſe préparoient à prendre la fuite, lorſque le détachement de Vignoles, arrivant ſur ces entrefaites, ſe jetta entre eux & la garniſon, & la repouſſa juſques ſur le pont de la Creuſe. Cette riviere partage Argenton en deux, & les troupes du Roi de Navarre ſe trouvoient ainſi maîtreſſes de la moitié de la Ville [a]. Cependant ce Prince s'avançoit en diligence. Ayant pris ſa route par la Rochepozay & par Saint Gautier, il vint attaquer la Place par le côté oppoſé à celui où étoit Vignoles. Par-là il mit entre deux feux les troupes ennemies qui occupoient cette partie de la Ville, & il les contraignit de ſe rendre à diſcrétion. Enſuite, il fit ouvrir la tranchée devant le château. Le Gouverneur, qui n'y avoit qu'un très-petit nombre de ſoldats, n'atten-

HENRI III. 1589.

[a] M *de Thou* prétend que c'étoit de la moitié la plus voiſine du château. Il me ſemble que c'étoit au contraire de l'autre moitié.

HENRI III. 1589.

dit pas qu'on le forçât, & il arbora le drapeau blanc.

Manifeste de ce Prince.

D'Argenton, le Roi de Navarre retourna à Châtelleraut. Il y publia un nouveau manifeste, dans lequel il renouvelloit ses protestations, que, s'il demeuroit armé, ce n'étoit que malgré lui, & parce qu'il se voyoit forcé de prendre en main la défense de la liberté de conscience & du bien public. Après avoir supplié le Roi de donner la paix à son peuple, il ajoutoit » qu'il » étoit tems de dépouiller toute haine » & tout ressentiment: Qu'il falloit que » les ligueurs missent les armes bas: » Que lui-même étoit prêt à donner » l'exemple, & qu'il croiroit les suc- » cès, dont jusqu'alors ses entreprises » avoient été couronnées, trop bien » employés, si, par le sacrifice qu'il » en feroit, il pouvoit rentrer en grace » avec le Roi, & contribuer à la sou- » mission des rebelles: Qu'en vertu de » la supériorité que sa naissance lui » donnoit sur tous particuliers dans le » royaume, il ordonnoit aux ligueurs » de se conformer à ses intentions pa- » cifiques: Que s'ils refusoient d'o- » béir, & si S. M. fermoit l'oreille à » ses justes prieres, lui & son parti

» verſeroient juſqu'à la derniere goute
» de leur ſang, pour empêcher que les
» projets ambitieux des rebelles, & la
» négligence de la Cour, ne cauſaſſent
» la ruine d'un Etat, où il tenoit un
» rang ſi conſidérable : Qu'au reſte il
» donnoit ſa parole, à laquelle il n'a-
» voit jamais manqué, qu'il protege-
» roit tous ceux qui voudroient le ſe-
» conder dans l'exécution d'un ſi loua-
» ble deſſein, de quelque religion
» qu'ils fuſſent : Qu'il ne gêneroit la
» conſcience de perſonne, & ne ſouf-
» friroit point que, dans les Villes qui
» ſe ſoumettroient d'elles mêmes, il ſe
» fît aucun changement au ſujet de la
» religion, ni dans le gouvernement
» politique. »

HENRI III. 1589.

Ainſi, par une déclaration autentique de ſes diſpoſitions, il préparoit de loin ſa réconciliation avec le Roi. Depuis quelque tems, le Comte de Soiſſons, & pluſieurs ſeigneurs de la Cour, entre autres Louis d'Angennes de Maintenon, ménageoient ce grand évenement. Henri III, ſoit par l'indolence qui faiſoit ſon caractere, ſoit par la haine qu'il portoit naturellement aux Proteſtans, & qu'il ſavoit pourtant habilement diſſimuler, différoit tou-

HENRI III. 1589.

jours une démarche, qui ne pouvoit être trop prompte. Enfin il céda aux conseils de ses plus fidéles serviteurs. Madame d'Angoulême fut celle qui entama la négociation. C'étoit un cœur droit, & éloigné de tout ce qui avoit l'air de parti. Elle fit un voyage à Saumur, & le Roi de Navarre, sous prétexte de vouloir lui rendre une simple visite, eut avec elle une conférence. Ce Prince envoya ensuite à Tours Philippe du Plessis Mornay, un des plus éloquens & des plus habiles négociateurs de son tems, & l'on conclut une treve d'un an, à commencer du 3 Avril. Par un article secret, on convint que le Roi de Navarre entretiendroit à ses dépens pour le service du Roi deux mille arquebusiers & douze cents chevaux; que le Roi céderoit au Roi de Navarre une Place sur la Loire pour le passage des troupes Protestantes, & qu'ils feroient séparément la guerre au Duc de Mayenne.

Treve conclue entre le Roi & les Protestans.

Henri III se proposoit de tenir pendant quelque tems cette négociation secrete. Mais du Plessis Mornay insista sur la nécessité de la rendre au plutôt publique. Le Roi exigea un délai de quinze jours, dans l'espérance que

pendant cet intervalle il pourroit s'accommoder avec les Princes Lorrains, ou du moins obtenir auſſi d'eux une ſuſpenſion d'armes. On n'étoit point d'accord ſur la Place qui ſeroit cédée ſur la Loire. Henri offroit Gergeau. Le Roi de Navarre repréſentoit que cette Place étoit voiſine d'Orléans, où les ligueurs étoient puiſſans; que d'ailleurs elle étoit très-foible; que par conſéquent il ſeroit obligé d'y tenir, pour la garder, la meilleure partie de ſes troupes, ce qui l'affoibliroit d'autant, & le mettroit peut-être hors d'état de rien entreprendre contre les ennemis; qu'outre cela cette Place étoit trop éloignée des autres Villes dont il étoit maître, & que, pour s'y rendre de la Guyenne, les Proteſtans auroient trop de rivieres à paſſer. Par ces raiſons, il demandoit qu'on lui remît préférablement quelque autre Place au-deſſous de Tours, & qu'on lui permît de la fortifier. On lui propoſa le Pont de Cé, ſitué à une petite lieue d'Angers. Il ne pouvoit guéres ſe diſpenſer d'accepter cette offre, mais il déſiroit qu'on lui cédât plûtôt Saumur, & il uſa d'adreſſe pour engager le Roi à la lui accorder.

HENRI III. 1589.

HENRI III. 1589.

Alexandre de Coſſeins, Commandant du Pont de Cé, étoit un homme fort avare. Le Roi de Navarre lui fit inſinuer qu'il ne devoit remettre ſa Place qu'à des conditions avantageuſes, & que Henri III naturellement prodigue étoit dans une circonſtance trop critique, pour lui rien refuſer. Coſſeins eut le front de demander au Roi cent mille écus d'or pour dédommagement. En même tems le Roi de Navarre ſollicitoit ſous main Florent Guyot de Leſſart, Gouverneur de Saumur, de ſe contenter d'une indemnité modique, ſi on lui redemandoit cette Ville; & pour le déterminer, il promit de ſuppléer de ſes propres fonds à ce que la Cour refuſeroit de donner. Les demandes exceſſives de Coſſeins, & la modération de celles que fit Leſſart, furent cauſe que Henri III, quelque peine qu'il eût à céder Saumur, y conſentit. La Cour tranſigea avec le Gouverneur, & la Place fut remiſe au Roi de Navarre.

Cependant le Roi avoit chargé le Cardinal Moroſini, de traiter avec le Duc de Mayenne. Le Légat députa pour cet effet ſon ſecrétaire Lorencini au Duc, avec ordre de lui dire, que

Henri vouloit bien se soumettre à la décision du Pape, pour terminer les troubles; que, si le Duc étoit dans la même résolution, le Légat se rendroit auprès de lui, afin qu'on pût convenir d'une treve jusqu'au jugement de S. S. Mayenne ayant refusé hautement d'entendre parler de treve, le Roi se détermina enfin à publier celle qu'il venoit de conclure avec le Roi de Navarre, & dans laquelle, pour diminuer le mécontentement du Pape, il avoit fait comprendre la Ville d'Avignon & le Comtat Venaissin. La Déclaration fut enregistrée le 29 Avril au Parlement, & fut reçue de tous les gens de bien avec une joie sensible. Au contraire, les prédicateurs & les écrivains de la ligue devinrent plus furieux que jamais. HENRI III. 1589.

Les plus fameux d'entre-eux étoient Guillaume Rose, Evêque de Senlis, Jean Guincestre, Jean Hamilton, Mathieu de Launoy ci-devant ministre Protestant, Jean Boucher, le Pere Bernard de l'Ordre des Feuillans nouvellement institué [a], Christophe Nouveaux traits de la haine des ligueurs contre le Roi.

[a] Les regles de l'institut des Feuillans n'avoient été confirmées à Rome que depuis l'avénement de Sixte V au pontificat; & ces Religieux n'étoient établis

HENRI III. 1589.

Aubry, Pierre Chriſtin, Guillaume Lucain, Mauclerc, le Pere Jacques Commolet, Jéſuite, le Pere François Feu-ardent, Religieux de l'Obſervance, & le ſavant Gilbert Genebrard, profeſſeur royal de langue Hébraïque, qui avoit été nommé par le feu Pape Gregoire XIII à l'Archevêché d'Aix. Chaque jour, on voyoit ſortir, de ces plumes vendues au parti, une infinité d'exécrables libelles. Juſques-là, on n'avoit oſé publier contre le Roi que des écrits anonymes. On commença, parmi les ligueurs, à ſe faire une gloire de mettre ſon nom à la tête des déclamations les plus infâmes. Boucher en compoſa une [a], qui ſurpaſſoit toutes les autres par l'atrocité des calomnies dont elle étoit remplie.

Tant d'écrits ſéditieux n'étoient que l'ouvrage de quelques particuliers. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que le 5 Avril la Faculté entiere de théologie, ce corps le plu célebre qui ſoit dans la Chrétienté, ne craignit pas de

à Paris que depuis deux ans. (*En* 1587, dit le Journal de *Henri III*, *venue des Feuillans de Toulouſe, eſpece de moines autant inutiles que les autres.*)

a Elle ne parut qu'après la mort de *Henri III*. Ce libelle avoit pour titre : *De juſtâ Henrici III abdicatione.*

se déshonorer à jamais, en prononçant que le nom du Roi, & les prieres qui se faisoient pour sa personne, devoient être rayées du canon & des collectes de la messe. HENRI III. 1589.

On agita aussi la question, si les personnes qui depuis la mort du Cardinal de Guise avoient communiqué de plein gré avec Henri de Valois, (nous avons dit que dans le parti on ne donnoit point d'autre nom au Roi,) avoient encouru les censures ecclésiastiques. Ces boureaux des consciences eurent l'audace, non-seulement de conclure pour l'affirmative, mais encore d'ajouter que lesdites personnes ne pouvoient être relevées de l'excommunication que par le Pape. Genebrard publia pour la défense de ce sentiment un ouvrage, qui parut sans nom d'auteur. Charles Faye de Saint-Fucien, Conseiller clerc au Parlement de Paris, répondit par un écrit aussi anonyme.

Dans le tems des précédentes guerres civiles, un Carme, nommé Thomas Beauxamis, avoit composé contre les Protestans un livre, où il posoit pour principe, qu'il n'est jamais permis de porter les armes contre son Souverain, même pour la défense de la religion.

HENRI III 1589.

Les ligueurs voyoient avec peine, que le sentiment de ce théologien eût encore des partisans. Pour imposer silence à ceux qui s'appuyoient de son autorité, ils employerent un artifice hardi. Beauxamis étoit mort depuis peu. Ils firent imprimer sous son nom un nouvel ouvrage, qu'ils supposoient avoir été trouvé parmi les papiers de ce Religieux, & dans lequel il paroissoit rétracter tout ce qu'il avoit avancé dans son livre.

Comme il ne suffisoit pas de dissiper les scrupules, & qu'il falloit aussi prévenir le découragement, les prédicateurs ne faisoient retentir les chaires, que de prises de Villes, de défaites d'armées ennemies, & de morts de Généraux des troupes du Roi. La Duchesse douairiere de Montpensier fournissoit ces nouvelles. Cette furie avoit persuadé aux docteurs de son parti, qu'il étoit louable de recourir au mensonge, dès qu'il pouvoit être utile à la défense de la bonne cause; & qu'un Catholique, en mentant, méritoit plus devant Dieu, qu'un hérétique en disant la vérité. Conséquemment à cette morale, la nouvelle étant venue à Paris que les ligueurs avoient été

chaſſés de Senlis, Madame de Montpenſier fit auſſi tôt publier la relation de deux prétendues victoires remportées par la Ligue ſur les troupes du Roi ; l'une en Champagne près du château de Mery, dont des Eſſarts de Saultour faiſoit le ſiége ; l'autre en Bourgogne à Doulevant, que Landrecy & de Lande avoient inveſti. Selon ces relations, Edmont de Hautefort avoit tué quatre mille hommes à Saultour, & lui avoit pris tout ſon canon & tout ſon bagage, tandis que l'armée royale avoit été miſe en déroute devant Doulevant, avoit perdu tous ſes drapeaux, & avoit à peine trouvé une retraite à Brienne & à Pougy, châteaux qui appartenoient à la Maiſon de Luxembourg. Les incrédules ſe plaignant de ce qu'on ne voyoit point paroître les drapeaux enlevés aux royaliſtes, la Ducheſſe en fit faire ſecretement de poſtiches, qu'on mit en lambeaux, après les avoir ſalis dans la pouſſiere & dans la boue, & qu'on porta en cérémonie à la Cathédrale, comme autant de trophées de la défaite des troupes du Roi. HENRI III. 1589.

La nouvelle que la Cour reçut de la diſperſion des Gautiers en Normandie, Défaite des Gautiers en Normandie.

avoit plus de réalité. C'étoient des
HENRI III. troupes de payſans, ainſi nommées du
1589. bourg de la Chapelle Gautier, où ils s'étoient d'abord aſſemblés. Depuis deux ans, ils avoient pris les armes, pour ſe mettre à l'abri des vexations des troupes, qui couroient la province. Dans les commencemens, ils s'étoient tenus ſeulement ſur la défenſive. Enſuite, leur nombre s'étant accru, ils oſerent agir offenſivement, & ils attaquerent les partis qui alloient au pillage. Un ſoldat d'un de ces partis étant tombé entre les mains des Gautiers, il ne reſta pas le moindre veſtige de ſon cadavre, les enfans & les femmes ayant pouſſé la barbarie juſqu'à boire le ſang de ce miſérable. Bientôt l'exemple devint contagieux. Au ſon du tocſin, on voyoit tous les gens de la campagne s'armer, courir ſus à tout ce qui avoit l'air de ſoldat, & ſe livrer aux plus horribles cruautés. Quelquefois ils ſe trouvoient au nombre de plus de ſeize mille. A leur tête s'étoient mis depuis peu Briſſac, Mony de Pierrecour, Longchamp, le Baron d'Echauffour, le Baron de Tubœuf, Beaulieu, Roquenval, & pluſieurs autres ligueurs, qui levoient des

troupes pour leur parti dans les environs de Laigle & d'Argentan. HENRI III. 1589.

Le Duc de Montpenſier, s'étant rendu en Normandie, fut joint par les deux freres François de Montmorenci du Halot & Jacques de Montmorenci de Crevecœur, ainſi que par François Martel de Bacqueville, & par le fils de Grimoville de Larchant. Ayant rencontré un nombreux détachement de la garniſon de Falaiſe, il le tailla en piéces. Delà, il alla mettre le ſiége devant cette Ville. Il avoit déja fait une bréche conſidérable, lorſque ſes troupes, par une ardeur mal placée, monterent à l'aſſaut, ſans attendre l'ordre de leur Général. Elles furent repouſſées par les aſſiégés, à qui le voiſinage du Comte de Briſſac & des Gautiers relevoit le courage. Quelques jours après, le Duc de Montpenſier fut averti que les Gautiers s'avançoient pour ſécourir la Place. Informé qu'ils étoient ſupérieurs en infanterie, il ne jugea pas à propos de les attendre dans ſon camp, & il marcha à leur rencontre. Environ cinq mille d'entre-eux avoient pris des logemens dans les Villages de Pierrefite, de Villers & de Comneaux, & comptant ſur la ſupé-

riorité de leurs forces, ils faiſoient
HENRI III. aſſez négligemment la garde. D'He-
1589. mery, que le Duc de Montpenſier détacha pour les reconnoître, ayant rapporté qu'il étoit facile de les ſurprendre, le Duc tomba bruſquement avec toutes ſes troupes ſur Pierrefite. Les Gautiers s'y défendirent avec beaucoup de courage; mais le Duc ayant fait braquer ſon canon, ce ſeul aſpect répandit la terreur parmi les ennemis. Ils ſe renverſerent les uns ſur les autres, & l'on en fit un grand carnage. On marcha delà contre Villers, où les royaliſtes, ayant trouvé la même conſternation & le même déſordre, maſſacrerent avec la même facilité tout ce qui s'y rencontra. Plus de trois mille payſans furent tués dans les deux Villages, & le Duc de Montpenſier ne put s'empêcher de plaindre le ſort de ces malheureux, qui, ayant eu d'abord des intentions raiſonnables, s'étoient enſuite laiſſés aveugler ſucceſſivement par leur reſſentiment particulier contre leurs oppreſſeurs, & par la frénéſie générale des ligueurs contre le Roi. Comme la nuit approchoit, on différa pour ce jour-là l'attaque de Comneaux. Le lendemain, le Duc envoya

sommer ceux qui s'y étoient renfermés, de mettre les armes bas. Beaulieu, leur Commandant, voulant traiter avec les royalistes, eut l'imprudence de sortir du Village, sans avoir exigé des sûretés : il fut arrêté, & conduit au Duc. Aussi-tôt les payſans, qui étoient sous ses ordres, & qui composoient un corps d'environ douze cents hommes, se rendirent à discrétion. Quatre cents furent condamnés aux travaux publics : les autres eurent permission de se retirer, après avoir juré de ne point porter les armes pour la ligue. On fit quelques gentilshommes prisonniers, du nombre desquels fut le Baron de Tubœuf. A l'égard du Comte de Brissac, dès le premier moment de l'attaque de Pierrefite, il étoit retourné à Argentan. Cette défaite, qui arriva un vendredi 22 Avril, non-seulement affoiblit considérablement la Ligue en Normandie, mais dissipa totalement les Gautiers, qui depuis ne parurent plus.

HENRI III. 1589.

Trois ou quatre contretems fâcheux, survenus ainsi coup sur coup, faisoient faire de tristes réfléxions au Duc de Mayenne. Surtout le message, qu'il avoit reçu de la part du Légat,

Le Duc de Mayenne envoie le Doyen de Rheims au Pape.

HENRI III. 1588.

lui donnoit de l'inquiétude. Si le Pape accordoit l'absolution au Roi, que devenoit le decret de la Faculté de théologie ? Le Duc résolut de se garantir de cet écueil, contre lequel se seroient brisés tous ses vastes projets. Il députa à Rome Pierre Frison, Doyen de la Métropolitaine de Rheims, pour supplier Sixte V, au nom de tous les bons Catholiques, de ne pas les obliger à se soumettre à Henri, qui ne cherchoit, disoient-ils, qu'à les perdre, & à détruire la religion. Frison étoit chargé de représenter au Souverain Pontife, que le Roi, après avoir lâchement fait assassiner le Duc & le Cardinal de Guise, avoit encore été depuis assez méchant pour attenter à aussi à la vie du Duc de Mayenne, & qu'il avoit pour cela suborné des scélérats, dont deux, ayant été arrêtés, avoient tout avoué devant les juges nommés pour faire leur procès. Dans la lettre que le Doyen de Rheims avoit ordre de remettre au Pape, le Duc ajoutoit que le Conseil de l'Union lui avoit déféré une autorité absolue, tant pour le militaire, que pour le civil ; mais qu'il n'avoit voulu se charger que de la conduite de la guerre : que pour les

les titres éclatans dont on avoit voulu l'honorer, il n'avoit pas cru devoir les accepter ; qu'il les avoit laissés au Conseil de l'Union, jusqu'à ce qu'on prît d'autres arrangemens ; que les choses demeureroient sur le même pied, en attendant la tenue des Etats convoqués pour le mois de Juillet ; que cependant on suivroit en tout dans le Conseil & dans les armées les ordres de S. S.

HENRI III. 1589.

Le lendemain du départ du député, le Duc sortit de Paris à la tête d'une armée très-leste. Il avoit été d'abord embarassé, comment pourvoir à l'entretien de ses troupes. Le hazard y pourvut. On trouva au logis de Pierre Molan trois cents soixante mille écus d'or, que ce fameux voleur public avoit cachés sous un toit, après les avoir amassés par ses rapines pendant qu'il étoit trésorier de l'Epargne. Cette somme ayant été répartie parmi les soldats, ils se crurent en état de tout entreprendre. Comme, partout où ils logeoient, ils payoient libéralement leurs hôtes, cette marche brillante donna au peuple, qui ne juge que sur l'apparence, une haute idée des ressources du Duc de Mayenne.

HENRI III. 1589.

A peine ce Duc fut il arrivé à Châteaudun, qu'il apprit que ſes craintes au ſujet de la Cour de Rome étoient fondées. Sur cette nouvelle, il écrivit au Commandeur de Diou & à Lazare Coqueley, de s'oppoſer à ce que S. S. accordât l'abſolution à Henri de Valois. Au cas que S. S. paſsât outre, Diou & Coqueley avoient ordre non-ſeulement de proteſter contre tout ce qui ſeroit fait à cet égard, mais encore de demander qu'il fût permis aux Princes Lorrains de pourſuivre par la voie des armes la vengeance du meurtre du Duc & du Cardinal de Guiſe. Les agens du parti auprès du Saint Siége reçurent les mêmes inſtructions de la part d'Anne d'Eſt, Ducheſſe de Nemours [a], de Catherine-Marie de Lorraine, Ducheſſe de Montpenſier, & de Catherine de Cleves, Ducheſſe douairiere de Guiſe.

Ordre donné par les Princes Lorrains à leurs agens auprès du S. Siége.

Lorſque ces ordres arriverent à Rome, l'Evêque du Mans reçut des lettres du Roi, par leſquelles ce Prince lui mandoit que le Pape inſiſtoit inutilement ſur l'élargiſſement du Cardinal de Bourbon : Qu'il y auroit de l'imprudence, à mettre les rebelles

[a] Mere des Guiſes.

dans le cas de préſenter aux François ce fantôme de Roi, tandis que Mayenne travailloit à abolir la royauté; que d'ailleurs le Légat avoit déja repris le chemin de Rome, & qu'il étoit trop éloigné pour qu'on pût lui remettre le Cardinal : que pour ce qui regardoit l'Archevêque de Lyon, il étoit à la diſpoſition de du Guaſt, Gouverneur d'Amboiſe, & que ce Prélat, en lui payant ſa rançon, ſeroit mis en liberté. HENRI III. 1589.

Ces lettres furent communiquées au Pape, dans le tems même que les agens du parti s'acquitterent de leur commiſſion. Les Cardinaux, qu'ils avoient gagnés, firent entendre à Sixte V, qu'il couroit de grands riſques à mettre les Princes Lorrains dans le cas de faire la proteſtation dont ils le menaçoient; que par-là il perdroit infailliblement le crédit qu'il avoit ſur les ligueurs; & qu'au lieu de continuer d'implorer ſa protection, ils pourroient bien ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Comme on apprenoit outre cela tous les jours à Rome quelque nouvelle révolte des Villes du Royaume, on commençoit dans cette Cour à croire les affaires du Roi totalement deſeſpérées.

HENRI III. 1589.

Sixte V excommunie le Roi.

Entraîné par ces raisons, Sixte V fit enfin un coup d'éclat. Il assembla un Consistoire, & publia un monitoire, portant qu'il étoit ordonné à Henri III, pour la premiere, seconde & troisiéme fois, de rendre la liberté au Cardinal de Bourbon & à l'Archevêque de Lyon, dix jours après que le monitoire lui auroit été signifié, & d'en donner avis dans les trente jours suivans au Saint Siége par une lettre signée de sa main, & scellée de son sceau, ou par quelqu'autre acte aussi autentique; faute de quoi S. S. déclaroit ce Prince excommunié, & soumis à toutes les censures de l'Eglise, même à celles exprimées dans les bulles qui se lisent publiquement le jour du Jeudi Saint. Le Pape prononçoit la même sentence contre ceux qui assisteroient le Roi de leurs conseils, ou qui lui prêteroient du secours, en quelque maniere que ce fût. Il citoit ce Prince à comparoître devant lui, ou en personne, ou par procureur, dans soixante jours, (à compter de celui auquel cet ajournement lui seroit intimé), pour rendre compte du meurtre du Cardinal de Guise. Toutes les personnes qui avoient eu part à cet événement,

étoient pareillement assignées à comparoître dans le même terme ; & cet ajournement devoit leur être signifié par trois fois de vingt jours en vingt jours. De plus, il étoit dit que, ni le Roi, ni ses complices, ne pourroient recevoir l'absolution que de S. S. seule, si ce n'étoit à l'heure de la mort, & en promettant de se soumettre à tout ce qu'il plairoit à l'Eglise de leur imposer. HENRI III. 1589.

Avant la publication de ce monitoire, qui fut affiché le 24 Mai aux portes des Eglises de Saint Pierre & de Saint Jean de Latran, le Cardinal de Joyeuse, & Arnaud d'Ossat, qui étoit chargé des affaires de France auprès du Saint Siége, s'étoient retirés à Venise, afin de n'être pas témoins de l'outrage fait à la nation. A l'égard de l'Evêque du Mans & du Marquis de Pisani, ils se rendirent à Livourne, où ils s'embarquerent pour Marseille. Dans leur route, ils furent attaqués par un bandoulier des Pyrenées, qui, ayant abandonné ses montagnes, couroit la mer dans le golfe de Lyon. La valeur du Marquis triompha de ce danger. Secondé de ses gens, non-seulement il empêcha son Vaisseau d'être

pris, mais il s'empara du Corsaire.

HENRI III. 1589.

La témérité du Pape est désapprouvée même en Italie.

Le Sénat de Venise, le grand Duc de Toscane & le Duc de Mantoue, ne regarderent pas avec indifférence le coup qui venoit d'être frappé contre Henri III. Ils voyoient d'un côté, que Sixte n'agissoit que par ressentiment; de l'autre, que les troubles de la France alloient ouvrir le chemin au Roi d'Espagne, pour parvenir à la monarchie universelle, dont il avoit conçu depuis long tems le projet. Ils envoyerent ordre aux ministres, qui résidoient de leur part à Rome, de déclarer au Pape, que la sentence fulminée contre le Roi étoit regardée de tout le monde comme également injuste & téméraire; qu'il n'y avoit personne, qui ne pensât que Henri avoit eu droit de faire ce qu'il avoit fait pour la sûreté de sa personne & pour le salut de son Etat; que tous les Princes Chrétiens étoient intéressés dans l'outrage qu'il venoit de recevoir; que le Saint Pere n'avoit d'autre parti à prendre que de révoquer sa sentence; qu'autrement il étoit à craindre, que Henri justement indigné ne passât en Italie à la tête d'une armée puissante; & que dans ce cas le Pape ne devoit point compter

sur le secours d'aucune Puissance jalouse de soutenir les droits de la Souveraineté. Le Grand Duc promit de prêter deux [a] cents mille écus d'or à Henri, qui lui engagea, pour sûreté de cette somme, la Ville de Marseille. Ce marché étoit très avantageux pour la Maison de Médicis. Si le Roi se tiroit du mauvais pas où il se trouvoit, cette Maison devoit compter sur sa reconnoissance. Si, au contraire, il succomboit, le Grand Duc acquéroit un des ports les plus considérables de la Méditerranée; & supposé qu'il ne se sentît pas assez puissant pour le garder, il pouvoit se faire donner en échange Porto Ercole, Orbitello & Telamone, par les Espagnols. Ce Prince, tant que la guerre dura, ne perdit point de vûe cet objet. Il entretint de fortes garnisons dans le château d'If & dans les autres Forts des Isles voisines, & il eut constamment l'œil à ce que Marseille ne tombât point entre les mains de l'Espagne, si cette Ville devoit être perdue pour la France.

HENRI III. 1589.

[a] C'est la vraie somme que prêta le Grand Duc. M. de *Thou* dit ici que ce Prince prêta douze cents mille écus. Vers la fin de son 95 Livre, il rectifie cette faute.

HENRI III. 1589.

Les ligueurs, n'ayant pas moins besoin d'argent que Henri, voulurent emprunter de Sixte V une somme pareille à celle que Ferdinand de Médicis devoit fournir au Roi. Ils promettoient de payer l'intérêt au denier sept, de donner pour sûreté plusieurs Villes, & de faire recevoir dans tout le royaume le Concile de Trente sans restriction. Le Pape, plus avare de ses fonds que des trésors spirituels, donna beaucoup d'indulgences, & n'envoya point d'argent.

Réduction de Vendôme à l'obéissance de la Ligue.

Cependant le Duc de Mayenne, qui étoit encore à Châteaudun, détacha Rosné pour s'emparer de Vendôme. Le Gouverneur du château étoit Jacques de Maillé Benehart, homme de naissance, mais sans probité. Quoiqu'il eût déja traité secretement avec les ligueurs, il affectoit d'être toujours fort attaché à la Cour. Le Comte de Soissons avoit même répondu de lui au Roi; & sur cette assurance Henri avoit laissé le Grand-Conseil à Vendôme, afin d'y maintenir le respect dû à l'autorité royale. Maillé, sans égard pour son devoir & pour ses sermens, reçut Rosné dans sa Place, où

Mayenne entra auſſi-tôt après avec ſes troupes. Tous les Conſeillers du Grand-Conſeil, qui s'y rencontrerent, furent faits priſonniers. On y arrêta de même pluſieurs perſonnes que leurs procès y avoient attirées, & qui n'obtinrent leur liberté qu'à prix d'argent. Guiotard, nommé par le Roi pour faire des informations contre le Duc & le Cardinal de Guiſe, courut riſque de la vie. HENRI III. 1589.

Après la réduction de Vendôme, l'armée ennemie s'avança juſqu'à Montoire, d'où le Duc de Mayenne ſe rendit devant Châteaurenaud à ſept lieues de Tours. Cette Place étoit défendue par Sarrouet, gentilhomme Breton, auſſi brave qu'expérimenté. Voyant qu'elle étoit fort étendue, & qu'elle n'étoit entourée que d'un mur très-foible, il travailloit en diligence à ſe retrancher dans l'intérieur. Il étoit occupé à ces travaux, lorſque les ligueurs le ſommerent de ſe rendre. Sur ce qu'ils lui firent demander pour quelle raiſon il employoit tant de monde à remuer la terre, il répondit fierement qu'il creuſoit un foſſé, pour les enterrer eux & leur Général s'ils ne ſe retiroient promptement.

HENRI III. 1589.

Pendant que le Duc de Mayenne étoit devant cette Place, il reçut une lettre, par laquelle l'Archevêque de Lyon l'informoit que les troupes du Roi étoient dans un poste peu avantageux. Aussitôt il décampa, & ayant fait prendre les devants à son artillerie, que commandoit Jean de Beaufort, Marquis de Canillac, il marcha vers Saint-Ouen, qui n'est pas éloigné du château d'Amboise.

Peu de tems auparavant, le Duc d'Espernon étoit venu joindre Henri III, & le Roi lui avoit confié la garde de Blois. D'Espernon y étoit avec une partie des troupes d'infanterie qu'il avoit amenées. Il avoit laissé sa cavalerie à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, son beau-frere, qui, par complaisance pour ces troupes mal disciplinées, avoit choisi son logement à Saint-Ouen, loin de l'armée du Roi. Lorsque le Duc de Mayenne arriva, la plus grande partie des soldats de Brienne étoient dispersés de côté & d'autre. Les uns furent faits prisonniers, les autres abandonnerent leurs chevaux, & chercherent leur salut dans la fuite. Brienne fut assiégé dans le château que Molan, dont

nous avons parlé plus haut, avoit acheté depuis peu. Quoique ce poſte n'eût ni foſſés ni retranchemens, le Comte refuſa de ſe rendre, & le Duc de Mayenne fut contraint de faire venir le canon : le Marquis de Canillac fut tué dans cette occaſion, en établiſſant une batterie. HENRI III. 1589.

Henri III, averti de l'extrémité où les aſſiégés étoient réduits, écrivit au Roi de Navarre de voler à leur ſecours. Le Roi de Navarre marcha vingt-deux heures ſans faire halte ; & il étoit ſur le point d'arriver, lorſqu'il apprit la reddition du château. Cette nouvelle le fit arrêter à deux lieues de Tours. Par la capitulation, les aſſiégeans accorderent à Brienne, qu'il ſeroit relâché, s'il pouvoit obtenir la liberté d'un des Princes Lorrains que le Roi retenoit priſonniers ; que les gentilshommes & les ſoldats, qui avoient défendu le poſte, ſortiroient, les premiers avec leurs armes & leurs chevaux, les ſeconds l'épée au côté, mais ſans arquebuſes ; & qu'ils ne porteroient point les armes de trois mois contre la Ligue. Les vainqueurs, ſoit que leur haine pour les royaliſtes leur fît oublier les loix de la guerre, ſoit

HENRI III. 1589.

qu'ils cherchaſſent à venger la mort du Marquis de Canillac, ſe permirent diverſes violences. Le Duc de Mayenne arrêta ce déſordre par le châtiment des plus emportés, à qui il fit caſſer la tête par leurs propres officiers. Delà, il retourna promptement à Montoire.

Entrevue de Henri III & du Roi de Navarre.

Le Roi, touché du zéle que le Roi de Navarre avoit fait voir, réſolut enfin de ſe réconcilier ſincérement avec lui. Déja les officiers de l'armée Proteſtante ſe rendoient familiérement à la Cour. François de Coligny de Châtillon y étoit ſurtout un des plus aſſidus, & le Roi ne pouvoit ſe laſſer d'admirer les grandes qualités de ce jeune ſeigneur. Le 30 Avril, lendemain de la priſe de Saint-Ouen, Henri III, ſuivi ſeulement de ſes courtiſans, ſe rendit après ſon dîner au Pleſſis-les-Tours, château fameux pour avoir été le ſéjour favori de Louis XI. Le Roi comptoit d'y trouver le Roi de Navarre, & effectivement ce Prince s'étoit mis en chemin pour aller l'y attendre; mais les murmures de quelques officiers Proteſtans avoient obligé le Roi de Navarre de ſuſpendre ſa marche. La plûpart craignoient que la Cour ne lui tendît

un piége, & ils le preſſoient de retourner ſur ſes pas. Henri III, piqué de ce retardement, envoya deux fois le Maréchal d'Aumont, pour ſavoir ce qui le cauſoit. En attendant, ce Prince ſe promenoit dans le parc. Enfin le Roi de Navarre arriva, couvert de ſueur & de pouſſiére, dans un véritable équipage de ſoldat. Il entra par le château; &, pour ne point paroître aux yeux de ſa ſuite négliger entierement ſes ſûretés, il y laiſſa un détachement de ſes gardes, qui s'aſſura d'une des portes. HENRI III. 1589.

Une multitude innombrable de perſonnes avoient voulu être témoins de l'entrevue des deux Rois. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté, que le Roi de Navarre put pénétrer au travers de la foule. Dès qu'il apperçut Henri III, il ſe jetta à genoux, & s'étant traîné juſqu'à lui l'eſpace de quelques pas, il lui baiſa les pieds. Les deux Princes rentrerent dans le château au bruit des acclamations réitérées de *vivent le Roi & le Roi de Navarre.* Cependant les royaliſtes & les navarrois s'embraſſoient, en déteſtant le paſſé, & en ſe faiſant mille proteſtations d'amitié pour l'avenir. Il

HENRI III. 1589.

sembloit qu'un moment eût assoupi toutes les haines anciennes. On reconnoissoit des François qui venoient secourir d'autres François, & travailler de concert à éteindre l'incendie qui ravageoit la patrie leur commune mere. Le Roi tint conseil, & le Roi de Navarre y assista. Lorsqu'on en fut sorti, les deux Rois monterent à cheval. En arrivant à la porte du château, Henri III fut surpris d'y voir en bataille les gardes du Roi de Navarre, qui, feignant d'être surpris lui-même, & de désapprouver ses gens, prévint les plaintes du Roi. Ces Princes se rendirent ensemble à Tours, s'entretenant le long de la route à la vûe du peuple qui étoit accouru sur leur passage. Le Roi de Navarre, non par défiance du Roi, mais par complaisance pour les personnes timides de sa suite, logea cette nuit-là au fauxbourg Saint-Symphorien. Il donna le lendemain des preuves de sa pleine sécurité. Dès le grand matin, il passa le pont avec un seul page, entra dans la Ville, & se rendit seul à la chambre du Roi, au grand étonnement de tout le monde. Ce jour, il alla rejoindre ses troupes, après avoir conseillé à Henri III

de mettre dans le fauxbourg le régiment de Picardie, dont Moncaſſin étoit Colonel, & les régimens de Bourbon Rubempré & de Gerſay. HENRI III. 1589.

François Blanchard du Cluſeau avoit été pris quelque tems auparavant à Marans par les Religionnaires. Il avoit été enſuite relâché, à condition de ſe repréſenter lorſqu'il en ſeroit requis, & de ſuivre les loix qu'on lui impoſeroit. Le Roi ayant déclaré la guerre aux ligueurs, du Cluſeau demanda la liberté. On la lui accorda ſans rançon, mais en exigeant qu'il porteroit les armes pour le ſervice du Roi. Du Cluſeau ſollicita de l'emploi à la Cour. Elle ne ſe preſſa point de lui en donner, & mécontent il ſaiſit ce prétexte pour retourner ſous les étendards de la Ligue. Auparavant il examina avec ſoin toutes les diſpoſitions des royaliſtes, afin de pouvoir porter au Duc de Mayenne quelques obſervations utiles. Le fauxbourg Saint-Symphorien eſt ſitué ſur le penchant d'une colline, au pied de laquelle du côté du nord coule la Loire, qui ne laiſſe qu'un eſpace aſſez étroit entre ſon lit & le bas du côteau. Au ſommet de cette éminence étoient

Le Duc de Mayenne attaque un fauxbourg de Tours.

HENRI III. 1589.

quelques maisons répandues çà & là. Celles qui étoient voisines du grand chemin, étoient garnies de guerites, & Gersay y avoit mis des troupes. En se rendant maître de ces maisons, on se procuroit un grand avantage sur les troupes qui étoient dans le fauxbourg.

Du Cluseau ayant rendu compte de ce qu'il avoit remarqué, le Duc de Mayenne marcha du château du Loir à Tours avec deux coulevrines. Le 8 Mai, le Roi parcouroit à cheval le fauxbourg, & il donnoit ses ordres pour remedier au désavantage du terrein, lorsque sur les dix heures du matin les coureurs du Duc de Mayenne sortirent de quelques chemins creux, & chargerent les gardes avancées, postées devant les maisons dont nous venons de parler. Les régimens de Picardie, de Rubempré & de Gersay, se mirent aussitôt sous les armes. Henri III rentra dans la Ville, & il en fit fermer les portes, de crainte que trop de gens, par une ardeur indiscrete de se signaler, ne s'exposassent mal-à-propos. Il y avoit dans Tours deux mille Suisses avec les Gardes-Françoises & quelques autres Corps.

Le Roi retint ces troupes auprès de lui pour la sureté de sa personne. HENRI III. 1589.

Pendant plus de trois heures, Gersay défendit avec la plus grande valeur les maisons qui commandoient le fauxbourg. Contraint à la fin de les abandonner, il voulut se retirer à un Fort, dont il n'étoit pas éloigné. Il fut tué, &, ses troupes perdant courage, les ennemis s'emparerent du haut de la colline. De-là, le Duc de Mayenne tourna ses efforts contre Moncassin & Rubempré, qui gardoient les avenues du fauxbourg, le premier à l'orient, & le second à l'occident de la Ville. Il les fit plier, & déja les ligueurs étoient maîtres de quelques maisons, qu'ils commençoient à percer. Henri consentit que Crillon & Châtillon marchassent au secours de Moncassin & de Rubempré. Il voulut aller aussi reconnoître par lui-même l'état du combat. A son arrivée dans le fauxbourg, une redoute, où Crillon & Châtillon avoient fait porter leurs armures, fut emportée par l'ennemi. Ainsi ils furent dans la nécessité de combattre même sans cuirasses. Tandis que le Roi retournoit à la Ville, ils reprirent deux redoutes. Ils ne les garderent pas long-

HENRI III. 1589.

tems. Les troupes de Mayenne s'en emparerent une seconde fois, & pousserent les royalistes jusqu'à un retranchement, qu'on avoit élevé dans un carrefour, où Moncassin s'étoit retiré. Crillon, après avoir perdu son neveu, fut porté lui-même par terre, d'un coup qu'il reçut dans le côté. Un moment après, Bonnevau, Saint Malin [a], Hennequin de Mataut, & plusieurs autres, furent tués à la défense de ce poste.

La blessure de Crillon, & la mort de tant d'officiers, découragerent les troupes Elles firent retraite, mais elles demeurerent en possession du pont, à la tête duquel elles firent un retranchement avec des fascines.

Il n'y eut point d'excès que les ligueurs ne commissent dans le fauxbourg. Après avoir pillé les maisons, ils se transporterent dans les Eglises. Rien n'y fut respecté [b]. On dépouilla

[a] J'ai averti dans une note du livre précédent, que le Traducteurs de M. de *Thou* substituoient mal-à-propos le nom de Saint-Malines à celui de Saint-Malin.

[b] *Les ligueurs*, dit le Journal de Henri III, *ayant trouvé dans une Eglise deux calices, l'un d'etain, l'autre d'argent, laisserent celui d'étain, par ce qu'ils disoient qu'il étoit de la Ligue, & prirent celui d'argent, qui étoit héretique & royal, & partant de bonne prise.*

les autels. Les femmes & les filles furent violées jusqu'au pied du sanctuaire. Les factieux prétendoient que, combattant pour la religion & sous les auspices du Pape, ils pouvoient s'abandonner à toutes sortes de débauches, de cruautés & de brigandages, & que toute action leur étoit permise ou pardonnée. HENRI III. 1589.

Dès que le Roi de Navarre avoit été instruit de l'entreprise des ligueurs, il s'étoit mis en marche, pour fondre sur eux. A son approche, le Duc de Mayenne fit au plus vîte enterrer ses morts, & ayant mis le feu au fauxbourg, du côté du pont, afin de fermer le passage aux troupes qui étoient dans la Ville, il se hâta de décamper. Le Comte de Lorge passa la riviere dans des barques, poursuivit les ennemis, & fit quelques prisonniers. Le Roi de Navarre arriva le 9 sur le midi, & fut reçu du Roi avec beaucoup de joie, comme le principal appui de la couronne. Pour grossir la perte que les royalistes avoient faite, le Duc de Mayenne fit répandre le bruit, que le Maréchal d'Aumont étoit blessé dangereusement; que le Duc de Monbazon avoit eu les deux cuisses emportées

HENRI III. 1589.

d'un coup de canon ; que Crillon & Rubempré avoient été tués ; que le corps de Saint-Malin, un des meurtriers du Duc de Guise, ayant été trouvé, il avoit été condamné à avoir le poing & la tête coupés, & à être pendu par les pieds avec un écriteau contenant le sujet pour lequel il étoit traité d'une maniere si infamante.

Henri III charge le Roi de Navarre du soin de ce qui regarde la guerre.

Henri III, délivré du danger qu'il avoit couru, songea à partager le gouvernement avec le Roi de Navarre. Ce Prince fut chargé du soin de tout ce qui regardoit la guerre, & il eut ordre de marcher vers Blois avec le gros de l'armée. Le Roi se réserva la conduite des affaires politiques. Il fit passer en Bretagne le Comte de Soissons, pour commander dans cette province, & il lui donna pour Lieutenant Jean de Beaumanoir de Lavardin. En même tems il résolut d'envoyer une ambassade en Espagne.

Ambassade du Roi en Espagne.

Celui qu'il choisit pour cette commission, fut Pierre Forget de Fresne, qu'il avoit nommé depuis peu Secrétaire d'Etat avec Louis Potier de Gesvres, pour soulager Révol & Ruzé. Forget paroissoit n'aller en Espagne, que pour notifier à la Cour de Madrid

la mort de Catherine de Médicis, mere du Roi, & belle-mere de Philippe II. Mais ce miniſtre avoit des inſtructions ſecretes. Il lui étoit ordonné de juſtifier auprès du Roi d'Eſpagne la conduite que le Roi avoit tenue au ſujet de Cambrai, & de faire entendre au miniſtere Eſpagnol, que, ſi Henri s'étoit ſaiſi de cette Ville, ce n'avoit été qu'au nom de la Reine mere, qui vouloit qu'on lui fît ſatisfaction au ſujet de ſes prétentions ſur le Portugal. L'Ambaſſadeur devoit auſſi ſe plaindre de ce que Philippe favoriſoit les François rebelles. Sur-tout il lui étoit recommandé d'ajouter, Que l'intention du Roi n'étoit point de diſputer à S. M. C. ſes droits ſur la couronne de Portugal, comme avoit fait Catherine de Médicis ; Que même S. M. étoit prête à donner ſatisfaction à Philippe pour ce qui regardoit Cambray, & qu'elle n'apporteroit aucun obſtacle à ce que Balagny remît à l'Eſpagne cette Ville & ſa citadelle.

HENRI III. 1589.

On donna à Gaſpard de Schomberg, Comte de Nanteuil, une commiſſion pour le moins auſſi importante que celle de Forget. C'étoit de lever en Allemagne ſeize mille Lanſquenets &

HENRI III. 1589.

dix mille Reîtres, & d'emprunter des Princes alliés du Roi le plus d'argent qu'il seroit possible. Henri voulut que J.A. de Thou servît de second à Schomberg, & il chargea en particulier ce magistrat, d'aller à Vienne, tant pour faire part à l'Empereur de la mort de la Reine mere, que pour empêcher les ligueurs de tirer des secours de l'Empire. On fit partir aussi les Colonels des troupes Suisses, avec ordre de faire de nouvelles levées dans leur pays pour le service du Roi. Les ennemis s'étoient rendus tellement maîtres des chemins, qu'on n'avoit pû encore recevoir aucune nouvelle du succés de la négociation de Sancy auprès des cantons.

A peine Schomberg fut il arrivé à Romorantin, qu'il apprit que, sur toute la route, les Lorrains avoient envoyé des ordres pour l'arrêter. En conséquence de cet avis, il prit un long detour. Il passa par le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Quercy & le Rouergue. Trouvant les passages du Tarn fermés, il alla gagner les Cevennes, & se rendit en Languedoc. Après avoir traversé la Provence, il s'embarqua pour Gênes. Dans cette Ville,

Schomberg & de Thou se séparerent. De Thou prit la route de Venise, & Schomberg celle de Florence. Ferdinand de Médicis avoit déja fait remettre cent mille écus sur la somme qu'il avoit promis de prêter au Roi. Par les dernieres dépêches que Schomberg avoit reçues de la Cour, Henri lui mandoit de tirer du Grand Duc les autres cent mille écus. HENRI III. 1589.

Révolte de la Ville de Poitiers.

Depuis trois ans, la Ligue avoit jetté de profondes racines dans la Ville de Poitiers. Après la journée des barricades, plusieurs habitans de cette Ville avoient osé prendre hautement la défense du Duc de Guise Lorsque la noblesse de la province s'étoit assemblée pour envoyer des députés de son corps aux Etats de Blois, on n'avoit point averti les seigneurs, qui tenoient pour le parti de la Cour. La faction avoit même trouvé moyen d'exclure de cette assemblée les échevins de la Ville, quoique par un privilege spécial ils eussent droit d'y assister A la nouvelle de la mort du Duc de Guise, les séditieux s'étoient déclarés encore plus ouvertement. Ce qui les rendoit plus hardis, étoit la protection que leur accordoit sous main Jean le Jay de Bois-

HENRI III. 1589.

seguin, Gouverneur de Poitiers. Soit par zéle pour la religion, qui servoit de voile aux plus scélérats pour cacher leurs crimes; soit par déférence pour George de Villequier, Vicomte de la Guerche, son gendre, qui servoit dans les troupes de la Ligue, il avoit abandonné le parti du Roi. Les rebelles étoient appuyés aussi par Godefroi de Saint-Belin, Evêque de la Ville, personnage dévoué totalement aux Guises. Ceux qui soutenoient les intérêts du Roi, appellerent à leur secours Jean de Chourses de Malicorne, Gouverneur de la Province. Il se rendit de Parthenay à Poitiers; mais les royalistes n'avancerent pas beaucoup par-là leurs affaires. Quelques jours après, les factieux exciterent une sédition, & contraignirent Joseph Doineau de Sainte-Soline, un de leurs plus redoutables adversaires, de sortir de la Ville.

Le Roi leur ayant envoyé à différentes repriſes René de Sansay, François du Pleſſis de Richelieu, & Barbesieres de Chemeraut, ils députerent à ce Prince, pour l'amuser par de belles paroles : mais sur ces entrefaites, le Maréchal de Biron étant allé à Poitiers, ils lui firent le même traitement

tement qu'à Sainte-Soline. Henri III crut que sa présence pourroit les rappeller à la soumission. Il partit avec six cents chevaux & quelques pieces d'artillerie ; & étant arrivé le 17 Mai sur les sept heures du matin à la vue de la Ville, il se mit en bataille sur une colline, qui n'en est pas éloignée. Aussitôt, les bourgeois envoyerent une nouvelle députation à ce Prince, pour l'assurer que, dès que la fureur de la populace seroit calmée, ils s'empresseroient de le recevoir. Boisseguin promit même de faire entrer les troupes du Roi par le château, si l'on étoit obligé de recourir à la violence. De concert avec les mutins, afin de se dispenser de tenir parole, il se laissa chasser de sa forteresse, que le peuple rasa. La patience de Henri augmentant la témérité des factieux, ils tirerent plusieurs volées de canon sur la cavalerie de ce Prince, adressant principalement leurs coups dans l'endroit où paroissoit l'étendard royal. Il ne restoit plus au Roi que la voie des armes, pour réduire ces rebelles. Cependant ce Prince ne voulut pas en venir à cette extrémité. Il quitta le poste où il étoit, & il alla loger à Au-

HENRI III. 1589.

HENRI III. 1589.

sance. Le lendemain matin, il reçut une troisiéme députation de la Ville, avec des assurances que ce qui s'étoit passé la veille, n'étoit l'ouvrage que de quelques furieux, mais que le plus grand nombre des habitans se feroient toujours gloire de lui demeurer fidéles. Dans le tems que les députés faisoient ces protestations, Malicorne fut chassé de la Ville. Plusieurs bourgeois avoient affecté jusques-là de ne prendre aucun parti. Bientôt ils reconnurent que dans une guerre civile il n'est pas possible de garder la neutralité. Ils furent obligés de parler & d'agir, comme le peuple. L'orage grossissant de jour en jour, la plûpart des royalistes s'exilerent volontairement. Après leur départ, l'Evêque, & son émissaire le Pere Jean Protaise, Cordelier, qui sous l'habit de moine avoit l'effronterie d'un soldat, firent tant par leurs sermons, que la Ville secoua enfin ouvertement le joug de l'obéissance.

La honte d'avoir fait un voyage inutile chagrina vivement le Roi. Il se rendit à Châtelleraut sur la Vienne, où il reçut des nouvelles de quelques heureux succès, qui dissi-

perent sa tristesse, & lui donnerent de meilleures espérances pour l'avenir.

HENRI III. 1589.

Les ligueurs assiégent Senlis.

Nous avons dit plus haut, que les habitans de Senlis, après s'être révoltés à l'exemple des autres Villes du voisinage, étoient rentrés peu de tems après dans leur devoir. Ils avoient appellé Guillaume de Montmorency Thoré, pour les commander. Ce seigneur avoit nommé pour son Lieutenant Louis de Montmorency de Bouteville, & il avoit fait entrer dans la Ville quelques troupes, & toute la noblesse des environs attachée au parti du Roi. Les Parisiens sentoient que de ce poste les royalistes pourroient les incommoder. On leva promptement quatre mille hommes dans la capitale, & François de Roncherolles de Mayneville avec ces troupes alla former l'investissement de Senlis. Le Duc d'Aumale le suivit aussitôt après, à la tête d'un autre Corps de douze cents hommes. Jean de Montluc de Balagny, Gouverneur de Cambray, en conduisit quatre mille au camp des assiégeans. Le 17 Mai, le canon commença à battre la Place. Il y eut bientôt une bréche considérable. Alors les troupes de la Ligue coururent en con-

HENRI III, 1589.

fusion à l'assaut. Bouteville les repoussa. Le peu de poudre & de balles, qui restoit aux assiégés, fut consommé dans cette action. N'étant pas en état de soutenir une seconde attaque, ils demanderent à parlementer. On leur accorda une capitulation honorable, & Thoré s'engagea de rendre la Ville, s'il n'étoit secouru dans le jour même.

Défaite des troupes de la ligue par le Duc de Longueville.

Sur les ordres du Duc de Longueville, un grand nombre de seigneurs & de gentilshommes s'étoient assemblés à Compiegne. François de la Noue, ayant abandonné Sedan, étoit venu les joindre. Longueville, ayant formé une petite armée de huit cents chevaux & de quinzē cents arquebusiers, se hâta de marcher, pour délivrer Thoré. Vers l'heure de midi, le secours parut à la vue de Senlis. Les royalistes étoient partagés en cinq Corps, dont le premier, composé presque tout de jeune noblesse, avoit à sa tête le Duc de Longueville, & étoit au centre. L'aîle droite étoit composée du second Corps, que la Noue & George de Clermont d'Amboise conduisoient. Le troisiéme Corps, commandé par d'Humieres, formoit l'aîle gauche. Le Comte de Maulevrier,

avec le quatriéme Corps, faisoit l'avant-garde. D'Haraucour conduisoit le Corps de réserve. L'armée ennemie n'étoit divisée qu'en trois Corps. Le Duc d'Aumale étoit à la tête du premier, opposé au Duc de Longueville; Balagny commandoit le second, & Mayneville le troisiéme. HENRI III. 1589.

Le combat commença par quelques escarmouches. Cependant les royalistes s'avançoient en bon ordre. Lorsqu'ils furent à la portée du canon, les arquebusiers de leurs deux aîles s'entr'ouvrant tout-à-coup, Sermoise, qui commandoit l'artillerie, fit si à propos trois décharges consécutives sur les Corps de Balagny & de Mayneville, qu'il rompit leurs rangs. La cavalerie fondit en même tems sur celle des ligueurs, & la mit en fuite. Après la déroute de la cavalerie des ennemis, leur infanterie ne fit pas une longue résistance. Officiers & soldats, tous jetterent leurs armes, pour fuir plus légerement. Le Duc d'Aumale alla chercher un asile dans Saint-Denis, & Balagny poussa jusqu'à Paris, où il entra, extrêmement fier d'une legere blessure qu'il avoit reçue. Conformément aux ordres du Duc d'Aumale, qui

HENRI III. 1589.

appréhendoit les reproches des Parisiens, il diminua considérablement l'avantage remporté par le parti du Roi. A l'égard de Mayneville, il se battit en déseſperé, & il fut tué. Les ennemis perdirent plus de douze cents hommes à cette action. On leur enleva six pieces de canon, leurs munitions de guerre, & leur bagage. Outre cela, les royalistes firent un grand butin dans le camp. Les marchands de Paris s'y étoient rendus avec des marchandises de toute espece, comme à une foire qui se seroit tenue au milieu de la paix la plus profonde; & toutes les rues n'étoient pas moins garnies de boutiques que les galeries du Palais.

Châtillon bat un autre Corps des mêmes troupes.

Cet échec fut suivi d'un autre pour les ligueurs. Le Duc de Mayenne ayant demandé qu'on lui envoyât de Picardie quelque cavalerie, Anne de la Brosse & Charles de Saveuse, freres, & de la Maison de Tiercelin [a], s'étoient chargés de la conduire. Ils passoient près de l'Abbaye de Bonneval dans le pays Chartrain, lorsqu'ils eurent avis que François de Montgom-

[a] La Maison de *Saveuse* est fondue dans celle des *Tiercelins*, seigneurs *de la Brosse* en Touraine, & le second de cette derniere famille porte toujours le nom & les armes de *Saveuse*. (Rem. de Du-Puy).

mery de Lorges marchoit de ce côté. Auſſitôt ils déracherent Reclainville contre lui. Dans le même tems, Châtillon étoit parti de Beaugency avec trois cents chevaux & quatre cents arquebuſiers, dans le deſſein de tenter une entrepriſe ſur Chartres. Fouquerolles, qui le précédoit à la tête de vingt coureurs, rencontra Reclainville, le chargea, & lui tua pluſieurs cavaliers. Reclainville ſe replia précipitamment ſur Saveuſe, qui, n'étant point inſtruit de la marche de Châtillon, & croyant n'avoir affaire qu'à de Lorges, ſe diſpoſa au combat, ſans envoyer à la découverte. La Broſſe & Saveuſe, en s'avançant, apperçurent beaucoup plus d'ennemis, qu'ils ne s'y étoient attendus. Ils ne laiſſerent pas d'engager l'action. D'abord ils feignirent de vouloir attaquer la gauche des Proteſtans. Faiſant enſuite un mouvement vers l'aîle droite, ils fondirent ſur elle avec tant d'impétuoſité, qu'ils enfoncerent les premiers rangs, & qu'ils culbuterent Châtillon lui-même. D'Arambure & Charbonnieres coururent à ſon ſecours, & firent changer la victoire de parti. Les ligueurs furent totalement défaits. Saveuſe fut bleſſé dangereuſe-

HENRI III. 1589.

HENRI III. 1589.

ment, & ayant été fait prisonnier, il fut transporté à Beaugency, où le chagrin d'avoir été battu le fit tomber dans une espece de frénésie. Il ne voulut, ni prendre de nourriture, ni souffrir qu'on le pansât. Louis de Monceaux de Villers fut aussi fait prisonnier, après avoir reçu dix-sept blessures. On observa que les troupes ennemies, en signe de deuil pour la mort du Duc & du Cardinal de Guise, portoient des écharpes noires, semées de larmes blanches. Leurs lances, dont le champ de bataille étoit jonché après l'action, étoient de même parure.

Le Duc de Mayenne étoit dans le Maine, où ses soldats commettoient beaucoup de violences contre les habitans de la campagne, sans qu'il pût avec la meilleure volonté du monde y apporter remede. Un certain Gilbert de Puy du Four de Combronde, qui commandoit une troupe de bandits, se rendit à Arquenay. C'étoit un bourg, situé à trois lieues de Laval. Il y avoit une Eglise, dont le trésor renfermoit beaucoup de richesses. Les Protestans eux-mêmes l'avoient respectée, mais Puy du Four ne fut pas si scrupuleux. Il l'abandonna au pillage. Les orne-

mens sacrés furent partagés entre les filles de joie, qui avoient suivi la troupe. HENRI III. 1589.

Pour arrêter tant de désordres, Mayenne marcha vers Alençon, où le Baron de Renty commandoit pour le Roi, & où la plûpart des habitans faisoient profession de la religion Protestante. La Ville se rendit d'abord, & les ligueurs firent approcher le canon, pour battre le château. Renty, qui n'avoit qu'une garnison très-foible, ne jugea pas à propos de se laisser forcer. Il capitula le 22 Mai. Ce fut à peu près dans le même tems, qu'arriva la défaite du Duc d'Aumale devant Senlis. La Ducheſſe douairiere de Montpensier avoit été extrêmement sensible à ce dernier évenement. Elle dépêcha Bernardin, valet de chambre du feu Duc de Guise, au Duc de Mayenne, pour le prier d'engager le Duc d'Aumale à ne plus se mêler du commandement des troupes. Bernardin, ayant appris à Chartres le désastre de la Brosse & de Saveuse, appréhenda de tomber entre les mains des royalistes. Il contrefit le malade; & ayant mis ses instructions par écrit, il chargea un homme de confiance, de les remettre

Le Duc de Mayenne s'empare d'Alençon.

HENRI III. 1589. au Duc de Mayenne. Le courier ayant été arrêté, la lettre fut portée au Roi de Navarre, qui profita de cette occasion pour diviser la Maison de Lorraine, & pour se moquer du Duc d'Aumale, sous prétexte de vouloir lui rendre service. Il envoya la lettre par un trompette à ce Duc.

Négociation de Sancy. Sancy étoit arrivé sur la fin du mois de Mars à Genève. Les Genevois & les Bernois étoient alors également allarmés des desseins formés par le Duc de Savoye contre Genève & contre Lausanne. Il ne fut pas difficile à Sancy, de déterminer les premiers à se lier avec le Roi, & à envoyer des députés au canton de Berne, pour l'engager à la même démarche. Les Bernois, desirant de garder encore quelque ménagement avec le Duc de Savoye, ne voulurent point lui déclarer formellement la guerre, mais ils promirent de fournir des troupes & un subside de cent mille écus d'or. Les cantons de Zurich, de Bâle & de Schaffouse, les Villes de S. Gal [a] & de Strasbourg, & le Comte de Monbeliard, entrerent dans cette

[a] Par une erreur singuliere, les Traducteurs de M. *de Thou* mettent Saint-Gal au nombre des treize cantons.

ligue. Indépendamment du subside des Bernois, Sancy tira beaucoup d'argent des négocians Italiens de Genève, à qui il donna des pierreries pour nantissemens. Ces sommes furent employées à lever douze mille Suisses, mille Lansquenets, trois mille hommes d'infanrie Françoise, & plusieurs compagnies de cavalerie Allemande. HENRI III. 1589.

Son expédition en Savoye.

Aussitôt que Sancy eut conclu le traité avec le canton de Berne, il en informa Guitry, Beauvais & Beaujeu. En même tems, il leur manda de faire une irruption dans les Etats du Duc de Savoye, sans attendre que toutes les troupes fussent assemblées. Ces officiers se mirent en marche la nuit du 2 au 3 d'Avril avec douze cents hommes. Ils pénétrerent dans le Faussigny, & s'emparerent du château de Monthou, Place forte par son assiette. De-là, ils s'avancerent à Bonne; ils se rendirent maîtres de la riviere d'Arve, rompirent les ponts de Trembieres & de Buringe pour fermer de ce côté les passages aux ennemis, & emporterent d'emblée le château de Saint-Joire, qui appartenoit au Baron d'Armense. Après cette expédition, Guitry qui commandoit en chef, étant revenu à

HENRI III. 1589.

Genève, entra dès le lendemain dans le Bailliage de Gex. Il ne se présenta pas plutôt devant Gex, que la Ville lui ouvrit ses portes. Le jour suivant, Claude de Popel, Baron de la Pierre, rendit le château, à condition d'avoir lui & les siens la vie sauve. On les mena prisonniers à Genève.

Le Duc de Savoye s'étoit attendu si peu à cette irruption, qu'il avoit envoyé la plûpart de ses troupes en Bresse, afin de tenter quelque expédition contre la Bourgogne. Sur la nouvelle des hostilités des François, il donna ordre à Sonas, gouverneur de Remilly, de marcher en diligence à Bonne. Sonas prit aussitôt cette route, à la tête de huit compagnies d'infanterie, & de neuf cornettes de cavalerie. Pendant ce tems, Guitry entreprit de forcer le Pas de la Cluse. C'est ainsi qu'on nomme un défilé, creusé dans le roc au pied du mont Jura, qui est fort haut & fort escarpé en cet endroit, & à qui le Rhône sert de fossé. Sancy arriva sur ces entrefaites au camp. Il y fut joint par Louis d'Erlach, général des troupes de Berne, & ils tinrent conseil. Le résultat de la délibération fut qu'on renonceroit à l'entreprise formée par

Guitry, & qu'on retourneroit vers le lac de Genève, pour s'emparer des Places des environs. HENRI III. 1589.

Toutes les nouvelles levées étant arrivées, Sancy fit la revue de ſes troupes le 22 Avril. Le lendemain, il paſſa le Rhône, & s'approcha de Thonon. Cette Place eſt défendue par un château bâti à l'extrémité de la Ville, du côté du nord. Elle ne ſoutint que trois jours de ſiége. De-là, Sancy alla bruler Conciſe, & enſuite il attaqua le Fort de Ripaille. Le Comte François de Martineng marcha au ſecours des aſſiégés avec mille fantaſſins, quinze cents gendarmes & cinq cents arquebuſiers à cheval. Il tomba à l'improviſte ſur les troupes du Roi, qui n'étoient point ſur leurs gardes. La cavalerie Genevoiſe avoit été poſtée par Guitry ſur la hauteur de Creſt, ſans arquebuſiers pour la couvrir. Attaquée par quatre cents Piquiers, & ſe ſentant trop foible pour leur tenir tête, elle ſe retira au gros de l'armée. Les Savoyards eſſayerent de forcer nos lignes; mais les troupes de Soleurre, qui étoient de tranchée, ſoutinrent fermement le choc. Cet exemple ranima le courage de la cavalerie Genevoiſe. Elle reprit

HENRI III. 1589.

son poste sur la hauteur de Creſt ; mais des troupes fraîches, qui survinrent, la contraignirent de faire une seconde fois retraite. Une forte pluie sépara les combattans. Les ennemis regagnerent les montagnes voisines ; & la garnison de Ripaille, n'esperant plus de secours, battit la chamade. Il sortit de cette Place environ huit cents hommes, tant Milanois que Piémontois. On démolit les fortifications ; on brula deux galeres & trois petits bâtimens qui étoient à l'ancre près du Fort, & l'on obligea les habitans de la Ville, ainsi que ceux de Gex & de Thonón, de prêter serment au Roi.

Quoique l'effort des ennemis, pour secourir Ripaille, eût été inutile, les Suisses appréhenderent de ne pouvoir réſiſter long-tems, ſi Sancy ne leur faisoit venir de France les renforts qu'il leur avoit promis. Sancy sçut tirer avantage de leur crainte. Il assembla les principaux officiers de son armée, & il leur représenta l'embarras où étoit le Roi. Il ajouta que le seul moyen d'obtenir des secours efficaces de ce Prince, étoit que les troupes, qui étoient dans le camp, se rendissent promptement

Sancy persuade aux Suisses de son armée, de passer en France.

en France ; qu'avec leur assistance les affaires de Henri seroient bientôt rétablies, & qu'alors il pourroit, sans se trop affoiblir, faire passer en Savoye un Corps considérable d'infanterie & de cavalerie Françoise. Tous s'écrierent qu'ils étoient prêts à faire ce que leur prescriroit Sancy. On dressa un acte de ce consentement, & ils le signerent. Sancy se transporta promptement à Berne. Ayant demandé audience au Conseil, il fit voir la nécessité de suivre le parti qu'il proposoit. Les Bernois avoient quelque répugnance à s'y déterminer, parce qu'ils sentoient que le poids de la guerre, dont ils avoient cru se décharger en n'agissant que comme auxiliaires, alloit par-là retomber sur eux. Cependant ils céderent aux raisons que Sancy leur allegua. Mais ils le prierent de ne point repasser le Rhône avant le 20 de Mai avec les troupes qu'il emmenoit, afin qu'ils eussent le temps d'en lever d'autres, pour les mettre dans les Places dont on venoit de s'emparer. HENRI III. 1589.

Exploits des Savoyards, des Genevois & des Bernois.

Dès qu'il eut mis le pied hors de la Suisse, le Baron d'Armense reprit son château de Saint-Joire, par la mau-

HENRI III. 1589.

vaiſe défenſe du Commandant, qui effaça depuis ſa honte par une mort glorieuſe. Les Savoyards ne réuſſirent pas de même à Marcouſſai. Ils y furent repouſſés avec perte. Leur armée compoſée de ſept mille fantaſſins & d'environ huit cents hommes de cavalerie, Comtois, Eſpagnols & Italiens, marcha à un Fort que les Genevois avoient commencé de conſtruire près du pont de l'Arve. Elle campa d'abord à Colonge au-deſſous de la montagne de Saleves, à une lieue de ce pont. Le lendemain, 23 Mai, elle attaqua le Fort, mais ſans ſuccès, les Génevois étant venus au ſecours. Les ennemis allerent enſuite tenter l'eſcalade de Ternier. Ils n'y furent pas plus heureux. N'ayant pû emporter d'emblée cette Place, ils l'aſſiégerent dans les formes. Charles-Emanuel, Duc de Savoye, ſe rendit au ſiége, & à peine le canon eut-il ruiné les creneaux des murailles, que la garniſon arbora le drapeau blanc. On promit aux aſſiégés la vie ſauve, mais on ne leur tint point parole, & il y en eut quarante de pendus. Les Savoyards retournerent delà vers le Fort du pont de l'Arve. Il ſe paſſa pluſieurs actions très-vives entre

eux & la garnison. Le Duc de Savoye, perdant l'espérance de se rendre maître de ce poste, transporta son camp au village de Souzi, & y commença un Fort sous le nom de Sainte-Catherine. Ayant appris que le Général d'Erlach s'avançoit avec les troupes du canton de Berne, il abandonna ses travaux. HENRI III. 1589.

Les troupes, qu'il avoit dans le Faussigny, avoient investi Felinge auprès de Bonne. Après avoir essuyé plusieurs sorties de la garnison, elles eurent affaire à un ennemi encore plus redoutable. Watteville, avoyer de la République de Berne, parut avec quarante compagnies d'infanterie & une forte artillerie. Les Savoyards ne purent éviter d'être taillés en piéces, qu'en concluant avec lui une tréve, qui fut ensuite prolongée de quelques semaines.

Il y eut le 23 Juin sous les murs de Saconay un combat sanglant, dans lequel les Génevois eurent l'avantage, mais dont la suite pensa leur être funeste. Ils ne songeoient après la victoire, qu'à se divertir, lorsque les Savoyards se présenterent de nouveau, pour les attaquer. Heureusement les

HENRI III. 1589.

Génevois eurent le tems de courir aux armes. Plusieurs ennemis furent démontés & faits prisonniers.

Le 9 Juillet, les escarmouches recommencerent près du Fort de l'Arve. Les ennemis s'étant mis en embuscade au-dessus & au-dessous de Pinchat, on combattit le 12 avec plus d'opiniâtreté que jamais. Les troupes de Watteville, qui avoient les mains liées par leur tréve, furent simples spectatrices du combat. Deux jours après, cette tréve étant expirée, elles se présenterent en bataille, & ayant laissé un régiment à Colonge pour tenir en bride la garnison du Pas de la Cluze, elles se rendirent au pont de Buringe. Elles ruinerent le château de Lullin, qui étoit au-delà de ce pont. De-là elles s'avancerent jusqu'à Saint-Joire. Le 24 Juillet [a], elles allerent camper au Prieuré de Pilonnay. Le Marquis de San-Martino, de la Maison d'Est, que le Duc de Savoye avoit demandé au Duc de Ferrare pour commander son armée, venoit d'arriver dans les environs avec un Corps de troupes qu'il

[a] Il y a dans le texte VIII Kal. Quintilis. Par ce qui précéde, il est aisé de voir que M. *de Thou*, ou son copiste, s'est trompé.

avoit amené d'Italie. Watteville lui livra le combat, lui tua beaucoup de monde, & le mit en fuite. HENRI III. 1589.

Retour de Sancy en France.

Sancy, ayant repassé le Rhône, avoit pris sa route par la Franche-Comté. Déja il étoit arrivé à Pont-sur-Saone. Il y rencontra Guillaume de Saulx, Comte de Tavanes, que Henri III avoit envoyé au-devant de lui avec trois cens chevaux. Ils entrerent ensemble dans l'Evêché de Langres. La capitale de ce diocèse avoit toujours été fidéle au Roi. D'ailleurs c'étoit une Place importante, tant par sa situation avantageuse, que parce qu'elle étoit frontiere. Ainsi il étoit de l'intérêt de la Cour, de la mettre hors d'insulte. Comme elle étoit environnée de postes occupés par les ligueurs, les habitans prierent Sancy de les délivrer de ce voisinage; & quelque pressé qu'il fût de joindre le Roi, il crut devoir se rendre à leurs demandes. Il chassa les ennemis de tous les environs, particulierement de Château-Vilain, où le Duc de Lorraine avoit mis garnison.

Le Comte de Soissons est pris par les ligueurs.

Dès que le Roi fut informé de l'arrivée des Suisses, il écrivit au Duc de Longueville de rassembler le plus qu'il pour-

HENRI III. 1589.

roit de troupes en Picardie & en Champagne ; de prendre la Noue avec lui, & d'aller joindre Sancy. Ce Monarque en même-tems quitta Châtelleraut, pour retourner à Tours. On y reçut la nouvelle de la prise du Comte de Soissons. S'étant rendu en Bretagne pour y commander, il s'étoit arrêté à Château-Giron. Lavardin, son Lieutenant, avoit pris son logement au château ; mais le Prince avoit voulu demeurer dans le bourg. Les ennemis l'y surprirent. Il se défendit avec une extrême opiniâtreté, faisant armes de tout. Enfin les ligueurs ayant mis le feu à la maison où il étoit logé, & les flammes commençant à gagner son appartement, il fut contraint de se rendre au Duc de Mercœur, qui l'envoya sous bonne garde au château de Nantes. Il s'en sauva quelque-tems après de la maniere suivante. Ayant feint, pendant quelques jours d'être malade, il se mit dans la manne, dont on se servoit pour lui porter à manger, & ses domestiques l'emporterent au travers de ses gardes, qui crurent que c'étoit sa desserte qu'on enlevoit. Il y eut beaucoup de monde tué dans l'action où il fut pris. Charles d'Avaugour, Comte

de Vertus, y fut fait prisonnier. Lavardin, après avoir éprouvé quelque résistance, fit sa retraite avec un petit nombre de soldats, pendant que le gros des ennemis étoit occupé à se saisir du Comte. HENRI III. 1589.

Avant que ce Prince s'échappât de sa prison, le Roi, sur la recommandation du Roi de Navarre, nomma, pour commander par *interim* en Bretagne, Henri de Bourbon, Prince de Dombes, fils du Duc de Montpensier. Ce fut l'origine des démêlés qu'on vit depuis entre le Comte de Soissons & le Prince de Dombes, qui ne se réconcilierent jamais parfaitement.

L'armée du Roi emporte Gergeau d'assaut.

Henri III s'étant rendu de Tours à Blois, & de Blois à Beaugency, l'armée marcha à Gergeau, qu'on emporta d'assaut. Le Roi y perdit Philippe-Antoine Houillez de Moncassin, Colonel du régiment de Picardie. La garnison fut passée au fil de l'épée. Jallande, qui commandoit dans la Place, trouva le moyen de se dérober à la premiere fureur du soldat; mais il ne put se soustraire au juste ressentiment du Roi, qui le fit pendre. Le gouvernement de cette Ville fut confié à Jean du Faur, cousin germain du

fameux Pibrac. On donna à cet officier un Corps de troupes assez considérable, pour s'opposer aux courses des Orléanois. Les troupes du Roi passerent dans la Beauce. Celles du Roi de Navarre pillerent Pluviers, qui avoit refusé d'ouvrir ses portes. Les principaux officiers de la garnison, & les magistrats, subirent le sort du Commandant de Gergeau. Charles de Balzac de Dunes eut le commandement de Pluviers. De-là, on alla investir Etampes. Les habitans, ayant entrepris de se défendre, furent punis de leur témérité. On condamna à mort quelques-uns de leurs magistrats, qui les avoient portés à la révolte. L'armée passa ensuite la riviere à Poissy, & vint camper à Pontoise. Charles de Neufville d'Alincour commandoit dans cette Ville, & il avoit Edme de Hautefort pour Lieutenant.

HENRI III. 1589.

Elle assiége Pontoise.

Il y avoit dans le fauxbourg de Pontoise une très-belle Eglise. Comme ce vaste édifice commandoit la Ville, les assiégés se hâterent de le terrasser & de le fortifier. Hautefort, en présidant à ce travail, fut tué le 12 Juillet d'un coup d'arquebuse. Sa mort chagrina les habitans, sans leur faire perdre

courage. Ils se défendirent encore quelque tems; mais, le canon ayant presque ruiné l'Eglise, qui faisoit leur principal rempart, elle fut emportée l'épée à la main. D'Alincour y fut blessé à l'épaule. Par la prise de ce poste, on avoit vûe de tous côtés dans la Ville. Les assiégés, n'osant plus se montrer sur la bréche, capitulerent. HENRI III. 1589.

Le jour même que Pontoise rentra sous l'obéissance du Roi, la citadelle de Jamets se rendit au Duc de Lorraine. Depuis sept mois il étoit maître de la Ville, dont le siége en avoit duré onze. Une tréve, que le Conseil de Mademoiselle de Bouillon avoit conclue au commencement de l'année avec ce Prince, avoit interrompu les hostilités jusqu'au 15 Avril. Après l'expiration de cette tréve, les Lorrains avoient continué leurs travaux, & ils étoient prêts à faire la descente du fossé. Schelandre, Gouverneur de la Place, avoit toujours espéré d'être sécouru par les troupes que Sancy amenoit de Suisse. Lorsqu'il sçut que Sancy avoit ordre d'aller joindre sans retardement l'armée du Roi, il accepta la capitulation qui lui fut offerte par les assiégeans. La citadelle de Jamets se rend au Duc de Lorraine.

HENRI III. 1589.

L'intention de Henri III étoit de se saisir de tous les postes situés sur les rivieres qui se jettent dans la Seine & dans la Marne, au-dessus & au-dessous de Paris, afin de réduire cette Ville par la famine. Le Duc de Mayenne se douta de ce dessein. Il se hâta de reprendre Montereau-faut-Yonne, dont le Duc d'Espernon venoit de s'emparer. Il revint ensuite promptement à Paris sur les lettres de la Duchesse douairiere de Montpensier, qui lui mandoit que l'approche du Roi causoit du trouble dans cette capitale. Cependant le Duc de Longueville & la Noue, s'étant avancés jusqu'à Châtillon-sur-Seine avec douze cents chevaux & quatre mille fantassins, avoient joint Sancy, & ils marchoient à grandes journées pour joindre le Roi. La veille de la reddition de Pontoise, ils arriverent à Poissy, & y passerent la Seine. Deux jours après, le Roi fit la revue de cette nouvelle armée, dans laquelle, indépendamment de dix mille hommes venus de Suisse avec Sancy, & des troupes de Longueville, il y avoit deux mille Lansquenets & quinze cents Reîtres, qui avoient été levés en Allemagne.

Henri

Henri décampa le lendemain, & en trois jours de marche il vint à Saint-Cloud. Les ennemis étoient maîtres du pont de pierre, qui y eſt conſtruit ſur la Seine. Ils en furent chaſſés, ainſi que des poſtes qu'ils occupoient dans le voiſinage.

HENRI III. 1589. Arrivée de Henri III à S. Cloud.

Trois mois auparavant, les affaires de Henri paroiſſoient déſeſpérées. Alors elles avoient changé de face : la fortune ſe déclaroit enfin pour ce Monarque, & il ſe voyoit auſſi heureux, qu'il avoit été à plaindre. Un événement, du nombre de ceux dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût perdre le ſouvenir, replongea tout dans l'horreur & dans la confuſion. Déja les auteurs de la révolte frémiſſoient à la vûe des châtimens qui leur étoient préparés, lorſqu'un moine audacieux forma le déteſtable projet d'aſſaſſiner ſon Souverain. Pour un attentat de cette nature, dit M. de Thou, il falloit un moine, ou quelqu'un qui en portât l'habit. A toute heure, en quelque lieu que ce fût, ces ſortes de gens étoient en poſſeſſion de parler au Prince. La préſence d'un Religieux faiſoit toujours plaiſir à Henri. Dans les circonſtances actuelles, il auroit

été difficile à tout autre inconnu de l'approcher. Ce Prince, averti de toutes parts qu'il y avoit des assassins subornés pour attenter à sa vie, ne sortoit plus que bien accompagné, & ne parloit à des étrangers qu'avec beaucoup de précaution. Mais, ajoute notre historien, il ne put éviter sa destinée, & (ce qui paroîtra plus surprenant), elle lui avoit été prédite. Gaspard de Schomberg, avant de partir pour l'Allemagne, s'étoit fait précéder par un de ses pages, nommé Baradat. C'étoit un jeune-homme, qui joignoit beaucoup d'esprit à beaucoup de bravoure. Baradat, porteur d'une lettre du Roi, s'étoit rendu auprès du Landgrave de Hesse. Dans le tems qu'il prenoit congé du Landgrave, ce Prince, à qui sa prévoyance naturelle, ou quelque préssentiment, sembloit découvrir l'avenir [a], le chargea de dire de sa part à Henri, qu'il ne se mît point en peine de tous les efforts des rebelles, mais qu'il se gardât d'une *tête rase*. Par malheur le page, à son retour en France, fut obligé de prendre un grand

HENRI III. 1589.

Avis du Landgrave de Hesse au Roi.

[a] M. *de Thou*, entraîné par les préjugés de son siécle, conjecture que l'habileté du Landgrave dans la science du mouvement des astres pouvoit l'avoir éclairé sur le sort qui menaçoit le Roi.

détour, pour éviter de tomber entre les mains des ennemis. Ainsi il ne put arriver à tems, pour informer le Roi de cet avis. Mais quand Henri en auroit été instruit, on ne croit pas qu'il eût pû jamais soupçonner un moine d'un si abominable dessein [a]. HENRI III. 1589.

Celui qui forma cette résolution, s'appelloit Jacques Clément. Il étoit né dans le village de Sorbonne près de Sens avoit été élevé dans le couvent des Dominicains de cette Ville, & étoit âgé d'environ vingt-huit ans [b]. N'ayant aucune étude, & vivant dans le libertinage, il ne se plaisoit qu'avec les gens les plus mépriſables. Les déclamations des prédicateurs, & les leçons de quelques théologiens, (surtout des Jésuites [c]), qui soutenoient *qu'il étoit permis de tuer un tiran*, le porterent à son horrible action. Souvent il s'étoit vanté que le Roi ne mourroit

[a] *Paquier* dans une de ses lettres tom. 2, p 131, rapporte que *Henri III*, deux jours avant sa mort avoit reçu un billet, par lequel une Demoiselle de Paris l'avertissoit de se tenir sur ses gardes, parceque trois hommes avoient juré de le tuer.

[b] On lit vingt-deux dans M. *de Thou*. Ce qui suit montre que c'est un manque d'attention de sa part.

[c] Les trois mots, placés entre deux crochets, ne sont point dans quelques éditions de M. *de Thou*. Ils sont dans l'édition de Londres, & dans le manuscrit de la bibliothéque du Roi.

HENRI III. 1589.

jamais que de sa main ; & l'air militaire, avec lequel il parloit, lui avoit fait donner par ses confreres le surnom de *Capitaine Clément*. On prétend que, pour s'affermir dans son dessein, il consulta, sous un nom emprunté, un Religieux des plus savans de son Ordre [a]. Il feignit qu'un particulier, étant venu le trouver, lui avoit demandé, sous le sceau de la confession, s'il pouvoit, sans péché, tuer Henri de Valois ; qu'il n'avoit osé décider la question sans consulter auparavant quelque ancien docteur ; & qu'il s'étoit contenté de promettre à son pénitent de faire examiner à fond ce cas de conscience. A ce récit, le Religieux qu'il consultoit, lui dit seulement, que quiconque étoit capable de former de si hautes entreprises, ne prenoit conseil que de soi-même. Comme dans la suite Clément revint à la charge, assurant que le même homme s'étoit présenté plusieurs fois pour avoir une décision, ce Religieux prononça que la personne, qui demandoit conseil, pouvoit en sûreté de conscience tuer le Roi, si elle n'étoit portée à cette action, ni par haine,

Discours criminel du Pere Bourgoing.

[a] Le Pere *Bourgoing*.

ni par aucun motif de vengeance, mais par un pur amour de Dieu, & par un vrai zéle pour le bien de la Religion & de l'Etat; que même cette action seroit très-méritoire, & que le meurtrier, en cas qu'il fût mis à mort en exécutant une œuvre si sainte, étoit certain d'aller droit au ciel. HENRI III. 1589.

Clément, encouragé par cette réponse, qu'il regardoit comme un oracle sorti de la bouche de Dieu même, n'eut plus aucun scrupule. Pour avoir entrée chez le Roi, il s'adressa à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, alors prisonnier au Louvre, à qui il demanda un passeport, sous prétexte qu'il avoit un secret important à découvrir à Sa Majesté. Aussi-tôt que le Comte eut expédié le passeport, Clément partit pour se rendre au camp. En chemin, il fut arrêté par quelques soldats, qui le maltraiterent: mais sur ce qu'il leur dit qu'il avoit ordre de parler au Roi, ils le consignerent à Jacques de la Guesle, Procureur Général [a]. Ce magistrat mena ce malheureux souper chez lui, & le lendemain premier Août, sur les sept heures du Jacques Clement assassine Henri III.

[a] *La Guesle* retournoit de Paris à Saint-Cloud. *Voyez sa lettre à la suite du Journal de Henri III.*

matin, il le conduisit chez le Roi.

HENRI III. 1589.

On doute avec fondement, continue M. de Thou, si ce moine forma de son propre mouvement un projet aussi hardi, ou s'il y fut engagé par d'autres personnes. Je viens de raconter le fait tel qu'il est rapporté par les ligueurs, & comme le Duc de Mayenne l'expose lui-même dans les lettres qu'il écrivit de toutes parts à ce sujet. D'autres, fondés sur des conjectures, & même sur des preuves assez fortes, prétendent que ce dessein fut inspiré d'ailleurs à Clément. Ce qu'il y a de certain, c'est que, selon les informations secretes qui furent faites depuis sur cet assassinat, ce moine, avant de partir de Paris, avoit été conduit au fauxbourg Saint-Martin par la Chapelle Marteau, & avoit eu une conférence dans Saint Lazare [a] avec le Duc de Mayenne. Une nouvelle preuve de cet affreux complot, c'est que la veille de l'assassinat le Duc de Mayenne fit arrêter dans Paris plus de cent principaux bourgeois qu'on soupçonnoit être

[a] *Mathieu* dit avoir appris de quelques Dominicains, que ce fut aux Chartreux, qu'on parla à Clement de tuer le Roi.

du parti du Roi, & que pour cette raiſon l'on appelloit *Politiques*. On promit à l'aſſaſſin, que leur vie répondroit de la ſienne, ſi la Cour vouloit le livrer à la juſtice, & le faire appliquer à la queſtion pour l'obliger à déclarer ſes complices. Enfin ceux qui ont porté plus loin la malignité de leurs recherches, aſſurent que, pour engager ce Religieux féroce à commettre ſon parricide, la Ducheſſe douairiere de Montpenſier en étoit venue juſqu'à lui accorder ce qui étoit le plus capable de tenter un moine débauché: fait difficile à croire, à moins qu'on ne ſuppoſe que l'ardeur de la vengeance, qui avoit déja aveuglé cette femme au point de lui faire commettre tant d'autres crimes, l'engagea encore, pour aſſouvir ſa rage, à fermer les yeux ſur l'infâmie de celui-ci. HENRI III. 1589.

Quoiqu'il en ſoit, Clément ayant été introduit auprès de Henri, & ayant préſenté une lettre du Comte de Brienne, le Roi le fit approcher, afin qu'il lui expoſât de bouche les ordres ſecrets dont il étoit chargé. Pendant que ce Prince liſoit avec attention la dépêche que le Moine avoit apportée, ce furieux tira précipitamment un cou-

HENRI III. 1589.

teau de sa manche, & lui en porta de toute sa force un coup dans le bas ventre. Henri, étourdi du coup, fit un cri, & retirant lui-même le couteau qui étoit dans la plaie, il en frappa le meurtrier au-dessus de l'œil gauche. En même-tems [a], Montpesat de Lognac & Jean de Levis, Baron de Mirepoix, qui étoient dans la chambre, peu maîtres de leur premier transport, saisissent ce moine encore étonné de son forfait, le renversent, & le font expirer sous leurs coups. On fit le procès à son cadavre, & on le condamna à être traîné sur la claie, tiré à quatre chevaux, & brûlé. Cet arrêt s'exécuta sur le champ, & les cendres furent jettées à la riviere.

D'abord on s'imagina que la blessure du Roi n'étoit pas mortelle. On en écrivit de la sorte aux Gouverneurs des Provinces & aux Princes alliés de la Couronne. Mais ces espérances furent bientôt évanouies. Henri avoit été blessé le matin [b] : dès le soir, il fut

[a] *La Gueste* dit dans sa lettre, que ce fut lui qui porta le premier coup, & que, mettant la main à l'épée, il lui donna de la garde dans l'estomac. *D'Aubigné* va plus loin, & assure que ce magistrat lui passa son épée au travers du corps.

[b] Le premier jour d'Août.

attaqué d'une fiévre violente. Alors, sentant ses forces s'affoiblir, il témoigna qu'il quittoit la vie sans regret. Il exhorta ceux qui étoient autour de son lit, à ne point reconnoître d'autre Souverain que le Roi de Navarre. Le confesseur du Roi lui dit que, s'il vouloit recevoir validement l'absolution, il devoit être dans la disposition de se soumettre au jugement du Pape. Le Roi assura qu'il étoit prêt à donner à l'Eglise toute la satisfaction qu'elle pouvoit exiger. Pour constater cette déclaration, l'on en dressa un acte, signé par le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, par Charles d'Orléans, Grand Prieur de France, Jean-Louis de Nogaret, Duc d'Espernon, Armand de Biron, Maréchal de France, Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer, Joachim de Châteauvieux & Charles de Balzac de Clermont, Capitaines des gardes du corps, Martin Ruzé, Secrétaire d'Etat, Louis de Parade, Aumônier du Roi, & par Etienne Bollogne [a] qui donna l'absolution à

HENRI III. 1589.

[a] Il est nommé *Bellaqua* par M. de *Thou*. En conséquence, les Traducteurs nomment cet Ecclésiastique *Belleau*. Mais dans la copie de l'acte en question, imprimée à la suite du Journal de *Henri III*, cet Ecclésiastique prend le nom de *Bollogne*.

ce Prince. Henri reçut ensuite le Viatique, & mourut tranquillement quelques heures après [a], âgé de trente-huit ans, dix mois & treize jours, après avoir regné quinze ans & deux mois.

HENRI III. 1589.

Caractere de ce Prince.

Jamais Prince n'avoit donné de si grandes espérances, & n'y répondit si mal. Trop de penchant pour la molleſſe & pour les plaisirs ternit toutes ses vertus. Il en posséda sur tout une dans un dégré éminent. Ce fut la libéralité. Mais cette qualité, qui pour l'ordinaire assure aux Princes l'affection des peuples, aliéna de lui ses sujets, parcequ'il ne sut pas lui prescrire des bornes, & que, pour satisfaire à ses profusions, il fut obligé d'inventer chaque jour de nouveaux impôts. Par là, il se rendit odieux, sans se faire plus aimer de ceux qu'il accabloit de biens. Ses favoris croyoient ne lui devoir aucune reconnoissance pour des bienfaits, qu'ils attribuoient plûtôt à son humeur dissipatrice qu'à des sentimens d'estime pour leur personne. A la haine se joignit le mépris, qu'il s'attira par l'affectation de certaines pratiques de dévotion plus dignes d'un moine que d'un grand Roi.

[a] Le 2 Août, à quatre heures du matin.

Auſſi affable que libéral, il ne donnoit jamais, ſans s'excuſer de ne pas donner davantage. Les perſonnes modeſtes ſe retiroient confuſes de ſes bontés. Après avoir laſſé à force de préſens l'importunité des courtiſans les plus avides, il craignoit encore de n'avoir pas aſſez fait pour eux. HENRI III. 1589.

Sa lenteur à prendre ſon parti venoit moins de timidité que d'indolence. Il étoit peu propre à aller affronter un péril, mais il ſe montroit intrépide, lorſqu'il s'y trouvoit engagé. A peine s'en voyoit-il délivré, qu'il en perdoit le ſouvenir. Occupé du ſeul préſent, il ne profitoit point du paſſé; & même en prévoyant l'avenir, il négligeoit d'y pourvoir. Par une ſuite de ſa foibleſſe pour ſes favoris, il établit la venalité [a] des charges les plus conſidérables & des gouvernemens. En aviliſſant ainſi les récompenſes dues au mérite, & en ouvrant par ce honteux

[a] Sous ce regne, les charges de Préſident, d'Avocat & de Procureur général du Parlement, furent vendues pour la premiere fois. Ce fut par le Préſident *Bellievre* que commença cet abus. Ce Préſident eut la permiſſion de vendre pour le prix de ſoixante mille livres ſa charge à *Barnabé Briſſon*, qui ceda celle d'Avocat général à *Jacques Faye*, moyennant le prix de quarante mille livres. Voyez *Loiſel.*

HENRI III. 1589.

trafic la porte à toutes les indignités dont depuis nous avons été témoins, il acheva de se déshonorer. Pour comble de malheur, il vit presque toujours ce qu'il avoit le plus aimé, tourner à sa ruine. Ces mêmes favoris qu'il combla de richesses & d'honneurs, furent ceux dont il eut plus lieu de se plaindre. Il porta jusqu'à la petitesse sa vénération pour les moines, & ce fut un moine qui l'assassina.

Henri étoit d'une taille haute & droite. Il avoit le regard sérieux, mais la physionomie douce. Enjoué dans le particulier, il étoit grave lorsqu'il paroissoit en public. Il aimoit le faste & l'éclat. Lorsqu'il forma son Conseil, il ordonna que toutes les personnes, dont cette assemblée étoit composée, y parussent l'hiver en habits de velours à poil, & l'été en habits de velours ras. Au lieu qu'elles portoient auparavant des bonnets, il voulut qu'elles portassent des chapeaux. Il étoit né avec une santé robuste. Les excès l'avoient un peu alterée; mais, en se conduisant plus sagement, il avoit trouvé le moyen de la rétablir. Pendant long-tems il avoit eu beaucoup de confiance dans le premier

Préſident de Thou ; il alloit quelquefois le voir, & s'entretenoit familierement avec lui. Un jour il demanda ce que faiſoit ce magiſtrat pour ſe porter ſi bien. De Thou lui répondit qu'il menoit une vie égale, mangeant, ſe couchant, ſe levant toujours aux mêmes heures, uſant toujours des mêmes alimens, & ne ſe permettant jamais la moindre intempérance. Depuis ce tems, le Roi obſerva ce régime. Il ne faiſoit plus que deux repas par jour : il ne buvoit que de gros vin, dans lequel il mettoit au moins les deux tiers d'eau : il avoit ſes promenades reglées, & faiſoit ainſi tous les jours un exercice moderé. En hiver, il étoit ſujet à une bile noire. Dès qu'elle s'allumoit, il ſembloit n'être plus le même homme. Alors il ne falloit pas lui parler de plaiſir, il ne dormoit preſque point, & il travailloit continuellement avec ſes miniſtres, juſqu'à les fatiguer par l'attention ſcrupuleuſe qu'il portoit à toutes les affaires. Dans ces accès, il étoit dangereux de le mécontenter, & ce Prince, d'un caractère naturellement doux, étoit alors capable de ſe porter aux plus grandes violences. M. de

HENRI III. 1589.

HENRI III. 1589.

Thou dit tenir cette remarque du Chancelier de Chiverny. » Je me » ſouviens, ajoute notre hiſtorien, » que quelque tems avant la mort du » Duc de Guiſe, comme je paſſois par » le château d'Eclimont pour me ren- » dre à la Cour, le Chancelier me pré- » dit que, ſi le Duc continuoit de pouſ- » ſer Henri, le Roi ſeroit homme à » le faire quelque jour aſſaſſiner ſans » bruit dans ſa chambre même, parce- » qu'on étoit dans une ſaiſon où le » ſang de ce monarque s'enflammoit, » & où ſa colere approchoit fort de » la fureur. »

Tout ce qu'il y avoit en France de gens de probité, furent ſenſiblement touchés de la mort de Henri III. Les ligueurs au contraire marquerent une joie inexprimable. Ils ne douterent plus que Philippe, qui juſques là s'étoit contenté de les appuyer ſous main, ne prît ouvertement leur défenſe. Leurs prédicateurs pouſſerent l'inſolence juſqu'à comparer Clement à Judith, Henri à Holopherne, & la délivrance de Paris à celle de Bethulie. On imprima pluſieurs libelles, dans leſquels on donnoit à l'aſſaſſin le titre de martyr. L'effigie de ce ſcélérat fut

Fureur des prédicateurs de la ligue.

exposée sur les autels à la vénération publique. Il y eut même des forcenés, qui proposerent de lui ériger une statue dans l'Eglise de Notre-Dame, & d'en ôter, comme des tableaux profanes, ceux où se trouvoient des portraits de nos Rois. Lorsque l'armée royale eut décampé de Saint-Cloud, plusieurs fanatiques se transporterent au lieu où le corps de ce monstre avoit été écartelé. Ils emporterent la terre qui avoit été abreuvée de son sang, & ils en chargerent le bateau sur lequel ils avoient fait le voyage. Leur intention étoit d'en ériger dans Paris un trophée, afin que le peuple y allât invoquer ce nouveau Saint. Mais il s'éleva un vent si furieux, que le bateau, qui étoit trop chargé, coula à fond avec les pélerins & les reliques. HENRI III. 1589.

Peut-être ces folies étoient-elles en quelque sorte excusables dans des gens, qui passoient en un moment d'une extrême consternation à une joie qu'ils n'auroient jamais osé se promettre ? A l'égard de Sixte V, qui pouvoit & devoit juger des choses sans prévention & sans partialité, on ne comprend pas qu'il ait pu parler de Henri & de Clement son assassin dans

Sixte V fait l'éloge du moine Clement.

HENRI III. 1589.

des termes auſſi indignes que ceux dont il ſe ſervit dans un Conſiſtoire tenu le 11 Septembre. Non content de mettre Clement fort au-deſſus de Judith & d'Eleazar, il ne craignit point d'avancer que le coup inattendu, qui délivroit la Ligue de ſes allarmes, n'étoit pas un myſtere moins admirable que celui de la Rédemption. Il ajouta qu'il avoit prévu & prédit que le dernier des Valois auroit une fin extraordinaire & funeſte. Il finit par une violente invective contre Henri, & il déclara que ce Prince ne devoit avoir aucune part aux prieres de l'Egliſe. Cet étrange diſcours de Sixte fut rendu public. On y répondit par un livre latin, dont le titre eſt *Anti-Sixtus*, & par un autre ouvrage compoſé en françois, intitulé, *le Foudroyant*. L'auteur de ce dernier écrit releve, dans le diſcours du ſouverain Pontife, beaucoup d'abſurdités & d'impiétés [a].

[a] Dans une note des premieres pages de ce livre, j'ai promis de placer ici la déciſion de la Faculté de théologie de Paris, ſur les deux queſtions que lui avoient propoſées les Prevôt des Marchands & Echevins de cette capitale. On verra avec étonnement, combien les docteurs, qui compoſoient alors la Faculté, penſoient différemment de ceux qui compoſent aujourd'hui cet illuſtre corps.

RESPONSUM FACULTATIS THEOLOGIÆ PARISIENSIS.

ANNO DOMINI milleſimo quingenteſimo octogeſimo nono, die ſeptimâ menſis Januarii, ſacratiſſima Theologiæ Facultas Pariſienſis congregata fuit apud collegium Sorbonæ, poſt publicam ſupplicationem omnium ordinum dictæ Facultatis, & miſſam de Sancto Spiritû ibidem celebratam, poſtulantibus clariſſimis D. D. præfecto, ædilibus, conſulibus & catholicis civibus, oblato publico inſtrumento & tabellis per eorumdem actuarium obſignatis & publico Urbis ſigillo munitis, deliberatura ſuper duobus ſequentibus articulis, qui deprompti ſunt ex libello ſupplice prædictorum civium, cujus tenor eſt hujus modi.

HENRI III. 1589.

A Monſeigneur le Duc d'Aumale, Gouverneur, & à Meſſieurs les Prevôt des Marchands & Echevins.

» VOus remontrent très-humblement les bons bourgeois, manans & habitans de la Ville de Paris, » que pluſieurs deſdits habitans & autres de ce royaume ſont en peine & » ſcrupule de conſcience, pour prendre réſolution ſur les préparatifs qui » ſe font pour la conſervation de la » religion catholique, apoſtolique & » romaine, de cette Ville de Paris, & » de tout l'état de ce royaume, à l'encontre des deſſeins cruellement exécutés à Blois, & infraction de la foi » publique au préjudice de ladite religion, & de l'Edit d'Union, & de la » naturelle liberté de la convocation » des Etats. Sur quoi leſdits ſupplians » déſireroient avoir une ſainte & véritable réſolution. *Ce conſideré*, il » vous plaiſe promouvoir que *Meſſieurs de la Faculté de théologie* ſoient » aſſemblés, pour déliberer ſur ces » points, circonſtances & dépendances, & s'il eſt permis de s'aſſembler,

» s'unir & contribuer contre le Roi, & » si nous sommes encore liés du ser- » ment que nous lui avons juré, pour » sur ce donner leur avis & résolution. HENRI III. 1589.

» Soit la présente requête renvoyée » par devant *Messieurs de la Faculté de* » *théologie*, lesquels seront suppliés » s'assembler & donner sur ce leur ré- » solution. Fait le 7 Janvier 1589. » Signé Evrard, & scellé du sceau » public de la Ville.

ARTICULI.

De quibus deliberatum est à prædicta Facultate.

(*An* populus regni GALLIÆ sit liberatus & solutus à sacramento fidelitatis & obedientiæ HENRICO III præstito ?)

(*An* tutâ conscientiâ possit idem populus armari, uniri, & pecunias colligere, & contribuere ad defensionem & conservationem religionis catholicæ, apostolicæ & romanæ, in hoc regno, adversus nefaria consilia & conatus prædicti Regis, & quorumlibet adhærentium, & contra fidei publicæ violationem ab eo Blesis factam in præ-

HENRI III. 1589.

judicium prædictæ religionis catholicæ, & Edicti Sanctæ Unionis, & naturalis libertatis convocationis trium ordinum hujus regni.)

Super quibus articulis, auditâ omnium & singulorum magistrorum, qui ad *septuaginta* convenerant, maturâ, accuratâ & liberâ deliberatione, & auditis multis & variis rationibus, quæ magnâ ex parte, tum ex scripturis sacris, tum ex canonicis sanctionibus & decretis Pontificum, in medium disertissimis verbis productæ sunt, *concluſum est* à Domino decano ejusdem Facultatis, nemine refragante, (& hoc per modum consilii ad liberandas conscientias prædicti populi.)

Primùm, Quod populus hujus regni solutus est & liberatus à sacramento fidelitatis & obedientiæ præfato Henrico III præstito.

Deinde, Quod idem populus licite & tutâ conscientiâ potest armari, uniri, & pecunias colligere, & contribuere ad defensionem & conservationem religionis catholicæ, apostolicæ & romanæ, adversùs nefaria consilia & conatus prædicti Regis, & quorumlibet illi adhærentium, ex quo fidem publicam violavit in præjudicium prædictæ religionis Catholicæ, &

Edicti Sanctæ Unionis, & naturalis libertatis convocationis trium ordinum hujus regni. HENRI III. 1588.

Quam conclusionem insuper visum est eidem Parisiensi Facultati transmittendam esse ad Sanctissimum D. nostrum PAPAM, ut eam Sanctæ Sedis Apostolicæ autoritate probare & confirmare, & eâdem operâ ECCLESIÆ GALLICANÆ gravissime laboranti opem & auxilium præstáre dignetur.

Fin du Livre XXXVI, & du septiéme Tome.

ERRATA.

Page 46. *ligne* 20. & 21. Seineurs, *lisez* Seigneurs.
Page 76. *l.* 9. *Mettez* une virgule après le mot (découverte).
Page 77. *l.* 24. Norfolek, *lis.* Norfolck.
Page 114. *l.* 4. *Mettez* une virgule après le mot (droite).
Page 151. *l.* 1. entrepriſe , *lis.* l'entrepriſe.
Page 153. *l.* 5. ſe prêtant à tout. *lis.* ſe prêtant à tous.
Page 269. *l.* 29. fêtes. *ôtez* l's.
Page 344. *l.* 28 & 29. s'avança vers le cabinet. *Ajoutez* (où les Gardes deſtinés à lui ôter la vie étoient cachés, & où on lui avoit dit que le roi vouloit l'entretenir).
Page 345. N. A. Traducteeurs. *ôtez* un des deux e.
Page 354. *l.* 6. récompenſes. *Retranchez* l's.
Page 359. *l.* 9. cotaſtrophe, *lis.* cataſtrophe.
Ibid. *l.* 14. centinuoient, *lis.* continuoient.
Page 383. *l.* 2. des droits des gens , *lis.* du droit des gens.
Page 415. *l.* 26. Mexent, *lis.* Maixant.
Page 421. *l.* 14. metttoit, *lis.* mettroit.
Page 432. *l.* 18. attenter à. *Effacez* à.
Page 468. *l.* 25. *Mettez* un point après le mot (foſſé).
Page 478. *l.* 20. d'Alincour, *lis.* d'Alincourt.